



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 634 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 8 - LUNDI 9 AVRIL 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

Les alliés libyens du maréchal Amin évacuent l'Ouganda

LIRE PAGE 24

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA CRISE MAURITANIENNE

Mise à genoux économiquement par les attaques répétées du Front Polisario jusqu'à ce que celui-ci décrète unilatéralement un cessez-le-feu en juillet 1978 ; menacée d'éclatement par l'agitation des populations noires du Sud qui s'estiment brimées par les dirigeants maures arabophones : constatant qu'en dépit de l'arrêt des combats les guérilleros sahraouis ont renforcé leur implantation dans le nord du pays et dans la province du Tiris-El-Gharbia (ex-Rio-de-Oro, au Sahara occidental), la Mauritanie se débat depuis des mois dans d'inextricables difficultés.

Depuis le coup d'État militaire qui a renversé en juillet 1978 le « père de la nation », M. Ould Daddah, le régime des colonels a connu plusieurs soubresauts. Le dernier en date vient d'avoir lieu avec la formation d'un cabinet sous la direction d'un nouvel « homme fort », le colonel Ahmed Ould Bouceif, et la mise en place d'un Comité militaire de salut national, qui se substitue à l'ancien Comité militaire de redressement national, remanié il y a quinze jours seulement par le chef de l'État, le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, dont la position sort affaiblie de cette « révolution de palais ».

Dès son accession au pouvoir, le colonel Ould Saleck avait affirmé la volonté de son pays de parvenir à la paix en trouvant une solution pacifique au conflit du Sahara occidental associant toutes les parties intéressées. Pour atteindre son but, il avait pris quelque distance à l'égard de Rabat, fait des « ouvertures » à Alger et entamé des contacts avec le Front Polisario. Au fil des mois, il a dû constater qu'il s'attaquait à la quadrature du cercle.

Le président-colonel devait compter avec cinq partenaires directs ou indirects — France, Algérie, Polisario, Maroc et Sénégal, — dont les intérêts sont loin d'être concordants et qui jouent leur jeu en fonction de leurs problèmes intérieurs ou de leurs préoccupations stratégiques. A la suite du décès du président Boumediène, son successeur, le colonel Chadli Bendjedid, a durci sa position, sans doute pour ne pas être accusé de brader l'héritage. Dégagé sur son flanc sud par le cessez-le-feu, le Polisario a concentré ses efforts sur le Maroc, qui connaît une situation économique et sociale difficile. Pressé par l'ensemble de la population, le roi Hassan II semble décidé à se battre sur tous les fronts, tout en espérant un compromis qui lui éviterait d'entrer en conflit ouvert avec l'Algérie. Entre-temps, le Sénégal a apporté son soutien aux populations du Sud mauritanien et menacé de défendre leur droit à l'autodétermination. La France, enfin, tout en demeurant active en coulisse, a adopté une position plus équilibrée pour éviter de s'engager outre mesure dans le « guêpier » saharien.

Jugeant que la balance avait trop penché du côté d'Alger, le colonel Ould Saleck avait éliminé, le 22 mars, trois ministres jugés trop favorables aux thèses du Polisario et pas assez sensibles aux revendications des Noirs du Sud. Il semble que cette mesure n'ait pas suffi et que, face à la double pression de Rabat et de Dakar, l'entrée en scène du colonel Bouceif ait ramené un peu plus le pendule vers le centre, sinon vers les thèses « pro-marocaines », le colonel Ould Mayouf ayant été également écarté. Toutefois, l'évacuation des troupes de Rabat stationnées en Mauritanie, qui devait être achevée le 30 mars, a été stoppée.

Dans l'immédiat, le principal souci des dirigeants mauritaniens est de sauvegarder l'intégrité territoriale de leur pays. Nul doute que la France ne les y ait encouragés par la bouche de M. Journiac, conseiller de M. Giscard d'Estaing, qui vient de se rendre à Nouakchott. Mais dans la partie extrêmement complexe qui se joue, la Mauritanie ne dispose que de faibles cartes.

(Lire nos informations page 3.)

Les États-Unis s'inquiètent des ambitions nucléaires du Pakistan

Washington va réduire graduellement son aide à Islamabad

Les États-Unis ont décidé de réduire graduellement leur assistance au Pakistan à la suite de l'achat, par ce dernier, d'équipements qui peuvent permettre de fabriquer une bombe atomique. Il s'agit d'une « affaire sérieuse », a déclaré jeudi 5 avril le porte-parole du département d'État.

Le régime militaire du général Zia, qui a fait pendre, le 4 avril, l'ancien premier ministre Ali Bhutto, ne recevra pas les 40 millions de dollars d'aide attribués pour l'année budgétaire en cours ni les 45 millions prévus pour l'année prochaine. Toutefois, les ventes de matériel militaire, qui se sont montées à 400 millions de dollars l'an dernier, ne seront pas affectées.

« *N'importe quel pays doté d'une infrastructure industrielle suffisante et des techniciens nécessaires est capable de fabriquer des armes nucléaires* », a dit le porte-parole américain. « *De nombreux équipements nécessaires à cette technique sont à double emploi et peuvent être achetés à des firmes commerciales d'un certain nombre de pays,* a-t-il ajouté. *Il est possible que de nombreux composants de ce type puissent être importés sans nécessairement être sujets à des contrôles d'exportations.* » (Voir en page 4 l'article de Maurice Arvonny.)

Les États-Unis avaient déjà mis en garde à plusieurs reprises le Pakistan contre toute tentation de se doter d'un équipement lui permettant d'accéder à la puissance nucléaire, dont dispose depuis 1974 l'Inde voisine et rivale. Dès l'été 1976, le président Carter avait fait part de son inquiétude, quelques mois après la signature entre le Pakistan et la France d'un contrat pour la fourniture d'une usine de retraitement des combustibles nucléaires irradiés. Cet accord avait été conclu par M. Bhutto, alors premier ministre ; sa politique a, depuis lors, été poursuivie par le général Zia.

Paris, qui a, d'autre part, signé des contrats pour la fourniture à l'armée de l'air pakistanaise de quatre-vingt-seize Mirage-III et 5 et de sous-marins, avait été soumis à de fortes pressions de la part de Washington, inquiet des risques de dissémination et de prolifération nucléaires. Le 9 août 1978, M. Giscard d'Estaing avait écrit au général Zia pour l'informer que la France « *ne souhaitait pas* » lui livrer l'usine promise et lui proposait d'ouvrir des conversations pour examiner les dispositions à prendre afin que le contrat soit conforme aux impératifs de non-prolifération. La visite à Paris, en novembre, de M. Shahi, ministre d'État, chargé des affaires étrangères, n'avait pas permis de régler le litige, le général Zia ayant demandé que l'accord soit exécuté en sa forme initiale. Des informations avaient fait état de la proposition qu'aurait faite un vice-premier ministre chinois, M. Geng Biao, lors de sa visite à Islamabad l'an dernier, de fournir au Pakistan une usine de retraitement ; cette information n'avait pu être confirmée.

La mesure prise par Washington devrait sensiblement affecter le Pakistan, dont la situation économique n'est guère brillante, à un moment où il doit non seulement faire face aux manifestations des partisans d'Ali Bhutto, mais aussi à des mouvements nationalistes, et où l'Afghanistan voisin est en proie à des troubles sérieux. Il n'est toutefois pas certain que le général Zia — dont l'obstination n'est plus à démontrer, comme on l'a vu lorsqu'il a refusé de céder aux multiples pressions internationales en faveur d'Ali Bhutto — fasse marche arrière et revienne sur sa volonté de se doter de l'arme atomique.

P. de B.

AU JOUR LE JOUR

L'AIR DU TEMPS

Ali Bhutto a été pendu mardi matin au Pakistan ; Solomon Mahlangu a été pendu vendredi matin en Afrique du Sud ; six personnes ont été fusillées vendredi et samedi matin en Iran ; l'armée vietnamienne poursuit activement son travail de pacification au Cambodge ; des artistes, des intellectuels et des membres des minorités nationales sont l'objet de la sollicitude des autorités en Union soviétique ; un chômeur de Rouvres, dans l'Eure-et-Loir, s'est suicidé mercredi soir après avoir tué sa femme ; enfin, en Ouganda, le maréchal Amin Dada risque de quitter le pouvoir comme il y était venu : dans le sang.

Et tout cela n'est sans doute que l'écume de ce qui a pu se passer dans le monde en cette troisième semaine de printemps de l'an 1979 de notre ère.

BERNARD CHAPUIS.

Détente sociale à propos de conversions industrielles

• Usinor : deux mille trois cents emplois maintenus pendant un an

• Manufrance : la municipalité garantira les emprunts de la nouvelle société

● La direction d'Usinor a *fait une importante concession aux syndicalistes, en acceptant de maintenir pendant un an deux mille trois cents emplois qui devaient être supprimés, dans le cadre de son « plan de restructuration ». Cela aura des conséquences favorables à Denain, Longwy et Blagny (Ardennes) ; on s'oriente, d'autre part, vers une absorption pure et simple, par Usinor, de l'usine de Cockerill à Rehon (lire page 21).*

● A Saint-Étienne, *la municipalité de gauche a pris, de son côté, l'engagement de garantir un emprunt de 30 millions en vue de la création d'une nouvelle société d'exploitation de Manufrance. La MACIF, un éditeur et le F.D.E.S. fourniraient plus de la moitié du capital prévu à cet effet, tandis que trois sociétés accorderaient des prêts garantis par la ville. Celle-ci cesserait, en revanche, d'être actionnaire de la firme (lire page 22).*

L'affrontement entre MM. Mitterrand et Rocard domine le congrès socialiste de Metz

Le congrès du parti socialiste, réuni à Metz, a *poursuivi ses travaux samedi 7 avril.*

La discussion qui s'est engagée à fond dès *vendredi a permis à MM. Mitterrand et Rocard* **de préciser les conditions qu'ils posent à la conclusion d'un accord politique. Tous deux ont réaffirmé avec fermeté leurs positions. Aucun n'a paru vraiment ouvrir la voie à une solution d'unanimité, pas plus qu'à une reconstitution de l'ancienne majorité du parti. Aucun n'a exclu de** *poursuivre seul son chemin,* **l'un à la tête du P.S., l'autre dans la minorité.**

Samedi matin, M. Laurent Fabius, qui est un des porte-parole du courant Mitterrand, a catégoriquement rejeté les suggestions que M. Rocard avait faites en vue d'un partage du pouvoir à la direction du parti.

Pour ou contre le partage du pouvoir

De nos envoyés spéciaux

Metz. — Était-ce l'importance de l'enjeu décrit par lui-même comme le *choix* entre le rassemblement ou la séparation des « *deux cultures* » *qui nourrissent* le courant socialiste ? Toujours est-il que *M. François Mitterrand* a marqué, d'entrée de jeu, qu'il entendait mener le congrès de Metz d'une main ferme, préfigurant peut-être la façon dont il entend conduire le parti aussitôt le congrès achevé.

Le premier secrétaire a en effet choisi d'ouvrir lui-même le débat, au lieu de le clore, comme il en avait l'habitude. Il a agi ainsi, non seulement pour réaffirmer les positions exprimées dans sa motion, mais aussi et surtout pour réfuter point par point les thèses défendues par M. Rocard. En soulignant que la ligne du parti devra « *à l'avenir respecter les disciplines nécessaires, car il est impossible de proposer au pays deux lignes politiques à la fois* », en affirmant que, « *disponible pour tenter d'effacer les différences* », il l'est aussi pour « *ne pas les dissimuler si elles résistent à l'épreuve des débats* », en récusant enfin l'idée que l'on puisse, comme à l'habitude, s'en remettre aux travaux de la commission des résolutions, et non à l'assemblée plénière, du soin de trancher la discussion et de mettre sur pied le gouvernement du parti, M. Mitterrand a clairement indiqué, au député des Yvelines, qu'un accord *ne* pourrait se réaliser qu'aux conditions fixées par lui-même.

Le premier secrétaire a *maintenu* ses exigences, considérant qu'il incarne la ligne du parti, la « ligne d'Épinay », mais aussi *la* synthèse. Il a montré que son souci est désormais de privilégier l'homogénéité, sinon du P.S. tout entier (*ce qui se révèle irréaliste* dans l'immédiat), du moins de sa *majorité.*

Ainsi, le P.S. sera-t-il mieux armé pour affronter les « prochaines batailles à venir », ainsi sera-t-il bien « campé sur ses deux jambes ».

Après un tel discours, M. Michel Rocard a choisi lui aussi de rester sur ses positions. Il a confirmé qu'il était prêt à s'accommoder d'être dans l'opposition. Refusant lui aussi une synthèse qui ne soit pas conclue « dans la clarté », il a indiqué qu'il ne pourrait consentir à l'abandon des thèses qu'il avait choisies de rappeler dans un document distribué le matin même aux congressistes. Il a opposé, au style ample et brillant du premier secrétaire, un langage d'une stricte rigueur économique.

Les « deux cultures »

Toutefois, MM. Rocard et Mitterrand n'ont exclu formellement, ni l'un ni l'autre, la possibilité d'un rapprochement. Le premier a précisé qu'il se contenterait de proposer des amendements au texte du second, lequel a paru laisser la porte ouverte à la conclusion d'un *accord adopté à* l'unanimité.

M. Mitterrand s'est, en effet, assigné pour tâche de réunir les « *deux cultures* » du *socialisme* français. Reprenant une distinction établie en juin 1977, au congrès de Nantes, par M. Michel Rocard entre une culture jacobine et centralisatrice imprégnée de marxisme et une culture décentralisatrice autogestionnaire et libertaire, il a engagé un débat de fond sur ce thème. Les deux dirigeants *socialistes* en *ont appelé à* cette occasion à l'héritage des « *pères fondateurs* ». *Ils se sont* livrés à une véritable bataille de légitimité, M. Mitterrand étayant son exposé de citations de Jean Jaurès et surtout de Léon Blum, M. Michel Rocard s'appuyant sur une « véritable lecture » de Jean Jaurès pour réfuter à la fois Léon Blum et François Mitterrand. Pour le premier secrétaire, la filiation qui va de Jean Jaurès à Léon Blum et lui-même fonde la démarche du socialisme français. Il soupçonne M. Rocard de vouloir enfermer le P.S. dans des querelles dont il ne sortira plus. Le député des Yvelines, à l'inverse, en s'appuyant sur Jean Jaurès, a tenté de détacher la doctrine socialiste d'un certain « économisme marxiste ».

Pour intéressant qu'il fût, ce brassage d'idées ne pouvait masquer la réalité du débat sur le pouvoir au sein du parti. Rien dans les discours de MM. Mitterrand et Rocard n'était de nature à décourager M. Pierre Mauroy de rejoindre l'un ou l'autre. La querelle sur la légitimité était une manière de forcer la main au maire de Lille, qui apparaît comme l'héritier du socialisme traditionnel. Ce procédé a d'ailleurs suscité l'irritation de certains des amis de M. Mauroy, tel M. Jean Le Garrec, qui « *en ont assez d'être ballottés d'un côté à l'autre du ring* » par les deux lutteurs qui dominent le congrès. Ce « *combat de chefs* » est d'ailleurs plus subi qu'approuvé par nombre de délégués, mais il est peu probable que les réserves qu'ils expriment dans les couloirs se manifestent concrètement dans les votes qui clôtureront le congrès.

M. Mauroy sait bien que les 13,7 % de voix qu'il a recueillies sont devenus l'enjeu des assises de *Metz. Elles pouvaient assurer* à M. Mitterrand une majorité *confortable. Comme permettre à* M. Rocard de constituer un pôle d'*opposition* suffisamment puissant pour limiter le risque de marginalisation. Le premier souci du maire de Lille a donc été d'éviter l'éclatement de ses partisans entre les deux principaux courants. Il semble y être parvenu ; ses voix devraient faire bloc.

T. P. et J.-M. C.

(Lire la suite page 6.)

La course contre la mort

par THIERRY PFISTER

Dans la Fureur de vivre, James Dean participe à une saisissante course à la mort, en voiture. Le jeu consiste à s'élancer à pleine vitesse vers le vide et à ne sauter que le plus tard possible. M. Chirac est en train de transposer ce périlleux exercice dans la vie politique. Non par vocation suicidaire, mais pour tenter au contraire d'échapper à l'une des formes de la mort politique : la marginalisation.

Il n'est d'ailleurs pas le seul à être hanté par cette crainte. M. Marchais, lui aussi, a tenu à affirmer, au lendemain des élections cantonales, que l'« *hypothèse d'un parti communiste réduit à 15 % est désormais un objectif irréaliste ; il ne faut pas y compter* (1) ». Une manière d'admettre que la question pouvait se poser.

Dans le système électoral bipolaire qui s'est progressivement imposé depuis 1965, l'enjeu du *premier tour* de scrutin tend à devenir plus important que celui du second. Progressivement, encouragée par l'exécutif, une nouvelle manière de concevoir l'affrontement politique se dessine. Il n'y a plus d'un côté les partisans des institutions et de l'autre ceux qui en étaient — ou s'en étaient — exclus. La vie politique se résume moins facilement aux marxistes contre tous les autres, comme disait Georges Pompidou, même si, *sur ce point aussi,* M. Jacques Chirac se présente volontiers en héritier de l'ancien président de la République.

Derrière la décrispation prônée par M. Valéry Giscard d'Estaing, se profilent les prémices d'une cohabitation et peut-être demain d'une alternance. Si, dans chacune des deux coalitions qui s'affrontent traditionnellement, lors des scrutins, une composante parvenait à atteindre le seuil de 30 %, elle réduirait *effectivement* son associée au rôle de force d'appoint. *Devancée* au premier tour, la seconde composante ne pourrait qu'apporter ses voix à la première, sinon, elle sacrifierait le dernier carré de ses élus.

En 1962, avec 31,9 % des suffrages, l'U.N.R. avait fait élire, en métropole, 229 *députés,* frisant la majorité absolue et s'assurant le contrôle de l'Assemblée nationale.

Le président de la République ne peut envisager, que favorablement, une évolution de ce type dans la mesure où seul le parti socialiste et l'U.D.F. semblent, aujourd'hui, pouvoir espérer atteindre un jour ce seuil. Le nouvel équilibre qui pourrait en résulter rapprocherait la situation française de celle qui existe dans des pays comme l'Allemagne fédérale ou la Grande-Bretagne, et poserait, en des termes nouveaux, le problème de l'alternance au pouvoir sur lequel achoppent encore les institutions de la V[e] République.

Ce est certes loin du but, mais une évolution qui paraissait illusoire il y quelques années l'est beaucoup moins aujourd'hui. Suffisamment en tout cas pour que MM. Chirac et Marchais se mobilisent. Le secrétaire général du P.C.F. parvient, en dépit de la nouvelle contestation que connaît sa *formation,* à limiter l'érosion de l'électorat communiste. Mais il n'a *pu éviter,* en *revanche,* le décollage du P.S.

(Lire la suite page 6.)

(1) *L'Humanité* du 30 mars.

LA 16[e] FOIRE DE BOLOGNE

L'irrésistible ascension des livres d'images

La Foire du livre *pour* la jeunesse, qui vient de se tenir pour la seizième fois à *Bologne, a* sa place chaque année dans le calendrier des foires de la capitale de l'Emilie, entre le Salon de la chaussure et celui du cosmétique. C'est *dire combien* la livre pour enfants est *devenu* chose sérieuse, une édition à *part* entière, *un domaine en* pleine expansion, tant pour le chiffre d'affaires que pour le nombre de livres édités. Et l'Année de l'enfant, dont on retrouvait le sigle sur beaucoup de stands, *n'apportait* pas grand chose au climat de cette *foire, comme le soulignait* un éditeur français pour qui « toutes les années sont celles de l'enfance »...

A Francfort, même si — comme en 1978 — un pavillon spécial lui est consacré, le livre pour la jeunesse fait figure d'enfant pauvre. A Bologne, il tient le haut du pavé ; avec beaucoup de dynamisme, de gaîté et de sérieux aussi. Conçue par et pour des adultes qui n'ont pas honte de regarder des images, cette manifestation s'est spécialisée dans la présentation des nouveautés, *les échanges de droits* et la mise sur pied de coéditions, *devenant pour les éditeurs du monde* entier un rendez-vous annuel extrêmement *vivant* et profitable *sur* le plan des contacts et sur celui des affaires. La Foire est la preuve vivante que l'enfance se vend bien — et fait vendre.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 17.)

Lire page 11

L'INA : LE MAL-AIMÉ

par Pierre Emmanuel

M. Pierre Emmanuel, président démissionnaire de l'Institut national de l'audiovisuel, ne demandera pas le renouvellement de son mandat, qui arrive à expiration le 31 mai prochain (voir nos dernières éditions du 7 avril). Il propose ici une réflexion sur la mission de l'I.N.A., et fait un bilan de quatre années d'exercice, avec les acquis, *les difficultés et les potentialités* de l'entreprise.

Le Monde

idées

PROCHE-ORIENT

La deuxième naissance d'Israël

par GÉRARD ISRAËL (*)

POUR qui a toujours pensé que l'État d'Israël n'arriverait vraiment à l'existence que le jour où la paix avec les Arabes deviendrait une réalité, l'heure qui a sonné à Washington comporte plus que l'espoir, elle marque la deuxième naissance de l'Etat hébreu moderne.

Le processus qui a conduit à la signature du traité israélo-égyptien transcende de loin l'analyse politique. En reconnaissant Israël comme un Etat du Proche-Orient doté d'une pleine *légitimité*, le président égyptien, au nom de son peuple, met un terme à l'affrontement et démontre que la reconnaissance d'Israël par un Etat arabe n'est pas une impossibilité de principe.

Ce mur d'hostilité et de refus qui avait conduit *les Israéliens* à une mentalité d'assiégés a été entamé par une brèche importante, et il est désormais évident que ses fondations mêmes finiront par s'écrouler.

En échange de cette volonté politique mise en œuvre par le raïs, l'Egypte obtient la restitution de *tous* lee territoires égyptiens occupés par Israël en 1967. Cela tend à prouver que devant une autre reconnaissance, celle des Syriens, la totalité du Golan pourrait être restituée à la souveraineté de Damas, sous réserve, comme c'est le cas pour le Sinaï, de quelques dispositions de sécurité. Cela tend à prouver que devant une autre reconnaissance, celle des Jordaniens, Israël pourrait régler, à la satisfaction d'Amman, le contentieux israélo-jordanien. Cela tend surtout à prouver que devant la reconnaissance du droit à l'existence d'*Israël* comme Etat *juif* au Proche-Orient, les Israéliens pourraient ne pas élever d'objection légitime à une négociation avec les Palestiniens, organisés ou non. Cela prouve enfin que l'existence d'une patrie, d'une entité ou même d'un Etat palestinien n'est pas impensable, dans une perspective de reconnaissance d'Israël par l'O.L.P.

∴

On a beau jeu de dénoncer un « accord séparé » et de prôner un règlement global de nature à trouver une solution immédiate *à tous* les aspects du conflit. Il est pourtant à penser que la paix fixée entre Israël et l'Egypte ne fait nullement l'impasse sur la question palestinienne. Au contraire, elle en amorce la solution. Des élections libres, des négociations avec les élus, la participation des habitants de Cisjordanie et de Gaza à la fixation de *leur propre avenir*, autant d'*actes* politiques qui ne peuvent qu'ouvrir la voie à des solutions de caractère définitif allant dans le sens des aspirations des populations concernées.

Les Etats réunis actuellement autour de l'idéologie du refus d'Israël rendent eux-mêmes impossible la solution de la question palestinienne. Cela est évident. Mais ils font plus et pire. Ils montrent qu'ils sont prêts à mettre le Proche-Orient « à feu et à sang », et cela pourquoi ? Tout simplement parce que l'Egypte a reconnu Israël. Voilà la vérité de leur politique. Il faut espérer que les « refusards » finiront par comprendre que la voie ouverte par MM. Sadate et Begin est non seulement conforme aux intérêts réels de tous, mais surtout qu'elle peut empêcher toute iniquité au Proche-Orient, pour ce qui concerne tant les Israéliens que les Palestiniens.

Qui ne comprendrait, en ces jours fastes, que la tradition du judaïsme commande la justice ?

(*) Directeur des *Nouveaux Cahiers*.

Une paix porteuse de guerre

par BURHANA GHALIOUNE (*)

L'OPINION publique occidentale avait soif d'un traité de paix arabo-israélien. Un quotidien français, soulagé sans doute, a cru bon titrer sur toute la « une » « La paix enfin ! » A présent que la signature du traité a eu lieu, cette opinion devrait s'interroger sérieusement sur la réalité cachée ou masquée de cette « paix ».

Ainsi croit-on s'être débarrassé du fardeau du conflit proche-oriental qui n'a cessé de peser aussi bien sur la mauvaise conscience de l'Europe antisémite que sur l'économie qui, mal gérée, n'avait de salut que dans le maintien des prix bon marché des matières premières. L'Amérique de Carter aura toujours assez de dollars pour apaiser l'ardeur des clients de la paix et pour racheter leurs réticences.

Donc une paix qui s'annonce périlleuse et pour la conscience et pour l'économie. Pour la conscience tout d'abord, car cette paix qui a voulu prendre la forme d'un pacte politico-militaire semble s'attacher à vaincre des ennemis plus qu'à convaincre ses amis. Dirigée contre les mêmes peuples dont elle entend assurer la protection, la ratification de la paix *inaugurerait la guerre* plutôt qu'elle n'en suppose la fin.

La légèreté avec laquelle ce pacte traite des questions primordiales comme celle des territoires occupés, sans tenir compte des décisions prises par les Nations unies ni des principes fondamentaux de liberté et d'autodétermination des peuples, au moment où on ne cesse d'évoquer les droits des minorités ici et là, témoigne de la mauvaise foi des signataires de ce pacte, *nouveau dispositif* de sécurité machiavélique et inhumain monté par les Américains.

La paix signée à Washington, loin d'apporter la stabilité tant attendue dans cette partie du monde, semble miser au contraire sur l'agressivité des uns et la passivité des autres. Une nouvelle ère de conflits est ouverte au Proche-Orient.

● *Entre Américains et Soviétiques* d'abord : la compétition pour le contrôle des positions stratégiques n'est nullement close, mais se trouve au contraire renforcée. En témoignent aussi bien la guerre des deux Yémens que le nombre croissant des bâtiments et des conseillers militaires des deux superpuissances dans la région. L'Europe en sera, et probablement pour longtemps, exclue.

● *Entre Israéliens et Egyptiens* qui, pour consolider leurs positions dans les négociations futures et maintenir une forte pression sur le reste du monde arabe réticent, ne cessent d'accumuler les armements américains les plus perfectionnés. Certains parmi eux poussent l'absurdité des rêves de grandeur jusqu'à réclamer le rôle du « seul défenseur du monde libre » au Proche-Orient, tandis que d'autres se contenteraient, paraît-il, du simple rôle de « gendarme de la région », cette région qui devient une sorte de chasse gardée.

● *Entre pays arabes* ensuite qui, sous l'effet de la disparition de la Ligue des Etats arabes menacée d'éclatement, risqueraient de faire déboucher leurs querelles sur une véritable guerre fratricide, nourrie et inspirée par les grandes puissances.

● *Entre Palestiniens et Israéliens* enfin, la question des territoires occupés, qui a failli faire échouer les négociations à plusieurs reprises, s'étant trouvée, avec le nouveau pacte, escamotée. *Les Palestiniens*, qui voient leurs terres confisquées, leurs champs transformés en colonies de peuplement d'émigrants juifs et leur personnalité politique et culturelle disloquée, ne peuvent que se sentir trahis.

Il ne faut pas sous-estimer la puissance et la volonté de survie que suscite le désespoir dans un peuple constamment oublié. Les Palestiniens incarnent en leur combat les aspirations d'un monde arabe et musulman doublement trahi, à l'extérieur, depuis la colonisation, et à l'intérieur par la présence des régimes dictatoriaux qui leur ont été souvent imposés.

La leçon de la révolution iranienne est éloquente. Le système de *sécurité* que les *Américains* cherchaient à mettre en place au Proche-Orient peut, en l'absence de solutions réelles des problèmes politiques et économiques des peuples de la région, se révéler périlleux pour l'ensemble du monde, et les Européens en particulier.

Sur le plan économique, le ton a été déjà donné par certains hommes politiques lucides qui se sont rendu compte du coût du traité de paix séparée. *La réunion de l'OPEP à Genève* l'a confirmé. En réalité pour récompenser leurs alliés, les Américains n'hésiteront pas à faire payer à l'Europe la facture de la paix.

Mais il y a plus : dans cette conjoncture de guerre économique mondiale, le contrôle des marchés est un élément essentiel de l'équilibre interne des pays industrialisés. Le piétinement de l'Organisation arabe pour l'industrie militaire, soutenue par l'Europe et combattue par les Américains, est un signe qui ne trompe pas.

L'Europe paie aujourd'hui le prix de sa passivité des dernières années. Mais si elle n'a rien pu offrir pour favoriser une paix *réelle*, juste et génératrice de libertés internes et externes, elle peut ne pas être absente des guerres que va, à coup sûr, engendrer ce traité. Sa seule chance de conserver une place enviable est d'être fidèle aux *principes mêmes de toute paix* : il faut rendre justice à un peuple qui a été expulsé de sa terre.

(*) *Ecrivain syrien, auteur du Manifeste pour la démocratie.*

La terre promise

par POL CASTEL (*)

UNE veillée de réflexion tenue tout récemment à l'université de Bar-Ilan (Tel-Aviv) donna à plusieurs intellectuels israéliens l'occasion d'exprimer leurs idées sur le thème « Le pays d'Israël ». Deux d'entre eux, religieux orthodoxes, retinrent particulièrement l'attention : le professeur Uriel Simon, et le professeur Ishaiahu Leibovitz, reconnu, même par ses adversaires qui ne manquent pas, comme l'un des penseurs les plus éminents du judaïsme actuel. A défaut d'avoir rallié un consensus général, leurs réflexions sur Israël *vu d'un point de vue religieux* suscitèrent un intérêt des plus vifs ; leur écho pourrait également en avoir.

... C'est un fait, le pays d'Israël n'est pas le berceau du peuple juif, pas plus qu'il n'est le berceau du judaïsme. Il est bien plutôt une œuvre à réaliser tout au long des générations. Le peuple juif n'a pas surgi en Israël ; il est, au contraire, venu en Israël, et la Torah qui fait le cœur de sa religion a été reçue en terre étrangère, au mont Sinaï.

En effet, Abraham dut quitter Ur en Chaldée pour venir dans ce pays dont Dieu lui fit la promesse ; paradoxalement, il se contenta de le traverser de long en large, et d'y creuser des puits. *De plus*, à la *mort de* sa femme Sarah, cette propriété s'était tellement peu actualisée qu'il dut se préoccuper d'acheter un lot de terrain, à Hébron, pour l'ensevelir dans cette fameuse grotte de Macpela qui divise tellement les esprits aujourd'hui.

Un peuple et une terre

La relation du peuple juif à sa terre est différente de celle qu'on trouve chez les autres peuples. Un élément surnaturel lui confère son caractère mystérieux. Il y a comme deux regards dans cette relation d'un peuple à sa terre : le regard des nations qui demeure au plan naturel, et le regard juif.

Le premier est le fait d'une possession continue et limitée dans le temps. La perte de cette possession est sans retour, c'est pourquoi les nations n'ont pas la notion d'exil.

Le regard juif, au contraire, est le fait d'une possession discontinue mais perdurable. Le lien du peuple juif à sa terre naît de la promesse de Dieu, mais n'est pas conditionné par la possession actuelle, ce qui éclaire aussi le fait que la destruction du pays n'entraîne pas la destruction du peuple.

Le drame est qu'il n'y ait pas de traduction directe de la possession juive en possession naturelle. Il y a là comme deux plans différents, induisant à des comportements différents. Il n'est que de voir comment Abraham, qui venait juste de recevoir la promesse de cette terre, non seulement n'en chassa pas les Cananéens, mais proposa à son cousin d'en partager la jouissance, lorsqu'il devint évident que « *le pays ne suffisait plus à leur installation commune* » (Genèse 13, 6). C'était déjà une « concession territoriale »... et le droit juif n'en fut nullement atteint, devait dire le grand commentateur que fut Rashi.

Si l'on en vient au droit, il n'y a pas à strictement parler de droit à une terre particulière, pour aucun peuple. Le droit étant une donnée juridique et non pas objective, il ne peut y avoir de loi fixant le droit d'un peuple à une terre. Le lien entre un peuple et une terre n'est pas inscrit dans la loi, mais dans la conscience, et la conscience n'a pas de pouvoir légal.

Un moyen et une fin

Que l'intention de la promesse n'ait pas été nécessairement une propriété continue, la Torah le prédit et les faits le confirment. C'est ainsi qu'il y eut un premier retour d'exil après l'Egypte, un second retour d'exil après Babylone, et que l'État d'Israël constitue le troisième retour après un exil qui fut aussi une dispersion.

A s'en tenir à un plan strictement religieux, le pays ne fut jamais une fin en soi, mais un moyen pour le peuple de remplir sa vocation qui était de vivre selon la Torah, avec tout ce que cela impliquait d'exigence morale. Le passage d'Egypte, où la nature était comblante en raison de la prospérité que procuraient la régularité et l'abondance des eaux du Nil, vers les pauvres terres de Canaan où l'on dépendait de « la pluie du ciel » dont on n'était jamais sûr, illustrait cette dépendance à Dieu qui seule avait valeur de finalité pour le peuple.

Les promesses n'avaient du reste aucun automatisme, du fait que leur accomplissement dépendait de la poursuite de cette finalité qui prit le visage de l'alliance. « *Si vous obéissez à mes commandements... Je donnerai à votre pays la pluie en temps opportun* ». (Deutéronome 11, 14.)

Le précepte de résider en Israël a été amplement commenté par Rambam, mais, bien qu'il soit abondamment attesté dans le Midrash et la Hagadah, il appartient au folklore religieux. On pourrait souligner, à cet égard, que la réalité concrète du judaïsme, qui au cours de l'histoire s'est manifestée dans l'accomplissement de la Loi, n'a jamais accordé à la terre d'Israël une place centrale, ni au plan de la pensée, ni au plan des mobiles d'action. On ne peut oublier non plus que la période d'héroïsme spirituel et de grande production intellectuelle se situa durant l'exil.

Terre et Sainteté

Il peut y avoir la tentation de faire de la terre un absolu, et de reporter la sainteté de Dieu sur une réalité créée, ce qui est une perversion, car Dieu seul est saint. Il peut y avoir la tentation de prendre la terre d'Israël pour un corps vivant et saint en lui-même, qui mènerait au culte de la terre ; mais changer la valeur de Sion en une valeur géographique suprême, pour la plénitude de laquelle il serait permis de verser du sang juif, reviendrait à une nouvelle forme de canaanisme.

D'où le dilemme en face duquel beaucoup se trouvent perplexes : « *Une terre sans sainteté, ou une sainteté sans terre ?* » Le profane et le sacré appartiennent à deux ordres différents, et la signification de la terre d'Israël pour le judaïsme d'aujourd'hui est d'être tout simplement la base de l'indépendance nationale et politique.

Il est frappant que le *souvenir* du jour de la prise de Jérusalem par David ne s'est pas perpétué dans une fête particulière. Par contre, la Synagogue chante le Hallel pendant les huit jours de la fête de Hanoukah, qui célèbre la victoire des Macchabées, non parce qu'ils conquirent la citadelle de Jérusalem, mais parce que c'était la victoire dans une guerre pour la Torah. Cette guerre fut, en fait, une guerre civile entre le parti des hellénisants et le parti des judaïsants.

Il est également significatif que le langage religieux ne parle pas de Torah d'Israël, mais de « Torah du Nom » (de Dieu), pas plus qu'il ne parle du peuple du pays d'Israël, mais du « peuple de la Torah ».

Ces propos n'eurent pas l'heur de plaire à tout le monde, et ce n'est pas sans à-propos que le professeur Leibovitz rappela que beaucoup de prophètes passèrent pour des traîtres aux yeux de leur peuple. Ces réflexions visaient uniquement à éclairer l'aspect religieux d'un problème dont, les faits l'attestent, tous les autres lui sont inextricablement liés. C'est ce qui fait le caractère unique du problème touchant à ces lieux auxquels les hommes sont attachés avec tellement de passion, en raison des événements qui s'y sont déroulés.

Bien sûr, le lieu ne garde rien de l'événement, mais l'esprit y *supplée* ; et, *si l'histoire* ne *vit* que dans la pensée, c'est finalement la pensée qui crée le lieu.

Face à une telle passion, l'esprit s'interroge : « *Quelle pensée a créé ce lieu dont la mémoire ne peut se défaire ?* » Le premier soldat romain à apercevoir les corps des neuf cent soixante combattants de Massada, qui s'étaient suicidés collectivement pour éviter l'esclavage des légions, avait peut-être pressenti quelque chose lorsqu'il s'exclama : « *Le roc et les hommes sont devenus un.* »

(*) Religieux.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	225 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Israël entre l'indépendance et la paix

par CLAUDE VIGÉE (*)

ALORS que l'Etat d'Israël moderne entre dans la quatrième décennie de son indépendance nationale, il convient d'accueillir la signature du traité de paix avec l'Egypte avec une circonspection où se mêlent l'espoir, l'inquiétude, le doute aussi.

La situation actuelle au Proche-Orient, après les événements en Iran et leurs effets menaçants pour Israël aussi bien que pour l'Occident tout entier, n'autorise pas l'optimisme sans bornes. Et pourtant, même si les effets réels de ce traité demeurent hypothétiques, la perspective soudaine d'une compréhension mutuelle, d'un rapprochement possible de ces deux *grands* peuples, donne espoir et courage, en chacun de nous, à cette part rêveuse et meurtrie de notre être qui refuse de renoncer à l'avenir humain, et veut croire aux naissances, aux nouveaux commencements de la vie.

Une raison fragile d'avoir foi en l'*homme* nous *est* donnée, *une* chance offerte à notre monde miné de toutes parts, déjà presque partout en proie à l'écroulement ; pour qui contemple avec quelque recul la scène universelle en cette fin de siècle, les nations paraissent condamnées à la destruction totale qu'entraîne leur aveuglement, leur lâcheté, et leur méchanceté foncière, quoique inavouée ! L'effet de celle-ci se multiplie par mille, à la suite des progrès d'une science et d'une technique qui se retournent contre leurs créateurs, comme une parodie ironique et *terrifiante* du destin.

Le savoir de l'homme actuel lui taille autant de degrés pour descendre l'escalier en spirale qui le lance dans l'abîme, et rien ne semble pouvoir ralentir son mouvement vertigineux, sa course à la mort absolue.

Dans une pareille optique, cette paix tant souhaitée, négociée sur un fil, suspendue à un fil, qui est peut-être celui du rasoir, signifie avant tout, à mes yeux, un temps d'arrêt imposé *in extremis* à la politique du pire. C'est le coup de frein donné au dernier moment à la tentation suicidaire d'un affrontement global, dont le conflit du Proche-Orient risquerait un jour proche de devenir le détonateur.

Quelles que soient les craintes, les réticences fort justifiées devant les dangers, les incertitudes de la situation nouvelle, l'événement actuel peut être lu aussi comme un signe timide et malaisé du bien qui tente de se faire jour quelquefois parmi les hommes ; d'un bien qui travaille, *non sans erreurs ni faiblesses*, à l'encontre des forces de *la mort*, de la haine forcenée, partout à l'œuvre à l'entour du peuple d'Israël depuis ses origines les plus lointaines.

Mais cette lecture positive de l'événement extraordinaire que *nous* venons de vivre, cette prise de conscience du potentiel bénéfique qu'il recèlerait pour tous, sur une terre promise déchirée entre ses habitants, doivent être tempérées par le souvenir du passé sanglant, si proche ; par le sens de la précarité extrême d'une paix encore partielle, qui a eu tant de mal à naître, et par la nécessité d'une vigilance accrue devant les fascinations de la violence meurtrière, si facile à rallumer dans le contexte tourmenté du Proche-Orient de notre temps.

Les yeux d'Israël grands ouverts *sur les fluctuations inévitables et les* menaces de l'heure seront les meilleurs garants d'une paix effective, d'une entente à laquelle ne s'appliquerait pas, demain, la parole terrible du prophète Jérémie : « *Ils disent : la paix, la paix, et il n'y a pas de paix.* »

(*) Ecrivain, universitaire en Israël.

Le Monde

étranger

Israël

UN ATTENTAT DANS UN RESTAURANT DE JÉRUSALEM-EST FAIT QUINZE BLESSÉS

Jérusalem (A.F.P.). — Quinze personnes ont été blessées, dont certaines grièvement, vendredi 6 avril, dans la vieille ville (quartiers arabes) de Jérusalem, par l'explosion d'une bombe dans un restaurant, a annoncé la police israélienne. L'établissement, le Dolphin, a été entièrement détruit par la très forte charge qui avait été déposée devant sa porte. L'explosion s'est produite à 23 h. 15. La police israélienne a cerné le quartier et procédé à plusieurs arrestations.

Il s'agit du second attentat commis, en deux semaines, dans le même restaurant. Il y a quinze jours, l'explosion d'une grenade y avait fait sept blessés : cinq touristes étrangers et deux habitants arabes de Jérusalem-Est.

Le Dolphin est l'une des toutes premières entreprises de coopération judéo-arabe. Il fut en effet fondé, après la guerre de 1967, par un Israélien (juif) et un Arabe de Jérusalem-Est.

Égypte

Un Centre de coopération franco-égyptienne a été inauguré au Caire

De notre correspondant

Le Caire. — L'ambassadeur de France en Egypte, M. Jacques Senard, a inauguré dernièrement, au Caire, un Centre de coopération franco-égyptienne d'une conception nouvelle. Dans un immeuble de cinq étages, loué et aménagé par l'Etat français à Dokki, quartier neuf situé sur la rive gauche du Nil, ont été regroupés, selon une formule inédite, les cinq organismes d'études et de documentation, anciennement ou nouvellement créés au Caire par la France.

Il s'agit de l'Institut de formation de professeurs égyptiens de français (actuellement une cinquantaine d'élèves dirigés par un fonctionnaire égyptien), du Centre d'enseignement du français pour les cadres égyptiens titulaires d'une bourse française (médecins, ingénieurs, officiers, diplomates, etc.), qui compte deux cent cinquante élèves, du Centre de documentation des études médicales, du Centre d'études scientifiques et du Centre d'études juridiques (vingt mille volumes), tous trois ouverts aux étudiants et spécialistes égyptiens.

Le nouveau Centre de coopération avait formé, bien avant son inauguration, une centaine d'ingénieurs égyptiens qui devaient exercer au sein de l'industrie arabe d'armement, dans la perspective d'une large participation française à cette entreprise créée par l'Egypte, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et Qatar. Bien que la nouvelle donne au Proche-Orient risque de remettre en cause l'industrie arabe d'armement, du moins sous sa forme présente, une nouvelle session d'initiation au français de techniciens égyptiens de la fabrication d'armes a été prévue.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Irak

LE JOURNAL DU P.C.I. EST INTERDIT POUR TRENTE JOURS

Le fossé se creuse tous les jours un peu plus entre le parti Baas au pouvoir en Irak et le P.C. irakien. C'est ainsi que le gouvernement de Bagdad a suspendu, jeudi 5 avril, pour trente jours, le quotidien *Tarik Al-Chaab* (la Voix du peuple), organe du P.C.I.

Cette mesure a été prise après que le journal avait publié une longue réponse au manifeste diffusé, à la mi-mars, par le Front national progressiste irakien, coalition groupant le Baas, le P.C.I. et le parti démocrate kurde. Dans ce texte, le Front attaquait violemment le P.C.I.

En réponse à cette attaque, M. Saad Adel Ahmed, membre du comité central du P.C.I., avait déclaré à la presse étrangère, à Beyrouth, que depuis « *deux ans le P.C.I. ne participait plus aux réunions du Front national progressiste* » (*le Monde* du 6 avril), et dénoncé les « *arrestations massives* » de militants communistes, ainsi que les tortures et exécutions arbitraires.

Iran

Six militaires, dont deux généraux ont été fusillés à Téhéran

Six nouvelles exécutions ont eu lieu samedi matin 7 avril en Iran, à la suite de condamnations prononcées par des tribunaux révolutionnaires islamiques. Parmi les suppliciés figurent deux généraux : le général Mohamed Javad Molavi Taleghani, ancien chef de la police à Téhéran, et le général d'aviation Gholam Reza Iraj Amini-Afchar, ancien administrateur de la loi martiale à Najafabad et à Ispahan. Ce dernier appartenait aussi à l'unité aéroportée spéciale commandée par le général Khrosrowdad, qui fut exécuté quatre jours après la révolution du 11 février.

Ont également été fusillés samedi les lieutenants-colonels Hadi Golestani et Mochalah Ef Takhar-Manesh, le lieutenant Baha Dor Bahadory et le soldat de l'ex-garde impériale Mustapha Sadri — tous accusés d'avoir pris part aux massacres du « vendredi noir » 8 septembre 1978, à Téhéran.

Selon la radio, les six militaires ont été exécutés à l'aube, après un procès ayant duré quinze heures. Les sentences de mort sont en effet sans appel et immédiatement exécutables.

Une mise en garde contre les super-puissances

D'autre part, l'ayatollah Khomeiny a lancé une mise en garde aux « *super-puissances* » devant plus de cent mille personnes qui l'ont acclamé vendredi à Qom. « *Nous sommes toujours en guerre contre les super-puissances* », a-t-il dit. *Les Etats-Unis continuent leurs provocations contre l'Iran.* »

Devant la foule qui l'ovationnait et scandait des mots d'ordre saluant la victoire de la République islamique lors du récent référendum, l'ayatollah Khomeiny a dénoncé « *ceux qui créent des troubles en divers endroits du pays* », les qualifiant de « *valets des Américains* ». « *Notre révolution n'est pas achevée. Nous ne nous tout juste d'éliminer les premiers obstacles. Maintenant, il faut reconstruire, avec cette même foi commune qui a mis fin à l'injustice* », a-t-il ajouté.

Les élections à l'Assemblée constituante auront lieu le 1er juin, a annoncé le ministre de l'intérieur, le Dr Djavadi, cité par le journal *Ayandjgan*.

A Washington, on a annoncé vendredi que l'ambassadeur des Etats-Unis en Iran, M. William Sullivan, a été rappelé en consultation.

Ce rappel pourrait être suivi à brève échéance par la nomination d'un nouvel ambassadeur américain à Téhéran. Le gouvernement iranien a laissé entendre il y a quelque temps qu'il souhaitait que M. Sullivan fût remplacé.

Le diplomate, qui a notamment été ambassadeur au Laos pendant la guerre du Vietnam, et a supervisé les opérations secrètes menées contre les Nord-Vietnamiens et le Pathet-Lao, avait appuyé le chah d'Iran pendant les dernières années de son règne. — *(A.F.P., A.P.)*

AFRIQUE

Mauritanie

Le nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement mauritanien formé vendredi 6 avril se compose de seize membres dont sept sont des militaires. Deux d'entre eux, les lieutenants-colonels Haydalla et Abdelkader, font leur entrée dans le cabinet, tandis que s'en retire M. Cheikhna Ould Mohamed Laghdaf, ancien ministre d'Etat à la présidence. La composition du cabinet est la suivante :

Premier ministre : Lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif ;

Ministre chargé de la permanence du comité militaire de salut national : lieutenant-colonel Mohamed Ould Ba Ould Abdelkader.

Ministre des affaires étrangères et de la coopération : M. Ahmedou Ould Abdallah.

Défense nationale : lieutenant-colonel Khouna Ould Heydalla.

Intérieur : commandant Thiam El Hadj.

Justice et affaires islamiques : commandant Moulaye Ould Boukreiss.

Plan et pêches : M. Mohamed Moktar Ould Zamel.

Finances et commerce: M. Moulaye Ould Mohamed.

Industrie et mines : M. Ahmed Ould Zeine.

Développement rural : Dr Ba Oumar.

Equipement et transport : lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi.

Enseignement fondamental et secondaire: M. Seck Mame Diack.

Fonction publique et formation des cadres : lieutenant-colonel Ahmed Mahmoud Ould Loully.

Travail, santé et affaires sociales : Dr Diagana Youssouf.

Culture, information et télécommunications : M. Abdel Kader Ould Didi.

Jeunesse, sports, artisanat et tourisme : M. Mohamedou Ould Mahmoud.

Le comité militaire de salut national

Quant au Comité militaire de salut national, constitué également vendredi, il comprend les treize membres suivants :

Président, colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck.

Premier vice-président, lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif (également premier ministre).

Deuxième vice-président, lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi.

Membres : lieutenant - colonel Cheikh Ould Beyda (chef de la gendarmerie nationale), lieutenant-colonel Maaouya Sid Ahmed Ould Taya, lieutenant-colonel Mohamed Ba Ould Abdelkader, commandant Thiam El Hadj, commandant Ann Amadou Baraly, commandant Yale, commandant Soumare Silmane, commandant Boukreiss, lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydalla (chef d'état-major), lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Loully.

Tous ces officiers faisaient partie de l'ancien Comité militaire de redressement national, à l'exception du lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, ainsi que du lieutenant-colonel Abdelkader, ancien chef d'état-major particulier du chef de l'Etat, et du commandant Yale.

Le lieutenant-colonel Ould Bouceif : un libéral formé en France

Le lieutenant-colonel Ould Bouceif, nouvel « homme fort » de la Mauritanie, passe pour être un libéral « pro-occidental ». Sa personnalité est cependant peu connue du fait qu'il s'était tenu jusqu'ici à l'écart de la scène politique.

Agé de quarante-cinq ans — il est né en 1934 à Kiffa, dans le centre du pays — il est entré dans l'armée nationale en 1962 et a suivi, depuis, divers stages de formation en France, notamment à l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie de Saumur et à l'Ecole d'application d'infanterie de Saint-Maixent. Il a été tour à tour préfet à Bir Moghrein, dans l'extrême-nord du pays, puis gouverneur adjoint de la région de Nouadhibou, et gouverneur à F'Derik, près de Zouérate.

Le 24 juin 1976, le président Moktar Ould Daddah le nomme, alors qu'il est commandant, chef d'état-major. Il est élevé au grade de lieutenant-colonel le 1er octobre 1976. Il passe ensuite à la tête de la deuxième région militaire (Zouérate), en 1977, et doit faire face aux attaques de plus en plus dures du Front Polisario.

Quelques mois avant le renversement du président Moktar Ould Daddah, il est nommé commandant de la Ve région militaire (Nema), dans l'extrême sud-est de la Mauritanie. Depuis le coup d'Etat du 10 juillet 1978, il était ministre de la pêche et de l'économie maritime.

CORRESPONDANCE

La situation au Tchad et les bourses des étudiants

M. Antoine Cordier, un de nos lecteurs parisiens, nous adresse, sur la situation des étudiants tchadiens en France, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que la crise tchadienne fait aussi des « victimes » en France : en effet, les étudiants tchadiens n'ont pas reçu depuis quatre mois leur bourse qui constitue pour la plupart la seule source de revenus. Cela ne semble pas gêner les membres de l'ambassade ; celle-ci est d'ailleurs « désertée » chaque fois que les étudiants viennent prendre des nouvelles. On finance bien les couronnements : pourquoi ne pourrait-on pas faire quelque chose pour ces étudiants, même si le geste est désintéressé (...).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1977

République Sud-Africaine

Protestations dans le monde après la pendaison de Solomon Mahlangu

Après l'exécution du jeune nationaliste noir Solomon Mahlangu, de très nombreuses protestations se sont élevées dans le monde, tandis que le supplicié était inhumé discrètement dans l'après-midi du vendredi 6 avril au cimetière d'Atteridgeville. Pendant la cérémonie, des centaines de personnes en deuil ont attendu en vain le corps dans un autre cimetière. La mère de Solomon Mahlangu n'avait pas été prévenue par les autorités du lieu des obsèques.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a « *appris avec regret* » l'exécution du jeune Noir. Le gouvernement de Bonn la juge « *préjudiciable aux efforts entrepris pour aboutir à une solution pacifique du conflit en Afrique australe* ». Londres et La Haye « *regrettent vivement* » que l'appel des Neuf à la clémence n'ait pas été entendu. La Commission européenne juge l'exécution « *alarmante pour l'avenir* ». A Moscou, l'agence Tass stigmatise le « *crime* ». A New-Delhi, la nouvelle a été accueillie aux cris de « *Quelle honte !* » par les parlementaires indiens.

En France, de nombreuses organisations et des partis politiques, notamment le P.C., la C.G.T., l'Association d'amitié et de solidarité avec les peuples africains (AFASPA), le M.R.A.P., le Mouvement des femmes noires, et M. Daniel Mayer, au nom de la Fédération internationale des droits de l'homme, ont exprimé leur indignation et leur tristesse.

ASIE

Le gouverneur de Hongkong s'est entretenu en Chine du problème posé par l'afflux de réfugiés

De notre envoyé spécial

Hongkong. — M. Deng Xiaoping fait dire aux capitalistes qui investissent à Hongkong qu'ils peuvent avoir *« l'âme en paix »*, car les autorités de Pékin sont conscientes de l'utilité de la colonie britannique, en raison du rôle qu'elle peut jouer dans le développement de la Chine. Ce « message » du vice-premier ministre chinois a été divulgué au cours d'une conférence de presse, vendredi 6 avril, par Sir Murray Maclehose, de retour d'une visite officielle de onze jours en Chine, la première jamais faite par un gouverneur de Hongkong dans ce pays depuis 1949.

Sir Murray arrivait de Canton où il avait inauguré la première liaison ferroviaire directe entre *la métropole économique* du sud de la Chine et Hongkong. Auparavant, les voyageurs devaient changer de train à la frontière. Selon les personnalités chinoises qui ont accompagné le gouverneur dans son wagon, la réouverture de la ligne directe témoigne de la *« volonté d'amitié entre la Chine et la Grande-Bretagne »*.

Il ressort des déclarations de Sir Murray que la question la plus délicate soulevée pendant sa visite a été celle des immigrants chinois dans la colonie. Leur afflux n'a jamais été aussi important depuis le mois de mai 1962, quand, à cause de la famine, cinquante mille Chinois franchirent clandestinement la frontière.

Depuis janvier, les immigrants légaux arrivent au rythme d'environ trois cents par jour. Selon leurs déclarations, les autorisations de sortie sont données par les autorités locales sans intervention de Pékin. On explique maintenant en Chine que si ces autorisations étaient moins nombreuses autrefois, c'était à cause de la « bande des quatre » qui *« s'opposait à la réunion des familles »*.

La convention de Pékin de 1898 relative à la cession des nouveaux territoires à la Grande-Bretagne stipule que *« les ressortissants chinois en bonne santé physique et mentale conservent le droit d'entrer et de s'établir à Hongkong ainsi que celui d'en sortir »*. En principe, depuis la révolution, la plupart des Chinois autorisés à quitter leur pays vont *« visiter des parents »*, mais, a précisé Sir Murray, seulement 2 % de ceux qui arrivent à Hongkong sous ce prétexte retournent ensuite en Chine. Les autorités chinoises ont promis de faire de leur mieux pour contrôler les mouvements de population, mais elles ont aussi fait valoir que c'était à la police de Hongkong de retrouver les personnes qui s'établissent définitivement dans la colonie, ce qui, a dit le gouverneur, est en fait impossible *« dans les circonstances actuelles »*.

Plus de sept mille immigrants illégaux ont été interceptés depuis janvier et livrés aux autorités chinoises, soit presque autant que le nombre total pour l'année dernière. Ce flux augmente chaque jour.

Cinq mille Sino-Vietnamiens dans des camps

Le 3 avril, 418 réfugiés illégaux ont été arrêtés (dont un groupe de 220 personnes, alors qu'autrefois les passages se faisaient à 4 ou 5). Le 4 avril, les patrouilles sur la frontière ont intercepté encore 370 personnes. Or, on estime que pour 1 immigrant illégal pris 4 parviennent à Hongkong.

Fait nouveau, certains immigrants sont des Hoas (Sino-Vietnamiens) qui, venus du Vietnam, ne font que transiter par la Chine pour se réfugier à Hongkong. Les autorités ont établi que certains d'entre eux n'avaient passé que deux jours en République populaire. On estime dans la colonie que ces départs se font avec la *complicité passive*, voire l'encouragement, de Pékin.

Plus de 5 000 Sino-Vietnamiens arrêtés attendent dans des « centres de détention » que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) les prenne en charge. A la différence de ce qui se passe pour les immigrants illégaux chinois, Pékin refuse que Hongkong lui livre ces Sino-Vietnamiens hors-la-loi, ne les considérant apparemment pas comme ses ressortissants.

Aux Sino-Vietnamiens qui transitent par la Chine, s'ajoutent les réfugiés qui viennent directement du Vietnam : *boat people* ou passagers des cargos spécialisés dans ce genre de voyage. Plusieurs centaines de réfugiés du Vietnam — en majorité d'origine chinoise — attendent toujours un hypothétique débarquement à bord du *Skyluck*, ancré au large de l'île de Lamma.

Le problème des réfugiés du Vietnam ne se pose pas seulement à Hongkong. La petite enclave portugaise de Macao en abrite actuellement mille quatre cents. Les autorités britanniques de Hongkong sont conscientes de ce que peuvent avoir de *« choquant »* le refus de laisser débarquer les passagers du *Skyluck* ou la remise d'immigrants illégaux aux Chinois. *Mais la survie* d'un territoire déjà surpeuplé exige, à leurs yeux, des mesures de cet ordre pour contenir un afflux dont Londres ne porte pas la responsabilité.

En ce qui concerne l'immigration chinoise, sir Murray n'a pas dit quelles mesures précises comptaient prendre ses hôtes. Mais il a déclaré que ceux-ci avaient exprimé leur *« compréhension »* devant l'embarras de Londres. On a tellement l'habitude de vivre dans une situation surréaliste à Hongkong que personne ne semble remarquer ce qu'il y a de paradoxal dans le fait que la visite du gouverneur à la puissance *« victime des traités inégaux »* puisse être consacrée, en grande partie, au problème des réfugiés dans la colonie et que celui-ci suscite ce genre de *« compréhension »* chez les Chinois.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● *Quarante mille personnes* ont fui les régions vietnamiennes frontalières de la Chine et cherché refuge dans ce pays entre octobre 1978 et mars dernier, a annoncé vendredi 6 avril l'agence Chine nouvelle. Le départ de ces réfugiés — deux mille Vietnamiens et trente-huit mille Chinois du Vietnam — a été provoqué, selon l'agence, par l'aggravation de la *« persécution et de la répression »* poursuivies par les autorités de Hanoï. — *(A.F.P.)*

Inde

Pour protester contre un projet de loi leur imputant des « conversions forcées »

LES CHRÉTIENS ONT OBSERVÉ UNE JOURNÉE DE JEUNE

New-Delhi *(A.F.P.)*. — La communauté chrétienne en Inde, qui groupe plus de quinze millions de fidèles, a observé une journée de jeune et de prières, vendredi 6 avril, à la demande de la hiérarchie catholique et protestante, pour s'élever contre un projet de loi sur la *« liberté de religion »* réprimant les *« conversions forcées »*. La conférence des évêques catholiques d'Inde et le Conseil chrétien national de l'Inde (protestant) ont décidé, fin mars dernier cette action, qui avait fait dimanche 1er avril, l'objet d'une lettre pastorale de l'archevêque de New-Delhi, Mgr Angelo Fernandes.

Le premier ministre indien, M. Desai, a déjà reçu les protestations de Mère Thérésa, qui dirige depuis vingt ans une association charitable à Calcutta, de Mgr Simon Pimenta, archevêque de Bombay, et de Mgr Valerian d'Souza, évêque de Poona. Des manifestations ont été organisées par les catholiques de Bombay, de Goa et de Trivandrum, dans le sud du pays.

La communauté protestante, très implantée dans les Etats du Nord-Est, critique aussi vivement ce projet, dont les dispositions sont déjà appliquées en Arunachal-Pradesh, territoire situé aux confins de la Chine et de la Birmanie.

Le texte déposé devant le Parlement de New-Delhi en décembre dernier par M. O.P. Tyagi, député du parti Janata, au pouvoir, prévoit des sanctions contre les auteurs de *« conversions forcées »* afin d'éviter que les classes les plus pauvres et les membres des tribus primitives, encore nombreuses en Inde, ne *« soient exploitées par des institutions religieuses »*.

Selon les statistiques officielles, ce sont les chrétiens, représentant seulement environ 3 % de la population indienne, qui obtiennent le plus grand nombre de conversions. Le pourcentage de l'accroissement du nombre de chrétiens en Inde a été établi à 32,60 % sur la décennie 1961-1971 et pourrait atteindre 40 % pour la décennie actuelle. — *(A.F.P.)*.

Pakistan

Plusieurs personnes ont été tuées au cours de manifestations à la mémoire d'Ali Bhutto

La tension continue de monter au Pakistan, où de nombreuses et violentes manifestations ont eu lieu, vendredi 6 avril, pour protester contre l'exécution de l'ancien premier ministre, Ali Bhutto. Au moins quatre personnes ont été tuées, des dizaines blessées, et la police a procédé à des centaines d'arrestations. Les manifestants arrêtés à Rawalpindi seront déférés devant un tribunal militaire. Certains d'entre eux ont déjà été condamnés à dix coups de fouet et à six mois de prison. Le secrétaire général du parti du peuple (P.P.P.) d'Ali Bhutto, M. Malik Saeed Hassan, a été condamné à un an de détention à « régime sévère » et à dix coups de fouet pour *« incitation à la haine contre les forces armées »* : il avait demandé à la foule de porter le deuil.

Pour prévenir des émeutes

Les manifestations ont pris une ampleur particulière dans plusieurs villes. A Lahore, la foule a attaqué la centrale électrique. A Karachi, de nombreux manifestants en deuil ont défilé devant un gigantesque portrait d'Ali Bhutto, en déposant des fleurs.

Dans la province natale du supplicié, le Sind, entre quarante et soixante mille soldats ont dû être mis en place pour prévenir des émeutes. La presse, pourtant soumise à la censure, a donné de nombreuses informations sur ces manifestations, et l'on estime à Rawalpindi que le régime militaire du général Zia pourrait tirer prétexte des troubles pour annuler à nouveau les élections générales prévues pour novembre.

Enfin, dans le Cachemire indien, les partisans d'Ali Bhutto continuent de manifester, et d'attaquer les membres du parti Jamaat-i-Islami, favorable à l'exécution de l'ancien premier ministre pakistanais : les troubles ont déjà fait six morts. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*.

Taiwan

● LES RELATIONS ENTRE WASHINGTON ET TAIPEH. — Le Sénat vient d'approuver le projet de loi sur l'avenir des relations entre les Etats-Unis et Taiwan, instituant notamment le maintien de relations privilégiées entre les deux peuples. Le projet, approuvé par quatre-vingt-cinq voix contre quatre au Sénat, avait été adopté mercredi par la Chambre des représentants, avec trois cent trente-neuf voix contre cinquante. M. Carter, qui avait menacé d'opposer son veto à un texte du Congrès contenant notamment une promesse d'aide militaire à Taiwan en cas d'agression, devrait prochainement signer ce texte. — *(A.F.P.)*

Le conflit sino-vietnamien

PÉKIN ACCEPTE D'ENVOYER UN NÉGOCIATEUR A HANOÏ TOUT EN MAINTENANT SES ACCUSATIONS

De violents combats se poursuivent près de la frontière thaïlandaise entre les Khmers rouges et les forces khméro-vietnamiennes soutenant le régime de Phnom-Penh. Près de deux cents soldats des deux camps ont cherché asile en Thaïlande. Les Khmers rouges auraient reperdu le poste frontière de Poipet qu'ils avaient occupé dans la nuit de jeudi à vendredi 6 avril. D'autre part, le gouvernement de Bangkok a démenti officiellement vendredi les informations en provenance de Phnom-Penh et de Hanoï selon lesquelles M. Pol Pot se serait réfugié en Thaïlande. — (A.F.P., A.P.)

(De notre correspondant.)

Pékin. — Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Han Nianlong, *« arrivera à Hanoï le 14 avril 1979 »* pour y entamer avec les autorités vietnamiennes des négociations en vue d'un règlement frontalier entre les deux pays. La note chinoise, vendredi soir 6 avril, qui annonce ce geste positif, porte cependant de telles accusations contre le Vietnam qu'il est permis de s'interroger sur les chances réelles d'une ouverture des pourparlers.

La Chine reproche notamment à Hanoï d'avoir *« effrontément déformé »* la précédente note chinoise en date du 31 mars, d'une *« manière qui dépasse l'imagination »*. Elle récuse formellement l'interprétation vietnamienne de ce document, selon laquelle Pékin aurait admis que des troupes chinoises se trouvaient encore en certains points du territoire du Vietnam *(le Monde* du 5 avril). Elle en profite pour accuser à nouveau les autorités vietnamiennes de *« calomnies »*, pour dénoncer leur *« politique d'hostilité à la Chine »*, ainsi que d'*« agression et d'expansion contre d'autres pays »* et leurs *« provocations armées »* à la frontière.

Un tel langage n'a, comme on voit, rien de très conciliant et la note chinoise ne cherche pas précisément à arrondir les angles lorsqu'elle observe que la patrie vietnamienne a renoncé à *« la condition préalable déraisonnable »* qu'elle posait à l'ouverture de négociations. Enfin, elle pose elle-même une condition au début des pourparlers en indiquant que M. Han Nianlong ne se rendra à Hanoï que si la partie vietnamienne s'abstient de *« créer de nouvelles complications »*.

ALAIN JACOB.

AMÉRIQUES

CHILI : la dictature installée

III. — Les incertitudes de l'opposition

De notre envoyé spécial THIERRY MALINIAK

Le régime militaire de Santiago démontre clairement, par son action dans les domaines intérieur et international, qu'il entend durer. Il peut se flatter de quelques succès en matière économique ; mais la population continue de s'appauvrir (« le Monde » des 6 et 7 avril).

Santiago. — Face à la situation politique et économique, l'opposition chilienne est perplexe. Les déclarations sur l'imminence de la chute du régime se font rares. Ceux qui ne voyaient dans le régime militaire qu'un brutal intermède admettent désormais qu'il ne faut pas sous-estimer l'adversaire. La lutte est plus difficile que prévue.

Les opposants ont, à tout le moins, gagné en réalisme. Le goût de l'unité a également grandi. Le temps des imprécations et des exclusions paraît aujourd'hui révolu. Les dirigeants de la démocratie chrétienne ne commencent plus leurs déclarations en nommant les organisations politiques qu'ils entendent écarter des coalitions futures. Les dirigeants des partis de l'unité populaire ne s'étendent plus, outre mesure, sur la *« responsabilité historique »* de la démocratie chrétienne dans le coup d'Etat militaire de 1973.

Chacun a conscience que les « contradictions secondaires » doivent passer au second plan. La démocratie chrétienne — tout en rejetant encore l'idée d'un dialogue avec l'Unité populaire en tant que bloc, au profit d'un contact séparé avec chacune de ses composantes — sait bien que les formations de l'U.P. resteront soudées tant que durera l'hiver politique. A l'inverse, la gauche a compris que ses tentatives de débaucher le secteur « progressiste » de la D.C. sont vouées à l'échec. A chacun, pour le moment, d'accepter l'autre tel qu'il est.

Au sein de la démocratie chrétienne, on prêche la souplesse. *« Ce qu'il faut aujourd'hui*, affirment les dirigeants du parti, *c'est un mouvement ample, qui s'organise en dehors des formations politiques existantes. L'opposition doit maintenant s'unir non à travers des appareils, mais, de manière plus concrète, sur un certain nombre de revendications secteur par secteur. Un tel mouvement peut se forger, dans le milieu syndical, parmi les universitaires, au sein des organisations professionnelles. Ce qu'il faut éviter, c'est que le développement de ces mouvements soit entravé par les traditionnelles rivalités entre organisations politiques. »*

La population chilienne, cependant, est bien plus préoccupée par le problème des salaires que par celui de la séparation des pouvoirs. Et, plus que jamais, il est évident que le domaine syndical reste celui où va se définir le rapport de forces entre le gouvernement et l'opposition.

Renouveau du syndicalisme

Ces deux dernières années, le syndicalisme chilien avait commencé à se remettre des coups qui lui avaient été portés après septembre 1973. On assistait même à la renaissance d'un mouvement de type intersyndical — que le régime militaire a cherché à éviter en « compartimentant » de manière rigide les organisations représentatives des travailleurs.

On vit d'abord naître le « groupe des dix », réunissant des dirigeants syndicaux démocrates-chrétiens (certains devenus plus radicaux depuis 1978, tel M. Eduardo Rios, dirigeant des travailleurs portuaires, le principal représentant du groupe), ou proches de la social-démocratie. Au niveau international, les « dix » ont pris contact, notamment, avec l'A.F.L.-C.I.O. américaine. Vint ensuite le Front uni des travailleurs (FUT), regroupant, lui aussi, des syndicalistes proches de la démocratie chrétienne. Ce fut enfin le tour, au début de 1978, de la Coordinadora nacional sindical, que formèrent des dirigeants syndicaux autrefois proches des partis de gauche, ainsi que quelques démocrates-chrétiens. Autant d'organisations ne jouissant d'aucune existence légale, mais qui entendaient constituer l'embryon d'un nouveau mouvement intersyndical.

Après une manifestation unitaire, le 1er mai dernier, les groupements commencèrent aussi à se prononcer sur les problèmes politiques. En septembre dernier, la Coordinadora nacional sindical et le FUT signaient une *« lettre ouverte »* au président Pinochet. Ils se prononçaient sur le problème du retour à la démocratie, sur les restrictions syndicales. La « lettre » était l'un des premiers documents d'ensemble des milieux syndicaux sur la conjoncture politique depuis 1973. Le même jour, une autre *« lettre ouverte »* au président Pinochet était signée par le « groupe des dix » et par les représentants de... l'UNTRACH — une union syndicale créée à l'initiative du régime militaire. Le document critiquait les limitations aux droits syndicaux enregistrées au Chili.

La riposte, apparemment, prit tout le monde de court. Le 1er octobre, le ministre de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, annonçait la dissolution de sept fédérations syndicales (industrielles et paysannes), qualifiées de *« marxistes »*. Elles regroupaient, ensemble, quelque six cents syndicats, et près de deux cent mille personnes, soit environ 20 % des travailleurs syndiqués du pays. Depuis la dissolution de la CUT, la Centrale unique des travailleurs, au lendemain du coup d'Etat militaire, c'était la mesure répressive la plus importante prise contre le mouvement syndical (le *Monde* du 9 novembre 1978).

Le 27 octobre, le régime annonçait l'organisation d'élections syndicales pour... le mardi suivant, soit quatre jours plus tard. Il n'y aurait pas de campagne électorale, ni de candidature. Ne pourraient être élues ni les personnes ayant exercé une activité politique durant les dix dernières années, ni les dirigeants syndicaux en poste. En quelques heures, le régime éliminait l'ensemble du mouvement syndical existant. Les élus devaient, en outre, prêter un *serment par lequel ils déclaraient « ne pas avoir participé »* et s'engageaient à *« ne pas participer à des activités ou mouvements politiques quelconques »*.

Les protestations se multiplièrent. Elles n'émanaient pas seulement des milieux syndicaux. Le général Nicanor Diaz, ancien ministre du travail, officier de l'armée de l'air, qui avait démissionné par solidarité avec le général Leigh, critiquait les mesures. Réunie quelques jours plus tard à Puerto-Montt, l'assemblée plénière de la conférence épiscopale rappelait *« les enseignements du concile Vatican II »* tel *« le droit des ouvriers à fonder librement des associations qui les représentent authentiquement »*. M. Bernardino Castillo, nommé président de la Confédération des travailleurs du cuivre par les bonnes grâces du gouvernement, ne pouvait, lui-même, éviter de déclarer que *« ce sont les travailleurs qui devaient décider quels dirigeants leur semblaient utiles »*. Aux protestations nationales s'ajoutaient les pressions internationales. L'ORIT (l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs, dépendant de la Confédération internationale des syndicats libres) décrétait, le 26 novembre, un boycottage contre le Chili. Ce mouvement a, selon toute apparence, fait réfléchir le gouvernement qui, au début de l'année, a renoncé à appliquer l'essentiel des mesures annoncées.

« *Le problème actuel du mouvement syndical est semblable à celui de toute l'opposition*, affirme un journaliste proche de la démocratie chrétienne. *La contestation est le fait de petits groupes conscients, qui ne réussissent pas à la transformer en mouvement de masse. Une majorité de la population est opposée au régime, parce qu'elle est atteinte par les retombées du modèle économique. Mais elle n'est pas prête à concrétiser cette attitude. En cela, le schéma de force monté par le général Pinochet s'est révélé bien plus efficace que prévu.* »

Que ce soit dans le domaine syndical ou dans d'autres, le régime a effectivement prouvé qu'il raisonnait en termes de rapports de forces militaires plus que de convenances politiques. Il a ainsi réussi à déconcerter une opposition modérée, dont les schémas cartésiens se révèlent cruellement inadaptés, et des secteurs plus radicaux qui ne peuvent, à l'heure actuelle, que tenter de parer les coups. Si tous les milieux d'opposition paraissent d'accord sur un mécanisme de transition vers un régime civil, personne ne sait trop comment y parvenir.

Comme le souligne un journaliste de Santiago, *« dans le pays le plus légaliste du sous-continent, où les structures politiques et sociales apparaissaient les plus « européennes », un régime militaire se maintient depuis cinq ans au pouvoir, et même se renforce, contre la quasi-totalité du monde politique et syndical, et avec la base sociale la plus réduite qui soit »*. C'est une réalité qui implique des *« révisions déchirantes »*.

FIN

LES ÉTATS-UNIS S'INQUIÈTENT DES AMBITIONS NUCLÉAIRES D'ISLAMABAD

DEUX MÉTHODES POUR FAIRE LA BOMBE

Une arme atomique peut utiliser soit l'uranium 235, qui existe à l'état naturel, mais qu'il faut séparer de l'uranium 238 auquel il est mélangé, soit le plutonium, qui est créé par transformation de cet uranium 238 dans les réacteurs nucléaires. Désireux de rétablir la parité avec l'Inde, qui fit exploser une bombe atomique en mai 1974, le gouvernement pakistanais semble avoir choisi successivement les deux méthodes. En février 1976, on apprenait que la France livrerait au Pakistan une installation de retraitement de combustibles irradiés. Bien que l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne ait donné son accord et prévu des contrôles pour surveiller l'exploitation de cette installation et garantir l'usage civil du plutonium qui en serait extrait, les motivations pakistanaises transparaissaient clairement. Le plutonium n'a d'usage civil que dans les réacteurs surrégénérateurs, mais il en faut alors une quantité très importante, produite en plusieurs années par plusieurs centrales nucléaires. Or, la production pakistanaise de plutonium est bien insuffisante pour alimenter un surrégénérateur, mais elle permettrait de construire une bombe, qui n'exige que quelques kilogrammes de plutonium purifié.

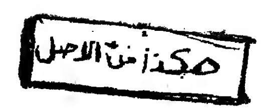
Les Etats-Unis firent rapidement connaître leur opposition à ce contrat, et le gouvernement français, visiblement gêné, sans vouloir rompre ouvertement un engagement pris un peu à la légère, s'est lancé dans de nombreuses manœuvres retardatrices : il a proposé au Pakistan une modification des installations (le coprocessing), qui exclut tout emploi militaire du plutonium, mais ce procédé n'est pas au point, et n'intéresse visiblement pas le gouvernement pakistanais.

Le Pakistan s'est donc intéressé à la seconde voie, la séparation de l'uranium 235. Celle-ci peut se faire par diffusion d'hexafluorure d'uranium à travers des parois perméables, mais il y faut des installations gigantesques. Elle peut se faire aussi par centrifugation : l'uranium 238, plus lourd, se concentre à la périphérie de la centrifugeuse tandis que l'uranium 235, plus léger, s'accumule au centre. Pour que le procédé soit économiquement rentable, il faut des ultra-centrifugeuses qui sont aux limites de la technologie actuelle. Mais de simples centrifugeuses, telles qu'en produisent plusieurs constructeurs d'appareils de laboratoire aux fins d'analyses médicales, peuvent, en quelques jours de fonctionnement continu, fournir de petites quantité d'uranium 235 assez pur pour une utilisation militaire. Le tout est d'avoir suffisamment de centrifugeuses, et d'y consacrer le temps nécessaire.

Le gouvernement américain n'a pas annoncé comment, et dans quel pays, le Pakistan aurait acheté des centrifugeuses. Il n'est pas certain que ce soit en Europe. Mais les sociétés fournisseuses sont en grand nombre, et des licences d'exportation ne sont pas exigées.

Disposer du plutonium n'est pas suffisant, il faut encore mettre au point la bombe, ce qui suppose divers moyens technologiques. Mais ce n'est pas une difficulté énorme, l'Inde l'a résolue, et il y a fort à parier que le Pakistan la résoudra. — M. A.









ont été tuées
festations
li Bhutto

ÉTATS-UNIS S'INQUIÈ
AMBITIONS NUCLÉAI
D'ISLAMABAD

DEUX MÉTHODES
POUR FAIRE LA BOMBE

EUROPE

Union soviétique

Moscou prend la défense des droits de l'homme... en Chine

De notre correspondant

Moscou. — Deux jours après la déclaration officielle du gouvernement soviétique sur la dénonciation par Pékin du traité d'amitié entre les deux pays, la *Pravda* de ce samedi 7 avril publie un long commentaire signé *I. Alexandrov* — pseudonyme généralement utilisé par des *fonctionnaires de la section internationale du comité central*. Après avoir dressé un historique de la coopération sino-soviétique en donnant le beau rôle à Moscou, I. Alexandrov reconnaît cependant que certaines dispositions du traité demandaient peut-être à être précisées. On *peut voir dans cette phrase une* allusion aux informations selon lesquelles une des raisons qui auraient amené Pékin à ne pas reconduire le traité a été l'insistance de Tokyo à obtenir des Chinois l'abrogation d'un texte contenant des clauses ouvertement antijaponaises. Mais, demande I. Alexandrov, « *pourquoi Pékin n'a-t-il manifesté aucun souci d'apporter les amendements et les précisions nécessaires sur la base des principes de coopération et de bon voisinage?* ».

Comme la déclaration gouvernementale, l'article passe sous silence le fait que les Chinois, en dénonçant le traité, ont proposé aux Soviétiques d'ouvrir des négociations. Il n'est pas exclu cependant que le Kremlin soit en train d'étudier cette proposition et qu'aucune décision n'ait encore été prise. Officiellement, Moscou a *toujours été disposé* à ouvrir des négociations sans conditions préalables et à quelque niveau que ce soit. Mais jusqu'à maintenant l'ouverture de négociations globales s'est heurtée aux conditions posées par les Chinois — notamment sur la reconnaissance du caractère illégitime des « traités inégaux », qui, au dix-neuvième siècle, ont enlevé les territoires de Sibérie à la Chine. Avant de prendre position *sur l'offre chinoise*, les Soviétiques souhaitent sans doute savoir si Pékin maintient ou non ces conditions.

En attendant, Moscou vient de se joindre à la campagne en faveur du respect des droits de l'homme... en Chine. Depuis quelque temps, les articles se multiplient dans la presse soviétique sur l'« *étouffement* du *mouvement démocratique* », la « *répression accrue* », les interventions de l'armée et de la police contre le peuple.

Reprenant les informations de la presse occidentale, les Soviétiques rapportent que l'affichage « sauvage » de journaux muraux est désormais interdit, que des arrestations sont opérées parmi « *les mécontents qui préconisaient* l'octroi au peuple chinois des *droits et des libertés démocratiques* », que les ouvriers de province et les paysans venus à Pékin pour protester sont refoulés par la police, que les patrouilles de l'armée ont été renforcées dans la capitale chinoise...

La « dictature militaro-bureaucratique »

Les Soviétiques voient la confirmation de leurs analyses selon lesquelles les dirigeants de Pékin, et notamment M. Deng Xiaoping, n'avaient « ouvert la soupape » que *pour essayer de calmer provisoirement* le mécontentement populaire et écarter leurs rivaux. Maintenant il s'agit de renforcer « *la dictature militaro-bureaucratique instaurée à la suite de la révolution culturelle* ». Selon Moscou, la politique intérieure chinoise est soumise à un double impératif : *les dirigeants doivent donner des gages de fermeté pour convaincre les industriels occidentaux* que les troubles de la révolution culturelle ne se reproduiront pas et donc que leurs investissements sont garantis. En même temps, ils essaient de se faire passer pour des démocrates en laissant croire aux « *combattants bourgeois pour les droits de l'homme* » que, « *sous les murs de la Cité interdite, on peut discuter aussi librement qu'à Hyde Park ou que sur la pelouse de la Maison Blanche* » (1).

Pour caractériser le régime chinois, les analystes s'en tiennent au terme de « *dictature militaro-bureaucratique* » apparu du vivant de Mao. Ils n'ont pas encore décidé *ex cathedra* que la Chine n'était pas un pays socialiste (comme l'ont déjà suggéré quelques commentateurs d'autres pays de l'Est), *mais il ne fait guère* de doute qu'ils s'y préparent. Le régime militaro-bureaucratique « *se transforme en Etat militariste qui se présente comme un exploiteur des travailleurs chinois* », écrit le mensuel *la Vie du parti*. Les actes des dirigeants de Pékin sont « *entièrement et fondamentalement hostiles aux intérêts des masses laborieuses* », et leur politique des « *portes ouvertes à l'impérialisme* » vise à « *affaiblir les éléments socialistes du régime social de la Chine* ».

La revue qualifie les dirigeants de Pékin de « *féodaux fascistes* », de « *contre-révolutionnaires* », de « *barbares* » et d'« *héritiers du Kuomintang* ». Si l'on considère que, depuis longtemps déjà, l'U.R.S.S. dénonce la politique étrangère « *antisocialiste* » de Pékin, on peut se demander si elle ne s'apprête pas à exclure définitivement la Chine de la famille socialiste. La non-reconduction du traité d'amitié, d'alliance et d'entraide pourrait lui en fournir l'occasion.

DANIEL VERNET.

(1) Citation tirée de la revue *la Vie du parti*, mensuel du comité central du P.C. soviétique, février 1979.

Grande-Bretagne

Le manifeste électoral travailliste reste modéré par rapport aux revendications de la gauche du parti

De notre correspondant

Londres. — Après neuf heures de discussions entre les membres du cabinet et l'exécutif national travailliste, M. Callaghan a présenté, vendredi soir 6 avril à la presse, le programme électoral du parti travailliste. Ce long document de trente-sept pages « *inspiré par l'idéalisme et l'enthousiasme du parti, mais tempéré par cinq ans d'expérience parlementaire* », pour reprendre la formule du premier ministre, représente un succès incontestable *de M. Callaghan et de ses collègues* modérés sur la gauche, minoritaire au sein de l'exécutif du parti. Le programme initial proposé par la gauche allait beaucoup plus loin que le texte adopté par la sous-commission spécialement créée par M. Callaghan, qui est contrôlée par les éléments modérés.

Toutefois, le succès de M. Callaghan semble avoir été « payé » par quelques concessions à la gauche concernant la politique européenne. Certes, le programme ne contient aucune menace d'un retrait de la Grande-Bretagne de la Communauté et se limite à insister sur la souveraineté du Parlement et du peuple britanniques. Mais il indique qu'un gouvernement travailliste pourrait imposer des limites aux importations si elles étaient nécessaires à la défense des intérêts économiques fondamentaux du pays. Le programme exige une réforme de la politique *agricole commune*, une redistribution du budget communautaire et une législation visant à empêcher les ministres britanniques de prendre des engagements *au sein* du Conseil européen avant d'avoir obtenu l'approbation des Communes.

Au cours de sa conférence de presse, M. Callaghan a admis que la formule aboutissait à demander une renégociation des termes du traité de Rome, mais il a ajouté qu'il s'agissait là d'une question sémantique. Néanmoins, *tant sur* le fond que sur la forme (« *Si ces réformes ne sont pas rapidement exécutées, nous protégerons nos intérêts* »), le parti travailliste *prend une position* plus rigide à l'égard de l'Europe que les conservateurs, qui *se présentent* comme le « parti européen ». *Apparemment*, les travaillistes estiment que cette attitude leur sera *électoralement rentable*.

Impôt sur la richesse

M. Callaghan a réussi à éliminer l'engagement pris par le congrès du parti d'abolir la Chambre des lords. Un futur gouvernement travailliste se proposerait seulement de supprimer certains des pouvoirs de la Chambre haute en matière législative, notamment celui de retarder les lois adoptées aux Communes. M. Callaghan a résisté victorieusement aux assauts de la gauche du Labour qui insistait pour que le futur gouvernement travailliste s'engage à renoncer à la nouvelle génération des armes nucléaires appelée à succéder aux « Polaris ». Le texte adopté indique que « *les décisions nécessaires ne seront prises qu'après un débat complet sur ce problème* ». Il admet, toutefois, qu'un gouvernement travailliste s'efforcerait de réduire le budget militaire national pour s'aligner sur celui des principaux alliés de la Grande-Bretagne.

En matière économique et sociale, M. Callaghan a dû faire des concessions à la gauche en acceptant le principe d'un impôt sur la richesse qui frappe « *la petite minorité dont la fortune dépasse 150 000 livres* » (1 300 francs français), en recommandant le renforcement de l'*Office* national des entreprises, la fin des *subventions* à l'*enseignement privé* et en encourageant les coopératives *ouvrières*. *Néanmoins*, la *seule nationalisation* envisagée dans le programme *est celle des ports*. *Aucune* référence n'est faite aux engagements antérieurs concernant la nationalisation des banques et des assurances.

Le programme travailliste se réfère au « concordat » avec la confédération intersyndicale TUC et indique que le prochain gouvernement aura pour objectif de réduire le taux d'inflation à 5 % d'ici à 1982 et d'assurer un taux de croissance annuel de 3 %. Le document prévoit un renforcement de la commission des prix et une réduction des impôts. Il *envisage* la possibilité de réduire à trente-cinq heures la semaine de travail au cours de la prochaine décennie. Il prévoit, enfin, l'extension des organismes chargés du développement économique des régions les moins favorisées, sur le modèle de ceux qui existent déjà au Pays de Galles et en Ecosse.

HENRI PIERRE.

DIPLOMATIE

UNE VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET A ALGER EST ENVISAGÉE

Une prochaine visite de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, à Alger est *envisagée*, apprend-on de bonne source. Annonçant la visite du *ministre* à Rabat, le vendredi 6 avril, le porte-parole du Quai d'Orsay a ajouté qu'il rencontrerait aussi, sans préciser où, les ministres des affaires étrangères algérien et tunisien, MM. Benyahia et Fitouri, « *avant la fin de ce semestre* ».

La rencontre des ministres français et algérien sera la première depuis l'arrivée au pouvoir de nouveaux dirigeants à Alger. Elle aura certainement pour objet d'apprécier *les* possibilités d'un rapprochement dans l'esprit *manifesté* par le président Boumediène, peu avant sa mort, *dans son* message du 14 novembre 1978, à M. Giscard d'Estaing. Si ces possibilités de rapprochement se confirmaient, il est vraisemblable que le nouveau président algérien, M. Chadli, serait invité à venir en visite à Paris.

M. PIERRE BLOUIN EST NOMMÉ AMBASSADEUR A KOWEIT

Le *Journal officiel* de ce samedi 7 avril publie la nomination de M. Pierre Blouin comme ambassadeur à Koweït, en remplacement de M. José Paoli.

[Né en 1927, diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Blouin a été en poste au Caire (à deux reprises), à Ankara, Khartoum, Conakry, Bruxelles, Damas et Addis-Abeba. Il était depuis 1975 ambassadeur en République arabe du Yémen (Yémen du Nord).]

● *Les ministres de l'intérieur* autrichien, français, italien, ouest-allemand et suisse se sont réunis, vendredi 6 avril, à Bonn, pour se concerter sur la lutte antiterroriste. Des réunions analogues ont déjà eu lieu l'an *dernier* à Berne et Vienne. — *(Reuter.)*

● *L'imprescriptibilité des crimes de guerre.* — *Les* Pays-Bas ont signé vendredi 6 avril, à Strasbourg, la *convention* du Conseil de l'Europe sur l'imprescriptibilité des crimes *contre* l'humanité et des crimes de guerre. C'est le deuxième *pays* à signer cette convention, qui n'entrera en vigueur qu'après ratification par trois pays. La France a signé ce document le 25 janvier 1974.

Pologne

Varsovie suit avec attention le développement des échanges entre Bonn et Moscou

Vienne. — La politique étrangère de la Pologne a été placée ces jours-ci sous le signe de ses relations avec l'Allemagne fédérale. Pas moins de trois importantes délégations ont, simultanément ou presque, séjourné dans la capitale polonaise. La première était dirigée par M. Vogel, ministre fédéral de la justice, la seconde par M. Heinz Oscar Vetter, président de la confédération syndicale, la troisième et non la moindre, par M. Herbert Wehner, chef du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag.

De notre correspondant en Europe centrale

La visite de M. Wehner, à Varsovie, est la cinquième depuis l'installation à Bonn, en 1969, de la coalition sociale-libérale. Elle est aussi la deuxième qu'il fait dans un pays communiste depuis le *début* de l'année ; à la fin du mois de février, en Hongrie, il *s'était* entretenu avec M. Kadar. Au lendemain de ces conversations, le chef du parti hongrois s'était envolé pour Moscou, ce qui avait fait naître un certain nombre de spéculations sur le sens exact de la mission du dirigeant ouest-allemand. Mais si M. Wehner avait eu un message *à transmettre aux dirigeants* soviétiques, pourquoi donc aurait-il utilisé les bons services de M. Kadar ? Entre temps, le S.P.D. a du reste pris contact directement avec Moscou, par l'intermédiaire de M. Pawelczyk, responsable des questions de défense au sein du groupe parlementaire social-démocrate, *qui, d'ailleurs*, accompagne M. Wehner à Varsovie.

Ces déplacements des dirigeants *de premier plan* du S.P.D. dans les capitales de l'Est, ces derniers temps, ont fini par attirer l'attention des observateurs, d'autant que M. Wehner a récemment abordé avec franchise, pour ne pas dire brutalité, deux questions qui sont au cœur des relations Est-Ouest en Europe : la détente *militaire* et la question allemande. Sa déclaration, selon laquelle l'armement de l'U.R.S.S., à son avis, serait de nature défensive, a soulevé une tempête de protestations dans les capitales occidentales, à commencer par Bonn. En revanche, c'est plutôt à l'Est et en particulier à Varso*vie*, qu'on a accueilli avec circonspection, ses réflexions sur la création éventuelle, à plus ou moins long terme, d'une communauté ou d'une confédération économique allemande.

Le lien entre les deux propositions est évident. Poursuivant la logique de l'*Ostpolitik*, engagée il y a une dizaine d'années par M. Brandt, M. Wehner considère que l'une des principales conditions d'une normalisation plus complète, voire d'un rapprochement, entre les deux Allemagnes réside non seulement dans la poursuite de la détente en Europe, mais encore dans le passage à la phase militaire de cette politique. Or, la réalisation d'une détente militaire sur notre *continent dépend directement* du degré de confiance qu'il sera possible d'établir entre les deux blocs.

C'est dans cette ligne qu'il faut situer les prises de position de M. Wehner et ses contacts ou ceux de ses amis dans les capitales est-européennes. En bon connaisseur de la mentalité à Moscou, où lui-même passa plusieurs années lorsqu'il était encore responsable du Komintern, le chef du groupe parlementaire social-démocrate sait que la méfiance est un axiome de la politique étrangère du Kremlin.

Même s'il n'est pas un grand expert des questions militaires, il est trop réaliste pour se faire des illusions sur l'importance et le caractère de certains types d'armes soviétiques. Mais en mettant l'accent sur le caractère *défensif des armements soviétiques*, il reconnaît le besoin traditionnel de *sécurité* des dirigeants de Moscou, ce qui, espère-t-il, ne fera que favoriser leurs dispositions à admettre, à leur tour, les intérêts de la République fédérale. Au nombre de ceux-ci figure naturellement l'amélioration constante dans tous les domaines des relations avec l'autre Allemagne.

C'est sur ce point que les discussions de M. Wehner avec ses partenaires polonais auront été le plus délicates. Varsovie se trouve en effet dans la situation inconfortable de souhaiter, certes, un approfondissement de la détente en Europe, tout en voulant éviter *certaines* de ses conséquences qui toucheraient au *statu quo* politique actuel. Nul autre pays n'est sans doute aussi viscéralement attaché au maintien, dans sa forme actuelle, de la *division* de l'Allemagne. La convergence d'intérêts entre Bonn et Moscou dans la conjoncture internationale présente, où la diplomatie soviétique doit renforcer sa vigilance en Asie et au Proche-Orient, a été si vivement ressentie à Varsovie qu'un des commentateurs politiques les plus renommés, M. Rakowski, le rédacteur en chef de l'*hebdomadaire Polityka*, a jugé utile d'affirmer que « *la Pologne n'a pas le complexe de Rapallo* ». Mais le fait qu'il ait abordé le sujet est assurément le signe que dans la capitale polonaise les réflexions vont bon train.

Dans un autre registre, plusieurs articles publiés ces dernières semaines sur divers sujets — la prescription des crimes de guerre nazis, la non-reconnaissance par Bonn du caractère définitif de la frontière Oder-Neisse, la rédaction des livres scolaires ouest-allemands — sont venus rappeler à la R.F.A. que le chemin de la poursuite de la détente au cœur de l'Europe passait aussi par Varsovie. Il est clair que les dirigeants polonais ne peuvent observer passivement l'approfondissement croissant, notamment dans le domaine économique, des rapports de Bonn tant avec Berlin-Est — à ce sujet une certaine irritation est sensible à Varsovie — qu'avec Moscou. C'est sans doute à donner des garanties sur ces différents points et à assurer ses interlocuteurs de la valeur que Bonn accorde à une authentique réconciliation germano-polonaise, que se sera employé M. Wehner pendant son séjour à Varsovie.

MANUEL LUCBERT.

MM. KURON ET MICHNIK SUSPENDENT LEUR COURS A L'« UNIVERSITÉ VOLANTE »

Varsovie *(A.F.P., A.P., UPI)*. — MM. Kuron et Michnik, les deux animateurs du KOR, le principal mouvement oppositionnel polonais, ont décidé d'interrompre les cours qu'ils donnaient dans le cadre de l'« université volante », créée au mois de janvier 1978 par une soixantaine de scientifiques et d'artistes. Cette décision *fait suite à une série* d'incursions violentes de « *civils* » dans les appartements où *se déroulaient* ces cours. Selon l'opposition qui vient d'écrire à une centaine d'universitaires « *officiels* » pour les *alerter sur* ces faits, l'« *intégrité physique* » des enseignants et des étudiants serait menacée.

Rappelons que le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, avait reçu, le 1er avril, *trois* représentants du KOR pour les assurer de *son soutien* (*le Monde* du 5 avril).

Danemark

SUCCÈS DE LA GAUCHE AUX ÉLECTIONS POUR LE PREMIER PARLEMENT GROENLANDAIS

De notre correspondante

Copenhague. — Le parti Siumut *(gauche)* a *remporté* les élections pour le premier *Landsting* groenlandais, qui se sont déroulées le 4 avril. Il a enlevé treize sièges sur vingt et un, contre huit à son concurrent le plus dangereux, le Atassut (modéré). L'écart en voix entre *les deux formations* est d'à peine plus de 1 % : c'est le système électoral qui a favorisé le Siumut.

Le chef de file de ce parti, *M. Jonathan Motzfeldt*, sera donc appelé à diriger le premier exécutif *groenlandais à qui reviendra* la tâche difficile de mettre en route le régime d'autonomie interne approuvé par la population locale lors du référendum du 17 janvier dernier. Agé de quarante ans, M. Jonathan Motzfeldt est pasteur de l'Eglise luthérienne et appartient à l'aile modérée du Siumut. — C. O.

A TRAVERS LE MONDE

Antilles néerlandaises

● LE GOUVERNEMENT des Antilles néerlandaises a démissionné le jeudi 5 avril et le gouverneur, *M. Leito*, a *dissous* le Parlement sur proposition du premier ministre démissionnaire, M. Boy Rozendal. Des élections sont prévues pour le 6 juillet. Une grève des fonctionnaires de ces îles des Caraïbes, qui font encore partie du royaume des Pays-Bas, *est à l'origine de la chute du* gouvernement. Le parti démocrate de M. Rozendal a rejeté l'exigence de son plus important partenaire de la coalition gouvernementale, le N.V.P.U. (parti populaire national uni), de poursuivre les négociations avec les syndicats des fonctionnaires en grève pour des augmentations de salaires. — *(A.F.P.)*

Belgique

● DE VIOLENTES ECHAUFFOURÉES ENTRE ETUDIANTS ET POLICIERS ont fait une trentaine de blessés, dont dix parmi les forces de l'ordre, *vendredi* 6 *avril*, à l'université de Gand. Les étudiants entendaient protester contre l'augmentation du « *minerval* » (droits d'inscription à l'université), décidée en octobre dernier, et dont ils refusent de payer la deuxième tranche. Ces droits sont actuellement d'un montant de quelque 1 400 F français par an. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● *LES ELECTIONS GENERALES* AURONT LIEU LE 1er *JUILLET*, a-t-on annoncé officiellement à La Paz le vendredi 6 avril. Un million et demi de Boliviens désigneront *le* président et *le* vice-président de la République; 27 sénateurs et 117 députés. Les élections générales du 9 juillet dernier avaient été annulées à la suite de fraudes électorales. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● LES CADAVRES DE CINQ PERSONNES, dont un dirigeant syndical, ont été découverts les 5 et 6 avril en divers points de la capitale du Guatemala. Les victimes avaient été torturées. Ces meurtres sont, selon toute apparence, le fait de l'*Escadron* de la mort, groupe paramilitaire d'extrême *droite*, responsable, ces dernières années, du meurtre de plusieurs hommes politiques de gauche, syndicalistes et étudiants. — *(Reuter.)*

Italie

● SIX BOMBES *ont explosé* pendant la nuit du vendredi 6 au samedi 7 avril, dans divers quartiers de Rome, endommageant des automobiles et des immeubles, parmi lesquels deux permanences du M.S.I. (néo-fasciste), a annoncé la police. Une organisation *inconnue*, les « groupes du feu », a revendiqué, dans une communication téléphonique à un journal, la responsabilité de trois des attentats, qui n'ont pas fait de victimes.

Nicaragua

● LE GENERAL SOMOZA devait arriver aux Etats-Unis, ce *samedi* 7 avril, pour une courte visite privée. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LES ELECTIONS LEGISLATIVES qui devraient amener au pouvoir une majorité noire auront lieu entre le 17 et le 21 avril, a annoncé, le jeudi 5 avril, le gouvernement de M. Smith. D'autre part, les maquisards noirs ont attaqué une ferme proche de Salisbury et une usine à Bulawayo, la deuxième ville du pays. — *(U.P.I.)*

Uruguay

● UN CITOYEN FRANÇAIS a été expulsé d'Uruguay le vendredi 6 avril après avoir été emprisonné durant cinq années pour collaboration avec le Mouvement révolutionnaire des Tupamaros. Il s'agit de M. Jean Conchon Oswald, âgé de vingt-cinq ans. Condamné à dix ans de détention, il avait bénéficié, il y a quelques semaines, d'une mesure de réduction de peine présentée par le tribunal militaire suprême de Montevideo comme un acte d'amitié à l'égard de la France.

LES DÉBATS DU P.S. AU CONGRÈS DE METZ

M. Mitterrand : aucun accord ne doit être obtenu dans la confusion ou le clair-obscur

Vendredi après-midi, le débat s'engage avec une intervention de M. François Mitterrand. Le premier secrétaire commence par reconnaître que, dans le passé, les socialistes ont souvent tardé à engager la discussion au fond. « *Cette fois-ci*, note-t-il, *nous sommes à pied d'œuvre. J'ai pris une certaine part à l'élaboration des textes. J'ai vécu les moments difficiles des contradictions. Les séparations, je les ai déplorées, je les regrette encore. Cependant, à mesure que la controverse s'engageait — au fond, on peut dire qu'elle a commencé il y a plus d'un an, — j'en ressentais la nécessité.* »

M. Mitterrand souhaite que rien ne soit négligé, qu'aucune des contradictions ne soit laissée de côté. « *Aucun accord*, explique-t-il, *aussi désirable soit-il — et il est désirable — ne doit être obtenu dans la confusion ou le clair-obscur. Qu'on ne fasse pas semblant, au bénéfice des habiletés de langage ou de plume, de parvenir à des documents durables qui n'auront pas huit jours d'existence. Soyons en mesure d'aligner des actes sur des propos ou bien que chacun sache que les choix politiques engagent plus que les paroles, que les paroles cessent d'être simplement les moments d'un duel pour s'effacer derrière les réalités politiques.* » Selon le premier secrétaire, le congrès de Metz est une « épreuve de vérité » qui doit permettre d'arriver peut-être à un « *accord sans exclusive* ». Il précise : « *Cela ne se produira pas si nous nous taisons, si nous dissimulons, si nous faisons semblant, car il y en aura quelques-uns qui s'y refuseront et je serai de ceux-là (...). Je suis avec beaucoup d'autres disponible pour le dialogue, pour tenter d'effacer les différences, mais aussi pour ne pas les taire, les dissimuler si elles résistent à l'épreuve du débat.* »

M. Mitterrand rappelle ensuite que la bataille du P.S. doit être menée contre « *ceux qui gouvernent au nom du grand capital* » et que dans l'avenir le P.S. doit « *s'imposer les disciplines nécessaires* ». « *Impossible, ai-je si souvent répété, impossible de proposer au pays deux lignes politiques à la fois*, déclare-t-il. *Le problème est de savoir si le P.S. est disposé à charger ses représentants de défendre une ligne politique, et laquelle.* » Selon le premier secrétaire, l'objectif essentiel demeure en 1979 celui qu'il était au début du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire qu'il convient pour les socialistes d'abattre les structures économiques et les rapports de production qui condamnent l'homme à continuer de vivre sous des formes d'exploitation par d'autres hommes. Plus concrètement, « *le P.S. doit poursuivre dans la ligne qu'il s'est fixée il y a huit ans à l'occasion de son congrès d'Epinay-sur-Seine* ». « *Seule la mémoire est révolutionnaire* », explique l'orateur.

La conquête du pouvoir politique

Citant notamment Léon Blum, le premier secrétaire explique que « *tout passe d'abord par la transformation du régime économique, ce qui pose en termes clairs le problème de la propriété* ». Il dénonce au passage la théorie libérale qu'il présente comme « *la forme ultime de la dictature de classe* » dans la mesure où elle réduit les petites et moyennes entreprises au rôle de sous-traitants et détruit les dernières traces de la liberté de concurrence. Toujours en se référant à Léon Blum, M. François Mitterrand explique que la transformation du régime économique ne peut être que le résultat de « *changements catégoriques* », d'une « *rupture de continuité* ». S'appuyant à présent sur Jean Jaurès, il explique que le prolétariat doit, dès son arrivée au pouvoir, réaliser « *la grande réforme sociale de la propriété* » et ne pas laisser à la réaction le temps d'« *écraser ou de violenter les masses* ».

Répondant, toujours sans le nommer, aux thèses de M. Michel Rocard, le premier secrétaire insiste ensuite sur la nécessité de la conquête du pouvoir politique. « *Je suis de ceux*, déclare-t-il, *qui pensent que la conquête du pouvoir politique passe notamment par le moyen des luttes, par notre présence sur le terrain. Elle passe aussi par le suffrage universel. Prendre le chemin qui consiste, innovation par innovation, à adopter l'attitude de Pénélope, à repriser sans cesse sans s'attaquer directement aux motifs et aux causes de l'exploitation, c'est peut-être réaliser un recentrage (1), ce n'est pas celui que je propose* », explique-t-il, sous les applaudissements. Le premier secrétaire insiste ensuite sur la nécessité d'une planification non pas contraignante, mais suffisamment directive. Il refuse de laisser l'économie être réglée par « *les fausses joies d'un marché constamment invoqué qui laisserait la France incapable de résister aux pressions extérieures dans le cadre du Marché commun* ».

Au passage, M. Mitterrand explique que la recherche d'une synthèse au sein du P.S. ne doit pas être réservée à la commission des résolutions : « *Je n'entends pas que la commission des résolutions ait même le droit de trancher un débat qui n'aurait pas été exposé ici même et approuvé par vous.* »

Après avoir repoussé la conception d'un « socialisme d'Etat », le premier secrétaire en vient au problème de la « rigueur économique ». « *Aurons-nous l'audace*, interroge-t-il, *pour augmenter le SMIG, de nous en prendre à l'éventail des salaires, de nous en prendre à l'impôt, au capital ?* » A propos de l'union de la gauche, M. Mitterrand rappelle qu'il s'agit de l'« *union des partis politiques de gauche, des forces populaires représentées par les organisations politiques* ». Il invite les socialistes à tenir bon et explique : « *Accepter que l'union de la gauche marche quand le parti communiste décide qu'elle marche et s'arrêter quand le parti communiste décide qu'elle ne marche plus, est-ce cela préserver l'identité du P.S. ?* » Le premier secrétaire conteste ensuite les possibilités d'un regroupement avec les syndicats ou les associations. « *Avons-nous la garantie que ce serait pour construire une société socialiste ?* », demande-t-il. Il poursuit : « *L'union de la gauche avec les gens de droite ? Avec les gens de gauche, ce n'est déjà pas si facile, alors avec des gens de droite, vous permettez !* », réflexion qui provoque des remous dans la salle. Quant au débat idéologique avec le parti communiste, quant à la recherche d'un accord sur les finalités entre le P.C. et le P.S., M. Mitterrand estime qu'ils renverraient « aux calendes grecques » l'union de la gauche. Le devoir du P.S., estime-t-il, est de grandir et de s'affirmer tout en posant à ses partenaires toutes les questions nécessaires, qu'elles portent sur les causes de la rupture de l'union de la gauche, sur la conception de l'Etat, des entreprises ou du parti.

M. Mitterrand aborde enfin le problème de la dimension internationale du parti socialiste. Il rappelle l'attachement du P.S. à la construction européenne. Il précise : « *Nous voulons l'Europe pour faire une autre Europe.* » Il met cependant en garde ses amis contre tout enthousiasme imprudent en faveur de la supranationalité comme contre le rêve nationaliste et la mobilisation contre une hypothétique conjuration germano-américaine. Il plaide en faveur du rassemblement des peuples et des cultures afin d'éviter justement que la France ne se trouve, le cas échéant, livrée à l'impérialisme américain ou à la puissance allemande. M. Mitterrand rend au passage hommage au peuple allemand. En ce qui concerne le fonctionnement du P.S., il estime nécessaire de chercher une juste mesure entre la collégialité et la discipline.

En conclusion, M. François Mitterrand propose au P.S. d'unir *tous* les acquis du socialisme français et invite les adhérents de son parti à éviter l'anathème. Revenant sur l'intervention faite il y a deux ans au congrès de Nantes par M. Michel Rocard, M. Mitterrand se déclare très intéressé par le débat sur les deux cultures, la culture centraliste et la culture autogestionnaire. S'appuyant toujours sur Léon Blum, qui refusait d'opposer Marx et Jaurès, il récuse la thèse selon laquelle la responsabilité du Goulag pourrait incomber à Karl Marx. « *Je suis de ceux qui ne se reconnaissent pas dans le marxisme — une méthode incomparable, une des sources, peut-être la plus profonde, qui ont fait naître ce large fleuve qui nous porte aujourd'hui.* » Tout en souhaitant qu'un accord puisse intervenir entre les socialistes, le premier secrétaire incite les congressistes à abandonner le langage d'épicier ou de juriste quand ils parlent de la synthèse.

(1) Allusion à la politique défendue par M. Edmond Maire au sein de la C.F.D.T.

M. ROCARD : le double danger de l'unanimisme et du sectarisme.

M. Jean Natticz (CERES) explique que, « *si la volonté politique existe* », un accord est possible entre la motion des minoritaires socialistes et celle du premier secrétaire. M. Jacques Guyart (courant Pierret) plaide notamment en faveur d'un fonctionnement plus démocratique du P.S. M. Michel Rocard explique ensuite que le congrès a une importance exceptionnelle. D'une part, parce que c'est le premier que le P.S. tient depuis l'échec électoral de mars 1978 et qu'il doit redonner à la France « *l'image d'un parti socialiste démocratique capable enfin d'être victorieux* », mais aussi parce que c'est le premier congrès qui fonctionne avec un nouveau règlement intérieur, ce qui, selon le député des Yvelines, traduit « *la volonté de passer du stade de rassemblement autour d'un homme au stade de l'action en commun, à la suite de délibérations en commun* ».

M. Michel Rocard brosse ensuite un rapide panorama de la situation mondiale. Il relève que la démocratie recule et que, de partout, « *le fait totalitaire nous assaille* ».

Il met également l'accent sur des « *dangers plus subtils* », comme l'instabilité monétaire et l'approvisionnement énergétique. Selon lui, deux crises sont particulièrement significatives, celle de l'Etat et celle de la pensée économique. *En ce qui concerne l'Etat*, M. Rocard [...] croissante devant les difficultés qui viennent de son propre territoire et le blocage, d'autre part, de toute coopération efficace entre les Etats. Il dénonce la croissance démesurée des fonctions administratives qui « *nivellent les autonomies* ». Il s'élève également contre la destruction à peu près systématique de tout centre de décision tant soit peu efficace aux niveaux local, régional ou professionnel. La planification telle qu'elle fonctionne dans les pays socialistes *lui* semble inefficace. Quant aux économies occidentales, elles se montrent désormais incapables d'assurer le plein emploi et la stabilité monétaire. M. Rocard interroge : « *Avons-nous, nous socialistes, les réponses ? En êtes-vous sûrs ? Nous avons des réponses sur la distribution des richesses, mais sur la production, c'est une autre affaire.* » Il considère que l'accession au pouvoir par l'appropriation est une thèse insuffisante. « *La pensée libérale est en crise*, poursuit-il, *car elle n'ose pas une certaine planification. La pensée socialiste en matière économique est en crise aussi, car elle n'ose pas reconnaître que l'acte de produire a besoin de motivation autre que la contrainte. Une meilleure administration et une planification centralisée et rigide ne sauraient y pourvoir.* »

Le député des Yvelines admet qu'en système capitaliste le marché aggrave les inégalités et qu'il appartient à la planification de les réduire, mais il souligne que, « *sans marché, la liberté n'est plus enracinée dans l'ordre économique et qu'elle est dès lors menacée* ». Il insiste sur l'importance pour le P.S. de s'engager à organiser la production en économie ouverte.

Ces thèses, demande-t-il, remettent-elles en question le socialisme historique ? Et d'abord qu'est-ce que le socialisme historique ? Il rappelle que l'histoire du socialisme français est marquée par de nombreux échecs, notamment à propos de la politique coloniale et de la politique économique. Il relève également que l'implantation sociale du socialisme est faible en France et que les rapports de la gauche avec le gouvernement de la France se sont soldés par un long échec. Il critique ensuite différents aspects de la motion du premier secrétaire, et notamment l'absence, dans ce texte, de conception régionaliste. En conclusion, M. Rocard affirme que les socialistes peuvent battre le parti conservateur à condition de ne pas être simplement « *un rassemblement hétéroclite de mécontents* », mais de présenter « *un projet clair et concret* ». Il propose de « *remettre le parti en marche par un fonctionnement plus démocratique* » et invite les divers courants à ne pas se préoccuper que de leur seul électorat au sein du P.S., mais à tenir le plus grand compte de ce qui est exprimé par l'ensemble des sensibilités. M. Michel Rocard se prononce en faveur d'une synthèse sans exclusive et indique que ses amis et lui-même s'y emploieront en défendant des amendements à la motion du premier secrétaire, « *dans la clarté, comme vous le souhaitez* », précise-t-il en s'adressant à M. Mitterrand.

M. Rocard précise que, si un accord n'est pas possible, il en prendra acte, mais il souhaite que l'on rompe avec la conception traditionnelle des rapports entre majorité et minorité. Il estime possible une solution de consensus qui permettrait à tous les courants d'être représentés à la direction des fédérations départementales et au bureau exécutif, qui deviendrait le véritable lieu de la décision politique au P.S. En contrepartie, il admet que puisse subsister un secrétariat national homogène. Il explique que des synthèses différentes sont possibles selon les sujets abordés. Par exemple sur l'Europe, l'accord peut se faire entre partisans de MM. Mitterrand, Mauroy et Rocard, tandis qu'à la lecture des textes l'accord se ferait plutôt au sujet du fonctionnement interne du P.S., entre partisans de MM. Mauroy, Rocard, Defferre, Pierret et le CERES. Plus qu'une synthèse, Michel Rocard souhaite une autre forme d'animation du parti socialiste, et il met en garde les congressistes contre les deux dangers de l'unanimisme et du sectarisme.

Après M. Amiet (CERES), M. Pierre Guidoni, député de l'Aude, et lui aussi animateur du CERES, explique qu'il ne s'agit pas de choisir entre deux cultures, mais que la question essentielle est d'aboutir à « une meilleure compréhension de ce que sont les conditions du développement du socialisme », compte tenu de l'histoire de la société française. Il rappelle que le CERES souhaite un accord politique et, s'adressant aux signataires de la motion de M. Mitterrand, il demande : « *Oui ou non, pensons-nous que mars 1978 marque un échec si grave qu'il soit désormais nécessaire de repenser notre stratégie et ses fondements idéologiques ? Si l'on pense que non, on sait entre qui se fera la synthèse.* »

M. Jean Poperen, député du Rhône, signataire de la motion Mitterrand, s'emploie à réfuter à son tour les thèses de M. Rocard : « *Nous ne sommes pas, nous, pour les nationalisations... mais pour la destruction des moyens de coercition de l'Etat (...). Nous sommes sans réserve, sans fioriture, sans balancement, pour ces transformations de structures et pour qu'elles soient faites tout de suite.* » Il affirme que le P.S. « *tiendra bon* » sur sa ligne unitaire et qu'il ne sera jamais « *la roue de secours d'une politique de droite* » ou « *l'appendice du parti communiste* ». M. Poperen ajoute que « *la condition absolue* » de l'efficacité du P.S., c'est sa cohésion, et que celle-ci passe nécessairement par « *l'unité de sa direction* ». Il conclut : « *Il y a chez certains partisans, sûrement sincères, de la synthèse à tout prix une sorte de chantage à l'unité du parti qui n'est pas acceptable. Nul n'a le monopole de la défense de l'unité du parti. Mais l'unité n'est pas en cause parce qu'il y a une majorité et une minorité. Il en a toujours été ainsi depuis que le parti existe. Simplement, ce ne sont pas toujours les mêmes qui sont majoritaires, mais il n'y a pas de prédestination à être majoritaire.* »

J.-M. C. et T. P.

M. FITERMAN (P.C.) : le congrès de la confusion et de l'illusion.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré vendredi 8 avril que le congrès socialiste de Metz « *se présente comme le congrès de l'illusion et de la confusion* ».

« *La seule querelle à laquelle il donne lieu porte, en effet, sur la question de savoir quelle équipe dirigera le parti socialiste*, a noté M. Fiterman. *Mais derrière les manœuvres et les tractations, une seule et même orientation existe : celle que François Mitterrand applique depuis des années et qui consiste à renforcer le parti socialiste au détriment du parti communiste pour se placer en position d'aller au pouvoir les mains libres en vue d'y assurer la poursuite de la politique d'austérité et d'intégration européenne.* »

Le partage du pouvoir

(Suite de la première page.)

Décidé à renvoyer dos à dos MM. Mitterrand et Rocard, dont l'inflexibilité le hérisse, le maire de Lille entendait obtenir des concessions concrètes du premier secrétaire, sinon il était décidé à entrer lui aussi dans l'opposition, mais sans se fondre toutefois avec les amis de M. Rocard.

Le député des Yvelines a, quant à lui, déjà proposé une conception dynamique et offensive de l'opposition au sein du P.S. en suggérant que le bureau exécutif redevienne le véritable gouvernement du parti. S'il accepte que le secrétariat national soit homogène, il demande qu'au niveau des directions des fédérations départementales, comme au bureau exécutif, la règle de la *représentation proportionnelle* soit intégralement appliquée et permette à chacun de participer à l'élaboration des décisions. Ainsi le parti pourrait-il, selon lui, se garder des deux dangers qui le menacent : l'unanimisme et le sectarisme.

La première séance du congrès de Metz a ainsi mis en relief l'affrontement entre les deux principaux pôles du P.S. Le troisième courant national, le CERES, s'est, par là même, quelque peu écarté de la discussion alors que depuis cinq ans les débats au sein du P.S. se limitaient pour l'essentiel à un affrontement entre ses porte-parole et le premier secrétaire.

En conclusion au congrès, M. Mitterrand devait s'employer, quelle que soit la composition de la majorité, à faire l'inventaire des moyens nécessaires pour *transformer le parti socialiste* en un « parti fort ». Il devait notamment s'interroger sur les modifications à apporter aussi bien à son mode d'organisation qu'à son fonctionnement pour lui permettre de gagner en efficacité et de rajeunir ses cadres, avant de s'adresser au pays pour tracer les perspectives d'un « *nouvel élan pour le P.S.* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI et THIERRY PFISTER.

Une étude de la revue « Projet » sur le parti socialiste

MM. Jean-Luc Parodi et Pascal Perrineau reviennent, dans le numéro d'avril de la revue *Projet* (1) sur l'évolution de la popularité de MM. François Mitterrand et Michel Rocard telle qu'elle a été mesurée par les sondages de 1968 à 1979. Après avoir montré que la cote des dirigeants est en premier lieu tributaire de l'histoire de la gauche et de ses aléas, ils constatent que, jusqu'en 1977, l'« union » fondait la popularité des leaders socialistes. Depuis, la « différence » fait recette. Dès lors, M. Rocard, qui, jusqu'à cette date, suivait, loin derrière, les fluctuations de M. Mitterrand, *tout en réduisant peu à peu* (sauf lors des échéances électorales) son retard, rejoint le premier secrétaire du P.S.

Les auteurs soulignent que le « décrochage » de M. Mitterrand dans l'opinion s'est opéré en trois temps. Premièrement, au lendemain de l'échec de l'actualisation du programme commun (septembre 1977). Le premier secrétaire recule dans toutes les familles politiques et notamment chez les communistes — un mouvement analogue, mais légèrement moins accentué, affecte également MM. Rocard et Mauroy. Le second temps correspond à l'échec électoral de la gauche. Le premier secrétaire recule sensiblement dans l'opinion de gauche, y compris socialiste (— 22 de mars à octobre 1978). Or, à l'inverse, M. Rocard progresse. Il est le seul dirigeant de gauche dans ce cas. Bien plus, notent MM. Parodi et Perrineau, le député des Yvelines « *s'autonomise de plus en plus par rapport à la structure bipolaire de l'opinion* ».

Il accentue, en effet, sa progression chez les sympathisants giscardiens et gaullistes et ne recule que dans la famille communiste. *Le* troisième temps, d'octobre 1978 à février 1979, correspond au débat au sein du P.S. « *Le tassement de la cote de Mitterrand*, notent les auteurs, *n'est plus le fait du* « peuple de gauche » *déçu (où il a tendance plutôt à reprendre : + 2 dans les deux familles de gauche), mais celui des sympathisants giscardiens et gaullistes (— 12 dans chacune des deux familles), ralliés un temps à l'image d'un Mitterrand « présidentiable » et qui semblent reporter désormais sur Rocard cette propension favorable.* »

C'est le caractère spectaculaire de la progression de l'impact du député des Yvelines dans les familles politiques de droite depuis mai 1977 qui explique la restructuration politique profonde de son image dans l'opinion. A l'inverse, M. Mitterrand, en dépit de son recul, a conservé une image dont la structure ne s'est pas sensiblement modifiée.

Les auteurs concluent : « *Tout commence avec le phénomène de dé-présidentialisation qui frappe Mitterrand : alors que les lendemains de l'élection présidentielle l'avaient vu, malgré son insuccès, battre son record de popularité, il paye au printemps 1978 l'échec de l'Union de la gauche qu'il incarne depuis si longtemps. Cette régression, qui le ramène à son niveau de 1973 (ou avril 1968), est loin d'être catastrophique : en mars 1974, à la veille de la mort de Pompidou, ce niveau aurait même presque semblé un record.*

Durant ce temps, Rocard poursuit une lente et régulière ascension qui, équilibrant en un subtil mélange le souvenir d'une situation de gauche héritée du P.S.U. et le brillant contrôle de valeurs prisées de la droite, compétence, technicité, le conduit au printemps 1978 au point le plus haut qu'il ait atteint jusqu'alors. La conséquence de cette double et contradictoire évolution va faire passer Mitterrand d'un état de monopole à une situation de concurrence, et cette mise en concurrence va accentuer à son tour sa régression. De même que dans les années 1968-1969, la forte présence de Georges Pompidou avait, qu'il l'ait voulu ou non, été défavorable au général de Gaulle, désormais doté d'un successeur potentiel, de même, dix ans plus tard, l'apparition de Rocard aux premiers rangs des leaders politiques rend moins irremplaçable Mitterrand aux yeux de l'opinion.

Le phénomène se renforce encore du fait que le léger avantage pris par Rocard dans l'opinion de gauche s'accompagne d'une prime nette dans celle de droite. Les partisans du premier secrétaire ont généralement mis l'accent sur ce dernier point alors que ceux de l'ancien leader du P.S.U. insistaient sur la progression dans tous les électorats, mais les deux phénomènes coexistent. »

(1) Projet, avril 1979, 14, rue d'Assas, 75006 Paris. Le numéro 13 F.

La course contre la mort

(Suite de la première page.)

Et, chez les socialistes, il est vrai que des hommes espèrent pouvoir un jour transformer le P.C.F. en simple réservoir de voix pour le second tour.

Pour M. Jacques Chirac, l'évolution est plus préoccupante encore. Le gaullisme a déjà, une fois, reflué au niveau du seuil fatidique de 15 %. M. Jacques Chaban-Delmas n'avait recueilli, lors du scrutin présidentiel de 1974, que 14,55 % des voix et l'actuel président du R.P.R. avait contribué à cette érosion. Le R.P.R. doit éviter de régresser vers ce seuil lors du scrutin européen. A plus long terme, M. Chirac ne peut ni se laisser engluer dans le giscardisme ni se laisser progressivement digérer. Pour résister, il a choisi d'apparaître comme l'homme du recours et ce à *deux niveaux*.

En premier lieu, comme à la veille du scrutin législatif, il dramatise la situation électorale de la majorité en se présentant comme le seul capable de sauver le pays.

Dans le même temps, il cherche à transformer le scrutin européen en une sorte de référendum sur l'action de l'exécutif dans l'espoir de faire apparaître que la politique, inspirée par le chef de l'Etat, est rejetée par le corps électoral. Au nom du respect de la démocratie, il lui serait dès lors plus facile de justifier une éventuelle rupture de la solidarité majoritaire.

En second lieu, il laisse, en effet, planer sur le chef de l'Etat la menace permanente d'une crise politique, alors qu'en arrière-plan se maintient le risque d'une crise *sociale. Il s'agit*, là encore, de laminer l'autorité de M. Giscard d'Estaing, soit pour l'amener à composer, soit, plus probablement, pour tenter de l'écarter du scrutin de 1981. Seule l'absence du président sortant permettrait au maire de Paris de tenter valablement sa chance.

La démarche de M. Chirac peut s'apparenter, plus encore, au *jeu mortel de la Fureur de vivre*, s'il pousse jusqu'au bout la logique du recours en assurant, dans un premier temps, la défaite de la majorité giscardienne dans l'espoir de récupérer ensuite les fruits d'un éventuel échec d'une expérience de gauche. D'ores et déjà, le discours du président du R.P.R. risque de favoriser la création, au sein de l'électorat gaulliste, d'un noyau dur décidé à refuser, en toute hypothèse, ses voix à M. Giscard d'Estaing. Comme la gauche se maintient à un haut niveau, ainsi que l'ont montré les élections cantonales, on comprend que M. Mitterrand retrouve le goût du combat et invite ses amis à la vigilance.

La démarche de M. Chirac peut n'être pas seulement suicidaire pour la majorité. Elle risque de l'être aussi pour le maire de Paris. L'histoire montre que tous les hommes politiques qui se sont placés ainsi en réserve de la République n'ont pas toujours été appelés, par la suite, pour la sauver. Le général de Gaulle lui-même avait dû patienter beaucoup plus longtemps qu'il ne l'eût souhaité.

THIERRY PFISTER.



du pouvoir

revue « Projet socialiste »

JEAN-MARIE COLOMBANI et THIERRY PFISTER

A LA RÉUNION

M. Marchais présente un plan pour les DOM

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a achevé, vendredi 6 avril, un voyage de cinq jours à la Réunion, à l'invitation du parti communiste réunionnais et de son secrétaire général, M. Paul Vergès. Accueilli, lundi, à l'aéroport de Gillot par plusieurs milliers de personnes, M. Marchais a tenu trois grands meetings, à Sainte-Suzanne (où venait d'être élu un conseiller communiste), Saint-Louis et Le Port. Dans cette dernière ville, dont M. Vergès est le maire, une foule de plus de dix mille personnes est venue, jeudi soir, écouter M. Marchais parler de l'Europe.

Estimant que l'« intégration européenne aggraverait la situation de la Réunion dans tous les domaines », le secrétaire général du P.C.F. a présenté un plan en quatre points pour les départements d'outre-mer : élaboration d'accords contractuels pour les productions agricoles des D.O.M. ; exonération des prélèvements communautaires et du tarif douanier commun ; « action résolue contre les groupes de pression héritiers des vieilles traditions du pillage colonial », par exemple ceux qui détiennent un monopole de pavillon et les commissionnaires métropolitains ; ces décisions, enfin, doivent être prises après « avis des assemblées locales et des organisations représentatives, notamment syndicales ».

Le voyage de M. Marchais a été un succès qui a permis au P.C.R. de retrouver un dynamisme qu'on aurait pu croire perdu. Au-delà des meetings et des rencontres sur le terrain avec les ouvriers et les planteurs, l'événement marquant de cette tournée aura peut-être été l'interview que M. Marchais a donnée à F.R. 3 Réunion. Pour la première fois depuis 1959, date à laquelle la fédération réunionnaise du P.C.F. était devenue le P.C.R., un communiste a pu expliquer à la télévision ce que recouvre le principe d'autonomie dans le cadre de la République française. En vingt ans, M. Vergès (qui figure en quatrième position sur la liste du P.C.F. pour les élections européennes) n'avait jamais pu le faire.

Le séjour de M. Marchais aura été marqué par la solidarité que le P.C.R. a voulu marquer d'une manière éclatante à l'égard de son « parti frère ». Partout, à chaque discours, le secrétaire général du P.C.F. a insisté sur le fait que la Réunion, si elle devenait autonome, resterait liée à la République française. Ainsi, à Sainte-Suzanne, il déclarait : « L'idée d'autonomie, que nous préconisons, répond à deux courants profonds de la population : d'une part, l'accession à la responsabilité, d'autre part, la volonté de rester dans l'ensemble français, dans la République française. »

Dissociant, comme le font les communistes réunionnais, la question de l'autodétermination de l'île, qui est une question relevant du principe de la liberté des peuples de disposer de leur destin, de celle de « l'autonomie démocratique et populaire dans le cadre de la République française », qui est un choix préconisé par le P.C.R., M. Marchais a déclaré, au Port : « Nous, communistes français, nous soutenons les peuples des départements et territoires d'outre-mer qui luttent pour choisir librement leur destin et leur statut. » Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté, en faisant manifestement allusion à la situation internationale : « C'est une fierté, c'est un honneur pour le parti de la classe ouvrière de France, d'être aux côtés de tous les peuples qui, dans le monde, luttent pour la liberté et l'indépendance. (...) Voilà la réalité historique que nous avons la chance de vivre aujourd'hui. »

Le mot d'indépendance était ainsi lâché. Il était aussitôt repris par le Journal de l'île de la Réunion (considéré comme le quotidien « officieux » de l'île), qui concluait abusivement que cette indépendance s'appliquait à la Réunion. Samedi matin, les différents partis « nationaux » qui avaient été visiblement embarrassés par les déclarations solennelles faites par M. Marchais sur le caractère français de la Réunion, pouvaient reprendre leurs vieux arguments selon lesquels « l'autonomie est l'antichambre de l'indépendance ».

M. Marchais, qui doit être rejoint par sa famille, restera en vacances à la Réunion jusqu'au 16 avril.

MAURICE BOTBOL.

LE P.C.F. EXIGE LA DÉMISSION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré, vendredi 6 avril : « *Les informations ayant trait aux violences qui ont eu lieu le 23 mars dernier, en marge de la manifestation des sidérurgistes, révèlent un comportement gouvernemental qui est d'une extrême gravité. Ces informations tendent toutes à confirmer que le ministère de l'intérieur dispose de forces supplétives spéciales camouflées sous l'étiquette d'« autonomes », forces dont il se sert comme d'un moyen de provocation et de violence pour dévoyer les manifestations populaires et finalement les interdire.* »

M. Fiterman a ajouté : « *Dans une démocratie fonctionnant normalement, la révélation de tels faits aurait déjà conduit le ministre de l'intérieur à la démission. C'est ce que nous exigeons.* »

● *Le contre-projet de résolution* élaboré par la cellule Pablo-Picasso de Montivilliers (Seine-Maritime), en vue du vingt-troisième congrès du P.C.F., et dont la publication dans la presse communiste avait été refusée par le secrétariat du comité central (*le Monde* du 3 mars), a été édité en librairie. Présentant cet ouvrage, mercredi 4 avril, à Paris, M. Jean-Louis Condyser, secrétaire de la cellule, a indiqué que celle-ci avait reçu près de quatre-vingts lettres de militants communistes désirant s'informer du contenu de ce texte.

★ *L'autre projet de résolution.* Editions du Sycomore, Paris, 65 p., 10 francs.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Davignon est mis personnellement en cause par M. Ansart (P.C.)

Vendredi 6 avril, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● LE PLAN DAVIGNON

M. ANSART (P.C., Nord) demande qu'un débat, sanctionné par un vote, ait lieu afin que le Parlement puisse s'opposer au plan élaboré à Bruxelles, dit « plan Davignon », qui, estime-t-il, « *porte gravement atteinte à notre économie et à notre indépendance en amputant notre sidérurgie* ».

M. GIRAUD, ministre de l'industrie, lui répond : « *Il est faux de dire que c'est en application du plan Davignon que notre capacité de production doit être réduite de 25 %. Ce plan comporte deux parties : la première engage les Etats et contient des mesures pour maintenir les prix de l'acier, moraliser le marché et limiter l'introduction d'acier extérieur, mesures non seulement acceptées, mais demandées par le gouvernement français. La deuxième partie ne contient que des prévisions qui ne sont pas contraignantes.* » « *Rien n'a été fait en France*, poursuit-il, *pour diminuer la production d'acier qui, au contraire, augmentera. Mais la seule chance pour la sidérurgie française de se développer à nouveau passe par une restructuration approuvée par le Parlement lors de la dernière session.* »

« *Jamais*, affirme M. Ansart, *le plan Davignon n'est venu en discussion.* » Relevant que la sidérurgie allemande a commencé à réembaucher, « *et notamment la firme Arbed, qui compte parmi ses principaux actionnaires M. Julien Davignon, frère du vicomte* », le député se demande si, « *compte tenu des intérêts financiers et industriels de sa famille, M. Davignon est bien qualifié pour décider de l'avenir de la sidérurgie européenne* ». « *Le gouvernement*, insiste-t-il, *doit réviser ses positions.* »

Le ministre reprend la parole et déclare : « *Vous avez attaqué la famille d'un fonctionnaire européen. Vous n'en avez pas le droit, et le gouvernement se dissocie totalement de votre attitude. Vous dites que le plan Davignon limite nos capacités de production ; je persiste à affirmer que c'est faux.* »

● L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

M. DAILLET (U.D.F., Manche) ayant relevé la diminution régulière du nombre de brevets pris en France, le ministre de l'industrie juge que la situation n'est pas dramatique et déclare : « *La tendance à la baisse semble se stabiliser et le nombre des dépôts d'origine française est resté relativement stable depuis trois ans. La diminution du nombre total des dépôts en France en 1978 tient à la diminution des dépôts d'origine étrangère, qui s'explique par la création de l'office européen des droits.* » Le ministre observe également que les deux pays dont la balance des paiements technologique est la plus défavorable parmi les pays industrialisés, sont l'Allemagne fédérale et le Japon, « *ce qui prouve l'absence de relation directe entre le dynamisme industriel et cet indicateur particulier* ». « *Ce qui importe*, explique-t-il, *c'est le dynamisme de l'industrie et de la société tout entière.* »

Dans sa seconde intervention, M. Daillet plaide la cause des inventeurs isolés.

● LA FISCALITE LOCALE

M. ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise), suppléant M. Santrot (P.S., Vienne), absent, relève les conditions « *anormales* » dans lesquelles les élus locaux de la région Ile-de-France ont été amenés à établir leur budget pour 1979.

M. MONORY, ministre de l'économie, suppléant le ministre du budget, lui précise que dans les départements et les communes autres que ceux de la région parisienne, 98 % de la dotation globale de fonctionnement ont été notifiés au préfet début mars 1979, et qu'à la fin du mois, toutes les collectivités ont été informées. En région parisienne, où existe un régime particulier de péréquation, les attributions sont en cours de notification. Pour éviter toute difficulté de trésorerie, les trésoriers payeurs généraux verseront aux communes des douzièmes provisoires sur la base de 106 % des sommes correspondantes perçues au titre des divers versements maintenant réunis dans la dotation globale. En ce qui concerne la mise à jour de l'élément de répartition de la taxe professionnelle, M. Monory précise, qu'à quelques exceptions près, les communes disposent actuellement des éléments leur permettant d'arrêter leur décision.

● LA SITUATION DES ANCIENS COMBATTANTS

M. TOURNE (P.C., Pyrénées-Orientales) demande que le Parlement soit saisi, avant la fin mai, du projet de budget pour 1980. Il rappelle le contentieux existant entre les anciens combattants et le gouvernement, puis estime inacceptable « *une refonte brutale du code des pensions* ».

M. PLANTIER, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, rappelle que c'est au gouvernement qu'il appartient d'élaborer le projet de budget qui est ensuite présenté au Parlement. En ce qui concerne « le contentieux », il estime que, dans l'état actuel des travaux de la commission tripartite, le rapport Constant est parfaitement appliqué.

Puis, il ajoute : « *Le gouvernement n'a absolument pas l'intention de remettre en cause le droit à réparation. Il n'est pas question de fiscaliser, même une partie, de la pension d'invalidité, ni d'interdire son cumul avec un salaire ou un autre revenu du travail. Il n'est pas non plus question de toucher au statut spécial que le gouvernement a prévu pour les déportés. Il y a cependant, rarement, des abus et il faut les faire disparaître. Nous n'avons pas l'intention*, insiste-t-il, *de remettre en cause les pensions des invalides, des veuves et des orphelins.* » — P.FR.

DANS UNE INTERVIEW A « L'EXPRESS »

Le comte de Paris : « La France va être mangée si elle ne se réveille pas »

Le comte de Paris dont les « Mémoires d'exil et de combats » paraîtront dans quelques jours évoque, dans une interview accordée à Paul Guilbert de l'Express, les principaux aspects de la vie politique et sociale de la France.

« *La France*, déclare-t-il notamment, *ne se gouverne aisément que sur un centre large et stable, avec des idées de rénovation. Elle ne se gouverne ni avec la droite, ni avec la gauche, incapables de s'entendre et condamnées à se détester.* » Après avoir estimé que de Gaulle avait été, jusqu'en 1965, « *écouté de la gauche* », il observe que le pouvoir actuel, lui, « *est écouté de la droite et ne fait que la politique de la droite* ». « *En fait*, affirme-t-il, *le pouvoir appartient pratiquement aux syndicats, son aspect fâcheusement conservateur et corporatiste. Il y a quelque chose qui ne va pas dans ce pays et je crains que tout cela ne débouche sur des coups de force ou sur l'avilissement total de la France.* » A son avis, M. Giscard d'Estaing n'est pas un président centriste. « *Je l'appellerais plutôt équilibriste* », déclare-t-il en constatant qu'« *il n'arrête pas de courir à droite, à gauche* ». « *Comment peut-il réfléchir ?* » se demande le comte de Paris.

Quant à M. Mitterrand, il avoue « *avoir de la sympathie pour lui* », mais le voit « *plutôt dans une impasse* », car « *il n'arrive pas à dominer la gauche* ». M. Barre lui paraît « *un homme courageux* », mais, ajoute-t-il, « *il pose les problèmes à l'envers* ». « *Ce n'est pas un enseignement pédagogique qu'on demande au gouvernement*, explique-t-il, *mais un contact (...). Le Français veut discuter de ses problèmes (...), or, on ne lui verse que du chloroforme.* »

« Proconsul en Algérie »

En ce qui concerne l'Europe, il estime qu'« *on ne pourra pas détruire la France en faisant l'Europe* ». « *L'Europe*, précise-t-il, *ne me fait pas peur, c'est la France telle qu'elle est, incapable de refaire son tissu social et endormie par ses dirigeants, qui me fait très peur.* » « *Oui*, insiste-t-il, *la France va être mangée si elle ne se réveille pas.* » Le comte de Paris note que, « *si l'on veut faire l'Europe, il y a forcément des abandons de souveraineté à consentir* ». Estimant que M. Giscard d'Estaing espère être le premier président des Etats-Unis d'Europe, il juge qu'« *il acceptera beaucoup de choses pour en arriver là* ».

Se refusant à être l'« *homme d'un parti* », le comte de Paris pense que les Français ont encore besoin aujourd'hui de la monarchie parce qu'elle apporte « *l'arbitrage, la continuité et le recours, sans compétition pour arriver au poste suprême de l'Etat* ».

Dans ses Mémoires, il révèle que le général de Gaulle lui avait fait part de son souhait de le voir lui succéder en 1965, lui confiant notamment : « *La France va doucement vers sa traditionnelle et bonne vieille monarchie qui seule convient à notre pauvre pays.* »

Interrogé dans *le Point* par Pierre Desgraupes, le comte de Paris précise également qu'il avait proposé au général de Gaulle de l'envoyer en Algérie, « *comme proconsul en quelque sorte, pour résoudre le problème politique avec tous les moyens politiques, financiers et le commandement de l'armée* ». « *Le général*, rapporte-t-il, *avait dit oui, mais en avait parlé à Debré qui avait refusé parce que ça, c'était l'indépendance* ». « *Debré*, ajoute-t-il, *espérait encore ou souhaitait garder l'Algérie, alors que de Gaulle était encore très hésitant sur sa propre politique algérienne.* »

Interrogé à son tour sur cet épisode par *le Point*, M. Michel Debré « *ne croit vraiment pas que le général ait eu, au fond de lui-même, le sentiment que cette nomination s'imposait* ». Il précise avoir dit au comte de Paris que « *c'était un poste qui ne paraissait pas convenir à quelqu'un qui souhaitait un jour être un recours* ». A son avis, « *il ne pouvait être question d'un proconsul à pouvoir politique* ».

En ce qui concerne l'hypothèse d'une restauration, M. Debré estime que de Gaulle « *ne voyait sûrement pas l'avenir prévisible comme le comte de Paris parait l'avoir envisagé* ». « *Le général*, note-t-il, *n'était peut-être pas un républicain de sentiment, [mais] il était profondément un républicain de raison.* » « *Mais*, reconnaît-il, *il lui arrivait de rêver.* »

Dans son livre *les Septennats interrompus*, Philippe de Saint-Robert indique que, en 1965, Georges Pompidou, alors premier ministre, avait dit à Christian Bourgeois, qui était son ami : « *Je sais que le général pense au comte de Paris.* »

Le président de la République en Alsace les 14 et 15 mai

La présidence de la République a annoncé ou précisé, vendredi 6 avril, les dates d'un certain nombre de rencontres ou de déplacements officiels de M. Giscard d'Estaing.

Le 17 avril, le chef de l'Etat recevra M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, qui déjeunera à l'Elysée.

Après la visite en France de M. Tsatsos, président de la République hellénique (du 23 au 26 avril), M. Giscard d'Estaing se rendra, du 26 au 28, en Union soviétique.

Le 6 mai, il assistera, à Orléans, aux cérémonies commémorant le cinq cent cinquantième anniversaire de la libération de la ville par Jeanne d'Arc (8 mai 1429). Le 14 et le 15, il se rendra en Alsace, et c'est à l'occasion de ce voyage qu'il prononcera un discours sur l'Europe.

Les 21 et 22 mai, le président de la République assistera à la conférence franco-africaine, qui se tiendra cette année à Kigali, capitale du Rwanda. A cette occasion, il devrait également effectuer une visite officielle au Rwanda et, à l'aller ou au retour, faire escale à Khartoum ; ce point de l'emploi du temps présidentiel n'a toutefois pas été officiellement annoncé. L'escale de Khartoum pourrait aussi permettre à M. Giscard d'Estaing, président en exercice du Conseil européen, de s'entretenir avec M. Jaafar Nimeiry, président en exercice de l'O.U.A., de son projet de dialogue euro-arabo-africain.

Le 27 mai, le chef de l'Etat se rendra à Rouen, où doivent avoir lieu d'autres cérémonies à la mémoire de Jeanne d'Arc, lors de l'inauguration du monument élevé place du Vieux-Marché. Le 22 et 23 juin, il présidera le conseil européen à Strasbourg et, les 28 et 29 juin, participera au sommet des pays industrialisés, à Tokyo.

∴

M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont marié, samedi 7 avril, à Authon (Loir-et-Cher), leur fille Jacinte, qui a épousé M. Philippe Guibout. Le mariage civil a eu lieu à la mairie de la commune en fin de matinée et la cérémonie religieuse dans l'église située à l'intérieur de la propriété familiale.

LA RENCONTRE AVEC MM. LECANUET ET CHIRAC « RESTE PRÉVUE »

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué (*nos dernières éditions d'hier*) que l'entretien entre le chef de l'Etat et MM. Jean Lecanuet et Jacques Chirac « *reste prévu dans la deuxième quinzaine d'avril* ». Il a rappelé que le thème de cet entretien doit être l'examen des problèmes européens.

Cette indication vaut confirmation d'une rencontre dont on avait pu penser, après l'émission « Cartes sur table », le 2 avril, et les nouvelles attaques de M. Chirac, qu'elle pourrait être annulée ou reportée.

M. Hunt a aussi souligné, à propos des nouvelles émissions de télévision auxquelles va participer le président de la République (*le Monde* du 6 avril), qu'il ne s'agit pas là d'un acte politique, comme certains commentaires tendaient à l'affirmer, mais de la réalisation d'un projet datant de plusieurs semaines et visant à un meilleur contact avec l'opinion publique.

● *M. Hervé de Charette*, délégué général du parti républicain, a déclaré jeudi soir 5 avril à Poitiers : « *M. Jacques Chirac, par ses attaques fracassantes et répétées contre le président de la République et le gouvernement, prend devant les Français une triste responsabilité : celle de risquer l'éclatement de la majorité et l'affaiblissement de la France. A ce rythme, on voit mal comment la majorité résistera longtemps encore. On ne voit guère en tout cas à quoi servira l'audience à l'Elysée du président du R.P.R. dès lors que celui-ci a fait connaître publiquement à l'avance ce qu'il avait à dire.* »

● *M. Gilbert Grandval*, président de l'Union travailliste, estime que M. Jacques Chirac « *veut être à même, au moment jugé opportun, de trouver une cinquantaine de députés R.P.R. acceptant de déposer et de voter une motion de censure qui, avec le concours de l'opposition, serait sans nul doute adoptée* ».

M. Grandval, qui s'exprime dans *l'Action travailliste*, bulletin de son mouvement, ajoute : « *Si M. Chirac est, en fait, persuadé que le président de la République signera le décret de dissolution — ce qui est évident, — il accepte le risque, à peine plus d'un an après la victoire de mars 1978, d'assurer celle de l'opposition, ce qui débouchera, à terme rapproché, sur la fin des institutions que nous devons au général de Gaulle.* »

Les sondages de popularité

MM. GISCARD D'ESTAING BARRE ET MITTERRAND PROGRESSENT

Le dernier sondage de popularité réalisé par la Sofres, entre le 23 et le 28 mars, auprès d'un échantillon de mille personnes, et publié samedi 7 avril dans *le Figaro Magazine*, fait apparaître une remontée de la « cote » de M. Valéry Giscard d'Estaing. 54 % des personnes interrogées, contre 51 % selon le sondage publié par ce journal au mois de mars, font confiance au chef de l'Etat pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ; 40 % (contre 43 %) ne lui font pas confiance.

L'indice de confiance de M. Raymond Barre progresse d'un point (37 % contre 36 %), mais la proportion de mécontents demeure à 57 %.

Parmi les personnalités dont les Français souhaitent qu'elles jouent « *un rôle important* » dans l'avenir, Mme Simone Veil gagne 7 points (57 % contre 50 %), M. Barre 1 point (36 % contre 35 %), M. Jean Lecanuet 5 points (24 % contre 19 %), MM. Jacques Chaban-Delmas et Edgar Faure 2 points (26 % contre 24 %). M. Jacques Chirac perd 1 point (28 % contre 29 %).

Dans l'opposition, M. François Mitterrand passe de 35 % à 40 %, M. Georges Marchais de 22 % à 25 % et M. Michel Crépeau de 10 % à 12 %. MM. Pierre Mauroy et Robert Fabre ont un indice identique à celui du mois précédent (39 % et 38 %). M. Michel Rocard perd un point (47 % contre 48 %).

● *M. Yves Galland*, président de la fédération de Paris du parti radical, — et qui brigue une place sur la liste que soutiendra l'U.D.F. aux élections européennes — a déclaré, jeudi 5 avril : « *Toutes les prises de position publiques de M. Jacques Chirac font désormais l'objet d'attaques totalement injustifiées et scandaleuses contre le président de la République, le premier ministre, et l'U.D.F. Cette attitude suicidaire ne favorise pas les chances de succès de la majorité. Il est temps que la polémique partisane cesse au profit de ce que les deux formations de la majorité ont en commun avec, au premier rang, la défense des libertés. Quant aux différences, si elles sont réelles, elles n'impliquent pas en permanence l'excès, l'outrance et l'agression en face desquelles nous ne pourrons pas rester éternellement sans réponse, malgré notre volonté de modération.* »

● *M. Alexandre Sanguinetti*, en congé du R.P.R., a déclaré, vendredi 6 avril, à Europe 1, à propos du scrutin du 10 juin :

« *Je ne suis pas obligé de voter, d'abord parce que j'ai toujours dit que l'Assemblée des Communautés européennes ne résoudra pas le problème de l'Europe, deuxièmement parce qu'en réalité il s'agit d'une consultation intérieure française. Cela va être le troisième tour des élections législatives de 1978 et le premier tour des présidentielles de 1981. M. Valéry Giscard d'Estaing a viré sa cuti à la charnière des années 1978 et 1979. Je suis convaincu, que s'il avait su tout ce qu'il a appris depuis qu'il est président de la République, il n'aurait jamais proposé ou accepté l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.* »

● RECTIFICATIF. — Le Père Virgil Gheorghiu, cité dans *le Monde* du 5 avril, comme faisant partie du comité de soutien de l'Eurodroite, dément avoir adhéré à cet organisme comme à toute organisation politique que ce soit.

PRESSE

M. JEAN-CHARLES LIGNEL ÉLU P.-D. G. DE LA SOCIÉTÉ DELAROCHE ÉDITRICE DU « PROGRÈS DE LYON »

Le nouveau conseil d'administration de la société Delaroche, éditrice du « Progrès de Lyon », a élu vendredi 6 avril, à Paris, M. Jean-Charles Lignel au poste de président-directeur général. La prise de contrôle par ce dernier de la société éditrice avait eu lieu, rappelons-le, le 19 mars dernier (cf « le Monde » du 21 mars 1979), au terme d'enchères privées entre les groupes Brémond et Lignel, qui détenaient chacun 50 % du capital.

Le nouveau conseil d'administration de la société Delaroche comprend, indique M. Jean-Charles Lignel, outre lui-même, des représentants de Lignel Investissement S.A. et de Soly S.A.R.L.

● *Les journaux italiens ne paraissent pas samedi 7 avril*, et les agences de presse italiennes ont fait grève vendredi 6 avril en raison du conflit qui oppose, depuis deux semaines, les chefs d'entreprises de presse aux journalistes pour le renouvellement des conventions collectives.

LE PORTUGAL

LES CHEMINS... EN FRANCE

Le Monde

société

ÉDUCATION

ACHEVANT SON CONGRÈS A BORDEAUX

Le SNES décide une grève nationale au début du troisième trimestre

Bordeaux. — Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) organisera au mois de mai « une action nationale de grève et de manifestation », qu'il espère étendre aux autres syndicats de la Fédération de l'éducation nationale, ainsi qu'aux parents d'élèves de la Fédération Cornec. La grève pourrait « ne pas être limitée à une journée ». Les cinq cent cinquante délégués du SNES réunis en congrès à Bordeaux du 3 au 6 avril ont adopté par 75,65 % des voix cette position présentée par la majorité *Unité et Action* (tendance où l'influence des communistes est prépondérante). Le texte proposé par la tendance Ecole émancipée, rénovation syndicale (anarcho-syndicaliste), qui réclamait « l'affrontement avec le pouvoir » et la « grève générale reconductible », a recueilli 11,5 % des voix. Celui du Front unique ouvrier (trotskiste) appelant « les deux cent mille personnes du second degré à se mettre en grève et à aller en masse au ministère », 6,8 % ; celui d'Unité, Indépendance et Démocratie-Rénovation (U.I.D.-R., proche du P.S.) demandant à la FEN d'*organiser une journée nationale* de grève à la mi-mai, 6 %.

De notre envoyé spécial

Certes, on a parlé de l'enseignement pour dénoncer l'appauvrissement des contenus, refuser la distinction « *traditionnelle* » entre formation générale et formation professionnelle et réclamer une « *école progressive* », assurant un enseignement de qualité.

Certes, on a parlé carrière. La proposition formulée par la direction du syndicat de demander la création d'une catégorie « *hors classe* » pour les professeurs certifiés divisa même la tendance majoritaire puisqu'un texte présenté par les représentants d'Aix-Marseille désavouant cette initiative recueillit 36,65 % des voix.

Mais, ce qui a dominé de bout en bout ce congrès, c'est tout de même la question des rapports avec la FEN dont le SNES est le deuxième syndicat par le nombre de ses adhérents. Dès l'ouverture, mardi, le ton avait été donné lorsque M. Etienne-Camy-Peyret, secrétaire général du SNES avait déclaré, faisant allusion à l'attitude de la FEN : « *Nous sommes avec ceux qui sont dans les luttes à l'opposé de ceux qui les freinent, de ceux qui temporisent.* » Accusation reprise encore plus vigoureusement par le secrétaire général adjoint, M. Gérard Alaphilippe : « *La direction de la FEN a décidé de faire une croix sur le SNES, de l'affaiblir.* »

Tout au long des débats, plusieurs orateurs ont renouvelé les attaques contre la « *passivité* » des dirigeants du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), dont la majorité est de même tendance que celle de la FEN, proche du parti socialiste, au moment de la rentrée de septembre, et contre sa « *récupération* » de la lutte, ces derniers mois, à l'encontre du redéploiement.

Le relevé de conclusion sur la formation professionnelle des jeunes, signé en commun par le ministre de l'éducation et la FEN, a été constamment fustigé en termes où l'expression : « *accord FEN-Beullac* » équivalait *dans l'opprobre* à ceux d' « *accord C.N.P.F.-Beullac* ».

Mais c'est surtout à propos de l'action future que les clivages se sont accentués. On sait que d'entrée de jeu la direction du SNES avait souhaité que la FEN décide l'organisation « *d'une puissante manifestation nationale s'appuyant sur la grève générale des personnels de l'enseignement public, de la recherche, de la culture* (le Monde du 5 avril). Cette demande a été non seulement entérinée par le congrès, mais accentuée. Il apparait que même si la FEN refuse de jeter en bloc toutes ses troupes dans une même bataille, le SNES, lui, ne renoncera pas à une action dans laquelle il ne désespère pas d'entrainer d'autres syndicats dont la direction est proche de la sienne.

Un appel aux parents d'élèves

En approuvant à une grosse majorité (75,65 % des voix) la motion de synthèse, le congrès a décidé « *une action nationale de grève et de manifestation au début du troisième trimestre* ». Il renouvelle son appel à la direction de la FEN ainsi qu'à tous ses syndicats nationaux et il demande à la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E. présidée par M. Jean Cornec) « *l'examen en commun de la meilleure articulation de cette action avec la grève scolaire des parents d'élèves qu'elle a envisagée pour le troisième trimestre* » (le Monde du 4 avril).

La réponse de la FEN sera peut-être connue mardi 10 avril, après la rencontre entre son secrétaire général, M. André Henry, et le ministre de l'éducation. M. Henry a en effet prévenu que si M. Beullac refuse un collectif budgétaire de la révision des mesures de redéploiement, la FEN *ripostera par une action* pouvant aller jusqu'à la grève. Tout dépendra encore cependant des derniers espoirs du SNI quant à la conclusion des négociations sur la revalorisation des instituteurs, dont l'issue devrait être annoncée au cours de la dernière semaine d'avril.

Quelle forme prendra l' « *action nationale de grève et de manifestation* », dont le SNES ne subordonne pas l'organisation à la décision de la FEN ? Sans aller jusqu'à la « *grève générale reconductible* » réclamée par la tendance « *école émancipée* » M. Gérard Alaphilippe a précisé qu'elle « *ne sera pas forcément limitée à une journée* ». Les enseignants du second degré savent bien que le troisième trimestre ne se prête guère à des mouvements qui s'étirent et compromettent les examens des élèves. La position adoptée par le SNES traduit le mécontentement des professeurs qui ne paraissent pas se féliciter que le ministre les oublie quelque peu en donnant la priorité à la formation des instituteurs.

Ce mouvement montrera que le SNES, lui, n'hésite pas à se battre. Quant à savoir si cela suffira à obtenir du pouvoir qu'il cède et change de politique, la question n'a pas vraiment été posée.

CHARLES VIAL.

APRÈS SA RENCONTRE AVEC M. BEULLAC

M. Guermeur se déclare optimiste sur l'application de la loi d'aide à l'enseignement privé

« *Nous avons enfin vu la lumière au bout d'un tunnel qui dure depuis de longs mois. Le ministre de l'éducation est très attentif au problème de l'enseignement privé et de ses maîtres* », a déclaré, le 6 avril, M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, après avoir été reçu par M. Christian Beullac.

Les parlementaires de cette association s'inquiètent, en effet, des retards et des insuffisances dans l'application de la loi d'aide à l'enseignement privé, dite « loi Guermeur », du nom du député à l'origine du texte, votée en 1977 (*le Monde* du 26 mars 1977).

« *M. Beullac a répondu favorablement au principal souci de l'association : la publication d'urgence du décret sur les retraites* », a précisé M. Guermeur, en annonçant que le ministre de l'éducation avait envoyé le 28 mars au ministère du budget un projet de décret permettant à tous les maîtres de l'enseignement privé, titulaires d'un contrat ou des agréments définitifs, d'être assimilés à des fonctionnaires de l'enseignement public. Ainsi, près de quatre-vingt mille maîtres pourraient prétendre bénéficier d'une retraite équivalente et acquise au même âge que leurs collègues de l'enseignement public. La plupart des vingt mille autres enseignants devraient être intégrés progressivement et dans les mêmes conditions que les auxiliaires du secteur public.

« *Le Parlement a voulu établir la parité entre les maîtres des écoles privées et les maîtres titulaires de l'enseignement public ; cette volonté de parité doit être respectée* », a conclu M. Guermeur en se déclarant optimiste quant à l'accord du ministre du budget.

MÉDECINE

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ EST CONSACRÉE A « L'ENFANT, AVENIR DU MONDE »

Chaque année, le 7 avril, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) célèbre l'entrée en vigueur de sa constitution par une Journée mondiale de la santé consacrée à un thème particulier. Pour participer, avec les autres membres de la « famille » des Nations unies, à l'année de l'enfant, l'O.M.S. consacre cette journée du samedi 7 avril au thème « *Santé de l'enfant, avenir du monde* ».

A cette occasion, on rappelle à Genève que, sur les 125 millions d'enfants nés en 1978, 12 millions n'atteindront vraisemblablement pas l'âge d'un an, faute de soins et de nourriture. Malgré cette hécatombe, que tous les responsables de la santé ont — ou devraient avoir — présente à l'esprit, les enfants nés entre 1979 et l'an 2000 représenteront plus du tiers de la population mondiale à la fin de ce siècle.

Pour que leur avenir ne soit pas grevé par la malnutrition et la maladie, l'O.M.S. ne cesse de prôner un certain nombre de mesures aussi simples qu'indispensables, telles que l'allaitement au sein, l'éducation nutritionnelle à base d'aliments locaux, l'hygiène collective, les campagnes de vaccination...

Dans les sociétés nanties, les problèmes qui se posent à l'enfance sont bien évidemment d'un tout autre ordre. Il subsiste dans le monde développé, rappelle l'O.M.S., des flots de misère qui coexistent avec la prospérité. Et parfois, dans ces sociétés de pléthore, l'environnement psycho-affectif des enfants peut se révéler être d'une extrême pauvreté. L'O.M.S. attend de cette journée mondiale de l'enfant qu'elle « *crée un climat socio-politique favorable à la prise de conscience des besoins et des problèmes urgents de l'enfance d'aujourd'hui* ».

JUSTICE

Une proposition de loi de M. Pierre Bas

UNE PEINE DE REMPLACEMENT A LA PEINE DE MORT

Auteur d'une proposition de loi déposée en juin 1978 et qui visait à abolir la peine de mort en France (*le Monde* du 17 juin 1976), M. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, propose aujourd'hui que la peine de mort soit remplacée par la peine de l'internement perpétuel. Les condamnés à cette peine ne pourraient bénéficier pendant vingt ans d'aucune des dispositions relatives aux réductions de peines et à l'aménagement de l'exécution des peines.

Dans l'exposé des motifs de sa nouvelle proposition, M. Bas rappelle notamment que la recommandation n° 103 du rapport du comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance (présidé par *M. Alain Peyrefitte*, actuel garde des sceaux) demande le remplacement de la peine de mort par une peine de sûreté qui serait prononcée dans les cas les plus graves et qui « *pendant une longue durée ne serait susceptible d'aucune modification, ni administrative ni juridictionnelle* ».

M. Bas propose de fixer cette durée à vingt ans. « *Il faut être conscient*, explique-t-il, *qu'après vingt ans de détention le condamné est souvent devenu un autre homme que le meurtrier jugé en cour d'assises.* » « *Si la peine d'internement prononcée est supérieure à vingt ans de prison*, précise le député, *elle pourrait faire l'objet de réductions pour les années supérieures à vingt ans, en particulier en cas de bonne conduite, et selon les règles habituelles suivies par l'administration pénitentiaire.* »

M. Bas estime en effet impossible de créer une peine d'emprisonnement jusqu'à la mort, peine qui consisterait à faire « *mourir à petit feu* » les condamnés.

Les syndics et administrateurs judiciaires sont hostiles au projet de réforme de leurs professions

L'Association nationale des syndics et administrateurs judiciaires de France a présenté à la presse, jeudi 5 avril, à Paris, ses critiques vigoureuses à l'égard du projet de loi relatif à ces professions qui doit être examiné par le Parlement au cours de la session de printemps (« le Monde » du 23 et du 24 mars). Ses responsables se sont élevés contre la campagne de dénigrement dont serait l'objet le corps des syndics et des administrateurs, mal considérés dans l'opinion publique, vilipendés par une partie de la presse, et injustement critiqués pour leur attitude dans les affaires qui ont défrayé la chronique, Lip et Boussac notamment (1).

Pour Mᵉ Mathieu Ferrari, président de l'association, trois raisons expliquent l'attaque dont est, selon lui, victime la profession au travers de ce projet de loi : « *La convoitise de la part d'officines* » (de gestion des entreprises) ; la « *recherche de boucs émissaires par les milieux officiels aux prises avec les problèmes sociaux nés de la crise* », et « *l'hostilité aux professions libérales de certains grands commis de l'Etat* ». Ces préoccupations expliqueraient la révélation hâtive, après une longue gestation, d'un projet qui comporte d' « *excellentes retouches techniques, quoique fragmentaires* », mais qui est le plus souvent « *très dangereux sinon inspiré par des vues de l'esprit* » ou la recherche de « *solutions oniriques* ».

« *On profite de l'occasion pour essayer de domestiquer l'appareil judiciaire* », a affirmé Mᵉ Ferrari. Et Mᵉ Alain Pernot, rapporteur général de l'association, de préciser : « *Alors que jusqu'ici les juges-commissaires* (tribunal de commerce) *prenaient les décisions, aidés par les mandataires et exécutants des décisions de justice* [syndics et administrateurs judiciaires], *les mandataires du tribunal vont passer sous le contrôle direct, absolu, du pouvoir administratif.* »

Soumis à l'exécutif

Le « *pouvoir administratif* » ainsi dénoncé vise les « commissions nationales » qui auraient pour tâche, aux termes du projet, d'établir la liste des syndics et des administrateurs (ces professions seraient désormais obligatoirement distinctes).

Pour les syndics, le projet prévoit que la commission sera présidée par un magistrat de l'ordre judiciaire hors hiérarchie et composée d' « *un magistrat à la Cour des comptes, un magistrat à la cour d'appel, deux magistrats des tribunaux de grande instance ; deux membres des tribunaux de commerce, deux membres de la Compagnie nationale des syndics judiciaires* ».

Pour les administrateurs judiciaires, la commission doit comprendre un président recruté de la même façon, un magistrat du tribunal de grande instance, un membre des tribunaux de commerce, deux personnes qualifiées et deux administrateurs judiciaires.

La proportion importante de magistrats dans ces commissions, la présence d'un magistrat du parquet, faisant office auprès d'elle de commissaire du gouvernement et de ministère public quand la commission siège en tant que chambre disciplinaire, et la surveillance explicitement prévue du ministère public, font craindre aux syndics et administrateurs qu'ils ne soient à l'avenir soumis — fût-ce indirectement — au pouvoir exécutif, et que leurs décisions leur échappent. En assimilant administratif et judiciaire dès lors que les seuls tribunaux de commerce aidés par un corps autonome de syndics-administrateurs ne règlent pas les affaires des entreprises en difficulté, en dénonçant la surveillance et l'influence dont ils seraient désormais l'objet, les mandataires de justice redoutent la fin d'un monopole de fait qui — sauf cas exceptionnels — leur faisait résoudre entre personnes privées les difficultés des entreprises.

Cette critique de l' « interventionnisme » à venir repose sur la conviction que l'organisation actuelle assure seule une bonne compréhension économique (par opposition à une vision purement juridique) des problèmes des entreprises. M. Ferrari estime que les vraies réformes auraient dû comporter « *l'abandon des retombées punitives* » (par certains chefs d'entreprise défaillants), « *l'abolition des privilèges et le retour à l'égalité des créanciers et la simplification des procédures* ». Au lieu de cela, les projets de réforme, que les professionnels tenteront de faire amender au Parlement, leur paraissent, selon les termes de Mᵉ Pernot « *une évolution vers l'arrière, vers Balzac* ». — M. K.

(1) Il existe en France deux cent quatre-vingt-dix syndics et administrateurs judiciaires. Environ cent soixante avocats remplissent ce rôle à titre complémentaire.

SCIENCES

Après la réception de nouveaux associés de l'Académie

Une lettre de M. Ambartsoumian

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Ambartsoumian, président de l'Académie des sciences d'Arménie et député au Soviet suprême, traduite par l'ambassade de l'U.R.S.S. :

Dans *le Monde* du 1-2 et du 3 avril dernier ont paru des articles à l'occasion de mon élection comme associé étranger de l'Académie des sciences de la France. On y trouve toute une *série* d'accusations absurdes contre moi, à tel point absurdes qu'il n'y a pas lieu de les démentir. D'autant plus que l'auteur ne cite aucune preuve de ses affirmations inventées.

Le caractère mensonger de ces déclarations peut être démontré sur la base de faits bien connus.

Par exemple, dans un de ces articles, *on affirme que* moi-même et mon ami Kozyrev, dans notre jeunesse, nous nous sommes fait un nom dans la science, ayant trouvé des erreurs dans le livre du grand savant Chandrasekhar. C'est un mensonge. Ni moi ni Kozyrev, ayant publié quelques études communes dans des revues scientifiques du monde, n'avons jamais publié ni exprimé de critique commune contre les livres de Chandrasekhar. D'autant moins que Chandrasekhar, dans la période de ma collaboration scientifique avec Kozyrev (1925-1933), n'avait pas encore publié de livre sur des questions de l'astrophysique. Il n'avait publié, à l'époque, que quelques articles de revue. Autre chose — l'orientation du travail scientifique de Chandrasekhar. Là, nous avions parfois des divergences. Cependant, Chandrasekhar a mis tant de force dans le développement des théories scientifiques que j'avais avancées que rien ni personne ne peut ébranler mon estime et ma reconnaissance pour lui.

Ensuite, l'auteur de l'article me condamne pour le fait qu'en tant que président de l'Académie je n'ai pas pris la défense de Nazarian et d'Orlov, qui, selon nos lois, ont été jugés et condamnés pour leur activité contre notre Etat. Certes, si j'avais une opinion positive sur ces personnes, j'aurais entrepris d'obtenir l'allégement de la punition.

Orlov a travaillé, en effet, comme physicien en Arménie. Il y a plusieurs années, j'ai participé à son élection comme correspondant de l'Académie des sciences de l'Arménie, ayant informé la réunion des académiciens de son engagement de rester après cette élection au poste permanent dans notre République. Cependant, presque immédiatement après son élection, il a violé son engagement et a quitté l'Arménie pour travailler à Moscou. Les espoirs de l'Académie ont donc été trompés. Comment, après cela, peut-on essayer de prouver à quelqu'un l' « honnêteté » d'Orlov ?

En ce qui concerne Nazarian, non seulement il n'a pris aucune part au travail scientifique de l'observatoire de Burakan, mais, de plus, il ricanait cyniquement du fait que, en dépit de son total désœuvrement, il touchait intégralement son salaire. Après son départ de l'observatoire, il s'est livré à des activités contre l'Etat. Est-ce que je pouvais « *prendre la défense* » de cet homme qui menait un travail de sape contre le peuple arménien, pour lequel il n'avait rien fait de positif ?

En décembre dernier, j'ai accordé une interview à un correspondant de l'agence Tass, dans laquelle j'ai condamné l'intention de certains milieux influents des *pays occidentaux* (et non pas de gouvernements, comme l'avait annoncé, d'une façon erronée, le *Monde* du 16 mars dernier) de perturber la coopération scientifique qui existe entre l'Union soviétique et les pays occidentaux. *Des articles parus dans le Monde* et certaines manifestations ne constituent-ils pas les preuves de cette intention ?

Il faut que les savants puissent développer toujours plus les relations scientifiques. En Union soviétique, on n'éprouve pas de sympathie pour des intentions dirigées contre la coopération internationale des savants. Dans notre pays, le droit à l'activité scientifique indépendante est garanti par la Constitution.

Il m'est agréable de me rappeler qu'il y a plusieurs années, à Paris, le jour où j'ai reçu le diplôme de docteur *honoris causa* de la Sorbonne, un des savants français m'a attribué le nom d'ami de la France. Et je ne crois pas que ceux qui appellent au boycottage des relations scientifiques soviéto-françaises puissent parvenir à faire cesser notre coopération, qui est devenue une tradition entre les savants de nos deux pays.

Mes collègues étrangers, en particulier des astronomes français, dont beaucoup ont fait connaissance avec mon observatoire, savent que j'ai consacré toute ma vie à l'astrophysique et à la création de l'observatoire de Burakan. En même temps, au poste de président de l'Union astronomique internationale et à celui de président du Conseil international des unions scientifiques (ICSU), j'ai essayé d'apporter ma contribution à l'organisation de la coopération entre les savants de différents pays, entre ceux de la France et de l'U.R.S.S. y compris.

FAITS ET JUGEMENTS

Peine aggravée pour le président de « Terre des hommes - France ».

La cour d'appel de Reims a aggravé vendredi 6 avril les peines prononcées le 28 juillet 1976 par le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières dans l'affaire qui oppose l'association Terre des hommes-France à la famille Branco (*le Monde* daté 30-31 juillet 1978). M. René Marty, cinquante-trois ans, président de l'association, et Mme Denise Colin, quarante ans, responsable des placements, ont été condamnés à 1 000 F d'amende chacun. Assorti de « *l'interdiction de s'occuper pendant cinq ans de mineurs de toute catégorie faisant l'objet ou susceptible de faire l'objet d'un placement en dehors de leur famille d'origine* ». 6 000 F de dommages et intérêts ont été accordés à la famille Branco ; on ignore toujours *cependant où sont* les deux enfants repris à la famille Branco par Terre des hommes-France, qui a manifesté son intention de se pourvoir en cassation.

● *Un éducateur et une éducatrice du foyer de l'Institut médico-professionnel de Chenove* (Côte-d'Or), qui faisaient depuis vingt-jours une grève de la faim ont cessé leur mouvement vendredi 6 avril. Ils n'ont pas obtenu la réintégration de M. Francis Dupas, gréviste licencié par la direction du centre régional pour l'enfance et l'adolescence de Bourgogne. « *Toutefois*, a indiqué le directeur, *un poste d'éducateur sera proposé à M. Dupas en Bourgogne.* »

● *Un autonomiste breton libéré.* — M. Erwan Le Coadic, vingt-deux ans, autonomiste breton, élève à l'école de hautes études internationales, placé sous mandat de dépôt le 6 juillet 1978 par M. Jean Gonnard, juge d'instruction près la cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 7 juillet), a été mis en liberté. Il est accusé d'avoir participé à un attentat commis en janvier 1978 contre un immeuble de la Société des grands travaux de l'Est à Paris.

Plus de contentieux entre MM. Chavanon et Hechter.

En réponse à l'article paru dans notre numéro du 6 avril et qui concernait le contentieux entre M. Chavanon et M. Hechter, M. Chavanon nous demande d'insérer la mise au point suivante :

A la suite de la conférence de presse du 18 octobre 1978, tenue par M. Daniel Hechter, M. Chavanon avait introduit contre celui-ci une instance devant le tribunal de grande instance de Paris.

Dans une lettre adressée à M. Chavanon et communiquée au président du tribunal de grande instance, M. Hechter a précisé qu'il n'avait et n'aurait eu aucune raison de mettre en cause l'honorabilité de M. Chavanon. Dans ces conditions, et eu égard aux termes de cette lettre, il a été mis fin à toute procédure contentieuse.

● *M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur*, s'est fait présenter, jeudi 5 avril, dans la cour de la préfecture de police, un « échantillon » du matériel roulant neuf en instance de livraison aux divers services de la police nationale, ainsi que les nouveaux *équipements* de télécommunication. Parc du maintien de l'ordre mis à part, la police française compte 15 000 véhicules (6 000 voitures légères, 2 000 fourgons, 3 000 motocyclettes, 4 000 cyclomoteurs). Les matériels livrés en 1979 correspondront à peu près au quart des véhicules à quatre roues existants, la plus grande partie d'entre eux compensant *toutefois les mises à la réforme* d'engins anciens. A la préfecture de police de Paris, on constate avec satisfaction que, pour la première fois depuis plusieurs années, le volume du parc de voitures légères va cesser de décroître, grâce à l'apport de 282 véhicules.

● *Cinq détenus de la maison d'arrêt de Nancy*, qui avaient, au mois d'octobre dernier, torturé un de leurs codétenus, pour l'obliger à faire un faux témoignage, viennent d'être condamnés chacun à deux années d'emprisonnement.

Le Monde aujourd'hui

POLITIQUE

L'effet-marmite

IL est rare que les métallos, les mineurs, les policiers ou les cadres soient franchement en colère. Quand ils le sont, en même temps, cela devrait être considéré comme très grave. Autant il est difficile en effet de mobiliser les corporations qui s'enflamment difficilement pour soutenir celles qui ont une propension à manifester pour peu, autant en sens inverse ces dernières seront promptes à s'éveiller si « même les plus calmes sont dans la rue ».

Cet « effet-marmite » semble ne pas être tellement bien perçu en haut lieu, où l'on n'a pas craint d'éconduire des policiers qui réclament plus de moyens, à juste titre, réduits à astiquer des matériels de fortune quand le président les passe en revue. Rien de neuf depuis Courteline. Comme quoi il est faux d'affirmer que l'on n'arrête pas le progrès : pour la police, c'est fait, à défaut de Mesrine.

Au sujet de cet « effet-marmite », on s'est plu à rapprocher les dates de 68 et de 78. Cette comparaison était une erreur. Ce qu'il est important de considérer, c'est la date des élections. Avant, on est dans l'expectative. Juste après, on encaisse le coup. Mais un an ou dix-huit mois plus tard... 68 c'est un an après les élections de 67, remportées, de justesse il est vrai, par la majorité.

Le record de grèves avant 68 fut 1947. On avait voté en 1946. Il y eut de très nombreuses grèves en 53 (10 000 journées contre 3 000 en moyenne pour les neuf années qui vont suivre). On avait voté en juin 51.

On revote en 56 : en 58, on changeait carrément de régime.

Puis suivent plusieurs années marquées par un calme relatif. Soudain, c'est la dramatique année 1963 et la grève des mineurs qui met brusquement la popularité du général à son minimum. On avait voté en 62.

Bref, il y a en France un problème de robinets : la marmite bout cycliquement.

Aussi nos cuisiniers ne sont-ils pas bien prudents de refermer des couvercles, comme ils viennent de le faire avec la police.

Cela dit, pourquoi les gens ne se décrispent-ils pas tout simplement, comme on leur demande de le faire ?

PATRICK FAUCONNIER.

CARNAVAL

C'est à Pâques ou à la Trinité ?

Il faut se dépêcher, soupire un membre du comité des fêtes, Carnaval arrive, et nos chars sont encore à l'état de squelettes !

— *Carnaval ! Mais il est passé ! Vous préparez déjà celui de l'an prochain ?*

— Pas du tout. Ici, nous l'avons retardé d'un bon mois.

— *Tiens ! Et pourquoi donc ?*

— Pour attirer le public. Février, c'est un mauvais moment. On risque la pluie, la neige, le gel, toutes les calamités. Par des temps pareils, les gens ne sortent pas de leurs voitures, si par hasard ils sortent leurs voitures. Et il y a les sports d'hiver ! On ne peut pas demander aux jeunes de sacrifier un « week-end blanc ». Même les reines renâcleraient. D'abord nous avions pensé à mettre la fête en été. Il paraît qu'ils font ça dans certains coins du Midi, à cause de la concurrence de Nice. Mais notre région n'est pas assez touristique. En juillet, en août, il n'y a plus personne. Alors, on va se rapprocher de Pâques. Les jours allongent, on a des chances d'avoir un peu de soleil.

« On dirait que ça vous étonne, ce changement ? Bien sûr, autrefois, on n'y regardait pas de si près. On n'était pas douillet, on suivait le calendrier. Une année le thermomètre est descendu à moins vingt, ou plus. Les reines en décolleté grelottaient si fort qu'on a dû arrêter le défilé en pleine rue. C'était juste devant la vitrine des Pompes funèbres. Les trois filles sont même entrées dans la boutique pour se réchauffer. Ça devait être drôle de les voir avec leurs robes de mariées au milieu des couronnes mortuaires !

» Une autre fois, c'était le déluge, comme s'il pleuvait des grenouilles. On n'avait pas encore de tracteurs. Les roues patinaient, les chevaux s'énervaient, l'eau sale giclait. Le soir les gens étaient tous éclaboussés, c'était l'uniforme, ça cachait mieux que les dominos.

» Quand même, on s'amusait ! Maintenant on dresse des tribunes pour des spectateurs qui ne bougent pas plus que devant leur télé. Quand j'étais gosse, on dansait tous la farandole. Si quelqu'un refusait, on l'entraînait de force, on le tarabustait. Il y avait toujours des blessés. On n'en parlait pas trop ; à la guerre comme à la guerre ! On se déguisait n'importe comment, surtout le dimanche gras, le jour des « Goniels ». Plus c'était laid plus c'était beau. Chez nous « laid » ça se dit « peut », féminin « peute ». C'est plus expressif.

« Quand les fêtes ont recommencé, pour se moquer de Pétain qui disait « Honneur et patrie », on a pris comme devise « Horreur et pauterie » ! Les chars aussi étaient cocasses. Aujourd'hui, on impose un thème, le cirque, les sports, les animaux. Tous les motifs se ressemblent. Dans le temps, chacun faisait ce qu'il voulait. On ne respectait rien. On « mettait en boîte » les « gros bonnets », la mairie, la préfecture, les escrocs, les chefs d'État. On n'oserait plus prendre les grosses têtes comme têtes de Turcs. D'ailleurs ça ne ferait rire personne, on les voit trop souvent sur le petit écran, on connaît leurs grimaces.

» C'est mieux, c'est moins bien ? Chacun son goût.

« Vous n'avez pas l'air d'aimer ça ? Au fond, je suis de votre avis. Mettre le mardi gras au bout du Carême, c'est la fin de tout. S'il n'y a plus de carnaval, on a raison de le dire, « y a plus d'saisons, » y a plus d'plaisir, y a plus d'Bon « Dieu » ! Tant pis, pourvu qu'il vienne du monde ! »

ALICE PLANCHE.

Un seul...

LE dimanche 4 mars, au début de l'après-midi, dans un couloir du R.E.R. à Nation, un homme gît, recroquevillé sur lui-même. Les rares passants l'évitent et continuent leur chemin.

Un adolescent survient. Il s'approche, il se penche, il entend gémir. Avec précaution il retourne l'homme et découvre qu'il a le visage en sang et une main largement entaillée. Très vite, il se relève, court chercher un agent de la R.A.T.P., revient avec lui. Les passants ont visiblement continué leur chemin. L'homme est toujours là et toujours seul. Tous les deux, ils soulèvent le blessé, le transportent. L'agent de la R.A.T.P. appelle Police-Secours et le garçon s'en va. Troublé.

Ces adultes qu'il a vus s'éloigner, ne seraient-ce pas les mêmes qui hurlent avec les loups contre les jeunes d'aujourd'hui...

Dimanche après-midi, dans les couloirs du R.E.R. de Nation, un seul a eu du cœur et le sens de ses responsabilités, un seul s'est comporté en adulte : il a quinze ans et demi... et les cheveux longs. — L. M.

REGARD

Une affiche contre l'indifférence

DIMANCHE dernier, c'était le Paris de l'accalmie, un peu abandonné. Morose sous un ciel penché. Quelques vitrines protégées. Une lumière belle et brève s'empare de ce ciel mouillé. Des enfants courent dans le jardin du Luxembourg, se cachent derrière les arbres nus, rient.

Sur les murs, une affiche contre l'indifférence : le regard d'un enfant. Des yeux immenses dans un petit corps mutilé par le manque nous regardent. Ils sont du lointain de l'oubli. Ils sont du jour déchiré par l'attente et la fatalité, celle des hommes.

Ce regard, surpris dans un miroir, voudrait dire la faim et la mort semées sur une terre dépossédée, pauvre, très pauvre. Une terre qui n'est qu'un linceul recouvert de pierres. Deux enfants sur trois y meurent de malnutrition. Les autres survivent avec l'espoir têtu parce qu'ils croient avoir triomphé de la brutalité du hasard.

Un peu comme pour la femme

Le monde ne les a pas oubliés. Il leur consacre l'année en cours, un peu comme il l'avait fait pour la femme. Quels veinards ces gamins ! Toute une année pour eux ! Une année à défaut de leur donner la vie. Au-delà de ces mondanités, des personnes essaient de lutter contre l'indifférence et le scandale ordinaire des millions d'enfants voués à la mort blanche (1).

Ce dimanche-là, c'était la Journée nationale contre la faim. Le lundi, une paix amère, enceinte de violence, était signée, une paix qui maintient les enfants palestiniens dans l'exil et l'oubli. Sur les murs de Paris, ces yeux creusés par la détresse nous regardent encore. Ailleurs, on fêtait une paix piégée.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Comité français contre la faim, 42, rue Cambronne, 75740 Paris.

UNE VIE

Gaby a bien changé

GABY a cinquante-huit ans, un regard vif sous une boule de cheveux à l'« afro », une voix faite pour la spontanéité et le rire. Et pourtant, son histoire semble sourdre du fond des temps.

Sa mère, Eugénie, venait d'une famille bretonne réduite à la misère parce que le père, métayer du châtelain, avait été pris à braconner. Aussitôt chassé, il en était mort sur le coup, et les huit enfants avaient été dispersés pour travailler. Eugénie avait tout juste dix ans. Jacquou le Croquant au vingtième siècle ! Cette enfance terrible avait fait d'elle un être sans racines, muré jusqu'au dernier jour dans le silence.

Elle finit par s'expatrier vers Paris, se maria. En quelques années, quatre enfants naquirent, deux moururent, le père mourut... Tuberculose, rachitisme. Villermé ou Zola dans les années 20 de ce siècle. Rivée douze heures par jour à sa machine, dans une usine de pièces pour automobile, Eugénie rejoignait le soir une petite chambre noire sans eau, sans gaz, sans électricité qui fut tout l'univers de ses deux filles jusqu'à l'âge adulte.

De son père, Gaby ne sut jamais rien. C'était comme s'il n'avait pas existé. Nuit après nuit, dans le lit qu'elle partagea avec sa mère jusqu'à dix-neuf ans, elle l'entendait pleurer pendant des heures. Et la petite fille, chavirée, pleurait de concert.

« Quand j'entends parler de pauvreté aujourd'hui, ça me laisse un peu pantoise... Moi, ça voulait dire aller chercher le pain avec les bons de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. C'était toujours moi qu'on envoyait à la boulangerie. Maman serait morte de honte d'y aller. Mais moi aussi, j'étais morte de honte ! Il a fallu 1936 pour qu'on puisse acheter le sucre, l'huile ou le café, ces denrées de luxe, autrement que par quart. »

La JOC et le mariage

1936. Gaby, à la JOC, chante « Sois fier d'être ouvrier ». *Une JOC encore très fermée aux préoccupations syndicales et politiques, mais où malgré tout on apprend à parler, à réfléchir, à prendre conscience de l'injustice. C'est là qu'elle rencontre Marcel.*

Mai 1940. La guerre leur laisse trois jours pour se marier. « Je suis passée du lit de ma mère au lit de mon mari. Je crois qu'on a raison de dire qu'il faut avoir couché seul pour se sentir exister comme individu. »

Malgré les difficultés matérielles, les années d'occupation passent dans un étrange cocon d'où tout problème politique est absent : comme si la collaboration et la résistance n'existaient pas, pas plus que les arrestations, la radio de Londres ou les étoiles jaunes. « Je ne comprends pas, on n'était absolument pas conscients et les gens autour de nous étaient pareils. »

Pourtant, par la JOC, Gaby et Marcel sont en contact dès l'origine avec ceux qui, dans l'Église, aspirent à une rupture avec le monde de l'argent et du pouvoir. Chaque soir, la maison est pleine : « On a vécu la porte ouverte ! » *Mais, en ces années 40, s'engager signifie encore en langage chrétien vivre* « plus près des pauvres » *et non se battre pour une société différente. En quoi Gaby et Marcel se sentiraient-ils concernés par ce type d'engagement ? Il leur suffit d'exister, et c'est ce qu'ils font. Le bouillonnement social et politique de l'après-guerre leur échappe. Gaby sent tout de même vibrer ce monde neuf quand apparaît parmi leurs copains la première à se soucier d'elle comme femme :* « Elle me disait : tu ne profites pas du monde qui passe chez toi, tu restes à la cuisine pendant qu'on discute. Je t'ai apporté une cafetière italienne pour que tu puisses faire le café au milieu de nous. Elle disait aussi : tu vas sortir un peu d'ici, on va trouver une copine pour garder vos enfants ce soir. Tout ça trottait inconsciemment dans ma tête. »

« Quand mes quatre gosses se sont trouvés en âge d'aller en classe, je me suis dit : maintenant, je vais pouvoir faire autre chose. » *Marcel avait trouvé un travail qui lui plaisait dans une maison d'édition. Ils décident d'acheter quelques meubles, de refaire le carrelage pourri de la cuisine.*

Les copains prêtres-ouvriers s'inquiètent : ça y est, vous vous embourgeoisez ! « Même nous, on avait cette peur de devenir bourgeois. Une nuit, Marcel a voulu discuter. Selon lui, on ne vivait plus en accord avec l'Évangile. Son idée était qu'il fallait avoir un autre enfant pour ne pas vivre égoïstement pour nous-mêmes. La discussion a duré des heures, tant et si bien que je me suis laissée avoir. » *Eux qui avaient eu tant de mal à adapter la méthode Ogino aux cycles irréguliers de Gaby, ils arrêtent toute contraception :* « On a fait un enfant. Je ne l'ai jamais pardonné à tous ceux qui nous avaient menés là avec leurs beaux raisonnements. »

M.-C. BEITBEDER.

(Lire la suite page 15.)

Une médecine venue du fond des âges

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN de vos proches, en se cognant, s'est fêlé le coude. La douleur est vive. Vous tracez promptement dans l'air trois, sept ou neuf signes de croix au-dessus de l'endroit douloureux et vous récitez trois fois la formule :

« Féluro, féluro baï-t-en din la randuro... » *(Fêlure, fêlure, va-t-en dans la haie...)*. Votre main dessine le geste magique, un *fer à cheval qui cerne le mal* en lui laissant une issue pour s'enfuir. Et il s'enfuit à la seconde même. *La douleur* cesse. Le malade est guéri.

La formule vaut aussi pour d'autres *maux, par exemple* pour faire partir une arête plantée dans la gorge, pour débloquer un *doigt ou un genou atteints de* rhumatismes...

S'il s'agit d'une blessure, d'une plaie, c'est aussi simple. Vous cueillez un brin d'herbe, le coupez en deux, en faites une croix que vous tenez sur la plaie en disant : « O herbe qui n'a été ni plantée, ni semée, arrête le sang et guéris la plaie ! Il le faut, au nom de Notre Seigneur. » *Le sang s'arrête sur-le-champ,* la plaie commence à se cicatriser.

Une brûlure ? Faites une croix sur l'endroit atteint en disant :

«Foc, calmo-te, calou coumo Judas traïsquec. Nostre-Senhe ole Jordin des oulius, ieu te conjuri al nom del Païre, del Filh et del Sant-Esprit. » (Feu, calme-*toi, chaleur*. Comme Judas trahit Notre-Seigneur au Jardin des oliviers, je te conjure au nom du Père, *du Fils et du* Saint-Esprit).

Pour un rhumatisme rebelle, il faut *esquisser avec les deux mains* le geste de tirer le mal vers l'extrémité du membre (ou hors de la tête) en disant :

« *San Peiré, san Paoul, san Tsan é san* Roch tiraï-me lou rumatisma al galop. » (Saint Pierre, saint Paul, saint Jean et saint Roch, enlevez-moi ce rhumatisme au galop.)

Le geste doit être fait et la formule récitée neuf fois de suite.

V*OUS haussez les épaules*. Superstitions ridicules. Des naïfs, des ignorants, en un mot des sauvages. Bien sûr, chacun a ses croyances, ses craintes : on convie en catastrophe un *quatorzième convive* pour ne pas être treize à table ; on évite de passer sous une échelle ; on croise les doigts pour conjurer le mauvais sort... Mais ces recettes de sorcier de village, tout de même ! Que nous raconte-t-on là ? Pour qui nous prend-on ?

Riez, mais vite. L'homme qui donne ces recettes n'a pas la tête d'un fumiste ni d'un demeuré. Il a observé dans sa région, le Sud-Ouest, ce qu'il nomme « la médecine paléolithique » ou « la médecine venue du fond des âges ». L'ethnologue, le sociologue, étudient le phénomène comme ils examineraient les mœurs étranges d'une tribu papoue. Le folkloriste considère ces survivances du passé avec un *mélange d'attendrissement et de* mépris *condescendant*. Le curé parle de *paganisme, l'instituteur d'obscurantisme. Mais le petit peuple croit dur comme fer à cette magie et la pratique assidûment. Tenté de passer son chemin, notre homme s'est dit : « Après tout, essayons. » Il a essayé. Il écrit : « Et ça a marché. Je n'y peux rien. »*

A-t-il un don particulier ? Non, assure-t-il, certains sont peut-être plus doués — comme pour les langues, les mathématiques ou la natation. *Mais, pour guérir* les autres, il faut être « propre » soi-même. Ensuite, il faut bannir tout esprit de lucre, toute idée d'intérêt. Surtout, il *faut avoir une confiance absolue en la* formule, une foi profonde en elle au moment où on l'utilise, même si on est sceptique quelques secondes avant et quelques secondes après. Que le blessé ou *malade* y croie ou non, *aucune* importance.

Ne rien changer aux mots, recommande-t-il, ni, s'il y a lieu, aux gestes. Appliquer la formule à la lettre. En cas d'échec, recommencer, persévérer. Utiliser le patois de votre région, les recettes de *votre terroir*, celles de vos aïeux s'ils vous en ont légué.

La magie aime l'impair. Les signes de croix sont toujours en *nombre impair* — *trois, sept, jamais quatre ou huit*, — les invocations et prières répétées un nombre impair de fois. L'opération terminée, il faudra peut-être recommencer un nombre impair de fois encore, voire de jours. Puis pour vous « dégager », vous « décharger », lavez-vous les mains à une eau *courante* ; à défaut, frottez-les à votre vêtement.

Mais sachez encore que vous réussirez, pour un mal donné, avec telle formule *et pas avec telle autre, et que vous réussirez à guérir tel mal et pas tel autre. En définitive, vous ne choisirez pas votre formule, c'est elle qui vous choisira.*

D*ES formules*, notre auteur en a recueilli plusieurs centaines en patois de l'Ariège, du Béarn, mais aussi de Bretagne ou de Lorraine, de la plus simple à la plus sophistiquée, pour une centaine d'accidents et de maladies. Parfois, il faut réciter quantité de prières, entreprendre même une neuvaine, multiplier les signes de croix, utiliser des produits bizarres. *Parfois, au contraire*, il suffit d'un mot, d'un geste, d'une pensée. Ces formules sont souvent poétiques, pittoresques.

Quand on étudie avec attention ces recettes médico-magiques, on constate vite qu'il en est de plusieurs sortes, mais que bon nombre ont leur logique derrière la mise en scène.

Tout a été dit sur la difficulté de communication entre le médecin et le malade à notre époque. Ils ne parlent pas le même langage, souvent ils ne se comprennent pas. Pourtant, quand un *paysan nivernais* explique qu'il a les humeurs trop vives et le sang trop épais, *cela devrait avoir un sens pour le médecin*. Les formules tirées de *la* tradition, du fonds religieux, voire mystique, du malade sont « reconnues » par lui, même s'il ne les connaît pas. Elles établissent un lien avec le *guérisseur* — le « *guérissent* », préfère notre auteur, — elles placent *les deux hommes dans le même* univers. Le psychisme, la psychosomatique, ont, dans la guérison éventuelle et en tout cas dans l'opération, leur large part. Les placebo — ces faux remèdes présentés au malade comme des vrais et qui peuvent être de l'eau pure — sont efficaces, dit-on, dans 40 % des cas. Le recours au patois renforce considérablement la connivence.

D'autres « traitements » sont tout simplement tirés du fonds de *médecine* populaire, « recettes de bonnes femmes » qui *sont loin d'être toutes absurdes*, vieux « trucs » éprouvés et souvent efficaces, *médecine* par les *plantes et les substances* naturelles. Ces méthodes simples, voire *classiques, sont plus ou moins masquées* par des enjolivements, des complications, des adjonctions soit *symboliques*, soit carrément inutiles, qui renforcent le caractère *magique* de l'*opération*. Et les formules, les gestes, recouvrent le tout.

D'autres, enfin, participent tout simplement du rêve, de la poésie et du mystère, ce barrage défensif qu'opposent instinctivement les paysans attachés à la tradition et à leur terre à la vie froide, rigoureuse, rationnelle, ou qui se veut telle, d'aujourd'hui. La porte reste ouverte *ainsi à l'échec, à la volonté divine, à la* fatalité. Ainsi brûle-t-on, en Bourgogne, l'arbre de mai planté devant la maison de la fille à marier le jour où elle célèbre ses noces, tandis que dans d'autres provinces on le brûle au cours du bal que la famille est tenue de donner quand *même, pour que la jeunesse du pays n'en* soit pas frustrée, si la jeune fille est morte *avant d'être mariée*.

Riez, mais riez vite. Et pourquoi ne pas faire comme notre auteur, qui, s'étant mis dans les conditions psychologiques du succès, observant scrupuleusement les *rites, a essayé ?* Et a réussi.

★ *Georges Vergnes : la Médecine venue du fond des âges.* Formules et recettes médico-magiques. Robert Laffont, 280 p., 49 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Passions kazakhs

La loterie organisée en U.R.S.S. pour financer une partie des Jeux olympiques a déchaîné les passions dans une cantine d'une petite ville du Kazakhstan, raconte la *KOMSOMOSKAYA PRAVDA*. Une jeune employée a voulu acheter un billet, mais elle s'est aperçue qu'elle n'avait sur elle que 35 kopecks alors que le billet coûtait 1 rouble. Elle a alors emprunté 65 kopecks à sa directrice, qui lui a dit en riant : « *La moitié du lot est pour moi !* »

« *On a ouvert l'enveloppe devant tout le monde, et ce fut la surprise : le billet gagnait 10 000 roubles. Le silence de mort a été interrompu par la voix sourde de la directrice : « La moitié est pour moi ! » Elle s'est alors emparée du billet et l'a mis dans son sac !* »

Après que la directrice eut rondement mené les opérations auprès de la caisse d'épargne chargée de verser l'argent, la jeune fille s'est adressée à la justice. Au parquet on est resté pantois. C'était un cas sans précédent : « *Débrouillez-vous toute seule et tâchez de vous mettre d'accord.* » La directrice a alors consenti à partager le gros lot, regrettant qu'on n'apprécie pas sa générosité puisqu'elle aurait pu revendiquer 65 % du gain (...) Mais il y a, en plus de la jeune fille, une troisième partie qui n'est pas contente : ce sont les clients de la cantine qui affirment que, ces derniers temps, les « pelmeniés » (sorte de ravioli de Sibérie) sont de plus en plus mauvais.



Pour le pire

Les nostalgiques du national-socialisme se trouvent actuellement confrontés à un problème assez inattendu : convoler en justes noces. Du moins si l'on en croit l'information suivante, publiée par le quotidien belge *LE SOIR* :

« *Le petit parti nazi danois envisage de fonder une agence matrimoniale* « pour aider les nazis du monde » entier à surmonter ce qui paraît être un problème assez » difficile : trouver un conjoint nazi. »

» *Ce projet est présenté dans* le *dernier numéro de l'organe du parti*, le National-Socialiste, *qui promet que l'agence fournira ses services* « à tout nazi déclaré n'ayant » pas de maladies ou de tares héréditaires ». *Le journal explique que partout l'expérience montre qu'il est difficile, sinon impossible, à un nazi d'être heureux en mariage avec un non-nazi...* »

The New York Times

A « macho » macho et demi

« *M. William T. Johnson, directeur du bureau des réclamations de la Ville de New-York, a formellement démenti avoir accusé les officiers de police féminins d'être des machos et de se montrer particulièrement durs dans le service*, écrit le *NEW YORK TIMES*.

» *M. William T. Johnson aurait fait cette remarque pour expliquer l'accroissement du nombre des plaintes déposées contre des officiers de police féminins, qui sont passés en un an de dix-neuf à soixante et onze.*

» *M. Johnson aurait notamment déclaré que certaines de ces dames policiers veulent ainsi démontrer qu'elles sont aussi capables que leurs collègues masculins. Il faut dire que certains automobilistes sont furieux quand une femme* leur *met une contravention, et celle-ci tend à réagir avec vigueur.*

» *M. Johnson assure que le terme de* macho *qu'il a employé concernait, en fait, les hommes qui se conduisent comme tels et incitent les femmes policiers à leur démontrer qu'elles ont exactement les mêmes droits et la même autorité que leurs collègues masculins.* »

afrique nouvelle

La chasse aux sorciers est un acte incivique

L'hebdomadaire de Dakar *AFRIQUE NOUVELLE* se fait l'écho des inquiétudes d'un prélat nigérian :

« *Dans une communication à ses ouailles, Mgr Brian D. Usanga, évêque de Calabar, au Nigéria, a sévèrement condamné la chasse aux sorciers, la torture et l'exécution sommaire des personnes présumées sorcières, actes couramment signalés à travers ce territoire et que le prélat a qualifiés d'immoraux,* d'*inciviques et d'irréligieux. De telles pratiques, a ajouté le prélat, sont injustes et sont réprouvées aussi bien par l'Eglise que par toute personne craignant Dieu. Tous ceux qui s'y engagent sont condamnables tant par la loi morale, civile que religieuse.*

» *Mgr Usanga a fait remarquer que beaucoup de gens profitaient* de ce *prétexte pour éliminer leurs adversaires dans des rivalités tribales ou politiques.* »

The Washington Post

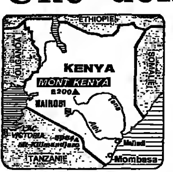
Des voleurs nantis

Les commerçants américains, raconte le *WASHINGTON POST*, s'organisent contre les vols dont ils sont de plus en plus souvent les victimes. « *L'année dernière, neuf mille deux cents personnes ont été arrêtées dans la région de Washington pour vol à l'étalage, soit 17 % de plus que l'année précédente. (...) Dans leurs efforts pour combattre ce fléau, les grands magasins enchaînent les vêtements de peau et les objets de cuir aux rayons ; ils attachent des tickets de contrôle aux vêtements ; des glaces sans tain sont installées sur les murs, et des inspecteurs, habillés comme des clients et inconnus même des vendeurs, patrouillent sans arrêt dans les étages.*

» *Selon des enquêtes menées l'année dernière, le voleur moyen a des difficultés personnelles, mais il est généralement à l'aise financièrement. Le voleur-type, selon le ministère du commerce de la capitale fédérale, a fait des études secondaires ou supérieures et dispose d'un revenu de 20 000 dollars par an (88 000 F). Dans les banlieues de Washington, son revenu de vie est même plus élevé.* »

Lettre du mont Kenya

Une délirante cathédrale de glace



LES brumes ont à nouveau pris possession du « couloir ». *Dans une atmosphère ouatée*, nous n'avons plus d'ancrage à la réalité, excepté par les quelques centimètres de métal des piolets et des crampons fichés dans une glace grise et verticale. Par instants, *le coton se déchire, un monde* féerique apparaît : un gigantesque retable baroque fait d'effrayantes colonnes de glace, tout en surplomb. Puis les cieux, comme s'ils nous en avaient déjà *trop montré, se referment, nous laissant dériver* dans l'insaisissable. Et maintenant le grésil tombe. C'est Noël...

Qui pourrait croire que nous sommes en Afrique ? Agrippés à la pente de glace vive, nous grimpons *le Diamond-Couloir, la* plus prestigieuse cascade de glace de ce continent. Six cents mètres d'un bloc. Les difficultés sont telles que toutes tentatives d'escalade avaient avorté avant que le matériel ne fasse d'énormes progrès et que la technique du cramponnage se soit affirmée. Depuis la « première », réalisée par Phil Sneider en 1973, ce couloir n'avait été l'objet que d'une dizaine d'ascensions dont aucune française.

De nos jours, les terrains de jeux des alpinistes de pointe sont l'Himalaya, mais aussi les terrains qui défient les limites de la technique. La glace est l'un de ceux-ci. Un piolet ou un marteau-piolet dans chaque main, bien en équilibre sur les pointes avant des crampons — outrage à la vieille méthode française enseignée à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, — le « glaciairiste » d'aujourd'hui attaque les moindres couloirs, goulottes et cascades pétrifiées par le froid pourvu qu'ils soient verticaux. Particularité de l'escalade des cascades, il ne faut pas taper trop fort. Sinon l'édifice risquerait de s'effondrer. Tout est dans le doigté.

C'est pour ces raisons que nous avons choisi l'ascension du Diamond-Couloir au mont Kenya. Ce sommet à deux têtes, Nelion et Batian, s'élève, au nord de Nairobi, à quelque 5 200 mètres au-dessus de la forêt équatoriale. Il fait partie d'un parc national qui porte son nom.

ALLER grimper au Kenya est malgré tout une expédition, mais une de ces expéditions fort plaisantes parce qu'elles ne réclament pas des années de pré*paration, une ruse sans merci pour* obtenir une autorisation et un investissement coûteux, et parce que l'objectif reste sérieux et techniquement très difficile. Du désir à la réalisation, il n'y a qu'un pas : une *décision*, une équipe *volontairement* réduite, David Belden et moi-même, un billet d'avion d'un prix raisonnable, un peu de temps, un gros bagage (le matériel de montagne est introuvable sur place), beaucoup de patience, des mollets d'acier...

Naro-Moru-Lodge est le point de départ de l'ascension, c'est encore un oubli britannique : on peut y louer un matériel d'escalade préhistorique. Les montagnards locaux y *préparent l'expédition « de leur vie »* qui se termine invariablement, en cas de succès, à la pointe Lénana, après une longue... marche qui conduit à près de 5 000 mètres d'altitude. Nous, de là, nous avons *gagné Black-Owl-Bivouac*, nid d'aigle aménagé sous une grosse pierre à 4 800 mètres, non loin du glacier Darwin.

De ce repaire austère, nous commencerons notre affût. Apercevoir *le Diamond-Couloir n'est pas aisé.* Tous les jours, vers 9 heures, d'épaisses brumes montent de la vallée et en quelques minutes masquent toute la montagne. Souvent elles charrient neige et grésil. Le soleil ne réapparaît qu'en fin d'après-midi pour plonger brusquement derrière l'horizon à 18 heures *sonnantes. Après* quelques jours de ce rituel, il devenait clair que la saison des pluies se prolongerait.

Mais nous étions là... Avec le temps qui passait, l'humidité commençait à s'infiltrer insidieusement dans *nos* résolutions. Pourquoi ne pas aller taquiner le rocher brûlant d'Hells-Gate, merveilleuse falaise de ryolite rouge sombre qui se dresse dans les vastes paysages de la vallée du Rift, au-dessus des têtes de girafes nonchalantes, de zèbres craintifs et de babouins irrespectueux ? Escalade de rêve, escalade au soleil alors que dans notre terrier de nouvelles gouttières réduisaient chaque jour notre espace vital.

POURTANT ce Diamond-Couloir une fois aperçu — enfin ! est inoubliable. Il est d'une *construction* inconnue dans les Alpes. Une goulotte verticale d'une glace grise et dure forme la première défense. Ensuite quelques bombements d'eaux pétrifiées sont comme les marches d'un escalier *royal qui viennent buter* contre une cathédrale de pur style baroque, entrelacs d'arcs liquides figés. Enfin une ample pente terminale lisse comme un miroir mène à la porte des brumes, là-haut, dans les lointains. Un monument du délire.

C'est Noël, nous sommes dans la première longueur de ce vertige glacé, la plus dure, la plus rébarbative. Petit à petit le corps et l'esprit se sont habitués à cet univers rendu fantomatique *et irréel* par les brumes. Une à une nous gravissons les gigantesques marches qui conduisent au sanctuaire. Là le souffle manque. Certes nous sommes à près de 5 000 mètres d'altitude, mais nous voyons aussi accrochés au-dessus de nos têtes mille colonnes et colonnettes de glace qui s'enchevêtrent, mille stalactites qui nous menacent. La gifle du vent et de la pluie nous ramène à la *réalité* : il « faut » attaquer ce fragile château de cristaux. Commence alors une redoutable épreuve.

Ici l'aventure est autant physique que morale, longue, lente, presque exaspérante. La technique semble s'effacer devant les jeux de la perception, de la sensibilité... Ce passage franchi, de la suite, il n'y a rien à dire. Une exception peut-être : la grande colonne de glace de près de 20 mètres, qui, soutenant l'auvent de la « cathédrale », s'est brisée le lendemain de Noël dans un bruit de tonnerre. Une avalanche a balayé furieusement le couloir, où hier... Hasard ? Chance ? Destin ? Non, l'alpinisme !

CHRISTINE DE COLOMBEL.

ISLAM

Pas de voile pour faire plaisir à l'ayatollah !

LEILA ABOU-SEIF a trente-cinq ans. C'est une belle jeune femme brune au corps souple et au regard narquois. Née *dans* une *famille* de la bourgeoisie égyptienne, docteur en art dramatique de l'université de l'Illinois, elle aurait pu rejoindre à New-York une sœur émigrée ou briller sur le « boulevard » cairote. Nulle imprégnation idéologique ne *lui* soufflait de choisir une autre voie.

Sans avoir jamais mis le doigt dans le moindre engrenage politique, ignorant d'instinct les organisations officielles de femmes arabes et leur risible ronron sur « *la parfaite - égalité - existant - entre - les - sexes - dans - notre - société* », elle est devenue en Egypte, en quelques années, par son attitude individuelle anticonformiste à l'égard des problèmes sociaux en général et féminins en particulier, par son modernisme et son laïcisme, un objet de scandale pour les uns, d'admiration pour les autres.

Les autorités islamiques et la censure s'en sont prises à plusieurs des pièces de théâtre qu'elle a montées. Al-Azhar a fulminé contre le Coran chanté sur musique pop, tandis que le pouvoir lui a interdit l'entrée du théâtre — un ancien caravansérail au cœur du Caire populaire — où elle faisait pester l'acteur Naguib Sourour (1) contre « *les publicités de déodorants dont on submerge un peuple qui a faim* ».

La vie privée de Leïla Abou-Seif est aussi un défi. Devant l'absurde intransigeance de l'*Eglise copte-orthodoxe*, au *sein* de laquelle elle est née, à l'égard du divorce, elle n'a pas hésité à changer de rite — elle est devenue copte-protestante, — seul artifice lui permettant de retrouver sa liberté, mais sûr moyen aussi de voir sa communauté d'origine lui tourner le dos. Pour couronner le tout, contrairement à tous les usages égyptiens, elle s'est installée seule.

L'an passé, malgré toutes sortes d'embûches administratives et de problèmes financiers, Leïla a tourné un film : *Où est ma liberté ?* Elle y laisse parler *de leur vie neuf Egyptiennes de* diverses appartenances sociales et politiques. Appréciée en Amérique, cette œuvre banale mais pourtant explosive a été présentée, comme c'est l'usage en Egypte, dans maintes séances privées, avant d'affronter Anastasie.

Au moment où la réalisatrice préparait ce nouveau combat avec la censure, les femmes iraniennes sont descendues dans la rue pour protester contre le port du tchador. Pensant trouver à Paris, où se constituait le Comité international des droits des femmes, d'autres féministes arabes — concernées s'il en est par la question du voile ! — elle est partie pour Téhéran, via la capitale française, avec la bénédiction de Ceza Nabaraoui. Agée de quatre-vingt-deux ans, mais assez active pour venir prendre part à Khartoum à un colloque international sur les mutilations sexuelles féminines (*le Monde* du 28 février et du 1er mars 1979), celle-ci fut, en 1923, avec Hode Charaoui (disparue en 1947), la première musulmane à oser paraître dévoilée en public.

A Paris, pas la moindre militante arabe en partance, et Simone de Beauvoir ne se rendait finalement pas à Téhéran, d'où la féministe américaine Kate Millett qualifiée de « *folle* », se faisait expulser. Leïla Abou-Seif est quand même allée en Iran avec un groupe d'une quinzaine de féministes européennes (*le Monde* du 23-3-79).

« *Dès Paris, j'avais trouvé bizarre que des organisatrices nous munissent* d'un *couvre-tête* d'*étoffe noire, mais la première Iranienne que nous vîmes à l'aéroport était en cheveux. A l'université, jeans et tchadors se côtoyaient, dans la tolérance. On m'y a seulement gratifiée d'un sec :* « Sadate est un autre chah ! » *Ensuite nous avons rencontré, dans le plus grand secret, quelques Iraniennes antitchador, qui m'ont paru vivre dans la crainte. Un climat bien plus détendu régnait à une réunion publique du parti du petit-fils de Mossadegh. Là j'ai retrouvé les idéaux nationalistes, laïques, modernistes qui auraient pu être ceux d'un Wafd (2) rajeuni en Egypte.* »

Leïla Abou-Seif pense que seul un climat libéral et démocratique puisse permettre l'organisation de la lutte pour l'émancipation réelle des femmes en Orient. Le marxisme ? « *Il n'y a pas un seul Etat communiste où les femmes participent au pouvoir et soient réellement libérées de l'hégémonie masculine !* » Elle est allée en Iran, car elle estime que l'avenir de toutes ses sœurs orientales (y compris les chrétiennes, assujetties, par mimétisme social, au voile et à la claustration) va se jouer là-bas : depuis l'accentuation du côté islamique de la révolution iranienne, les intégristes égyptiens ont trouvé un nouveau souffle pour leur campagne en faveur du retour au voile.

« *Le voile, cela veut dire pour nous aussi bien la répudiation à volonté que le divorce impossible, les enfants enlevés à sept ans à la femme sans reproches répudiée, le droit au plaisir diminué par l'excision. Aussi mon sang n'a-t-il fait qu'un tour lorsque chez l'ayatollah Taleghani, qui nous a dit : « La » femme est faite pour le foyer », l'une des féministes européennes m'a fait coiffer un fichu ! Je me suis sentie humiliée et sotte. De retour à l'hôtel, j'ai explosé : « Se » voiler ici, c'est cracher sur les » féministes de ce pays ! Aller » à Qom voir l'ayatollah Khomeiny en tchador, c'est un » geste politique que je n'accomplirai pas !* »

Finalement, seules quatre des compagnes de voyage de Leïla sont allées — en voile — chez le patriarche de Qom, qui les a reçues quelques minutes. Leïla est revenue au Caire un peu triste de cette reculade. Pour se consoler, elle a trouvé dans la presse de son pays des articles véritablement orduriers, la traitant de « *dépravée* », de « *dévergondée* », et d'« *avocate de la nudité* » alors que « *la tradition islamique demande à la femme une tenue respectable.* »

L'ayatollah a désormais ses fidèles en Egypte aussi.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Comme aussi pour ses poèmes... Marxiste, marié à une Russe, Naguib Sourour s'est suicidé l'an passé à l'âge de quarante-huit ans.

(2) Wafd fut le grand parti nationaliste égyptien de 1919 à la révolution de 1952. Reconstitué en 1977, il s'est autodissous en 1978, estimant que les conditions d'une vie démocratique n'étaient pas encore réunies en Egypte.

LE QUÉBEC A L'ANNUAIRE

AMBASSADEUR OU DÉLÉGUÉ ?

« UNE *tempête dans un verre d'eau.* » M. Jean Deschamps, délégué général du Québec à Paris, essaye visiblement de minimiser l'incident provoqué par la malencontreuse inscription en caractères gras « Ambassade du Québec » qui figure à l'annuaire 1979 des abonnés au téléphone (*le Monde* du 1er mars). Là-bas, au pays, des journalistes qui ne veulent pas que du bien à M. René Lévesque et à son gouvernement « souverainiste » ont laissé entendre que la délégation avait « payé » cette « insertion publicitaire ». Les Canadiens anglophones rient ou s'indignent, selon leur tempérament...

M. Deschamps souhaite mettre les choses au point. Il faut remonter, selon lui, pour comprendre cette ténébreuse affaire, à l'été 1977. Un fonctionnaire de la délégation remplit alors les formulaires nécessaires pour l'inscription à l'annuaire 1979. (Tels sont en effet les délais habituels.) A cette date, M. Deschamps n'est pas encore à Paris, où il ne s'est installé officiellement que dans le courant de septembre 1977. Le fonctionnaire en question, qui n'est plus actuellement en poste en France, accomplit *ce* travail de routine comme les années précédentes.

Malheureusement, l'agence qui sous-traite pour les P.T.T. la fabrication de l'annuaire veut rationaliser ses classifications. Le Québec est inscrit à la fois à la lettre D (délégation) et Q (Québec). Il figure, en outre, traditionnellement dans la section « ambassades » de l'annuaire à la lettre Q (à côté de la R.D.A.) et non à la lettre C (Canada) pour des raisons que les Québécois ont amplement expliquées depuis la victoire de M. Lévesque aux élections de novembre 1976.

Cette section « *ambassades* » étant désormais simplifiée, la mention « *Délégation générale du gouvernement du Québec* » est transformée par la personne chargée de la mise en pages de l'annuaire en « *Ambassade du Québec* ». Cette inscription restera d'ailleurs telle quelle jusqu'en 1981, puisque la révision n'intervient que tous les deux ans...

« *Les P.T.T. ne sont pas responsables de cette erreur. C'est l'agence concessionnaire qui a mal interprété la fiche correctement remplie par nos services* », explique M. Deschamps. Une trace de cette fiche est, semble-t-il, conservée à la Délégation.

Quant aux caractères gras, le délégué général reconnaît que le Québec paye pour les obtenir alors que l'ambassade du Canada se contente de l'insertion normale (gratuite) en « maigre ». Il le fait pour des raisons de commodité. « *Des Québécois ou des Français qui ont besoin de nous contacter nous trouvent ainsi plus rapidement* », indique M. Deschamps.

Beaucoup de bruit pour rien ? Cela n'est pas sûr. Les anglophones et certains libéraux québécois ont profité de cette occasion rêvée pour relancer une vieille querelle contre la « diplomatie » de M. Lévesque. Le ministre québécois des affaires intergouvernementales (c'est-à-dire des relations avec le reste du Canada) a dû déclarer officiellement mardi 27 février qu'il s'agissait d'une « *erreur technique* ».

A propos du Québec, certains mots tels que « *souveraineté* » ou « *ambassade* » sont explosifs. Pourtant, quand M. Deschamps passe la douane à Orly ou à Roissy, le fonctionnaire de la police des frontières le salue très naturellement, au vu de sa carte d'identité diplomatique délivrée par le Quai d'Orsay, d'un « *Bonjour, monsieur l'ambassadeur...* »

DOMINIQUE DHOMBRES.

RADIO-TÉLÉVISION

BOULEZ ET CHÉREAU DE L'OPÉRA DE PARIS A ANTENNE 2

Ses premiers clients servis, « Lulu » s'offre à tout le monde

LA création à l'Opéra de Paris de *Lulu*, d'Alban Berg, avec pour la première fois son troisième acte, dont l'orchestration a été achevée par *Friedrich Cerha*, est sans conteste le grand événement de la saison lyrique (*le Monde* des 14 et 27 février) ; innombrables sont ceux qui n'ont pas trouvé de place pour les huit représentations du palais Garnier et attendent que la télévision, le 15 avril, leur permette de découvrir le chef-d'œuvre unanimement célébré par la presse.

Ce n'est pas dire cependant que l'œuvre exerce le même attrait sur tous les critiques musicaux : « *Tout me révulse dans ce spectacle ; sa conception, le monde qu'il évoque (...).* Lulu *me donne la vérole, me rend eczémateux. J'éprouve devant elle la même fondamentale répulsion que devant* Holocauste. » (Jean Cotté, *France-Soir*.) Pour Clarendon (*le Figaro*), « *Lulu appartient à un autre monde que le nôtre. Elle est une bête, et encore ! Le tigre dévore pour se nourrir.* Lulu, *tel le cobra, tue pour éjecter son venin. Mise au monde pour détruire, complètement inconsciente, insensible aux désastres qu'elle provoque. Menue comme un insecte, grande comme le destin, avec cela pitoyable. Les poisons qu'elle distille pénètrent subtilement dans les veines de ses victimes et de l'auditeur. La musique ne fait qu'accroître le puissant malaise du drame qui se joue sur la scène* ».

Une petite fille paumée

Tous n'ont pas la même antipathie pour cette femme, qui est « *moins la citoyenne* d'une *Babylone 1900 flottant dans le demi-monde que l'Eve future empêchée par la loi du paiement comptant* ». (J.-P. Leonardini, *l'Humanité*.) Dans la mise en scène de Patrice Chéreau, *Lulu*, incarnée par « *la prodigieuse Teresa Stratas* », est « *la victime d'une société qui s'emploie — le tour n'est pas neuf — à la faire passer pour un bourreau. Une petite fille paumée (il y aurait à dire sur ces enfants perdus dont Chéreau parsème ses spectacles), tantôt passive, tantôt éclatant d'instinct vital. Laissant faire et dire. Autour de cette proie, de ce vide vertigineux, tournent les hommes :* « *Tous, sans exception,* d'une « *cochonnerie, d'une hypocrisie* « *monstrueuse* », dit Chéreau. *Dans la loge de Lulu-Danseuse, le prince disserte sur son* « *âme* » *en humant un pantalon de mousseline* ». (Sylvie de Nussac, *l'Express*.) « *Lulu est un produit de cette société berlinoise qui la désire et la rejette comme* la Traviata, *mais en même temps une créature venue d'ailleurs, une sœur déchue de Mélisande, un petit être faible et féroce à la fois.* » (Pierre Jallien, *l'Aurore*.)

L'ensemble du spectacle suscite un enthousiasme général, en particulier les décors de Richard Peduzzi, « *froideur dictatoriale de pesants édifices écrasant les fourmis humaines, lourdeur d'une ère maudite* » (*le Figaro*), « *grandes masses de porphyre, opaques, lumineuses, des vitrines en vain, des escaliers pour rien. Pour un marivaudage meurtrier, grand parc solitaire et glacé, aux éclairages dédaigneux. L'espace est désert, hostile, brûlant pourtant. Passent des silhouettes et des robes,* d'*une splendeur dérisoire* », écrit André Tubeuf (*le Point*).

Et le critique du *Point* célèbre non moins la splendeur de la mise en scène de Chéreau « *jusqu'à l'immolation finale, d'une amertume* brusque, nue, *insoutenable* », avec d'éclatantes réussites, tels, à l'acte III, « *ces grands ensembles, précis comme chez* Rossini, *absurdes comme chez les Marx Brothers, et caractérisés comme chez le Renoir de* la Règle du jeu *avec l'inflexibilité du maître de ballet et l'œil du peintre. Règle du jeu, en effet : tout le monde gagne, tout le monde perd, tout le monde est cirque* ».

Pourtant, en transposant l'action de 1900 à 1930, Chéreau, selon *France-Soir*, donnerait « *à Lulu un petit côté parisien, épuisé, raffiné, qui contemple l'horreur* d'*un point de vue esthétique plus qu'elle n'y participe. Elle a un côté grand couturier. Elle sent le parfum ; elle n'a plus ces lourds effluves de bouges germaniques, ces senteurs de charogne baudelairienne qui prennent à la gorge dans* Wedekind ».

La mode rétro

Mais sans doute faut-il écouter davantage la musique de Berg et la direction de Boulez : « *Jamais le langage de Berg, et le plus radical à la fois comme le plus composite, n'a mieux été restitué dans ses jeux de miroirs, dans sa géométrie de formes enchevêtrées, dans ses forces contraires constamment affrontées, dans sa recherche de timbres inouïs. L'Orchestre de l'Opéra (...) vibre organiquement dans les profondeurs (...), éclate et se répand partout comme un fleuve multiple, comme une immense polyphonie de sensations. (...). Et l'on sent quelquefois passer sous les doigts de Boulez un souffle d'émotion, un léger tremblement de tendresse pour les personnages tragiques auxquels il donne un visage musical. Toute la fraîcheur, toute la vérité, toute la beauté miraculeuse de la représentation, tiennent sur ce fil tendu entre Patrice Chéreau et Pierre Boulez.* » (Maurice Fleuret, *le Nouvel Observateur*.)

On pourrait s'inquiéter d'une critique pour une fois aussi unanime et devenue ainsi lyrique sous le coup de l'émotion... Avec un peu de recul, des objections n'ont pas manqué de se faire jour. Etant donnée la liberté coutumière de Chéreau, c'est évidemment son « irrespect » de l'œuvre qui est mis en cause, en particulier par certains de nos lecteurs : « *Une fois de plus, Patrice Chéreau s'est affranchi de toute soumission aux indications scéniques de Berg. Peut-on juger normal qu'un metteur en scène ignore la propriété morale du compositeur sur son œuvre ?* » nous écrit M. Pierre Isidore. De même M. Garelli, après avoir détaillé tous les défauts et les écarts de Chéreau, conclut : « *Les fantasmes* du *metteur en scène passent avant le respect* du *texte, quitte à en compliquer ou à en détruire la compréhension.* »

Ce sont les mêmes objections que l'on a retrouvées chez un des meilleurs connaisseurs de Berg, Dominique Jameux, lors du colloque sur *Lulu* organisé par l'Institut autrichien à l'IRCAM, éveillant d'ailleurs cette remarque ironique de Pierre Boulez : « *Je suis étonné que Dominique Jameux ait pris pour une fois une attitude très intégriste ; j'ai cru entendre Mgr Lefebvre...* »

Les arguments du directeur de Musique en jeu ne manquaient cependant pas de pertinence : il incriminait, par exemple, l'absence d'images plastiques illustrant dans le prologue le parallélisme entre le livret et la forme musicale ; à la fin du premier acte, la présence d'une foule nombreuse de voyeurs affaiblissant le combat singulier entre Schoen et Lulu, circonscrit par la forme rigoureuse de la *sonate* ; au deuxième acte, le « mariage » de Lulu et de Schoen (une idée du film de Pabst), qui rend assez invraisemblable le meurtre et se trouve d'ailleurs contredit par le texte même ; à la fin, le remplacement du professeur muet par un nain comme premier « client » de *Lulu*, *ce qui rompt* la récapitulation, au moins fantasmatique, des trois maris, voulue par Berg ; la transposition en 1930 d'un livret daté de 1900 et avec lequel le compositeur avait vécu depuis 1905.

Plus généralement, Jameux allait jusqu'à dire que « *par moments, la mise en scène étouffe purement et simplement ce qui est écrit dans la partition* ». Il y voyait « *une sorte de sourire et d'accommodement à la mode rétro* », regrettant que pour cette première représentation intégrale on ne s'en soit pas tenu à une réalisation plus rigoureusement conforme au texte et aux intentions de Berg, le problème se posant de façon toute différente qu'à Bayreuth pour la Tétralogie que tout le monde connaît par cœur.



★ Photo Danka Semenowicz.

A cette attaque en règle, Boulez et Chéreau ne répondaient pas avec moins de vigueur : « *Quand Berg a pris le texte de Wedekind, il n'a pas considéré le respect comme une vertu première. Il a pris le texte qui lui convenait pour le faire participer à sa propre structure musicale : il y a donc un irrespect qui est plus fort que le respect.* » (Boulez). « *Le respect est un faux problème dans la mesure où il s'agit d'aller au cœur de l'œuvre, de retrouver l'efficacité fondamentale des situations mises en scène par Wedekind et Berg. Pourquoi 1930 ? Parce que l'époque 1900 a perdu presque totalement sa force dans le bagage intellectuel de nos contemporains et qu'il fallait redonner au drame son agressivité et sa virulence.* » (Chéreau).

Si l'on ne retrouve ni l'atelier classique du peintre, ni la loge calfeutrée de Lulu ni la mansarde londonnienne, c'est, dit Richard Peduzzi, qu'il fallait éviter les clichés anecdotiques de la bohème 1900. Si le professeur muet du dernier acte est remplacé par un nain, dit Chéreau, c'est qu'il était utile d'illustrer l'intention musicale de Berg (le monde enfantin de la *canzonetta*) que de chercher une ressemblance avec le professeur de médecine qu'on n'a fait qu'entrevoir au premier acte. Et ainsi de suite.

Boulez insiste sur la liberté qui doit être laissée à la mise en scène ; celle-ci n'est pas « *une enveloppe dans laquelle on met une lettre. Ce qui est intéressant,* c'est l'entrecroisement des person*nalités, l'arborescence que la greffe* d'*une autre personnalité sur une œuvre provoque. La construction musicale est assez forte pour ne pas nécessiter une répétition scénique de ce qui se passe entre les chanteurs et l'orchestre. L'important pour un metteur en scène est de voir une œuvre et de la* prendre *et de la* donner, *tout en sachant que ce qu'on donne à ce moment est un phénomène tout à fait temporaire et personnel, ce qui nous rend à la fois parfaitement libre et humble, et très orgueilleux* ».

Il est certain que la création de *Lulu* n'aurait pas eu un aussi grand retentissement si elle n'avait été aussi fortement marquée par les personnalités de Chéreau et de Boulez. Certes, en la traitant d'emblée, et magnifiquement, avec une évidente liberté, comme une *œuvre* consacrée, ils n'ont pas fait de cette représentation parisienne *le* « mètre-étalon » rigoureusement fidèle au dessein de Berg auquel on pourrait se référer pour des interprétations ultérieures. Mais une *géniale récréation* ne vaut-elle pas toujours mieux qu'une reconstitution rigoureuse et morte ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dimanche 15 avril, A 2, 20 h. 35.

★ Signalons dans *le Monde de la musique* de mars un excellent dossier de Louis Dandrel avec *Lulu* en roman-photo.

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIO-VISUEL

L'INA, le mal-aimé

par PIERRE EMMANUEL

BIEN que sa *création* eût été recommandée par la commission culturelle du VIe Plan, l'*Institut national* de l'audiovisuel n'était pas prévu dans le projet initial de *réforme* de l'*ancien* O.R.T.F. Il y fut introduit par un vote du Parlement. Du fait que cette création était imprévue, l'INA résulte d'une juxtaposition arbitraire *de services* de l'ancien O.R.T.F. : les archives, la formation professionnelle, *la diffusion culturelle et le* service de la recherche, longtemps animé par Pierre Schaeffer.

L'INA était ainsi le seul *héritier* ne succédant à aucune organisation *antérieure, et* donc *dépourvu* de toute administration. Aucun de ces services ne s'était administré lui-même et ne possédait les cadres nécessaires à cette mission. D'autre *part, aucun* mode de financement autonome n'ayant été prévu, le parti fut pris de faire transiter *par* les sociétés de programmes une contribution forfaitaire, au lieu de verser *directement* à l'INA sa part du produit de la *redevance*. Cet artifice créa une équivoque *pernicieuse*, mettant l'INA dans une situation délicate à l'égard des sociétés de *programmes* qui *regardent* la contribution comme un prélèvement contraire sur leur budget *propre*.

Les charges initiales de l'établissement n'ont été que très *imparfaitement évaluées* par les pouvoirs publics au moment de l'éclatement de l'O.R.T.F. C'est ainsi qu'il ne *disposait ni* d'une dotation initiale ni d'un fonds de roulement, et que jusqu'ici son maigre budget d'investissement ne lui a pas permis de *concentrer* ses services dispersés en une dizaine de points dans Paris et dans la banlieue parisienne.

Enfin, et ce n'était pas la moindre *difficulté, aucune orientation* initiale ne prédisposait les divers départements de l'INA à travailler solidairement. Au contraire, à l'exception du *service* de la recherche, chacun *pouvait fonctionner* de manière autonome en remplissant les obligations fixées par le cahier des charges. Conçu de la sorte, l'INA aurait été seulement un prestataire de services aux sociétés de programmes et à divers ministères, en premier *lieu des affaires étrangères* et de la coopération.

Une institution unique au monde

Le parti choisi, dès que me fut proposée la *présidence*, fut d'une *tout autre nature*. Je m'employai à définir entre les fonctions de l'Institut un *principe de cohérence* qui assurât l'originalité et le dynamisme de celui-ci. Ce principe me paraissait évident. *L'Institut*, sans manquer à ses activités de service, devait *être un* organisme de prospective de toutes les questions que pose le développement de *la communication* audiovisuelle. Le champ de ces questions est vaste, de la *technologie à la structure* des relations sociales en passant par la recherche de *nouvelles formes* de création et de nouveaux domaines d'application de l'audiovisuel. L'*Institut national de l'audiovisuel*, institution unique au monde, pouvait être le creuset de *l'invention* en matière audiovisuelle, un lieu de référence où la recherche, l'expéri*mentation*, la *création*, la coopération avec les différents milieux qu'intéresse l'évolution de la civilisation *audiovisuelle* iraient de pair avec une nouvelle conception des archives et de la *formation*.

Une telle mission ne pouvait être remplie que si elle était voulue et *définie explicitement par le gouvernement*, à charge pour lui de donner à l'Institut les moyens de la remplir. J'ai *constamment*, pendant quatre ans, rappelé la nécessité de cette définition, par des rapports au président de la République et aux différentes autorités de tutelle. Mon im*pression est que* le *gouvernement*, attentif en premier lieu aux archives et, en second lieu, à la *formation* professionnelle, éléments lourds de l'Institut, a considéré la recherche comme adventice, alors que c'était elle que je tentais de privilégier pour en *infuser* l'esprit à *l'ensemble des* services de l'Institut. Un des membres du conseil d'administration représentant la tutelle a même parlé à ce sujet de « priorités du président » *comme si ces priorités* s'opposaient à d'autres. Cette erreur d'appréciation est à mon avis une erreur d'imagination et de prospective. D'ailleurs, elle n'est pas que le *fait des pouvoirs publics* et de l'administration.

L'héritage de l'O.R.T.F. est aussi *psychologique. L'audiovisuel*, service public, bâti tout entier autour du petit écran, masque à beaucoup de professionnels des évolutions pourtant prévisibles. Les habitudes *qu'a créées sur le public la télévision* telle que nous la connaissons depuis un quart de siècle ont fait *croire à sa pérennité absolue*. Cette illusion entretient l'arrogance des uns, *l'esprit catégoriel* des autres, l'inertie de l'imagination chez la plupart. On ne peut donc dire que l'INA, *voué à une fonction critique* par sa conception évolutive de l'instrument et de ses effets, ait été généralement bien reçu dans les milieux auxquels, et avec lesquels, il pouvait poser des questions nouvelles. Ces milieux n'étaient pas seu*lement extérieurs* à l'INA. Ils *pouvaient* aussi bien lui être intérieurs.

Pourtant la partie était passionnante. Je *ne regrette pas d'avoir* tenté de la jouer. Je voudrais dire en *quelques* lignes *quel* en *était* l'enjeu.

Faire passer l'esprit de la recherche *dans* l'*ensemble des activités* de l'Institut, c'était faire de lui un *immense laboratoire d'expériences*. D'abord, dans l'ordre de l'image. Le petit écran, quelle que soit la qualité de ses produits, offre presque toujours, dans la dramatique comme *dans le documentaire*, le même type de langage linéaire et, de *peur d'offusquer le spectateur, ne joue pas* avec l'ensemble des possibilités de l'image, du verbe et du son. Il n'a *pas su créer* d'espace ni de mouvement propres. L'INA aurait *pu tenter de les créer*. Il *lui aurait* fallu sans doute plus de liberté, une acceptation plus franche de la vidéo *légère*, moins de lourdeur et d'esprit de défense chez quelques-uns. Cependant, *divers bancs d'essais* et certaines tentatives de lier télévision et cinéma ont été plus qu'honorables.

Les Ateliers de recherche et de création avaient été conçus en accord *avec M. Michel Guy, qui* en avait compris tout l'intérêt, pour permettre à des artistes et à des *scientifiques* de faire leur le langage en images animées et de penser directement en images. *Cela pouvait* ouvrir à des créateurs de diverses disciplines un champ que jusque-là se réservaient les professionnels. Ainsi, toute une production nouvelle « *expérimentale* » aurait pu contribuer à la modification des *formes et des rythmes. Encore* aurait-il fallu que cette production eût accès au petit écran, sans considération des critères d'écoute, car il est bien évident que, dans un premier temps, elle *aurait* été rejetée de la plupart des téléspectateurs.

Seul, le Groupe de recherches musicales (G.R.M.) a pu, pendant ces années, consolider et étendre son influence. Il s'est imposé comme l'un des lieux d'une musique de l'avenir. En étudiant directement le *matériau sonore dans* l'*espace naturel* et humain, il a lié la science et l'art dans une conception toute nouvelle de l'espace musical. Le mot de musique acousmatique correspond parfaitement à cette ambition qui ne se limite pas au son, mais touche à ses *rapports avec le verbe* et l'image.

Une des formes de la mémoire historique

La plus grande richesse de l'INA, *dit-on communément, est dans ses* archives. Cette richesse ne vaut que *si elle est maintenue et exploitée*. L'état des archives laissées par l'ancien O.R.T.F. a demandé un effort de réparation et d'indexation que le public et même des autorités *mesurent mal*. Les exigences d'utilisation par les sociétés de programmes *croissent considérablement* chaque année. La complexité des questions de droits d'auteur rend difficile une exploitation rentable des meilleures œuvres. *Cependant*, les images d'*archives sont bien* l'une des formes de la mémoire historique, sociale et culturelle, et sont donc susceptibles de bien des emplois.

Ce que *le public conçoit moins*, c'est qu'elles posent des questions aux historiens, aux politologues, aux *sociologues*, aux psychologues, etc. C'est un matériau d'expérience et de critique. Le simple concept de critères de validité de l'image comme document pose des problèmes que les *scientifiques ont résolus depuis* longtemps pour ce qui est des archives écrites. D'une manière gé*nérale*, l'introduction en masse de l'image dans notre civilisation moderne *est un élément modificateur* qui intéresse l'ensemble des sciences humaines. Avec l'Institut *des sciences politiques*, l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et d'autres *établissements universitaires*, l'INA a tenté d'ouvrir ce nouveau champ d'exploration.

Les archives d'hier ne sont pas les seules : il y a celles de demain. Une politique volontariste a été proposée, d'une part pour constituer un inventaire de ce qui est en *train* de disparaître sous nos yeux, d'autre part pour former la mémoire *vivante* de ce *qui* est en train de naître. J'avais rêvé d'un inventaire audiovisuel de la France d'*hier* et de *celle* de *demain*, encore et pour peu de temps simultanées. *J'avais rêvé* de voir l'audiovisuel accompagner la naissance et la formation d'une ville nouvelle, servir *de médiateur entre les groupes* en train de se former, créer un espace de la communication lié étroitement à celui des urbanistes : une société en train de se voir naître et prenant *ainsi* conscience de ses intérêts divers et de sa solidarité. Ce qui m'amène à l'un des *aspects essentiels* de l'*orientation* que j'ai voulu donner à l'INA : l'apprentissage collectif de la communication audiovisuelle.

(*Lire la suite page 12.*)

> *Pour des raisons d'actualité, la publication du troisième et dernier article de la série de* Pierre Schaeffer *sur* « *l'Incommunication de masse* » *est reportée à la semaine prochaine.*

RADIO-TELEVISION

L'INA, le mal-aimé

(Suite de la page 11.)

Le besoin de communiquer se fait de plus en plus sensible dans une société qui manque d'air et d'esprit de dialogue entre ses membres. Expérimenter les types de médiations que, dans divers milieux, peuvent fournir localement des médias de groupe, c'était rendre possible un tel apprentissage. D'où l'importance que j'attachais à la « régionalisation ». Dans un certain nombre de régions, de districts et de villes, nous avons travaillé ainsi avec les autorités locales, les milieux universitaires, pédagogiques et culturels, les divers groupes d'intérêts professionnels et sociaux.

Créer un tel état d'esprit, c'était, à moyen terme, dessiner un réseau d'information susceptible d'agir dans les deux sens, du centre à la périphérie et de la périphérie au centre. C'était, entre autres choses, imaginer un jour des vidéothèques accessibles à tous dans divers centres et jouant un rôle de foyers d'échanges audiovisuels. Mais c'était aussi toucher à la sphère politique, dans la mesure où, pour l'instant, la communication audiovisuelle est monopolisée. Il s'agit de savoir, pour cette raison même, si tout ce qui a été fait par l'INA dans ces domaines sera préservé et pourra se développer.

La civilisation de l'audiovisuel est planétaire. L'INA, institution nationale, doit aussi jouer un rôle international. D'abord en tant que centre de formation : plus de deux cent cinquante stagiaires nous sont envoyés pour deux ans, principalement d'Afrique et d'Asie. Cela impose un devoir d'hospitalité, une certaine idée du rapport culturel qui se noue au cours de ces stages. La France n'exporte pas que des technologies, elle exporte un système de pensée lié aux instruments eux-mêmes. L'ambition de l'INA était d'y réfléchir avec ses partenaires des pays en voie de développement. Cette réflexion aurait dû conduire à de nouvelles formes de diffusion culturelle, les pays intéressés souhaitant de plus en plus des coproductions réalisées sur place et traitant de leur propre développement.

La réflexion sur l'audiovisuel va très vite et elle a des effets directs sur les techniques et la création. La France ne doit pas rester en arrière. L'INA s'était donc lié à des partenaires canadiens et américains en vue de projets communs. Des conventions avaient été signées, des plans de travail pour trois ans ébauchés. L'austérité budgétaire a contraint d'y renoncer, mais aussi la difficulté psychologique qu'ont les Français de se mesurer aux étrangers. Pour les mêmes raisons, nous avons dû renoncer à un accord prometteur avec la radio-télévision espagnole, système en pleine évolution dans l'Espagne nouvelle. L'INA maintient cependant quelques relations avec les milieux allemands et japonais de télévision. Mais ce sont là des pierres d'attentes de ce qui pourrait être fait non seulement sur le plan des échanges culturels mais sur celui de la recherche.

Car cette dernière est la véritable originalité de l'INA. Non la recherche théorique, comme celle qui se poursuit dans les universités, mais la recherche expérimentale analysant ses propres résultats sur le terrain et y développant ainsi de nouvelles formes d'action. La recherche est, je l'ai dit, liée étroitement aux autres activités de l'INA : production, enseignement, utilisation de nouvelles techniques, évolution de la conception des archives. Sur ce dernier point, une Fédération internationale des archives de télévision s'est créée à l'initiative de l'INA et commence à jouer un rôle important dans l'élaboration d'un système documentaire international.

La « formation d'un téléspectateur actif »

Les possibilités de l'audiovisuel en matière pédagogique sont maintenant reconnues. C'est presque une révolution à l'école, il convient d'en prévoir les formes et les effets. L'INA s'efforce de développer et d'affiner la sensibilité de l'enfant au monde du son et de l'image. Il tente de former leur esprit critique principalement en les amenant à réaliser eux-mêmes montages sonores ou visuels. Plus généralement, les chercheurs de l'INA s'emploient à favoriser la réflexion des enseignants et de leurs élèves sur leur propre expérience de téléspectateurs, en leur faisant prendre conscience des aspects culturels et sociaux du phénomène télévision. Le capital d'archives télévisées dont l'INA a reçu la propriété ou la gestion peut alors être largement utilisé et mis en valeur. C'est pourquoi l'Institut s'est associé au projet interministériel de « formation d'un téléspectateur actif » lancé par le Fonds d'intervention culturel.

Parmi les expériences de communication locale, enrichissant les relations existantes ou palliant un manque de relations, la plus intéressante a été Radio Solitude lancée avec le concours de France-Culture, et qui a relié par radio deux communautés isolées dans les Cévennes. Un autre programme, lancé par l'INA, pluriannuel, a trait à la communication par l'audiovisuel entre gens de la mer et du littoral. Il concerne près de quarante mille navigants de la marine marchande et leurs familles. Ses objectifs sont : la formation professionnelle des marins soit dans leur métier, soit en vue d'une éventuelle reconversion, l'organisation culturelle des loisirs à bord, la communication entre les marins et leurs familles.

A côté et en miroir de ces diverses activités expérimentales, l'INA a conçu ou envisagé un programme de publications en trois volets. Il s'agit d'abord d'exploiter à des fins pédagogiques (études de langues et de civilisations) ou artistiques (synthèses d'entretiens de personnalités) des archives notamment sonores. D'autre part, de publier des travaux de recherche théorique sur la communication et l'audiovisuel. Enfin, avec la Documentation française, de rendre compte des expérimentations réalisées à l'initiative de l'Institut. A cela s'ajoute la revue Vidéo-Communication publiée par les soins de celui-ci.

C'est donc l'ensemble des moyens d'expression et de communication que l'audiovisuel peut mettre à la disposition des individus et des différents groupes sociaux. Une telle préoccupation, visant à la plus large expression de la société dans son effort de se concevoir elle-même, a sans doute dicté la création récente du ministère de la culture et de la communication, ministère de tutelle de l'INA. Il faut espérer que ce ministère regardera l'INA comme l'un de ses meilleurs instruments dans une politique qui lierait les deux termes de son nom.

De plus, sans prétendre à l'exclusivité de la recherche en matière de communication, l'INA est en droit d'attendre que ses missions y soient reconnues. Il pourrait par exemple jouer un rôle actif auprès du Haut Conseil de l'audiovisuel dans l'élaboration de ses travaux. De même, il pourrait être consulté au cours de diverses missions d'information qui recoupent son domaine de compétence. Il ne l'a pas été par la mission Nora-Minc ni davantage jusqu'ici par la mission confiée à M. Yves Cannac sur les perspectives industrielles du développement de la télématique et des satellites. Pourtant, il apparaît, de plus en plus, tant en France qu'à l'étranger, comme un partenaire obligé de toute réflexion sur les techniques et les contenus de l'information.

Certes, on conçoit que, de l'extérieur, l'INA se laisse mal cerner du fait de la complexité même de sa définition. La tendance naturelle est de le réduire à deux grandes masses : archives, formation. Mais s'il était limité à celles-ci, il perdrait toute signification institutionnelle. En effet, privées de leur élément de recherche, les archives et la formation peuvent fonctionner comme de pures activités de service. Associées à la recherche, elles deviennent des stimulants de celle-ci dans les domaines qui leur sont propres. Quant à la recherche, elle est vraiment la vie et l'âme de la communication, dans la mesure où elle contribue à donner forme quotidiennement à celle-ci. Si d'ici dix ans, la société civile en France s'est modifiée dans le sens d'une meilleure tolérance et d'un plus grand esprit de participation, elle le devra en particulier à l'effort d'élaboration de la communication dite sociale dont l'INA est l'un des protagonistes. Il n'est pas sûr que, pour l'instant, cette fonction essentielle lui soit reconnue, ni même que, dans un projet de société, elle soit reconnue pour essentielle.

PIERRE EMMANUEL.

Correspondance

DREYFUS UN AN APRÈS...

Nous avons reçu de M. Marc Guiguin, professeur à Lorient, la lettre suivante :

A la suite du passage d'*Holocauste* à la télévision et de la grande importance que lui a donnée M. Beullac en demandant que tous les jeunes Français suivent cette émission, et que les professeurs en parlent ensuite en classe, je souhaite parler de ma récente expérience auprès de mes élèves de classe de troisième.

Faisant un cours sur la IIIe République, j'ai évoqué l'affaire Dreyfus ; les élèves se sont alors exclamés : « *On a vu à la télé, l'année dernière, l'émission sur Zola et Dreyfus !* » Je me suis donc — pour ces élèves très sérieux — contenté de rappeler les faits principaux de l'affaire. Huit jours plus tard, dans un contrôle écrit, j'ai demandé, entre autres questions : « *Que vous évoque le nom de Dreyfus ?* » Seules cinq copies pouvaient être considérées comme exactes ; les vingt-deux autres joignaient l'ignorance à la fantaisie. Qu'on en juge :

« *Dreyfus est un général français qui, pendant la guerre 14-18, fut accusé d'avoir collaboré avec les Allemands.* »

« *Dreyfus et le général Boulanger furent tous les deux condamnés à mort au tribunal. On en parle encore aujourd'hui.* »

« *Dreyfus entraîne un conflit social avec des grèves.* »

« *Dreyfus est un homme qu'on accuse d'espionnage. Emile Zola a réussi à démontrer sa culpabilité.* »

« *L'affaire Dreyfus, c'est une affaire qui a été écrite par Emile Zola (un écrivain).* »

« *L'affaire Dreyfus fut un énorme scandale au début du siècle à cause d'un ouvrier de couleur incriminé d'une faute qu'il n'avait pas faite.* »

« *C'est un incident avant la guerre 14-18. Dreyfus avait tué plusieurs femmes et était passé au tribunal, mais Zola se mêlait à ce procès.* »

Cette énumération n'a pas pour but de présenter une collection de « perles » ni de donner une vision inquiétante du niveau des élèves ou des enseignants en 1979. La preuve : les réponses à d'autres questions aussi ardues (mais qui avaient été étudiées « classiquement » en classe) étaient fort convenables. Je souhaite plutôt montrer ce qui reste dans l'esprit des jeunes téléspectateurs un an après une émission.

Que restera-t-il d'*Holocauste* dans un an ? Ou même dans moins d'un an : samedi dernier, de jeunes élèves de C.M. 2 déclaraient à France-Inter, vers 16 h. 45 : « Holocauste, *c'est les Arabes qui voulaient tuer tous les juifs.* » Qu'y a-t-il de différent dans l'esprit des jeunes — et des moins jeunes — entre la famille Weiss d'*Holocauste*, Kojak, Zola, Mazarin, l'inspecteur Maigret, Dreyfus et Léon Zitrone ?

Écouter-voir

● **CHORUS : JONATHAN RICHMAN. — Dimanche 8, A 2, 12 h.**

Jonathan Richman a abandonné son groupe pour se produire seul avec sa guitare, parfois sans sa guitare. Il a délaissé l'électricité pour l'excentricité, une excentricité toute en finesse, faite de sous-entendus, parfois de malentendus. Jonathan Richman est un poète sans rigidité qui mêle la candeur au cynisme avec une habileté et une sensibilité touchantes, un humour qui survole un fond de tristesse presque juvénile et pourtant lucide. Il chante a capella et tape sur ses genoux pour faire le rythme, chante à quatre pattes et bat le rythme avec la paume des mains. Il lui arrive de chanter debout aussi. Il joue un peu comme on pourrait le faire dans une fête de patronage avec un sens de la dérision qui lui prête une distance vis-à-vis du rock. Pourtant il est facile de comprendre que l'univers du rock est celui dans lequel il a l'habitude d'évoluer. Ses compositions, si elles refusent le volume sonore habituel, en révèlent la densité.

Jonathan Richman diffère de ces musiciens qui mesurent leur talent au nombre de décibels qu'ils sont susceptibles de déployer ; lui, c'est au nombre de clins d'œil.

● **DOCUMENTAIRE : LES PETITES FILLES MODÈLES. — Mardi 10 et mercredi 11, TF 1, 22 h. 15 et 22 h. 35.**

Au temps des rois, la jeune fille, ça n'existait pas. L'enfant devenait adulte sans transition. A l'ère de la pilule, la jeune fille, ça n'existe plus, ça se distingue peu d'un jeune homme. Mêmes craintes adolescentes, même désir d'être aimé, de réussir, de s'affirmer, de s'accomplir. Et les sempiternelles histoires de règles et de virginité n'intéressent plus personne.

Au lieu de nous expliquer en quoi consiste ce mythe de la jeune fille inventé par les hommes, on nous balade interminablement à travers des citations de poètes, des documents d'archives, des toiles de maîtres et des interviews sans aucun intérêt. A fuir.

● **ZIG-ZAG : MALEVITCH OU L'IMPATIENCE DES LIMITES. — Jeudi 12, A 2, 22 h. 30.**

Une demi-heure à peine, c'est peu pour tenter de présenter au public du petit écran un peintre aussi difficile et passionnant que Casimir Malevitch, l'homme du carré blanc sur fond blanc et du degré zéro de la peinture, atteint et dépassé dans les années de la révolution russe.

Pourtant ce Zig-Zag de Teri Wehn-Damisch (productrice) et Yves Kovacs (réalisateur) y réussit, en ne tombant ni dans les grossières déformations habituelles aux émissions didactiques sur l'art ni dans l'hermétisme pédant des discours élitistes sur l'art.

Depuis les scènes de vie paysanne de 1910-1912, comme taillées à la hache ou découpées dans des feuilles métalliques, jusqu'aux étranges figures crucifiées de la fin, en passant par les grandes abstractions « suprématistes », la présentation des peintures est jalonnée de documents évoquant la Russie de l'époque, de points de vue — ceux de Troels Andersen, historien d'art, conservateur du musée de Silkeborg, et de Willem Sandberg, ancien conservateur en chef du Stedelijk Museum d'Amsterdam, qui fut l'un des premiers à reconnaître l'importance de Malevitch dans l'art contemporain, — et les textes de Malevitch dits par Laurent Terzieff.

Le film a remporté le premier grand prix du Festival international du film d'art pour 1979, et c'est une rediffusion.

● **DOCUMENT DE CRÉATION : LA PASSION SELON LE PEUPLE MEXICAIN ET J.-S. BACH. — Vendredi 13, TF 1, 20 h. 35.**

Ce film est une des plus puissantes synthèses qui aient été réalisées entre la musique et l'image. François Reichenbach associe à la Passion selon saint Jean, de Bach, chantée par les chœurs d'enfants de l'église Saint-Thomas de Leipzig, où elle fut créée, deux représentations de la Passion du Christ qui se déroulent à des milliers de kilomètres, au Mexique, l'une de tradition espagnole, l'autre de tradition indienne. Nul esthétisme en cela, mais une sorte de déploiement de la musique de Bach aux dimensions de l'univers pour rejoindre le drame tel qu'il est vécu par les hommes depuis deux mille ans.

Images et musique se conjuguent en une beauté bouleversante où la foi s'actualise et s'incarne.

Les films de la semaine



★ Raimu et Charpin dans « Fanny » (1932). Lundi 9, FR 3, 20 h. 30.

● **NOBLESSE OBLIGE, de Robert Hamer. — Dimanche 8, TF 1, 17 h. 40.**

L'élégant Dennis Price, champion du crime parfait, expédie dans l'autre monde, avec désinvolture, huit membres de l'aristocratie britannique (dont une suffragette), tous interprétés par Alec Guiness. Narration à la première personne et mise en scène rappelant *le Roman d'un tricheur* de Sacha Guitry. Satire de la haute société édouardienne, délectation de l'humour noir anglais.

● **TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL, de Jean Yanne. — Dimanche 8, TF 1, 20 h. 30.**

Les débuts de Jean Yanne, auteur-réalisateur. Cible : le monde de la radio publicitaire. Une suite de sketches dont certains sont mordants et drôles, d'autres d'un mauvais goût appuyé (l'exploitation de la « mode Jésus »). *Le mépris goguenard* de Jean Yanne à l'égard des « imbéciles » l'entraînait déjà à se dire, se montrer, supérieur à tout le monde. C'est déplaisant.

● **L'INTRUS, de Clarence Brown. — Dimanche 8, FR 3, 22 h. 40.**

Appartient à un courant d'après-guerre où le cinéma américain tentait d'aborder avec sérénité et un certain sens de l'autocritique le problème du racisme à l'égard des Noirs. Tiré d'un roman de Faulkner, le scénario se réfère à une façon de penser, des sentiments généreux qui paraissent bien insuffisants aujourd'hui. Il faut voir surtout dans *l'Intrus* la peinture bien fouillée d'une petite ville sudiste dont la mentalité se rattache encore à la guerre de Sécession et à la « loi de Lynch ». Et puis, surprise, Clarence Brown, l'imagier du romanesque hollywoodien, avait tourné cela en décors naturels et sans vedette.

● **FANNY, de Marcel Pagnol et Marc Allégret. — Lundi 9, FR 3, 20 h. 30.**

La suite de *Marius*, avec les mêmes merveilleux interprètes. Plus émouvante d'être « un drame de la vie » autour d'un « enfant naturel » auquel un *brave homme donne son nom* après avoir épousé la mère abandonnée. Réalisme pittoresque de Marseille qu'on ne voyait pas au théâtre et que Marc Allégret a bien su utiliser. Mais *Fanny* est surtout le film d'Orane Demazis, personnage dominant de l'intrigue, comédienne dont le naturel efface la fiction et porte les spectateurs vers les larmes.

● **TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR, de Jean-Jacques Vierne. — Mardi 10, FR 3, 20 h. 30.**

Parce qu'il y a, dans les bandes dessinées d'Hergé, une reproduction fidèle de la réalité, les aventures de Tintin se prêtent bien, à l'écran, à une transposition autre que graphique. Voici donc, dans des paysages et décors réels, les personnages célèbres, « en chair et en os », tout à fait ressemblants, dans un épisode inventé pour le cinéma, dans l'esprit des albums.

● **LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES, de Billy Wilder. — Jeudi 12, FR 3, 20 h. 30.**

Avec sa malice habituelle, Billy Wilder a fait voler en éclats le mythe du détective invincible inventé par Conan Doyle. Mais, comme toujours chez lui, il y a de l'amertume sous l'ironie lorsqu'il est question des rapports amoureux. Dans une Angleterre victorienne admirablement reconstituée, et une Ecosse fantastique où sombre aussi le mythe du monstre du loch Ness, le cinéaste se joue, avec élégance et subtilité, des enquêtes policières à personnages surdoués. Ce film parodique, insolent et grave — lorsque l'ambition masculine est confrontée à l'amour — fut un échec aux Etats-Unis.

● **LA MUTINERIE, de Buzz Kulik. — Jeudi 12, TF 1, 22 h.**

Adaptation d'un livre-témoignage de Frank Elli écrit dans une prison du Minnesota, en 1968. Formé à la télévision, Buzz Kulik a réalisé un véritable reportage sur les conditions de vie inhumaines dans un pénitencier (le décor est réel et de vrais prisonniers ont assuré la figuration) et l'éclatement d'une révolte. Cette critique sévère de l'univers carcéral comporte des scènes assez pénibles où la violence est utilisée à des fins spectaculaires.

● **NOUS IRONS A PARIS, de Jean Boyer. — Dimanche 15, TF1, 17 h. 50.**

Célébrité d'une station de radio-pirate (« libre » vis-à-vis de la Radiodiffusion française et brocardant la publicité) en 1949 ! Travaillant sur un scénario astucieux Jean Boyer, artisan du cinéma commercial, avait réussi là, avec le concours de jeunes acteurs et de l'orchestre Ray Ventura, une comédie charmante et bien menée, semée de numéros de variétés, et dont le clou était une poursuite sur les routes de France. Un parfum de rétro.

● **LA VIEILLE FILLE, de Jean-Pierre Blanc. — Dimanche 15, TF 1, 20 h. 35.**

Caricature de Français moyens en vacances dans un « petit trou » au bord de la Méditerranée. Gags d'observation dans le style de Tati, avec aussi, l'humour acerbe, un peu noir, propre à Jean-Pierre Blanc dont ce fut le premier long métrage. Dans ces croquis de plages, deux personnages privilégiés par le regard du réalisateur : Annie Girardot et Philippe Noiret (remarquables) dans une relation intime, une subtile étude psychologique.

● **L'ARGENT, de Marcel L'Herbier. — Dimanche 15, FR 3, 22 h. 30.**

Le roman de Zola transposé en 1928. Simple thème d'inspiration, Marcel L'Herbier n'a pas reconstruit une société liée à un contexte historique mais tracé le portrait fulgurant d'un aventurier de la finance, possédé par la passion de la spéculation, le pouvoir (abstrait) de l'argent et pliant, brisant tout dans ses intrigues boursières. Œuvre étonnante par son écriture cinématographique, sommet du cinéma muet en France, *l'Argent* apparaît aujourd'hui d'une surprenante « modernité » tant par l'esthétique et la technique que par l'étude du comportement. Hommage bien mérité à Marcel L'Herbier (quatre-vingt-onze ans) envers qui les historiens ont été souvent injustes. A cause de sa longueur, le film sera diffusé en deux parties : le 15 et le 22 avril.

● **LES QUATRE PLUMES BLANCHES, de Zoltan Korda. — Lundi 16, A2, 15 heures.**

Version 1939 d'un sujet souvent traité, où se trouve exaltés les traditions et l'héroïsme militaires de l'Angleterre victorienne dans les expéditions coloniales. Une sorte de *Trois Lanciers du Bengale* du cinéma anglais d'alors. On peut prendre cela avec une certaine distance. L'intérêt du film tient surtout, aujourd'hui, à la manière dont le technicolor (venu d'Amérique et pas encore très répandu) fut utilisé par le grand opérateur Georges Périnal.

● **DIAMANTS SUR CANAPE, de Blake Edwards. — Lundi 16, TF 1, 16 h. 55.**

Banalisation, dans un tourbillon assez factice de comédie hollywoodienne, d'une nouvelle douce-amère de Truman Capote sur la solitude et le mystère d'une jeune femme vivant dans l'imaginaire. Nulle poésie, nulle émotion mais le tableau simplement pittoresque d'une faune new-yorkaise. A voir, malgré tout, pour Audrey Hepburn, merveilleusement frêle, sophistiquée, déconcertante.

● **CÉSAR, de Marcel Pagnol. — Lundi 16, FR 3, 20 h. 30.**

Vingt ans après *Marius* et *Fanny*, la fin d'une histoire de famille, ou comment le polytechnicien Césariot, qui se croyait le fils de Panisse, retrouva son vrai père. Ecrit directement pour le cinéma et réalisé par Pagnol sans superviseur technique. Attachante succession de scènes comme dans *un roman* (la version théâtrale représentée en 1946 fut assez différente), ton nouveau. On voit, avec mélancolie mourir Panisse et l'enterrement donne lieu à un gag de chapeau très drôle ; César n'est pas, malgré le titre, le personnage principal et André Fouché (Césariot) finit par mener l'action qui se déplace de Marseille à Toulon. Vérité du langage parlé et chaude humanité de types méridionaux.

● **LES CONQUÉRANTS D'UN NOUVEAU MONDE, de Cecil B. de Mille. — Lundi 16, TF 1, 20 h. 35.**

Aventures dans les colonies anglaises de la côte est d'Amérique, en 1763. Lutte de valeurs morales (le bien et le mal) dans la défense du patrimoine des pionniers. De Mille, avec une parfaite bonne conscience, oppose les Blancs civilisateurs aux Indiens qui sont des sauvages manipulés par un méchant trafiquant. Il ne remit jamais en question sa conception d'une Amérique aux « vertus primitives ». Cela admis, la reconstitution historique, passant par une intrigue romanesque où Paulette Goddard joue un rôle déterminant, est passionnante.

RADIO-TELEVISION

Samedi 7 avril

CHAINE I : TF 1

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Nana Mouskouri).

Avec Yves Duteil, Jairo, Marie-Paule Belle, Guy Béart, Hugues Aufray...

21 h. 35, Série : Les héritiers.
22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Téléfilm : Probe, de L. Stevens, réal. R. Mayberry.

Au centre de contrôle « Probe », situé au cœur de Manhattan, des agents secrets, anciens astronautes, récupèrent des objets disparus. Ici des bijoux...

22 h. 15, Concert : Stephane Grappelli, Baden Powell ; 22 h. 45, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Grâce à la musique : Schumann, de F. Reichenbach.

Premier volet d'une série de quatre émissions consacrées à Schumann, à Schubert, à Chopin et à Bach. L'émission a pour but de faire connaître ces grands compositeurs mais aussi de révéler le musicien qui sommeille en chacun de nous à l'aide de concerts, de poésies, de lettres, de ballets, de spectacles, de mémoires d'artistes contemporains.

22 h. 45, Magazine : Cavalcade.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Entretien avec... Mme Koumarianou, historienne : la Grèce ;

18 h. 30, Entretiens de carême : les miracles de Jésus, par les pasteurs A. Maillot et D. Atger ; 18 h. 35, Pour mémoire : science (la France minérale) ;

20 h., « Portrait d'une grosse femme », de G. Rucker, avec M. de Boysson, L. Terzieff, F. Darbon, etc. ; 21 h. 15, Disques ; 21 h. 35, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Grande urus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Ludwigsburg 1978 : « Danses et Chants anglais du Moyen Age », « Musique italienne du quatorzième siècle », « Musique anglaise de l'époque des Tudor », « Musique italienne du seizième siècle », par le Laudiul Consort York Musica transalpina, dir. P. Syrus, avec R. Hill, haute-contre, R. Covey-Crump, ténor ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : A vos flûtes... France ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit, par l'Ensemble de l'Itinéraire.

Dimanche 8 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 40, Messe célébrée en la cathédrale de Meaux (Seine-et-Marne), préd. Mgr Louis Kuehn.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 18 h. 25, Sports première (Cyclisme : Paris-Roubaix).

17 h. 40, FILM : NOBLESSE OBLIGE, de R. Hamer (1949), avec D. Price, V. Hubson, J. Greenwood, A. Guiness, M. Mallesons, J. Penrose. (N. Rediff.)

Pour venger sa mère méprisée et reprendre ses droits à un héritage, un jeune homme assassine méthodiquement tous les membres de son aristocratique famille.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL, de J. Yanne (1972), avec J. Yanne, B. Blier, M. Serrault, J. François, M. Vlady, J. Danno. (Rediffusion.)

Un reporter radiophonique attaché à une station publicitaire, et victime de diverses aventures, entreprend de transformer cette station en instrument au service de la vérité.

22 h. 15, Arcana : Enfance-Musique, de M. Leroux. Réal. Benoit-Jacquot.

Une caméra qui regarde, qui scrute. Des enfants bien droits sur leur tabouret qui jouent au piano. La musique que l'on joue parce qu'il le faut ou pour faire plaisir à maman, la musique qu'on aime, une émission tout en finesse, à plusieurs regards.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche : Un témoin à décharge ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : La vie de Shakespeare ; 21 h. 50, Documentaire : Portrait de l'univers (Par le bout de l'oreille).

Environ un tiers des enfants scolarisés seraient atteints de dyslexie. Cette émission, réalisée à l'université d'Ottawa, montre les succès obtenus avec les méthodes thérapeutiques du docteur Tomatis (l'oreille « électronique »).

22 h. 45, Document de création : Politique et littérature (II. — Jacques Sourdille), de P. Miquel, réal. J. Sorkine.

Confronter des hommes politiques d'aujourd'hui aux idées de grands hommes de littérature d'hier, tel est l'objectif de cette série documentaire. Jacques Sourdille, député R.P.R. des Ardennes, évoque à Sedan « une certaine idée de la France », répliquant à des textes de Charles de Gaulle.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Spécial Algérie.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Arrau interprète Beethoven ; 17 h. 35, Un comédien, Henri Virlojeux, lit Jules Renard.

18 h. 30, L'invité de FR 3 : D'Artagnan.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Lionel Hampton.

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : L'abstraction contemporaine.

Le 24 octobre 1929, les cours de la Bourse s'écroulent à New-York, l'Amérique connaît une crise qui l'oblige à se déterminer. L'art du moment, narratif et sentimental, exalte les vertus du travail ou dénonce la misère des villes. Reprenant les possibilités de l'automatisme psychique venu des surréalistes, se crée un art « frénétique » établi sur le geste, sur la communication directe de l'artiste avec sa toile. Du geste au signe, de Jackson Pollock à Arshile Gorky, Robert Motherwell, Gottlieb, Newman...

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les acteurs du parlant ; 22 h., Ciné-regards : Les écrivains tentés par le cinéma.

Georges Perec, Didier Decoin, Georges Conchon.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Clarence Brown) : L'INTRUS, de C. Brown (1949), avec D. Brian, C. Jarman jr, J. Hernandez, P. Hall, E. Patterson, W. Geer, C. Kemper. (V.o. sous-titrée, N. Rediffusion.)

Dans une ville du sud des Etats-Unis, un Noir, petit propriétaire, est automatiquement soupçonné du meurtre d'un Blanc. Un adolescent et une vieille fermière s'opposent au lynchage organisé par la population.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe à Saint-Michel-des-Batignolles, à Paris ; 11 h. 2, Regards sur la musique : leçons des ténèbres, de M.-A. Charpentier ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Le lyriscope : « Lulu » d'A. Berg ;

14 h., « Le Pavillon Balthazar », de R. Barteve ; 16 h. 5, Hommage à Reine Gianoli ; 16 h. 45, Conférences de carême du R.-P. Sintas : « Ne soyez pas crédules, mais croyants » ; 17 h. 35, Rencontres avec... Yves Brayer ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Stéphane Mallarmé ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Trans-parent », de R. Farabet ; 23 h., Musique de chambre : Chopin, Saint-Saëns.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly (Weber, Chabrier, Lehar, Feltz, Ziehrer, Toselli, Grell, Kabalewsky) ; 8 h., Cantate ; 8 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra : Le Grand, Grigny, Cavalli ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portraits en petites touches (Brahms) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Pierrot lunaire », de Schoenberg ; 17 h., Concert-lecture : Clément Jannequin ;

19 h., Opéra-bouffon : « le Pays du sourire » (Lehar) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Schubert ; 20 h. 30, Musique à la Besnardière : « Concerto pour orgue n° 4 en fa, opus 4 » (Haendel) ; « Symphonie, opus 1, n° 4 » (Agrell) ; « Concerto pour orgue n° 8 en si bémol, opus 4 » (Haendel) ; « Drottningholms musique » (Roman) ; « Concerto pour orgue n° 7 en si bémol, opus 7 » (Haendel) ; « Concerto en ré pour clavecin » (Haydn) ; « Divertimento K 131 pour quatre cors et cordes » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique. Direction C. Farncombe ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 9 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Acilion et sa bande ; 14 h. 25, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Documentaire : Le témoin silencieux (le Saint-Suaire de Turin).

Une troublante affaire. En 1898, un avocat italien, passionné de photographie, découvre sur la relique conservée depuis quatre siècles dans une chapelle de la cathédrale l'empreinte d'un homme crucifié. S'agit-il du linceul qui enveloppa le corps du Christ ? Si l'hypothèse d'un faux semble pouvoir être écartée nul ne peut dire, en l'état actuel des recherches, quelle est la matière dont est faite l'image.

21 h. 30, Débat avec :

MM. A. Legrand, membre de la commission internationale de sindologie ; Y. Wilson, historien, journaliste, auteur d'un livre sur le Saint-Suaire, le professeur Gréhaut, membre de l'académie de médecine, le docteur Jammet, physicien atomiste, spécialiste des radiations, docteur en médecine, et la déclaration de Mgr Ballestro, archevêque de Turin.

22 h. 30, Les grandes expositions : Chardin.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Téléfilm : Punch et Jody, de J. McGreaverey. Avec G. Ford, P. Griffin, R. Roman ; 16 h. 30, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Fenêtre sur... les enfants en [illegible] (La peur et l'enfant) ; 18 h., Récré A 2 ; [illegible] 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

[illegible] Magazine : Question de temps (l'Allemagne d'aujourd'hui).

Dans le cadre d'une soirée entière consacrée à l'Allemagne, la direction de l'information d'Antenne 2 a confié à trois journalistes de la rédaction, Michel Meyer, Yves Bonsergent et Bernard Benyamin, la réalisation de ce magazine qui propose une série de portraits éclairant différents aspects du mode de vie allemand. Parmi eux : MM. Otto-Wolf von Amerongen, le « patron des patrons » ; Manfred Lahnstein, secrétaire d'Etat aux finances ; Manfred Rommel, fils du maréchal, maire de Stuttgart. Volker Schlöndorf, cinéaste. On y voit aussi une famille ouvrière de la Ruhr (son niveau de vie, ses activités, la vie de deux jeunes filles très différentes).

21 h. 40, Dramatique : Marie, de M. Geissendorfer.

Une adolescente se pose des questions angoissées sur les relations qui ont pu exister entre son père et sa mère.

23 h. 15, Ballet : « Prométhée », de Scriabine, réal. J. Montès-Baquer.

Version « audiovisuelle » du poème symphonique de Scriabine par une équipe d'artistes et de techniciens de Cologne, Syracuse et Los Angeles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le mouvement démocrate ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FANNY, de M. Pagnol et M. Allegret (1932), avec Raimu, O. Demazis, Charpin, A. Rouffe, P. Fresnay, R. Vattier. (N. Rediffusion.)

Abandonnée par Marius, Fanny, enceinte, épouse Panisse, qui assume la paternité de son enfant. Un jour, Marius revient.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village ; à 8 h. 32, Comment vit un idiome ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Chambre des dames », de J. Bourin ; 14 h. 47, Bureau de contact ; 15 h., Centres de gravité : comment préparer sa retraite ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour de « Lulu », d'A. Berg, à Paris et à l'abbaye de Royaumont ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Présence des arts : « l'Enlèvement des Sabines », de N. Poussin ;

20 h., Copyright one : « la Pointe des trois amants », de R. Barteve ; « L'une se maquilla, l'autre pas », de R. Santon ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le sacrifice du mont Moriah ou les épiphanies du bélier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 7, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : la saga de Jelly Roll Morton ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : Loewe, Kollo, Nedball ; 15 h., Concert donné à Metz par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. M. Tabachnik : Tchaïkovski, Roussel, Saint-Saëns ; 16 h. 30, Musique-France-Plus : Louvier, Campra, Ravel, Glazounov ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 2, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Paul-Henri Vergnes ; 20 h. 30, En direct de Madrid... le Quatuor Dimov : « Quatuor à cordes n° 8 en ut mineur » (Chostakovitch) ; « Quatuor à cordes n° 10 en mi bémol majeur » (Dvorak) ; « Quatuor à cordes n° 4 » (Bartok) ; « Quatuor à cordes n° 16 en fa majeur » (Beethoven), par D. Dimov et A. Tomov, violon ; D. Chilikov, alto ; D. Kosev, violoncelle ; 23 h., Ouvert la nuit : Janacek ; 1 h., Douces musiques : épigraphes.

Mardi 10 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 15, Acilion et sa bande ; 14 h. 15, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h 45.

20 h. 35, Documentaire : La roue de la vie (II. — Tant qu'il y a l'enfance).

De jeunes Népalais et l'enseignement de Bouddha, des enfants irlandais et la guerre... Que seront ces enfants de l'an 2000 ?

21 h. 35, Variétés : Show Shirley Mac Laine.

22 h. 15, Documentaire : Les Petites filles modèles (n° 1 : L'attente et le regard).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame (Jeunesse, prévention, tabac et cancer) ; 15 h., Emissions pédagogiques ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le ballet royal khmer ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le M.R.G.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran : La vie de Shakespeare.

C'est le sixième et dernier épisode du feuilleton sur Shakespeare qui constitue les « Dossiers de l'écran » de cette semaine et qui servira de prologue à un débat sur la vie et l'œuvre de Shakespeare.

Vers 22 h., Débat : Le géant du théâtre et son mystère.

Avec MM. Grivelet, professeur à la faculté de Dijon, P. Henrion, professeur agrégé d'anglais ; R. Knecht, professeur d'histoire à l'université de Birmingam ; R. Planchon, metteur en scène.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La fédération des républicains de progrès ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : TINTIN ET LE MYSTERE DE LA TOISON D'OR, de J.-J. Vierne (1961), avec J.P. Talbot, G. Wilson, G. Loriot, C. Vanel, D. Moreno. (Rediffusion.)

Le capitaine Haddock se rend en Turquie pour prendre possession d'un bateau qu'on lui a légué et qui suscite d'étranges convoitises. Le jeune journaliste Tintin dissipe le mystère.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres... Microcosmes : têtes réduites et transistors ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... G de Juniac ; 11 h. 2, Autour de « Lulu », d'A. Berg, à Paris et à Royaumont (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Shosha », de I. Bashevis Singer ; 14 h. 42, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : le jeûne ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Sciences : la sagesse du lièvre ;

20 h., Dialogues avec... H. Boell et R. Aron : les intellectuels dans la société aujourd'hui et demain ; 21 h. 15, Musique de notre temps : E. Satie ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : chiens écrasés ; rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « la Saga de Jelly Roll Morton » ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Weber, Verdi, Dostal, Strauss, Janovici ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h 5, Musique-France-Plus : Anglebert, Murail ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Le royaume de la musique ; 20 h. 30, Concert de la semaine chorale d'Ile-de-France : atelier régional « A cœur joie ». Direction J. Sourisse. Avec l'Ensemble instrumental « Ile-de-France ». Direction N. Clement ; et l'ensemble de violes Ricercare de Paris. Atelier jeux musicaux de la semaine chorale d'Ile-de-France, direction G. Reibel. Ateliers chœurs romantiques, direction J. Sourisse et M. Piquemal ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : A vos flûtes... Italie ; 1 h., Jazz-pastel.

Mercredi 11 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h 45 ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, G. Wilson (n° 5).

21 h. 30, Magazine : Promenades imaginaires (l'Inde, avec André Malraux).

Des entretiens enregistrés en 1976 avec André Malraux par Jean-Marie Drot lui ont permis de réaliser cette visite en Inde guidée par les analyses passionnantes de l'écrivain.

22 h. 35, Documentaire : Les petites filles modèles (n° 2 : L'appartenance au monde).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Georges Brassens).

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (L'univers des jeunes forains).

En direct de la foire du Trône.

21 h. 55, Magazine médical : Les jours de notre vie. (Les enfants cardiaques.)

Ce film, qui montre une opération sur un cœur de bébé (cœur vidé de son sang grâce à une pompe à circulation extra-temporelle), montre surtout les dernières acquisitions de la médecine dans le diagnostic et le traitement des cardiopathies de l'enfant. A quoi les attribuer ? Comment les détecter le plus tôt possible, puis comment « réadapter » ces enfants à la vie normale ?

22 h. 45, Chefs-d'œuvre en péril (Les peintures murales).

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le Front national ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : L'affaire Lourdes, de M. Maurette, réal. M. Bluwal, avec M.-M. Breillat, A. Mottet, J. Debary, J. Alric, M. Etcheverry, M. Cuvelier, etc.

Enquête méticuleuse sur le « miracle » de Lourdes, et Marie-Hélène Breillat, extraordinaire en Bernadette Soubirous.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village : la Corse ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : l'enfant, le livre et l'expression ; 11 h. 2, Autour de « Lulu », d'A. Berg (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : E. et L. Wulffisch, violon et piano ; 14 h., Un livre, des voix : « la Transparence des choses », de V. Nabokov ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : mariages mixtes ; 14 h. 57, Points d'interrogation : la géographie humaine ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : la presse enfantine ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h. La musique et les hommes : chansons d'idées dans les Allemagnes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « La Saga de Jelly Roll Morton » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en presse : Boutry, Damase, Constant, Stravinski ; 15 h., Musique-France-Plus : Chausson, Mihalovici, Pierne, Franck, Berlioz, Chostakovitch, Glinka ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert de jazz... Grand Orchestre de Thad Jones et Mel Lewis, avec : L. Moses, S. Salminen, R. Tooley, L. Stokes, J. Mosca, L. Robertson, D. Purviance ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : King Arthur (extraits d'opéra) ; 23 h., Janacek ; 1 h., Douces musiques : souvenir.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 12 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Emission des assemblées parlementaires : l'Assemblée nationale.

20 h. 35, Série : La lumière des justes (n° 6), réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, G. Wilson.

21 h. 30, Magazine : L'événement.

22 h. 45, FILM : LA MUTINERIE, de B. Kulik (1968), avec J. Brown, G. Hackman, B. Carruthers, M. Kellin, G. O'Loughlin.

Dans un pénitencier de l'Arizona, des détenus de la section disciplinaire, brutalisés par leurs gardiens, se mutinent pour tenter une évasion.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame (Etre femme en Suisse) ; 15 h., Série : Les rues de San Francisco ; 16 h., L'invitée du jeudi : Sophia Loren ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Poème au pluriel ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Georges Brassens).

20 h. 40, Dramatique : le Grand Inquisiteur, d'après les frères Karamazov, de Dostoïevski.

Après la Passion, l'an dernier, Raoul Sangla nous offre une réflexion sur l'Eglise et son pouvoir.

21 h. 45, Musique : le Requiem de Schumann, par l'Orchestre national de Radio-France, dir. G. Schmurat.

Avec Jessye Norman (soprano), Ortrun Wenkel (alto), Hermann Winkler (ténor), Sigmund Nimsgern (basse). Ce concert a été enregistré en l'église Saint-Louis des Invalides le 22 février 1979.

22 h. 30, Magazine : Zig-zag (Malevitch ou l'impatience des limites).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h., Sport : Spécial buts (Coupe d'Europe).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Commission nationale du Mouvement de la paix sur les problèmes européens* ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA VIE PRIVÉE DE SHERLOCK HOLMES, de B. Wilder (1970), avec R. Stephens, C. Blakely, I. Handl, G. Page, C. Lee. (Rediffusion.)

Malgré sa misogynie, Sherlock Holmes se laisse attendrir par une femme en détresse. Il est entraîné dans une étrange aventure où sa perspicacité est mise en échec.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village : *la Corse* ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « l'Espace d'une fenêtre », de R. Mallet ; 11 h. 2, Autour de « Lulu », d'A. Berg (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Notes intimes », de M. Noël ; 14 h. 42, Départementales : Toulouse ; 19 h. 50, Libre appel : les activités récréatives des enfants ;

19 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ergonomie ;

20 h., « Les Petits Cailloux dans les poches », lecture imaginaire de V. Woolf ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Rat-onnades.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « *la* Saga de Jelly Roll Morton » ;

13 h., *Les anniversaires du jour* ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : C. Bolling, Loussier ; 18 h. 20, En direct de l'auditorium 105... « les Sept Paroles du Christ » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique. Direction *M. Soudant* ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., En direct du grand auditorium de Radio-France. Direction G. Gelmetti : « Il Trittico » (Puccini), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de *Radio-France*... Avec V. Sardinero, M. Ghiuselev, H. Theyard... ; « Suor Angelica », avec N. Shade, B. Antoine, F. Barbieri... ; « Gianni Schicchi », avec G. Bacquier, A. Cupido, D. Barraud... ; 0 h., Ouvert *la* nuit : Janacek.

Vendredi 13 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Document de création : LA PASSION SELON LE PEUPLE MEXICAIN, de F. Reichenbach et J. Lefèvre, avec P. Schreier et A. Ude, ténors ; I. Adam, basse ; S. Lorenz, baryton.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Dramatique : les Acteurs de bonne foi, de Marivaux, mise en scène J.-L. Boutté, réal. F. Chatel, avec D. Rozan, A. Feydeau, R. Berry, G. Giroudon...

Le paradoxe du comédien vu par Marivaux à propos d'un divertissement qui pose, sans avoir l'air d'y toucher, dans la mise en scène très aiguë de Jean-Luc Boutté, des questions sur la hiérarchie et la vérité des sentiments.

22 h. 50, Sports : Sélections (tennis à Monte-Carlo, patinage artistique).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 13 h. 20, *Magazine* : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame (Jacques Brel) ; 15 h., Feuilleton : les Eygletière ; 16 h., Sport : Tennis (quart de finale hommes, en direct de Monte-Carlo ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Top *Club* (*Georges Brassens*).

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule, d'après l'œuvre de R. Andry, adapt. M. André, réal. R. *Lucot*.

Deuxième épisode. Dominique, croyant que son mari la trompe, se venge en devenant la maîtresse de Robert...

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Au service de Dieu).

Avec Mmes G. Baker (les Contemplatives), A. Kalinowska (pour : le Signe de contradiction, par le cardinal Wojtyla), E. Schmidt (Quand Dieu appelle les femmes) ; *l'abbé Pierre* (Emmaüs ou venger l'homme), *le Père L. Guissard* (Histoire d'une migration).

22 h. 55, Document : Le chemin de croix du pape à Rome.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Conseil national* du patronat français (C.N.P.F.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Des enfants du divorce, par R. Delourme.

Patricia, Max, Andréa, trois « enfants du divorce » témoignent.

21 h. 30, Série : Par-devant notaire : Succession veuve Bernier, de J. Lavirou.

Mme Bernier meurt en laissant un très bel appartement mais pas de testament. Une seule personne se présente pour hériter, Mme Van Deusten, qui, n'ayant pas de preuve écrite, rédige un « faux ». Tout se complique quand, sur la demande du notaire, une enquête est menée pour retrouver un descendant disparu pendant la guerre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de *la connaissance... Le pouvoir au village : l'Alsace* ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, La tarte et *la* marge : « Hoffmann », de M. Schneider ; 11 h. 2, Autour de « Lulu », d'A. Berg ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Solistes : L. Chapuis, flûte, et P. Mia Paul, piano ; 14 h., Un livre, des voix : « Correspondances », de G.-J.-B. Beoty ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Gutenberg à Mayence ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après *J. London* ; *19 h. 30, Les grandes avenues de la* science moderne : la paléoclimatologie ;

20 h., « *la* Dimension d'amour », avec C. Cocciol ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : *Rat-onnades.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Quotidien musique* ; 9 h. 2, *Le matin des* musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : « La Saga de Jelly Roll Morton » ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont *la* parole ;

14 h., Musique en plume : Popp, Anderson, Borking, Bouneau, Szalowski ; 15 h., Musique-France-Plus : Dandrieu, Ravel, Prokofiev ; 17 h., Musica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Des notes sur la guitare : aperçu de *la* guitare en Tchécoslovaquie ; 21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands ; « Concerto pour violoncelle en la mineur » (Schumann) ; « Requiem *pour* soli, chœur et orchestre » (Schumann), par l'Orchestre national de France. Dir. G. Chmura, solistes : Yo-Yo Ma, violoncelle ; J. Norman, soprano ; G. Wenkel, alto ; H. Winkler, ténor ; S. Nimsgern, basse ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Janacek ; 1 h. 15, *Douces musiques* : « Tout à l'Est ».

Samedi 14 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Les exploits d' « Arsène » (n° 5) ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Marie-Paule Belle).

Avec Julien Clerc, Maxime Le Forestier, Françoise Hardy...

21 h. 35, Série : Les héritiers ; 22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., Fenêtre sur... la Jordanie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Les héritiers : Silencio, de J.-P. Gallo.

Avec la musique extraite de « Silencio », de Carlos Gardel, la Para, Pettoroni.

22 h. 15, Sur la sellette.

23 h., Musique : Gloria, de Vivaldi, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Leppard, sol. Y. Hayashi et N. Denize.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine de la Mutualité sociale agricole : Les pieds sur terre.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Variétés : Kaléidoscope du cirque russe, de Renate Bahr.

Quelques-uns des plus grands talents du cirque russe : le jongleur Boris Anochkin, le clown Yuri Marcheski, le dresseur d'ours, Edwina Podscherikowa, les clowns Abadaschas et d'autres.

21 h. 30, Documentaire : Juillet à Tahiti, réal. D. Costelle.

Les fêtes de juillet durent quinze jours à Tahiti, et, en dehors de l'étonnant défilé du 14 Juillet, on assiste aux courses de pirogues, de porteurs de fruits, à des danses et à l'élection de miss Tahiti.

22 h. 15, Cinéma : Autour de l'argent, de J. Dréville.

En avant-première du cycle sur le cinéma muet français qui commence le dimanche 15, à 22 h. 30 sur cette même chaîne, est présenté un court métrage de Jean Dréville, premier reportage filmé sur le tournage d'un grand film. Muet à l'origine, Autour de l'argent, *réalisé en 1928, a été récemment sonorisé et commenté par Jean Dréville. C'est cette version qui est diffusée sur FR 3.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 32, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : de ... ou nouveau destin des nations développées ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... E. Ungaro ; 11 h. 2, La musique prend *la* parole ; 12 h. 5, *Le pont des arts* ;

14 h., Science et conscience ; 16 h. 20, Livre d'or : R. Kvapil, piano (Janacek, Fibich) ; 17 h. 30, Pour mémoire... Nuits magnétiques : les nouveaux sports urbains (rediffusion) ;

19 h. 20, *Entretiens de carême* : les miracles de Jésus, par le pasteur P. Soullier ; 19 h. 20, Pour mémoire : la France minérale (rediffusion) ;

20 h., « Au nom de *la* mère, du fils et de l'éternité », de L. Kobrinski ; 21 h. 55, Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 8 h. 5, Eveil à *la* musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Ivan Soussanine », de M. *Glinka* ; *16 h. 45*, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus : Edwin Fischer (Beethoven) ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Récital de piano Krystian Zimerman : « *Mazurka*, opus 6, n° 2 » ; « Mazurka, opus 41, n° 1 » ; « Mazurka, opus 63, n° 3 » ; « Scherzo en si bémol mineur, opus 31 » ; « Ballade en fa mineur, opus 52 » ; « Andante spianato et grande polonaise en mi bémol majeur, *opus 22* » ; « Sonate en *si mineur*, opus 58 », de Chopin ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : A vos flûtes... Angleterre ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 15 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emission philosophique et religieuse : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe en l'église abbatiale *Notre-Dame* de Celles, à Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres), préd. Père Philippe Dagonnet.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : l'Homme qui venait de l'Atlantide ; 18 h. 28, Sports première.

17 h. 50, FILM : NOUS IRONS A PARIS, de J. Boyer (1949), avec P. Lemaire, F. Arnoul, C. Duvaleix, H. Genès, M. Elloy, Pasquali, R. Ventura et son orchestre. (N. Rediffusion.)

Un chanteur de charme, un jeune compositeur et un garçon de bureau qui ne peuvent pas s'imposer à la radiodiffusion française installent dans une ferme du Sud-Ouest un poste d'émission clandestin et créent un nouveau programme.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LA VIEILLE FILLE, de J.-P. Blanc (1971), avec A. Girardot, P. Noiret, M. Keller, J.-P. Darras, J.-P. Lonsdale, E. Scob. (Rediffusion.)

Une amitié amoureuse naît entre un homme et une femme, tous deux célibataires et quadragénaires, au cours d'une semaine de vacances sur une petite plage de la Méditerranée.

22 h. 55, *Concert donné par l'Orchestre national* à l'Opéra de Monte-Carlo.

Le Concerto n° 5 pour violon et orchestre de J.-S. Bach (dir. Y. Menuhin), la Symphonie en ut de Bizet.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : *Drôles de dames* ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : le Vampire ; 16 h. 55, *Monsieur Cinéma* ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 30, Opéra : Lulu, d'A. Berg. Direction musicale P. Boulez, mise en scène P. Chéreau, avec T. Stratas (Lulu), Y. Minton (Gr. Geschwitz), T. Blankenheim (Schigolch), F. Mazura (Dr. Schön), K. Riegel (Alwa). Retransmission simultanée sur France-Musique.

Lire notre article page 11.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : avec un reportage sur les travailleurs de la nuit à Saint-Etienne.

16 h. 40, *Prélude à l'après-midi* : Roméo et Juliette, de Berlioz ; 17 h. 35, Un comédien, Jean Carmet, lit Antoine Blondin ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Les modes ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Illinois Jacket and his friends interprete.

20 h. 30, Documentaire : L'Antarctique à la voile, de *P. Van God*, W. Farr et A. Saderman.

Tourné en 1975 et 1978, ce film raconte l'exploit réalisé par un couple, Patrick Van God et sa femme Wendy, qui ont gagné l'Antarctique avec un voilier. Une première sportive et un documentaire sur un continent peu connu.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Grémillon, ou l'opéra intime.

22 h., Ciné-regards : Panorama du film d'humour au Festival de Chamrousse.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle du cinéma muet français) : L'ARGENT, de M. L'Herbier (1928), avec P. Alcover, B. Helm, A. Abel, H. Victor, M. Glory, P. Juvenet, A. Artaud, J. Berry, Y. Guilbert, M. Pradot (muet. N.)

Première partie : Poussé au bord de la ruine par le banquier Gunderman, le financier Saccard organise, sur un coup de bluff, une énorme spéculation autour des brevets et du raid d'un aviateur dont il convoite la femme.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, *La fenêtre ouverte* ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à *la* cathédrale d'Angers ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, *La lettre ouverte* à l'auteur ; *12 h. 45*, Concert d'un ensemble instrumental : Chopin, Hagerup Bull, Casanova ; Gounod ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Esther » ; 16 h., Histoire de l'opérette ; 17 h. 30, Rencontre avec... Marc Jobert ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Stéphane Mallarmé ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « A chaque porc, sa Saint-Martin » ; 23 h., Musique *de* chambre : Bartok, Ohana, Jolas, Wolf-Ferrari.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly (Thomas, Fucik, Grell, Verdi, Waldteufel, Engelberger, Sirowski, Strauss) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia Sacra : Couperin, Gibbons, Tallis, Bach, Vivaldi ; 12 h., Musiques *chorales* ; *12 h. 35*, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches (Debussy) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « les Pêcheurs de perles » (Bizet) ; 17 h., Concert-lecture : Schumann ; 18 h., Opéra-bouffon : « les Frères jumeaux » (Schubert) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. Equivalences : Bach, Leguay ; 20 h. 30, Spectacle donné à l'Opéra de Paris et transmis en collaboration avec Antenne 2 : « Lulu » d'A. Berg, dir. musicale P. Boulez ; mise en scène P. Chéreau ; avec : T. Stratas (Lulu), Y. Minton (Gr. Geschwitz), T. Blankenheim *(Schigolch)*, *F. Mazura (Dr Schön)*, K. Riegel (Alwa) ;

23 h. 30, Ouvert la nuit... nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 2, Filiations.

Lundi 16 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 30, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.

16 h. 35, Documentaire : Hnafcaran.

16 h. 55, FILM : DIAMANTS SUR CANAPÉ, de B. Edwards (1961), avec A. Hepburn, G. Peppard, P. Neal, B. Ebsen, J.-L. de Vilallonga, M. Rooney. (Rediffusion.)

A New-York, un écrivain est mêlé aux extravagances de sa voisine, une jeune femme qui tire de l'argent aux hommes qui la courtisent tout en leur échappant.

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 50, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, L'enfance de l'art : Fayot ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : LES CONQUÉRANTS DU NOUVEAU MONDE, de C. B. de Mille (1947), avec G. Cooper, P. Goddard, H. Da Silva, B. Karloff, C. Kellaway, W. Bond, K. de Mille, H. Wilcoxon. (Rediffusion.)

En 1763, un officier de la milice de Virginie aide les colons anglais de la région de Pittsburgh à vaincre une révolte indienne fomentée par un trafiquant d'armes.

22 h. 55, Magazine : Pleins feux.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LES QUATRE PLUMES BLANCHES, de V. Korda (1939), avec R. Richardson, C. Aubrey-Smith, J. Clements, J. Duprez, J. Allen. (Rediffusion.)

Considéré comme un lâche par ses amis et sa fiancée, un jeune Anglais des années 1880 participe, sous un déguisement, à l'expédition britannique au Soudan pour faire la preuve de son courage.

17 h., Documentaire : Voyage en pays kurde ; 17 h. 30, Fenêtre sur... la médecine (Les comportements anormaux) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Indiens du Pérou.

20 h. 35, Variétés : Café-follies, de M. Amont et H. Garcin, réal. D. Sanders et K. Blanguernon.

Avec Marcel Amont, F. Jon, L. Caven, T. Maria...

21 h. 40, Magazine : Question de temps.

Les adorateurs du soleil au Pérou ; les Indiens de l'Amazonie.

22 h. 40, Document de création : Politique et littérature (III. — Jean-Pierre Chevènement), réal. B. d'Albigeon.

S'appuyant sur des textes de Kurt Marx, Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du P.S., fait le procès d'une certaine idéologie dominante à l'américaine.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour *les jeunes* ; 18 h. 55, Tribune libre : Lutte ouvrière ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : CÉSAR, de M. Pagnol (1936), avec Raimu, P. Fresnay, O. Demazis, A. Fouché, Charpin, A. Rouffe, M. Mathis, R. Vattier. (N. Rediffusion.)

Après la mort de Panisse, Fanny révèle à Césariot (vingt ans) qu'il est le fils de Marius. Le jeune homme cherche à connaître son père, qui vit maintenant à Toulon.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., *Les chemins de la connaissance... Le pouvoir au village* ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge : V. Boukovski ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h., Un livre, des voix : « la Fille de l'air », de R. Chandler ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 30, Libre appel ; 17 h. 32, Histoire de l'opérette ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 18 h. 30, Présence des arts : l'atelier de F. Bret ;

20 h., Pages entomologiques de J.-H. Fabre : le grand paon (rediffusion) ; 21 h., *L'autre scène ou les vivants et les dieux* : « Bach est-il un musicien ou un mystique ? » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, *Les auditeurs ont la parole* ; *14 h., Musique en plume* : Gershwin, Banber, Duclos, Walberg ; 14 h. 35, Concerto (Mozart) ; 15 h., Musique-France-Plus : Dukas, Saint-Saëns ; Faure, Bruckner ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., *Les grandes voix* : *Martha Angelici* ; 20 h. 30, Musique à découvrir... musique de la Renaissance espagnole et latino-américaine, par l'Agrupacion Musica de Buenos-Aires ; 22 h. 30, Ouvert *la* nuit : A vos flûtes... Allemagne ; 23 h., Historique des salles ; 1 h., *Douces musiques* : musiques à découvrir.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Tourer ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de L. Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes, de F. Périer ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de *H. Gougaud et J. Pradel* ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. *Damian* ; *17 h., Radioscopie*, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de F. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de *B. Lenoir* ; *22 h., Comme on fait sa nuit on se couche*, de C. Villers ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE - MUSIQUE FRANCE CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 30 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; *17 h. 30 (cult.)* ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Frédéric Mey (lundi), Michel Butor (mardi), Jean-Claude Pomonti (mercredi), le Père André Desobry (jeudi), le général Walters (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1, 19 h., François Mitterrand (le 8).

T. F. 1, 13 h., Raymond Barre (le 9).

SOCIÉTÉ

Antisémitisme dans un lycée de Thonon-les-Bains ?

Molière, le juif et le recteur

L'*AVARE*, de Molière, est à l'origine d'une affaire qui oppose la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), une famille juive de la ville et les autorités académiques.

Pour préparer la lecture de cette pièce, les vingt-cinq élèves de quatrième-5 du *lycée* Jean-Jacques-Rousseau de Thonon *avaient à se prononcer sur les « attitudes possibles de l'individu face à l'argent ».* Il s'agissait, en particulier, de trouver des synonymes au *mot* « avare ». Plusieurs qualificatifs furent avancés : radin, pingre, grippe-sou, rat, juif, radin-deniers, etc.

Heurté de se trouver entre rat et racle-deniers, Jérôme S..., un élève juif âgé de quatorze ans, alerte aussitôt ses parents. Sa mère fait une démarche auprès du proviseur, M. André Gervason. Ce dernier lui répond en lui montrant la réplique de Cléante *(l'Avare,* acte II, scène 1) : *« Quel Juif, quel Arabe est-ce là ? »*

Mme Elisabeth Giroud, *le professeur,* fait lire à *l'élève une définition tirée du Petit Robert,* justifiant l'emploi du terme juif *comme synonyme du terme* avare. M. Gervason écrit ensuite à Mme S... pour lui signifier qu'on *ne* saurait déceler la *« moindre trace d'antisémitisme » dans le comportement de* Mme Giroud. Tel n'est pas l'avis de la mère de Jérôme. *Elle* porte plainte auprès du procureur de la République, estimant que le proviseur comme le professeur *« ont commis un acte de racisme et d'antisémitisme passible de la loi du 1er juillet 1972 ».*

De *son côté,* le LICA alerte M. Christian Beullac. Le *ministre* de l'éducation répond personnellement à M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICA : *« Votre intervention et les faits relatés par l'intéressée méritent qu'il soit procédé à une enquête afin que cette affaire soit immédiatement examinée dans le détail. Même s'il apparaissait que les faits eux-mêmes ne traduisent qu'une légèreté de propos ou de comportement, ils seraient inadmissibles de la part d'un enseignant. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant, car il est naturel que soit relevée toute erreur individuelle qui porterait atteinte à l'école, au respect de la personne humaine et qui pourrait constituer un signe de racisme. »*

Une mère « indignée »

Une vingtaine de jours s'écoulent. Le jeune Jérôme a la désagréable surprise de lire, affichée à l'intérieur du lycée, une lettre du recteur de l'académie de Grenoble, M. Hugues Tay, qui dit notamment : *« Un professeur a fait étudier* l'Avare *à ses élèves et ne l'a pas censuré. Faut-il expurger de l'enseignement la littérature française ? Depuis le 9 février, date de la leçon, le député et maire, ancien résistant lui-même* (1), *a reçu à plusieurs reprises la mère « indignée ». Aucun éclaircissement, aucune mise au point ne l'ont fait renoncer à propager une scandaleuse information, amplifiée, hélas ! par les médias. Le proviseur porte plainte pour diffamation devant le procureur de la République et le ministre, que je représente, s'associera à cette plainte, comme lui en fait devoir le statut de la fonction publique. »*

L'affaire en est là : ni Jérôme, ni ses parents, ni leurs amis ne parviennent à comprendre comment les faits peuvent être interprétés de la sorte.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) N.D.L.R. : M. Georges Pianta (U.D.F.).

VU DU VALOIS

Belote et ordre du jour

LA belote *n'est pas l'apanage* du Vieux-Port pagnolesque. La tierce au roi et le carré de neuf s'affrontent aussi dans les villages qui, de Creil à Clermont, de Pont-Sainte-Maxence à Compiègne, ont le calme des campagnes dominicales. Les autochtones se retrouvent autour des valets et des dix d'atout, cependant que les résidenciers de la secondaire s'amusent au barbequeu.

D'une partie à l'autre, les gazettes orales vont bon train, qui sont très éclectiques. Mais toujours, un événement domine l'ordre du jour. Ce dimanche-là, le thème privilégié était les cadres *« que ça veut dire quoi au juste ? Dans l'tempo y avait les contremaîtres et les patrons ».*

Au village, le cadre, on connaît. Distant et prétentieux ou bon enfant et bavard, c'est quelque chose comme un reposeur immigré. Il a fait construire une maisonnette ou aménager une ferme abandonnée et il vient prendre un bol d'air et de silence que troublent les voitures de ses amis et la chaîne hi-fi de ses enfants. On en parle plus peu que prou. Sauf ce dimanche-là. Parce que *« y a pas à dire, ils charrient ! »*. Une voix s'élève bien pour constater que *« si à toi aussi on enlevait deux sous à t'paye, tu râlerais ! »*, mais elle n'a pas d'écho, et l'arithmétique reprend ses droits qui compare « c'que peut b'en gagner c'ui qu'a racheté la maison du père Dancoon » et « c'que j'gagne avec des douze heures aux champs ou c'que gagne sul'fils Beurle qu'est obligé d'aller travailler à Creil ! »

Le patron du café, qui se sent un peu cadre depuis que la fille du voisin vient l'aider au comptoir le dimanche, risque quelques « tout de même, sui' gouvernement... », mais il n'insiste pas. On ne se dresse pas contre la clientèle ; il est bien connu que dans le commerce faut pas faire de politique. Mais « tout de même », s'il n'y avait les cadres dominicaux, il ne vendrait plus de cigares. Alors, il se contente de vagues hochements de tête qu'on peut aussi bien prendre pour des oui que pour des non, et il ne contredit pas le client, qui murmure « qu'y a qu'à quand même voir la vie qu'ils mènent, non ? T'y vas, toi, aux sports d'hiver ? Ta bagnole, tu la changes aussi souvent qu'eux autres ? » Ni celui qui gueule « qu'on n'en a, nous, des résidences secondaires ? Dis ? T'aurait-i une maison à Paris, toi, où que tu vas l'dimanche ?... B'en pourquoi pas ? »

Instinctivement, au comptoir, je me fais tout petit. Dieu me pardonne, mais dans ce décor j'ai l'air d'un cadre. Quand je règle ma consommation et dis au revoir à la compagnie, j'ai fortement l'impression d'incarner « tous ces gars qui s'font des 800 000 ou des 900 000 F par mois, on l'a vu à la télé, et qui manquent pas d'culot d'manifester sous l'nez d'ceux qu'ont qu'eul' smig ! »

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

Gaby a bien changé

(Suite de la page 9.)

La méthode Ogino leur fera cadeau d'un sixième enfant dans la foulée. « Là, ça a été la révolte. Si j'avais connu l'avortement et si j'avais été ce que je suis maintenant, je me serais fait avorter, c'est sûr. » Mais Gaby ne « connaît » pas encore l'avortement ; malgré sa révolte, elle appartient toujours au monde de l'asservissement et de la fatalité. Les événements d'un siècle en perpétuelle mutation glissent sur sa personnalité profonde sans l'atteindre. Elle ne lit jamais un journal, n'écoute pas la radio : petite parcelle de la vraie « majorité silencieuse », celle qui, dans sa masse, est encore trop proche des problèmes de survie pour s'en abstraire et découvrir les horizons politiques, la dimension planétaire de la vie.

Quand naît le sixième enfant, en 1954, on sait depuis longtemps que Marcel a le cœur malade. Il cherche un travail moins fatigant. Mais c'est la crise du logement : ils vont devoir vivre séparés pendant trois ans. Gaby : « La révolte ! »

Politique et féminisme

Quand ils se rejoignent enfin, Marcel est si gravement atteint qu'il devrait s'arrêter définitivement de travailler. Mais un père de six enfants ne peut, aujourd'hui encore, se permettre ce luxe. Pendant dix ans, il va épuiser ses dernières forces à un travail totalement déqualifié, le seul qu'on ait bien voulu lui confier : peser des camions en manœuvrant un levier trop lourd dans un vacarme infernal. Arc-bouté pour ne pas céder à la mort. Arc-bouté pour garder à l'école des enfants tous intelligents.

A la maison, on parle peu, les soucis quotidiens sont trop lourds. Mais parfois, dans un éclair, les parents entrevoient l'univers de leurs enfants : comité Vietnam pour l'un, planning familial pour l'autre, bientôt mai 1968, à quoi tous les aînés vont passionnément prendre part, et puis les partis d'extrême gauche, les communautés, le parti communiste...

1970 : Marcel abandonne son corps exténué à la mort. Gaby, seule avec ses deux derniers fils, ouvre la maison à tous leurs copains. Eux lui ouvrent le monde de la politique, celui de la drogue ; elle découvre le bouleversement des mœurs, se met à lire journaux et revues. Malgré tous les problèmes qu'ils lui posent, grâce à eux, elle ne sombre pas.

Elle manquera de le faire quand le dernier fils s'en ira. Mais déjà elle a abordé aux temps nouveaux. Du fond de sa nuit, elle accepte la psychanalyse : la fille de Jacquou le Croquant va apprendre à vivre par elle-même et pour elle-même. A cinquante-huit ans, son corps a pris une nouvelle jeunesse, elle a un amoureux. Elle se passionne pour la politique et le féminisme.

Quand elle voit le chemin parcouru, Gaby se sent parfois comme une équilibriste en train de marcher sur un fil tendu entre deux mondes. Ou plutôt elle est le fil même, tendu à craquer depuis le fond des temps.

M.-C. BEITBEDER.

TÉMOIGNAGE

La révolte d'un homme au foyer

LORSQU'UN beau jour Caty me proposa : « Ecoute, pourquoi n'abandonnerais-tu pas ton boulot pour t'occuper de la maison ? », je répondis : « Tu sais, j'y avais pensé aussi. »

Rapidement nous fîmes les comptes. Elle gagnait près de 7 000 F par mois comme chef du personnel dans une société de publicité, tandis que, pour ma part, fraîchement libéré de mon service militaire, je n'avais rien trouvé de mieux qu'un emploi de correcteur à 3 000 F dans une maison d'édition.

Sur nos deux salaires, outre le loyer, la nourriture et les impôts, nous devions prélever chaque mois des frais de garde pour notre fils Loïc et également les appointements de la femme de ménage qui venait régulièrement chaque matin. Il fallait tenir compte aussi du fait que nous dînions très souvent, le soir, au restaurant, car ni Caty ni moi n'avions le courage de préparer le repas après une journée de travail.

Le calcul était simple ; en restant à la maison, je m'occuperais de notre enfant (c'était préférable, selon les pédiatres), je ferais moi-même le ménage et la cuisine. Ainsi, réaliserions-nous de véritables économies nous permettant de vivre tout aussi bien avec le seul salaire de Caty.

Pourquoi n'y avais-je pas pensé plus tôt ? C'était idiot ! Il valait mieux faire trois à quatre heures de travail réel chez moi plutôt que huit heures d'un boulot sans intérêt ailleurs. Et cela n'était-il pas mieux pour notre petit Loïc ? Nous tombons d'accord sur cet arrangement et je donne mon préavis à la maison d'édition qui m'employait.

Vous pouvez être sûr que le premier jour de mon nouveau « travail » en tant que père au foyer a été pour moi une grande joie, comme un sentiment de liberté retrouvée. Enfin, personne pour me dire ce que j'avais à faire ! J'étais libre. Libre d'organiser ma vie de chaque jour à un autre rythme, plus humain, plus agréable.

Bref, c'était l'idéal.

Cette exaltation dura quelques jours, quelques semaines. Je tenais parfaitement la maison, faisais les courses avec soin en pratiquant le rapport qualité/prix (vous ne pouvez imaginer la source d'économies qui existe là). Je découvris avec Loïc le charme des jardins de Paris : le Luxembourg, les Tuileries, la place des Vosges. Je potassais avec zèle les livres de cuisine.

L'atmosphère devenait plus détendue et avec Caty nous pouvions nous consacrer plus facilement à la lecture d'un livre, au choix d'un bon film ou d'un programme de télévision. Le temps de vivre en somme. Nous retrouvions aussi le plaisir de recevoir des amis.

Caty trouvait que ça lui changeait les idées après ses dures journées de travail. Bien entendu, je me chargeais de tout puisque je ne faisais rien.

Peu à peu, Caty perdit l'habitude de s'occuper de la maison. Bientôt, elle ne prit plus du tout part aux travaux ménagers, se cantonnant seulement dans son job à l'extérieur. Un emploi fatigant et plein de responsabilités, il est vrai. C'était normal que je fasse tout à la maison. Après tout ne vivions-nous pas grâce au salaire de Caty ?

Peu à peu, nos rapports, basés jusqu'ici sur l'égalité intellectuelle, se modifièrent. Il me semblait qu'elle n'avait plus avec moi que des conversations d'ordre pratique, réservant les échanges d'idées pour nos amis. C'est vers cette période que j'ai commencé à me sentir un peu frustré. Au fil du temps, j'avais l'impression de quitter le monde actif, le monde réel, et de glisser dans un autre univers fait de corvées, de silences, d'humiliations et de petits actes laborieux. Je devenais, de plus en plus, une sorte de fourmi ménagère avec ses tics et ses manies. On ne s'intéressait à moi que pour me féliciter de mon « merveilleux » soufflé, de mon « divin » rôti ou de cet entremets « superbe » ! Inversement, on me demandait de moins en moins mon opinion sur les prochaines élections, sur tel problème international ou tel fait divers.

« Et mon avenir ? »

La frustration me gagna au point de devenir un véritable malaise. Je regardais Caty et nos amis d'un autre œil. Ne se rendaient-ils pas compte qu'ils avaient pour moi des paroles, des gestes, parfois blessants, parfois humiliants : on me tendait l'assiette pour que je serve à nouveau ? Et si j'avais le malheur de dire que j'étais un peu fatigué, que j'aimerais bien me coucher plus tôt ce soir-là, on se foutait franchement de moi, en disant : « Tu n'as rien à faire de la journée ! »

C'est vrai, dans le fond, je n'avais pas grand-chose à faire. J'étais levé le premier pour nourrir et changer l'enfant, pour préparer le petit déjeuner de Caty et le mien, pour faire les courses, le ménage, la lessive (nous ne donnions presque plus rien au pressing). Je me promenais beaucoup dans Paris, avec Loïc. Je participais à ses jeux. Le soir je préparais le dîner. J'avais constamment quelque chose à faire, à bricoler et, de surcroît, j'avais un peu honte lorsque je me sentais fatigué.

Un matin, je me réveillais saisi d'angoisse et me répétais : « Mais qu'est-ce que je fous ? Qu'est-ce que je vais devenir ? Je ne suis pas particulièrement ambitieux, mais si je continue ainsi, je vais gâcher toutes mes possibilités professionnelles. Moi qui ai fait des études de lettres et espérais me diriger vers le journalisme, je suis en train de sortir de la compétition. Bientôt, je ne serai plus bon à rien pour la vie active. Mon Dieu mais où vais-je ? Je me rends de plus en plus dépendant de Caty, de son salaire, de ses humeurs ! »

Finalement, un sentiment de révolte gronda en moi. Nos rapports avec Caty, après la merveilleuse entente des débuts, s'étaient profondément détériorés. Nous ne nous parlions presque plus, nous nous supportions à peine. Elle devint de plus en plus distante. Elle commença à avoir des dîners d'affaires, des séminaires de travail, des voyages d'étude. Elle rentrait de plus en plus tard et s'absentait souvent durant les week-ends.

Ainsi enchaîné et presque abandonné, j'allais droit à la dépression. Peut-être aurais-je dû aller militer au M.L.H. ; mais ce n'était pas mon genre.

Alors, un beau jour, je pris ma valise, le petit Loïc, et je retournai chez ma mère.

C'est là que, plus tard, Caty vint nous chercher et où nous décidâmes, d'un commun accord, de prendre chacun un emploi à mi-temps !

JACQUES BAROZZI.

Des nourrices aux « assistantes maternelles »

Garder les enfants des autres

ON les a appelées longtemps des nourrices. La loi en a fait en 1977 des « assistantes maternelles ». Différence ? Aucune. L'*objectif* était de doter enfin d'un statut *celles qui gardent les enfants* des autres. Résultat de cette *réforme généreuse au départ :* un fiasco à peu près total. La situation *dans le département du* Rhône l'illustre parfaitement.

En *1975, on dénombrait dans* le Rhône seize *mille* « gardiennes agréées », c'est-à-dire offrant certaines garanties : surveillance de l'état de santé de *la* gardienne et des *membres de son* entourage, contrôle des conditions d'accueil et d'hygiène, etc. Depuis la promulgation de la *loi du 17 mai 1977, le* nombre des gardiennes agréées est tombé à *un* millier. Les autres *n'ont* pas pour autant cessé leur *activité* : *elles* sont passées dans la « clandestinité ». En faisant des parents qui veulent donner à garder un enfant *des* « employeurs » et en les contraignant à payer des cotisations sociales pour leur « employée » — l'assistante maternelle — la loi a augmenté le coût *de la garde* sans pour autant offrir un salaire décent et une couverture sociale sérieuse aux gardiennes. *« Tout cela parce que les auteurs de la loi ont « oublié » de consulter les intéressées »,* observe Mme Dandel, vice-présidente de *l'ARGEPEG* (1). *Cette* association est la seule en France qui regroupe *à la fois des gardiennes* et des parents d'enfants gardés. *Elle* compte plusieurs milliers d'adhérents dans la région lyonnaise.

Créée en 1975 alors que circulaient les premières rumeurs sur le projet gouvernemental, l'association *a lutté* avec succès *en* 1977 et en 1978 contre l'appli*cation de textes jugés inadaptés. Elle* a obtenu, dans un premier temps, *que* les recherches systématiques de familles en retard *de cotisations (la loi prévoyait* un rappel de cinq années) soient abandonnées. En attendant une refonte des textes, l'URSSAF a été priée de n'*encaisser que les* « cotisations versées spontanément par les parents ».

L'ARGEPEG, *qui* est favorable à un statut de la gardienne et ne *rejette* pas l'idée que les gains des assistantes maternelles puissent figurer dans les déclarations de revenus, souhaite cependant une formule plus souple. Pour la concertation promise, cette fois, par Mme Simone Veil, l'association proposera *une* formule *de* « contrat de placement ». *« Il faut effectivement que les deux parties sachent à l'avance sur quelle base elles s'engagent : prix de l'heure de gardiennage, horaires, prise en charge ou non des frais de nourriture, etc. ». « Mais il faut absolument,* estiment les responsables de l'association, *supprimer cette relation employeur-employée à laquelle la loi* de *1977 conduisait pour revenir à des relations affectives nécessaires pour le bien-être des enfants concernés. »*

« Climat de confiance »

« Chaque cas est un cas particulier, il doit donc être négocié comme tel », souligne le président de l'association, M. Thévenin. Mme Dandel ajoute : *« Il faut surtout rétablir un climat de confiance pour encourager les assistantes maternelles à revenir à l'agrément qui présentait un minimum de garanties. »* Selon l'ARGEPEG, c'est la seule façon d'espérer voir se réduire le fossé entre les offres et les demandes. Il y a, en France, huit cent *mille* enfants de moins de trois ans dont les mères travaillent. Les crèches *municipales* ou familiales et les haltes-garderies sont loin de pouvoir tous les accueillir. Les assistantes *maternelles* répondent donc à un besoin. Quant au prix de revient, une étude effectuée en 1975 a *montré* qu'elles étaient « les moins chères ».

Selon l'association, si l'on applique les critères de la loi, la garde d'un enfant vingt-deux jours par mois revient à 1 200 F, la rémunération de la gardienne, une fois les charges déduites, dépassant à peine 460 F.

BERNARD ÉLIE.

(1) Association rhodanienne de garde d'enfants et parents d'enfants gardés, 7, rue du Docteur-Bonhomme, 69003 Lyon. Tél. : (78) 52-72-74 ou 84-81-82.

SILENCE

Vous avez dit communication ?

LA communication, c'est un *terme à la mode. Tout le monde l'emploie à tort et à* travers. *Les* nouveaux managers *n'ont plus que ce mot à la bouche. Les agences de publicité communiquent : elles ont même inventé ce qu'elles appellent « La stratégie de la communication », qui n'est rien d'autre d'ailleurs que la transcription en jargon moderne de ce que l'on appelait jadis une campagne publi*citaire.

Je communique, tu communiques, ils communiquent mais, en fin de compte, nous nous taisons.

Depuis que ce terme de communication fait partie du langage codé des technocrates, on n'a jamais aussi peu communiqué. A l'usine ou au bureau, cela se traduit couramment par : produisez sans comprendre et surtout sans vous plaindre.

Bien sûr, la communication cela existe. Le plus souvent à sens unique. Le chef d'entreprise communique ses ordres aux cadres qui communiquent les leurs à la maîtrise qui transmet fidèlement et parfois stupidement à la piétaille. On communique à qui mieux mieux mais malheur à la dactylo qui osera parler trop souvent à sa compagne de bureau. Quand un ouvrier veut faire une suggestion concernant son travail qui pourrait être rendu moins pénible, tout en restant aussi productif, on lui fait savoir qu'il a la possibilité de s'adresser à une boîte à idées qui ressemble fort à une corbeille à papier (tout au moins pour la destination de son contenu...).

On communique mais ce n'est jamais pour dialoguer. Le temps manque pour cela. Alors, ce silence baptisé communication rend la société constipée. Le plus souvent, ceux qui communiquent ont le teint jaune des individus qui manquent visiblement d'air pur et cela est de plus en plus évident au fur et à mesure que l'on gravit les échelons de la hiérarchie. L'air pur, c'est la parole libérée mais comment espérer donner libre cours à la parole quand les rapports essentiels, dans le travail, sont bloqués.

Je communique, tu communiques, ils communiquent, nous écoutons. Il faut écouter mais bientôt il n'y aura plus personne pour entendre. Alors, dans ce désert où triomphe l'audiovisuel, que devient la fameuse voix de retour, le « feed back », dont se gargarisent les techniciens de la communication ?

On écoute mais l'on n'entend plus et la vie s'écoule comme par le passé.

Nous connaissons les moyens de communication en matière de transport et les communications téléphoniques. La communication dans l'entreprise, cela n'existe pas encore, car l'entreprise ne serait plus ce qu'elle est : un véritable rouleau compresseur !

Pour communiquer au travail, il faut se sentir bien dans sa peau et s'adresser à un cadre comme à un technicien compétent et non plus comme à un chef.

Soyons plus proches des préoccupations immédiates. On cite fréquemment cet exemple des ouvriers ou des employés qui se rendent aux toilettes, plus souvent qu'il n'est nécessaire, pour fumer une cigarette ou parler quelques minutes. En serait-il de même dans une entreprise où la parole aurait été libérée ?

Il ne faut pas trop noircir le tableau. Il y a des entreprises où l'on communique. Chaque salarié reçoit régulièrement le journal d'entreprise. Mieux, dans certaines sociétés, les collaborateurs (c'est plus chaleureux) peuvent regarder le journal télévisé d'entreprise (à l'heure de la pause ou le soir après le travail). Las, le journal débute le plus souvent par le billet du P.D.G., immédiatement suivi des dernières réalisations du comité d'entreprise, puis par la liste des médaillés du travail. Quant au journal télévisé, c'est presque pareil bien que ce soit en images.

Au fait, dans communication, il y a communiqué au sens où l'entendent les publicitaires, voire les militaires...

MICHEL MARC.

LES GRANDS FLEUVES

Le Mississippi : coton, pétrole et nostalgies

par MAURICE DENUZIÈRE

PARMI tous les « grands chemins liquides » ouverts par les fleuves à travers les continents à la curiosité des explorateurs et à la convoitise des colons, le Mississippi occupe un rang privilégié.

Sans le « Père des Eaux » ou « Meschacebé », comme l'appelaient les Indiens de M. de Chateaubriand, la croissance du Nouveau Monde eût été plus lente et moins aisée. Même si les historiens et les géographes, qui se plaisent parfois à imaginer un monde à leur convenance, estiment aujourd'hui que le cours nord-sud du Mississippi a longtemps constitué un handicap à la pénétration civilisatrice de l'Ouest.

C'est cependant sur les rives plates et limoneuses de ce « boulevard des Amériques », et dans l'immense delta subtropical ouvert sur le golfe du Mexique, que s'est joué une partie do destin économique des Etats-Unis et toute l'histoire romanesqne et scandaleuse du Sud esclavagiste. Entre l'or blanc, dispensé par le « roi Coton » au XVIII[e] siècle, et l'or noir du pétrole qui jaillit à point nommé au début dn XX[e], une civilisation agraire, aristocratique et raffinée a vécu.

Cer c'est eussi sur le grand fleuve aux méandres changeants et paresseux que le Sud des planteurs a perdu la guerre fratricide qn'il avait déclenchée le 4 avril 1861 à Fort-Sumter. Quand les marins de Farragut et les fantassins de Banks eurent verrouillé le Mississippi, route des approvisionnements et des exportations sudistes, en occupant La Nouvelle-Orléans dès 1862 et Port-Hudson un an plus tard, les Fédéraux ne doutèrent plus de l'issue de la sécession.

Aujourd'hui, c'est encore le Mississippi, dont les berges se hérissent de raffineries et de silos, qui fait de « la ville en forme de croissant » le premier port fluvial des Etats-Unis, et de Baton-Rouge, une des plus grandec cités pétrolières du monda.

Sur les eaux ocres et verdâtres du fleuve, les barges et les pousseurs ont remplacé les showboats où l'on jouait sa bourse et son cœur en une nuit. Et derrière les manoirs orgueilleux aux hlanches colonnes se halancent, comme autrefois les gentlemen eur leurs rocking-chairs, ces pompes à contrepoids qui aspirent du sol, épuisé par le coton et la canne, cette huile noire qui est le sang de notre société industrielle.

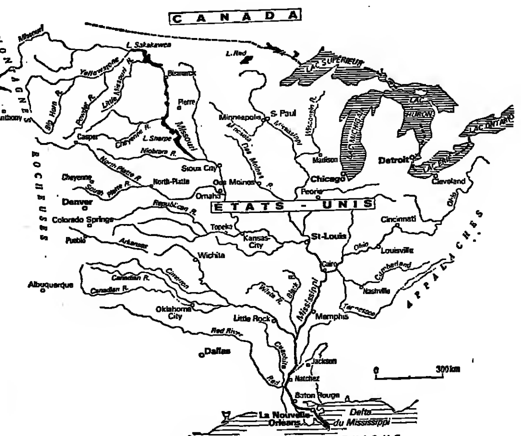
L'histoire de l'Old Man River mérite donc d'être contée.

Avec ses 3 778 kilomètres de longueur, le Mississippi n'arrive qu'à la quinzième place dans la hiérarchie des grands fleuves. Loin derrière l'Amazone, le Nil, l'Obi, le Yang-Tsé-Kiang et le Mékong. Il ne bat la Volga que de 77 kilomètres et le Saint-Laurent ne compte qoe 22 kilomètres de plus que lui.

Ces comparaisons fausseraient l'idée que l'on doit se faire de l'importance du Père des Eaux, si les hydrologues n'evaient pas pris l'habitude, d'une part, de tenir compte des affluents, « *qui consfituent le prolongement naturel de certains fleuves* » et, d'eutre part, de considérer l'ampleur des bassins hydrographiques.

Ainsi ajoute-t-on an Nil le Kagera, comme on augmente l'Amazone du Ucayali. Au *Mississippi on additionne* le Missouri et la Red Rock River, ce qui porte l'ensemble à près de 10 000 kilomètres. Quant an bassin bydrographique du Mississippi il est classé, avec ses 4 699 000 kilomètres, parmi les trois plus vastes dn monde. Il couvre une surface égale à aix fois celle de la France.

Entre les montagnes Rocheuses à l'ouest et les Appalaches à l'est, c'est le cinquième du territoire des Etats-Unis qui (si l'on tient compte d'un autre affluent du Mississippi, l'Ohio, grossi lui-même du Tennessee) se trouve englobé, avec plus de 7 millions de kilomètres carrés, dans le gigantesque bassin.



Le chagrin conduit à la source

Ignorant, bien sûr, toutes ces données modernes, un capitaine espagnol, compagnon de Pisarre, Hernando de Soto, s'était, en 1541, lancé, depuis le golfe du Mexique, dans l'exploration dn fleuve comptant bien trouver sur ses rives de l'or et des pierres précieuses. Massacrant les Indiens récalcitrants, chassant le porc et le dindon sauvages, sondant les forêts, de Soto et ses conquistadores, qui s'étaient illustrés dans le pillage lucratif de Cuzco, au Pérou, en furent cette fois pour leurs frais et leur peine. Les trésors escomptés demeurèrent introuvables ou inexistants et, au bout d'un an d'aventure, la malaria terrassa l'explorateur. Ses compagnons, eous les regards éberlués des Indiens Choctaws, jetèrent le eorps du capitaine dans le Meschacebé, qui l'emporta aq milien des arbres déracinés et des alligators.

Plus tard vinrent les jésuites qui brandissaient le crucifix au milieu des armes, puis Cavelier de *La Salle*, l'*envoyé spécial* du roi de France. Enfin, Le Moyne d'Iberville et son frère, le chevalier de Bienville, débarquèrent avec mission de fonder un établissement dans cette colonie que La Salle avait baptisée « Louisianc », pour honorer Louis XIV. Les pionniers construisirent quelques baraques à 100 miles de la mcr, sur une langue de terre née d'un méandre du fleuve. Ayant ainsi fondé La Nouvelle-Orléans, ils remontèrent le cours d'eau. Il est probable qu'ils ne dépassèrent pas Baton-Rouge.

Longtemps, on ignora donc tout de l'endroit où le Mississippi prenait sa source. Les Indiens soutenaient que le Père des Eaux tombait d'une falaise qui touchait le ciel, les explorateurs indiquaient vaguement qu'il émergeait du sol en des lieux inaccessibles. Il fallut attendre qu'un Italien, Costantino Beltrami, citoyen de Bergame, désireux d'user le chagrin que lui causait la mort de sa bien-aimée et aussi de fuir une patrie où il était mal vu d'afficher des sentiments bonapartistes, fasse, en 1823, le voyage d'Amérique; pour que l'on sache enfin où se trouve la source dn Mississippi.

Accompagné de trois Indiens et accoutré d'une tunique en passementerie, le bel Italien dépassa le confloent de l'Ohio, remontant le cours d'ean jusqu'à la frontière alors mal définie du Canada et établit que le grand fleuve sauvage prenait naissance dans un paisible et minuscule lac qu'il baptisa aussitôt « Giulia », du nom de sa défunte fiancée. Consolé, glorieux, académicien, Beltrami regagna l'Europe, fut embrassé par La Fayette, se réconcilia avec les antorités de Bergame, écrivit un mémoire et fit, comme tout explorateur de retour chez lui, des tournées de conférences. Sa découverte ayant anéanti les légendes incita d'autres explorateurs à vérifier ses dires. Zebulon Pike et Henry Schoolcraft remontèrent aux sources en 1833 et sans aucune considération pour les pieux souvenirs de Costantino, débaptisèrent le lac Giulia qui retrouva son nom indien : Itasca.

De nos jours, on connait tout dn Père des Eaux, de son Minnesota natal au grand delta louisianais.

Né à 480 mètres d'eltitude, le fleuve qui se nourrit des eaux de milliers d'affluents coule jusqn'en amont de Saint-Louis à travers des paysages encombrés de moraines, parsemés de lacs vers lesquels il tend parfois des bras maigres et nonchalants avant de se glisser entre des falaises crayeuses et de faire des cascades comme à Saint-Anthony où, en moins de 1 200 mètres, il descend de 21 mètres. A Saint-Louis, le fleuve n'est plus qu'à 139 mètres d'altitude et poursuit alors sa route entre des levées naturelles en décrivant des méandres, s'abandonnant à des débordements lascifs, charriant des alluvions qui compliqnent l'absorption des petits affluents. C'est cependant en emont de saint-Louis que le Mississippi reçoit le prodigieux renfort dn Missouri.

Un cimetière de bateaux

Né dans les montagnaa Rocheuses, à 3 000 mètres d'altitude, long de 4 370 kilomètres, asses boueux pour avoir mérité le sobriquet de « Big Mnddy » (« le grand fangeux »), le Missouri, dont le débit souffre d'une grande évaporation dans la traversée des « Bad lands », apporte an Mississippi trois fois moins d'ean que l'Ohio qui s'allie an Père des Eaux à Cairo, an sud de Saint-Louis. A partir de là, le grand fleuve prend toute sa majestueuse indolence puisque de Cairo au delta, sa pente ne dépasse pas 0,12 %. Passé Memphis, c'est la lente glissade vers la mcr entre des rives plates et boisées. C'est le Mississippi des livres d'images romantiqoes, des couchers de soleil manves sur les eaux lisses, des longs bateaux blancs aux cheminées jumelles et fuselées, aux roues à aubes, espèces de chalets de bois à deux étages ceints de passerelles et qui prenaient aotrefois dans le décor grandiose et monotone des prairies et des forêts, des allures de grandes maisons nobles en déplacement.

Le voyageur aisé de 1979 peut encore s'offrir le rêve sudiste à bord dn dernier vapeur fluvial, la *Delta Queen*, qui, depuis 1926, poursuit, de Saint-Louis à La Nouvelle-Orléans ou de Natchez à Cincinnati, des croisières pour « honey moon » ou pour groupes de veuves à cheveux bleutés et lunettes à monture de strass. Nous voilà revenus au « gilded age », au temps de la jeunesse de Scarlett O'Hara, à l'époque où un nommé Samuel Clemens, plus connu sous le nom de Mark Twain, tenait la barre d'un ancêtre du *Delta Queen*, aux jours où ces capitaines forts en gueule et rivaux, amateurs de compétitions mercantiles et de « mint-juleps », faisaient péter les chaudières de leurs vapeurs pour gagner une demi-heure entre Natchez et La Nouvelle-Orléans. Au cours de la première moitié dn dix-neuvième siècle, près de cinq mille personnes trouvèrent la mort sur le fleuve, par suite d'explosions de « bouilloires », échouages catastrophiques on collisions dans le brouillard. Unc statistique de l'époque indique que, entre 1831 et 1833, un bateau sur huit finit tragiquement sa carrière sur le Mississippi.

Aujourd'hui, les longs convois de barges chargées de minerals, de pétrole, de céréales — le trafic atteint 200 millions de tonnes par an, — sont propulsées par des pousseurs, sortes de donjons à moteurs au nez plat qui filent leurs 15 nœuds contre le courant. Ces bateaux sans grâce saluent toujours d'un coup de sirène amical les ebow-boats reconstitués pour les besoins des touristes. Ces fac-similés de paquebots fluviaux sont pourvus d'hélices, et leurs roues à pales, couleur sang de bœuf, ne sont que des accessoires destinés à parfaire la figuration. Seul le vieux *Delta Queen* avance encore à la force de ses grosses bielles de bois et de sa roue à aubes. Quand son orgue à vapeur, un authentique « Calliope », lance de sa voix nasillarde le vieil air de *Dixie* ou *Oh ! Suzanna*, on pent imaginer ce que devait être l'ambiance du fleuve avant que le chemin de fer ne vienne lui ravir sa clientèle et transformer ces palaces flottants en pontons à beuglants.

Si les capitaines ne dansent plus le quadrille, ils connaissent comme leurs devanciers toutes les traîtrises de ce fleuve à l'aspect débonnaire, dont les colères sont impressionnantes. *Radars* et *sondes électroniqoes* garantissent contre les échouages sur les bancs de sable vagabonds et les collisions dans les brumes du « *vieux Al qui fume sa pipe* », comme disaient les Indiens, par temps bouché, mais des risques subtils demeurent, que seul le flair des pilotes expérimentés peut écarter.

Certains d'entre eux peuvent encore reconnaître à la moiteor des manetons dn gouvernail l'approche de l'ondée et savent se situer dans le hrouillard en reconnaissant les aboiements des chiens « tous différents ».

Les barrages — il y en a vingt-sept entre le lac Itasca et Cairo, sur le hant et moyen Mississippi — ont permis de régulariser le débit du grand fleuve, et les « levées » de béton complètent la protection contre les redoutebles crues du genre de celle qui, en 1927, causa une véritable catastrophe et chassa de chez eux plus de cinq cent mille personnes. Il faut savoir en effet qu'à certaines époques de l'année le niveau de crue peut atteindre 17 mètres quand, eu point de confluence du Mississippi et de l'Ohio, le débit, qui est en moyenne de 18 000 mètres cubes à la seconde, passe très rapidement à près de 40 000 mètres cubes.

C'est à la fin du printemps et an début de l'été que le « Père des eaux » a ses débordements les plus spectaculaires. S'il ne dépose plus d'un mouvement de l'échine les steamboats, pièces montées, eu milieu des champs de cannes à sucre, comme cela se voyait fréqoemment au siècle dernier, il arrive cependant que les calculs des ingénieurs-contrôleurs des digues de protection soient pris en défaut. Alors comme au temps où le coton était roi, on mobilise la population pour remplir de sable des milliers de sacs qui, entassés, colmateront les brèches ou permettront d'élever des barrages de fortune.

Le fleuve domestiqué

Ce sont les ingénieurs militaires qui ont domestiqué le fleuve, et sur les 100 hectares de la station expérimentale de Vicksburg, ils ont reconstitué à l'échelle, avec des attentions de modélistes, l'ensemble du bassin fluvial. Ce merveilleux jouet est fort utile car il permet de reproduire les inondations des deux cents réservoirs de régulation installés eur le Mississippi et ses affluents et que des hélicoptères et des hommes-grenouilles surveillent en permanence.

On rapporte un mot dn général Sturgis, « patron » du corps des ingénieurs militaires, que *rien* n'a *démenti ces dernières* années : « *Maintenant le Mississippi dort dans son lit... comme tous les citoyens américains.* »

Et cela vaut mieux, hien sûr, quand on sait que les « flood plains », ou superficie inondables, sont de 70 000 kilomètres carrés et que le volume d'eau retenu dans les barrages du bassin hydrographique représente plus de 25 milliards de mètres cubes d'eau.

Le Mississippi est réputé changeant. C'est un fleuve à transformation. De la même manière que le delta progresse de 100 mètres par an sous l'apport incessant des alluvions, le cours do fleuve se modifie. Les méandres, si gracieux lorsqu'on les observe d'avion, ne sont jamais immuables. Qui voudrait dresser une carte scrupuleuse de ce cours d'eau faussement sage devrait la mettre à jour souvent.

En rabotant les parties concaves de ses berges, le fleuve engraisse les zones convexes, si bien que son profil grimace. Certains villages, qui il y a un siècle avaient les pieds dans l'eau, se trouvent aujourd'hui à 1 kilomètre à l'intérieur des terres. Il arrive même, comme à Fausse-Rivière, en Lousiane, que le méandre se fasse boucle et que, par le caprice d'une accélération de courant, le fleuve perce l'isthme ainsi créé, se raccourcisse en accouchant d'un lac artificiel et d'une île en forme de haricot.

C'est encore la désinvolture du fleuve qui a donné naissance aux bayous louisianais, qui ne sont ni marécages ni marais, mais ramifications multiples, compliquées, enchevêtrées, communicantes, doublées *de rivières secondaires*, un jour négligées par le « Père des eaux », dix ans après reconquises et réintégrées, mais toujours imperceptiblement parcourues par des « eaux coulant dans l'eau ». Seuls les cyprès chauves, arbres aux fûts robustes et imputrescibles qui dardent sur les bayous leurs bras courts et dénudés de squelettes amputés, fournissent des repères fixes dans un univers aquatique en mouvement où la tortue noire émerge des « parterres » trompeurs de jacinthes d'eau sonc lesquels somnolent les alligators et les serpents nageurs.

Car le fleuve a ses mystères, ses légendes, ses fantômes, ses trésors immergés. Sa faune aussi, bien réelle, et qui fait la joie des chasseurs et des ornithologues, puisque le flamand bien côtoie le héron, le cardinal, le martin-pêcheur, l'avocette au bec retroussé, dix variétés de canards, et qu'on capture dans les bayous des milliers de rats musqués qui finiront manteaux pour belles de New-York, sur la V[e] Avenue. Il faut compter avec les moustiques aussi, qu'on appelle « maringouins » en pays cajun, et avec les écrevisses qui enrichissent la gastronomie dn delta.

Si les beaux paysages encore sauvages dn haut et du moyen Mississippi paraissent à l'abri des menaces industrielles, il n'en est pas de même dn parcours terminal.

D'énormes cargos battant pavillon grec, russe, chinois ou norvégien *remontant le fleuve* jusqu'à Baton-Rouge. La capitale de l'Etat de Louisiane, longtemps petite ville de fonctionnaires et d'universités dominée par un capitole de vingt-six étages, est maintenant cernée d'usines pétro-chimiques, de raffineries, de citernes argentées. Au bord du fleuve, on e cent fois l'impression de reconnaître les tuyauteries de Beaubourg entre les haotes torchères, veilleuses de chauffe-bain à l'échelle des cités pétrolières.

Entre La Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge, ce sera bientôt la Ruhr..., disent les riverains, qui ne peuvent plus pique-niquer au bord des eaux visqueuses, irisées par les goudrons et les graisses des tankers.

Alors, en navigant, son mouchoir sous le nez, an milieu de ce long chantier flnvial, on apprécie comme une aubaine l'apparition dans une trouée de la forêt de hêtres et de sassafras d'un manoir à péristyle et fronton, sanglé dans ses colonnades néo-corinthiennes comme un planteur dans son habit blanc.

Ce tableau désuet témoigne du passé d'un Vieux Sud qui avait épousé la grande rivière, comme à Venise le doge épousait la mer.

★ Dans sa série « Les grands fleuves », « le Monde » a déjà publié « L'Orénoque » (11-12 février), « La Garonne » (25-26 février), « Le Tage » (11-12 mars), « La Loire » (25-26 mars).



culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Rencontres à la Gaîté-Montparnasse.

Les chanteurs et les groupes du répertoire national de la firme Polydor se retrouveront sur la scène de la Gaîté-Montparnasse du 17 au 29 avril à 21 h. 30. Chaque soir, un spectacle différent réunira plusieurs chanteurs et groupes durant plus de deux heures dans un esprit d'expression spontanée et d'affinité musicale. Participeront notamment à ces manifestations : Georges Moustaki, Maxime Le Forestier, Serge Reggiani, Renaud, Zachary Richard, Cuarteto Cedron, Paco Ibanez, Gilles Dreux, Pierre et Marc Jolivet, Melusine, Echo du Bayou.

Semaine de la chanson française à Sens.

La Maison des jeunes et de la culture de Sens organise, du 10 au 14 avril, une semaine de la chanson française, avec la participation de Jacques Bertin, Philippe Chatel et Claude Astier. Une exposition évoquant l'histoire de la chanson du dix-neuvième siècle à nos jours, des débats autour de la SACEM et la chanson française aujourd'hui sont également prévus dans le cadre de cette manifestation.

Deux semaines de chansons à Angers.

La Maison de la culture d'Angers organise deux semaines de chansons du 16 au 25 mai avec des animations dans les écoles et à la Maison de la culture, des spectacles et une « table ronde » sur le thème de la chanson en France. Participeront notamment à ces manifestations : Jean-Roger Caussimon, Georges Moustaki, Jacques Bertin, Juliette Gréco, Michèle Bernard.

Nouveaux albums.

— Violoneux et chanteurs traditionnels du Dauphiné : *Dans son anthologie de la musique traditionnelle française, la firme Chant du Monde présente ce document enregistré auprès de violoneux qui, autrefois, jouaient en général seuls dans les bals de campagne. Septuagénaires, Emile Escalle et Camille Roussin, anciens agriculteurs, et Augustin Istier, retraité de la S.N.C.F., jouent avec simplicité et émotion rigodons, polkas, troïkas et mazurkas, chantent a capella de belles aubades villageoises. Ici, les musiques et les chansons viennent d'abord du cœur (33 t. Le Chant du Monde. L.D.X. 74687).*

— L'Opéra vert : *Conte fantastique musical d'Eric Charden sur le thème écologique avec deux personnages, Spax et Aldemarande, venus d'une autre planète, qui ont le pouvoir de matérialiser leurs désirs et leurs rêves et qui ont pour mission de guérir la planète Terre de la pollution (33 t. Philips, 9 101 214).*

— Bad Company : *Formé il y a cinq ans avec d'anciens membres de Free, de King Crimson, de Mott the Hoople, qui avaient le désir de suivre la trace de Creedence Clearwater Revival ou de Ten Years After en se faisant le maximum d'argent dans le minimum de temps. Bad Company, faux supergroupe, réapparaît aujourd'hui avec un album de bonne facture, certes sans surprise, mais sans défaut non plus. La voix de Paul Rodgers, proche des chanteurs de blues, est l'un des meilleurs atouts du groupe (33 t. W.E.A. Filipacchi Music 59 408).*

— Inti-Illimani (canto de pueblos andinos), Zatari (cancion ecuatoriana), Yamandù Palacios (Uruguay) : *La mémoire du continent latino-américain à travers sa musique populaire (3 albums 33 t. L'Escargot. C.B. 271, Distr. C.B.S.).*

Calendrier du rock.

Manfred Mann, le 21 avril, au Stadium ; Mother's Finest, le 22 avril, à 23 h., au Palace ; The Police, le 23 avril, à 19 h. 30, au Bataclan ; J. Geils Band, le 27 avril, à 19 h. 30, au Palace ; Ted Nugent, le 29 avril, au Pavillon de Paris ; Kate Bush, le 6 mai, au Théâtre des Champs - Elysées ; Who, le 12 mai, à Fréjus ; John Mayall, le 18 mai, à Strasbourg, le 20 à Nice, le 21 à Lyon, le 22 au Pavillon de Paris.

Musique

Reprise de « La Basoche » à Rouen

Le goût des plaisirs raffinés

— La Basoche était une curieuse corporation des clercs du Parlement, qui chaque année élisait un roi ; et c'est ainsi, dit-on, qu'un beau jour de l'année 1514 Clément Marot avait eu licence de se montrer dans les rues avec un costume et une couronne pareils à ceux du roi de France. Il n'en fallait pas plus à Albert Carré pour confectionner un livret d'opéra-comique plein de quiproquos et de rebondissements : il imagine que ce jour-là précisément la princesse Marie d'Angleterre, venue en France épouser Louis XII, confond le roi de la Basoche avec son futur mari, tandis que Colette, la femme de Clément Marot, se croyant reine pour de bon, porte la confusion à son comble. Il a donné à André Messager l'occasion de se révéler enfin — c'était en 1890, il avait trente-sept ans — avec toute sa verve malicieuse, son goût des plaisirs raffinés et sa tendresse aussi. Parfois on sent un peu que le compositeur a voulu faire ses preuves, montrer ce qu'il savait faire ; ce n'est jamais laborieux mais, de toute évidence, très travaillé, à la limite parfois du compliqué avec des emprunts aux vieux modes du plain-chant, des modulations presque toujours placées là où on les attendait le moins. Ecrit huit ans après, Véronique est peut-être plus « trouvé », les subtilités s'y remarquent moins, et en cela il faut voir à la fois un progrès et la raison d'un succès plus affirmé.

Et puis, la Basoche n'a pas toujours cette rapidité qu'on attend d'un ouvrage léger, elle se laisse parfois admirer, le compositeur se fait plaisir en développant des morceaux qui retardent l'action... C'est pour cela sans doute qu'elle est un peu tombée dans l'oubli, tandis que les musiciens qui connaissent la partition la tiennent pour une des meilleures que Messager ait laissées.

A elle seule l'orchestration témoigne d'une sûreté de main tout à fait exceptionnelle ; tout y sonne au mieux et souvent de façon très originale pour l'époque : malgré quelques réminiscences des Maîtres Chanteurs, c'est déjà Pelléas qu'on entrevoit dans les alliages de clarinettes, de flûtes et de harpes. Il y a aussi le charme de la prosodie, celui des harmonies changeantes sous les mots, et une invention mélodique jamais en défaut.

En reprenant la Basoche, le Théâtre des arts de Rouen n'aura pas seulement célébré le cinquantième anniversaire de la mort du compositeur, il aura permis de vérifier que l'ouvrage reste parfaitement viable aujourd'hui, même dans une mise en scène (due à Gérard Boircan) qui ne brille ni par l'originalité ni même par l'efficacité ; même si l'orchestre, auquel Paul Ethuin n'a peut-être pas toujours communiqué la vivacité nécessaire, n'a pas eu le temps de maîtriser les difficultés de la partition. La distribution était dominée par Michel Philippe (Clément Marot), Anne-Marie Blanzat (Marie d'Angleterre), Anna Maria Miranda (Colette) et René Benoit (le duc de Longueville). Chacun a fait au mieux et cela suppose déjà tant de travail pour deux représentations seulement, qu'on serait mal venu de leur marchander les éloges qu'ils méritent.

GÉRARD CONDÉ.

Formes

Équivalences picturales de Baudelaire

Je n'aurais pas l'outrecuidance de réinventer Baudelaire, encore que cette mine d'or (noir ou incandescent) soit inépuisable, si le culte des images auquel il nous a convertis n'avait une fois de plus stimulé les artistes. Stimulé, c'est trop peu dire. Pour aider le lecteur à communier avec *les Fleurs du mal* et *le Spleen de Paris*, Paul Kallos et Karl Longuet s'en sont largement imprégnés — ce qui fut rarement le cas des illustrateurs assez téméraires pour se mesurer à ces sommets de notre poésie. En leur confiant ces deux volumes, de la collection « Lettres françaises », qu'il dirige à l'Imprimerie nationale (1), Pierre-Georges Castex a eu la main heureuse. Chefs-d'œuvre bibliophiliques aux prix fort abordables, composés à la main, en caractères Luce pour le premier, en Didot millimétrique pour le second, ils sont dignes du texte qu'ils véhiculent ; des textes, plutôt : Max Milner, un de nos meilleurs baudelairiens, ne s'est pas contenté de les établir : il les a enrichis d'un appareil critique et d'études préliminaires qui situent les œuvres et en dégagent toute la portée.

Une longue méditation a conduit Kallos à s'identifier au poème, à en prolonger les vibrations en point d'orgue. Indéfiniment les ondes d'« *un soir fait de rose et de bleu mystique* » se répandent et se répondent. S'extrait la quintessence d'*Un rêve parisien*, où des « *nappes d'eau s'épanchent, bleues, entre des quais roses et verts* ». Rougeoie le couchant, où « *le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige* » : le sang dont le reflet du foyer « *inondait cette peau couleur d'ambre* ». A noter que ce sont les images des éléments liquides qui ont eu la préférence de nos peintres : « *La mer est ton miroir, les nappes d'eaux bleues, l'océan des chevaux bleus, quand la pluie, étalant ses immenses traînées d'une vaste prison, imite les barraux...* » Transcendant le réel en des compositions colorées que les blancs soudent au lieu de les fragmenter, Kallos donne des équivalences p i c t u r a l e s des poèmes dont il ne cherche qu'à rendre la présence plus sensible. Et, comme pour démontrer l'étendue de son registre, il a tracé de Baudelaire un émouvant portrait fidèle aux apparences et à la vérité qu'elles recouvrent.

Equivalences picturales : l'expression s'applique avec le même bonheur aux lithographies de Karl Longuet, qui, elles aussi, collent au texte, à un texte différent. Il a, dans une dizaine de poèmes du *Spleen de Paris*, prélevé des « images-chocs » qui ont fait jouer le déclic. Trois exceptés dont le thème réclamait la couleur — *la Belle Dorothée, les Fenêtres, le Désir de peindre*, — ses compositions, où les noirs et les blancs suffisent à traduire l'antagonisme de l'ombre et de la lumière, du spleen et de l'idéal, suggèrent, avec un minimum de références lisibles, « *les merveilleuses constructions de l'impalpable, un long bout de corde qui traîne encore* » après le suicide de l'enfant, « *l'universelle communion avec les foules* » du promeneur solitaire, « *les formes élancées des navires* » dans *le Port*, les mâtures merveilleusement évocatrices de « *l'Invitation au voyage...* » ; et, là, l'abstrait et le figuratif se confondent — « *un palais de cristal crevé par la foudre* », celui du « mauvais vitrier ». Changement d'expression plastique d'un recueil à l'autre, parce qu'il y a changement de ton dans ces poèmes en prose, complément des *Fleurs du mal*, où Baudelaire, dit M. Milner, « *brise systématiquement l'incantation lyrique* ». Dans *le Spleen*, l'iconographie « documentaire » a été rassemblée à la fin du volume, ce qui n'a pas été fait pour *les Fleurs du mal*, où l'alternance des illustrations « utiles » avec celles de Kallos crée une dissonance qui n'était pas indispensable à cette relecture qui nous est somptueusement proposée.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Imprimerie nationale, 2, rue Paul-Hervieu, 15e ou 20, rue La Boétie, 8e, 182, rue Saint-Honoré, 1er, avec de mini-expositions. Prix : 215 F et 160 F.

■ La Société des auteurs et compositeurs dramatiques a attribué ses prix pour 1979 à Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault (grand prix), René de Obaldia (théâtre), Pierre Petit (musique), Henri Kubnick (radio), Stellio Lorenzi (télévision), Jean-Loup Dabadie (cinéma), Jack Ledru (prix Maurice-Yvain), Jean Bouchaud (prix Courteline), Jacques Manclale (prix Tristan-Bernard), Driss Chraïbi (prix Mouezy-Eon), Louis Calaferte (prix Lugné-Poe), Guy Bontempelli (prix André-Barde), Christian Giudicelli (prix des talents nouveaux), José Valverde prix Georges-Pitoëff). La médaille Beaumarchais a été attribuée à Patrice Galbeau et Jean-Jacques Vierne.

Variétés

Lewis Furey et Carole Laure à Bobino

Québécois d'origine anglaise, poète du rock tirant du langage quotidien des images sophistiquées, utilisant parfois l'incantation ou le récitatif, Lewis Furey chante magnifiquement ses contradictions dans un univers musical marqué par l'avant-garde new-yorkaise, par des réminiscences de Kurt Weil, *mais aussi par une manière* souveraine de franchir les barrières du rock et de s'inspirer librement de rythmes divers comme le tango ou le disco pour construire pour sa propre musique.

Avec la comédienne et maintenant chanteuse Carole Laure, Lewis Furey présente à Bobino une sorte de musical *fascinant et troublant* qui est en rupture avec les spectacles habituels, qui pourrait être l'esquisse d'une comédie musicale où les lieux (Vienne, New-York, Hollywood) et les époques (1917, 1929, 1950) changent, mais où les deux héros, un homme et une femme, un poète et une danseuse, un musicien et une chanteuse, un entrepreneur de spectacle et une jeune actrice, se rencontrent, se perdent et se retrouvent. Tout le show est un jeu de cœurs, de désirs, de sensibilités, qui s'affrontent et s'accordent, un jeu de tendresse et de violence, de souvenirs et d'extase retenue, tandis que surgissent de temps à autre *quatre petites filles* venues de chez Lewis Carrol, deux musiciennes d'âge respectable formant un duo à cordes, un accordéoniste, un pianiste et un percussionniste.

Mystère d'un tango, valse de l'oubli, ballade d'amour, chanson « décadente », s'enchaînent dans un spectacle qui a un peu la nostalgie de l'expressionnisme, qui est plein d'humour et de charme, même si le rythme n'est pas toujours soutenu : l'étrange voix traînante de Lewis Furey, la grâce omniprésente de Carole Laure, font *oublier les quelques imperfections* dues à l'insuffisance des répétitions.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h. 45.

Rock

GARÇONS AU PALACE

Ils étaient trois garçons et une fille. Elle, s'appelait Marie, eux, c'étaient les Garçons. Ils habitaient Lyon, et lorsque le rock français a connu son développement, ils ont formé leur groupe. Marie et les Garçons étaient un peu à l'avant-garde de ce mouvement naissant, ils jouaient un rock tendu, très électrique, leurs *textes sortaient* des sentiers battus, Marie était à la batterie, Eric à la guitare, Patrick au chant et *Jean-Pierre* à la basse. Ils n'avaient pour le rock français ni un rôle de moteur ni un rôle de modèle, d'autres s'en chargeaient. Non, ils étaient plutôt comme des explorateurs à la recherche d'une nouvelle identité, d'une musique originale et moderne. Et puis, leurs idées, leurs goûts, les ont conduits vers la disco.

Ils étaient fascinés par son emprise sur le grand public et sur ses loisirs, fascinés par son universalité et son habileté à *faire danser*, peut-être aussi par l'anonymat de son image. Ils étaient des jeunes gens modernes. Et là encore ils étaient à l'avant-garde avec *le* projet d'appréhender cette musique comme une expression marginale par rapport à l'univers du rock. Ils sont partis à New-York pour enregistrer un 33 tours avec des musiciens de studio américains sur *le* rythme le plus commercial : cent trente-deux battements minute. Là-bas, Marie les a quittés (ou l'ont-ils invitée à le faire ?). Le groupe s'appelle désormais *Garçons*, le disque a *pour titre Divorce.* Mais voilà, si la démarche reste intéressante, le résultat est décevant. Il ne suffit pas, l'expérience l'a prouvé maintes fois, de faire appel à d'excellents musiciens, à un arrangeur compétent, pour faire un album exceptionnel.

Ils n'ont pas su rester maître de *ce produit*, et *leur disque* n'est ni meilleur ni moins bon que la plupart des productions de disco, il est simplement anodin, banal, fondu dans la masse là où il aurait dû (pu) être excentrique, novateur. *Leur Divorce* est une rupture avec la singularité, un mariage commun avec la mode. Les *Garçons n'ont pas les facultés instrumentales* et vocales pour réaliser une musique qui préfère la perfection aux sentiments, ils n'ont que des idées, et des musiciens de studio ne sont que des musiciens de studio. Il reste que cet album propose certaines bonnes choses, mais l'on peut se demander si les Garçons n'auraient pas mieux réussi leur coup en restant étrangers à l'exécution de leurs compositions. Si c'est, bien entendu, mettre en doute l'existence du groupe, n'est-ce pas la meilleure façon de fabriquer un produit en terme de disco ? Les Garçons se produisent sur scène entourés d'une quinzaine de musiciens américains, en partie ceux qui jouent sur le disque.

ALAIN WAIS.

★ Le 7 avril à 20 h. au Palace. Chez Phonogram.

Lettres

L'irrésistible ascension des livres d'images

(Suite de la première page.)

Enseignants, bibliothécaires, éducateurs, illustrateurs, écrivains, libraires, éditeurs, étaient venus nombreux et se pressaient à l'ombre des tuyaux jaunes des pavillons de l'ensemble moderne conçu par *l'architecte du musée Pompidou.* On comptait, cette année, 716 exposants, dont 615 étrangers (*provenant de 41 pays*).

A l'infini ou presque, sur toutes les travées, sur tous les stands, des livres d'images par dizaines de milliers dans cette « foire pour les yeux », reflet d'un univers feutré où « tout le monde est beau », où « tout le monde est gentil », où *l'on n'évoque la violence que pour* le défoulement nécessaire, où l'on ne parle du sexe, ou de l'atome, que, *pour expliquer comment* ça marche et à quoi ça sert : le paradis des lectures enfantines...

Bien sûr, les possibilités de lire des livres, des bons livres, ne sont pas les mêmes pour tous les enfants du monde, et l'on conçoit mieux, en parcourant les pavillons, *que c'est le plus souvent un luxe* de pays riche, que les Anglo-Saxons, les Japonais, les Suisses, les Français *depuis peu, sont les plus favorisés.* Mais, de plus en plus, un réel intérêt se fait jour dans les pays *en voie de développement* ou dans les pays qui n'ont pas de passé dans l'édition pour la jeunesse.

L'internationale des légendes

Ce qui frappe d'abord, c'est l'uniformisation, l'internationalisation des légendes, des personnages *et des rêves : partout,* de l'Australie à la Scandinavie, on retrouve les mêmes contes de Perrault, les Superman et les Babar, Christophe Colomb et Jésus ; l'Egypte présentait *une grande exposition de dessins* d'enfants sur le thème « Pinocchio en Egypte » et les Japonais *un choix impressionnant* d'illustrations sur la Bible ou sur la vie des saints. Et on en vient à se demander *ce que signifie cet extraordinaire* don des Japonais à assimiler *et à* reproduire scrupuleusement les *détails les plus complexes de notre* civilisation occidentale, tel Mitsumasa Anno, obsédé par l'Europe du *Moyen Age, qui, après* « Ce jour-là » (paru à l'Ecole des loisirs), a dessiné *un* second tome de *pérégrinations italiennes* et *prépare* « le Monde médiéval ».

Aujourd'hui, les communications vont vite ; *les achats de traductions* se font au niveau des maquettes, et on s'étonne à peine de voir le même livre, la même nouveauté, en dix langues différentes. L'impression de retrouver partout les mêmes choses se renforce encore par *le fait que les* illustrateurs du monde entier viennent plus ou moins régulièrement à *Bologne pour* « faire leur *marché* », voir ce qui se fait, trouver des idées neuves.

Les animaux *restent à l'honneur* : le *dinosore* et le cochon sont dans le vent. C'est le cochon, par exemple, qui a porté chance à la « révélation » de la 16e Foire de Bologne, l'Allemande Tatiana Hauptmann, qui s'était présentée l'an dernier, son carton *à dessin sous* le bras, *pour proposer* à Diogenes Verlag « Une journée dans la vie de Dorothea Wutz », *portrait sans paroles d'une mère* cochon souriante et rondelette, qui nous fait entrer chez elle à travers portes et fenêtres découpées avec virtuosité. Ce très joli livre lui a valu le grand prix de Bologne, décerné par les « critiques en herbe »... Il y avait encore les « *Contes d'Olivier Pig* », d'Arnold Lobel (Dial Press), « le Mariage des cochons », d'un jeune allemand plein de talent, *Helme Heine* (Sommerhauve Verlag), et même le charmant ami de Charlotte (« Charlotte et l'araignée »), dans le roman d'E.-B. White, best-seller *depuis vingt-cinq ans et dont la* traduction française existera bientôt.

Quant *au dinosaure*, il se porte bien : réel intérêt pour la paléontologie, ou goût pour les monstres qui font peur ? Le dinosaure est pour tous les âges, et un éditeur britannique de Cambridge s'appelle même « *Dinosaur Editions* ».

A *Bologne*, les textes de romanciers ont peu de place. Ce n'est pas le lieu *pour avoir la révélation* d'un auteur inconnu, d'une nouvelle Astrid Lindgren, ou d'une *comtesse de Ségur... Mais c'est le* lieu rêvé pour recevoir le choc des images, recevoir des émotions d'enfance, être frappé par le style « diabolique » d'un Jean-Michel Nicollet qui, avec l'« Histoire du petit Stephen Girard », de *Mark* Twain, remporta le prix Graphique. *On a pu aussi être frappé par la* qualité du livre d'un inconnu, Kit Williams (chez Jonathan Cape) *qui a, dit-on, travaillé quatre années* à « *Mascarade* », tout *plein* de devinettes, de rébus et de *mystères.*

Une cinquantaine d'éditeurs français *étaient présents à Bologne,* montrant ainsi l'intérêt croissant des professionnels et la prolifération des *collections nouvelles :* une douzaine chez Nathan, *une* efflorescence des collections de Poche (livre de Poche-Jeunesse, Lutin-Poche, Arc-en-ciel...). Mais la capacité *de lecture* n'est pas illimitée. « *Dans le meilleurs des cas,* explique Geneviève Patte dans son excellent guide pour *bibliothécaire et* parents, « Laissez-les lire ! » (Editions ouvrières), un enfant, même bon *lecteur*, ne pourra lire *dans* sa vie d'enfant, entre cinq et quinze ans, qu'environ cinq cents titres, à *supposer* qu'il *en lise un* par semaine. » Car l'enfance, hélas ! est brève...

NICOLE ZAND.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ballets (sam., 19 h. 30) ; Musique de chambre (Leclair, Mozart, Bartok, Wieniawski) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : l'Avare (dim., 14 h. 30) ; le Barbier de Séville (dim., 20 h. 30).
Odéon : Coriolan (sam. et dim., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Petit Odéon : le Jour et la Nuit (sam. et dim., 18 h. 30) ; Tohu-Bohu (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 14 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou : Films sur la danse (sam., 17 h. et 18 h. ; dim., 18 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.) ; Contes des mille et une nuits (sam. et dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville : Ballet-Théâtre français de Nancy (sam., 18 h. 30) ; les Chemins de fer (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du Marais : Garden Dance Theater (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 18 h. 30 et 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, I : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Avec ou sans arbres (sam., 20 h. 30).
Bouffes-du-Nord : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Pepe (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.). — Théâtre de la Tempête : Disparitions (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Centre culturel du XVIIe : le Cadeau (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cité internationale, Resserre : Mime parade (sam., 20 h. 30, dernière). — Galerie : le Roi Lear (sam., 20 h. 30, dernière). — Grand Théâtre : Beau sang (sam., 20 h. 30, dernière).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 18 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : le Navire Night (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Essaïon, I : le Contre-Pitre (sam., 18 h. 30) ; Autour de Mortin (sam., 20 h. 30) ; le Silence et puis la nuit (sam., 22 h.). — II : le Rachat (sam., 20 h. 30).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Toutes les mêmes sauf maman (sam., 20 h. 15 ; dim., 17 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; *Louise la Pétroleuse* (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Filles du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire, Théâtre noir : le Manteau à coudre (sam., 18 h. 30) ; Bonsoir, Rrose Sélavy (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15). — Théâtre rouge : Une heure avec F. G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; l'Homme de cuir (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Danse toujours, tu m'intéresses (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mogador : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Dibbouk à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaine : Albert et son pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance : Laurence (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : la Fugue (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Présent : Spectacle Labiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Ranelagh : Chopelia (sam., 22 h.).
Renaissance : la Perle des Antilles (sam., 15 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Grand' peur et misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Bertrand ; En pleine mer (sam., 20 h. 45).
Théâtre 18 : Labiche (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Edgar : le Fer à cheval irlandais (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 15) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : la Foraine (sam., 20 h. 15, dernière).
Théâtre 347 : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 21 h. ; dim., 18 h. et 18 h. 30).
Troglodyte : Gugoaone (dim., 15 h. 30) ; J'aurais tant voulu vous parler d'amour (sam., 18 h. 30).
Valhubert : les Petits Oiseaux (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : Soleil, pays de brouillard (sam., 21 h.).
Créteil, Maison André-Malraux, I : Théâtre d'ombres chinoises (sam., 20 h. 30). — *II* : Murray Louis Dance Company (sam., 20 h. 30).
Fontenay-le-Fleuri, Centre Pablo-Neruda : Chœurs J. Alldis (Tallis, Bruckner, Stravinski...) (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre : l'Echange (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : le Revizor (sam., 21 h., dernière).
Montreuil, T. E. M. : les Années mortes (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.). — Salle des fêtes : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (sam., 20 h. 30).
Ris-Orangis, Salle Robert-Desnos : Poèmes-percussions Lubat-Renaud (sam., 20 h. 30).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : M. Robine, bouzouki et compagnie (sam., 21 h.).
Savigny-sur-Orge, M. J. C. : la Nef des sorcières (sam., 20 h. 30).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano : C'est l'an 2000, c'est merveilleux (dim., 18 h.).

Les concerts

Lucernaire : K. McLure, D. Comtois-Cahen (Bach, d'Anglebert, Boismortier (sam., 21 h.) ; Ensemble Perceval (dim., 17 h. 30) ; H. Oyens (musique latino-américaine) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : E. Coppens, T. Villetorte, G. Gerschwindt (musique contemporaine) (sam., 21 h.) ; M. Guyard (Bach, Messiaen) (dim., 18 h.).
La Forge : A. Lemeunier et A. Dezkallah (sam. et dim., 18 h. 30).
Café d'Edgar : L. Blanchard, S. Bartrop, E. Meningang (sam., 18 h. 30).
Radio-France : B. Engerer (Schumann, Schubert, Chopin, Ravel) (sam., 18 h.).
Ranelagh : Ensemble Densité 5 (Dutilleux, Lemeland, Constant, Bartok, Kieffer) (sam., 16 h. 30).
Conciergerie : B. Verlet, P. Sechet (Bach, Haendel, Vivaldi) (sam., 17 h. 45) ; B. Verlet, P. Sechet (Bach, Rameau, Marin-Marais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : B. Max (Bach, Froberger, Frescobaldi, Buxtehude) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : M. Grall-Menet (Bach, Alain, Langlais) (dim., 16 h.).
Notre-Dame de Paris : A. Isoir (Guilmant, Vierne, Tournemire) (dim., 17 h. 45).



Samedi 7 - Dimanche 8 avril

La danse

Ranelagh : Black Book Dance Theater (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Point-Virgule : Biscuit Roller (dim., 20 h. 30).
Riverbop : P. Catherine Trio (sam., 21 h. 30).
Stadium, Bar Totem : J. Bowie, L. Thomas, J. Newton, A. Davis Duo (sam. et dim., 21 h.).
Campagne-Première : Burya, D. Lockwood (sam. et dim., 20 h.) ; Gardner Berman Quartet (sam., 22 h.).
Tanière : Mischa Lobko (sam., 18 h. 30).
Chapelle des Lombards : Muhal Richard Abrams (sam., 20 h. 30) ; Sugar Blue Quintet (sam., 22 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : Bobby Few (sam., 23 h.)
Gibus : Cygnus (sam., 22 h.).
Petit-Opportun : A. Mattei, J.-P. Mullot, C. Tissendier (sam. et dim., 21 h. 30).
Ancienne gare de la Bastille : la Cagouille (dim., 18 h. 30).
FIAP : Everest (sam., 21 h.).
Golf Drouot : Diamant (sam., 22 h.).
Palace : Gloria Gaynor (dim., 20 h. et 24 h.).
Patio : Cat Anderson (sam. et dim., 22 h.).

cinémas

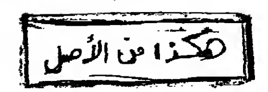
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

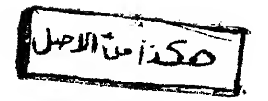
Chaillot, sam., 16 h. : la Bataille du rail, de R. Clément ; 18 h. : le Jardin de pierres, de P. Kimiavi ; 20 h. : Général Idi Amin Dada, de B. Schroeder ; 22 h. : le Secret de la planète des singes, de T. Post. — Dim., 15 h. : Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein ; 18 h. : l'Empire du soleil, d'E. Gras et M. Craveri ; 20 h. : Barrage contre le Pacifique, de R. Clément ; 22 h. : la Conquête de la planète des singes, de J. Lee Thompson.
Beaubourg, sam., 15 h. et 17 h. : le Voleur de Bagdad, de R. Walsh ; 19 h. : l'Aigle rouge de Bagdad, de L. Landers ; 21 h. : Regards sur le cinéma expérimental (l'œuvre de H. H. K. *Schoenherr*). — Dim., 15 h. : l'Inhumaine, de M. L'Herbier ; 17 h. : Aelita, de J. A. Protozanov ; 19 h. : les Tartares, de F. Lulli ; 21 h. : Regards sur le cinéma expérimental (l'œuvre de H. H. K. Schoenherr).

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA CIBLE ETOILEE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Clichy-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Publicis-Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ECOUTE VOIR (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES BRONZES FONT DU SKI / LES SCOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : *Richelieu*, 2e (233-56-70), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (561-10-60), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).







SPECTACLES

SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UNE SIMPLE HISTOIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52).

Les films nouveaux

CALIFORNIA HOTEL, film américain de H. Ross. — V.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SKIEUR DE L'EVEREST, documentaire canadien de Y. Miura : Vendôme, 2e (742-97-52).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, film français de J. Yanne : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (359-29-40) ; Nation, 12e (343-6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-00) ; Wepler, 18e (387-50-70).

BARBE BLEUE, film inédit de G. Ulmer. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

DOUX, DUR ET DINGUE..., film américain de J. Fargo. — V.o. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GOLDORAK, dessin animé japonais. — V.f. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE, film américain de R. Satlof. — V.o.-v.f. : Paramount-City, 8e (225-45-76) — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-45) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les grandes reprises

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) : Le Ciel, 5e (337-90-90).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-45) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CENDRILLON (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELECTRE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). Hor. spéc.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PETITE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PIERROT LE FOU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sf mar.
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-95).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les festivals

ASPECTS DE LA CULTURE JUIVE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Dibbouk ; à 24 h. : les Trois Filles (sam.) ; le Dictateur, Un violon sur le toit (dim.).
HOMMAGE A LA DANSE, U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : le Lac des Cygnes (sam.) ; Spartacus (dim.).
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Studio Cujas, 5e (033-89-22) : American Graffiti (sam.) ; Nashville (dim.).
JERRY LEWIS (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Jerry chez les cinoques (sam.) ; Un chef de rayon explosif (dim.).
HITCHCOCK (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55) : la Mort aux trousses (sam.) ; Psychose, l'Etau (dim.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business (sam.) ; les Marx au grand magasin (dim.).
CINEMA AMERICAIN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : The Missouri Breaks ; 16 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h., 22 h. : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.
AVENTURE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : les Aventures de Robin des Bois (sam.) ; les Aventures de Pinocchio (dim.).
MARGUERITE DURAS, Olympic, 14e (542-67-42) : India Song (sam.) ; Baxter Vera Baxter (dim.).
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Lolita (sam.) ; Pour qui sonne le glas (dim.).
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). — I : 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : la Vie devant soi ; 20 h. (+ sam., 24 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 15 (+ ven., 24 h. 50) : Orange mécanique. — II : 14 h. : Alexandre Newski ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. : Casque d'or ; 20 h. : Pourquoi pas ; 22 h. (+ ven., 24 h. 10) : Midnight Express ; sam., 24 h. 10 : l'Œuf du serpent.
LAUREL ET HARDY (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : les Liaisons coupables (sam.) ; Klute (dim.).
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 12 h. 40 : les Damnés ; 15 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., sam., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) — I : 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam. : 23 h. 50 : Panique à Needle Park. — II : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Let it Be ; 16 h. : Remember my Name ; 17 h. 40 : les Trois Femmes ; 19 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 22 h. : Midnight Express ; ven., sam., 24 h. : Orange mécanique.

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. (sf Mar.).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
LE CHANTEUR DE JAZZ (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
DESIRS HUMAINS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
DES PRISONS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HUMOUR EN FUITE (C.M.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 12 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LA CECILIA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 20 h., 22 h.
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LUCE GUILBEAULT, cinéaste canadienne, Centre culturel canadien, le 7, 14 h. 30.
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
MON ONCLE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 10 h. (sf S., D.).
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), H. sp.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), Mar. soir.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), J., V.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), S., 17 h.
TROIS NOUVELLES DE TCHEKOV (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

CARNET

Naissances

— Anne-Marie et Jean-Noël Neirac sont heureux d'annoncer la naissance de

Amélie,

le 28 mars 1979.
5, rue Gazan, 75014 Paris.

Décès

JEAN DE DREUZY

Mme Jean de Dreuzy, née France d'Rumières, son épouse,
M. et Mme Gilles de Dreuzy, Laurence et Edouard,
M. et Mme Frédéric de Dreuzy, Gaspard et Henri,
M. et Mme Philippe Timbal, Guillaume, Dominique, Antoine et Delphine,
M. et Mme Hughes Fontaine, Virginie et Nicolas,
M. et Mme Vincent de Laurens et Camille,
Mlle Pascale de Dreuzy,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre de Dreuzy,
M. et Mme Jacques de Dreuzy,
M. et Mme Jean du Bouetiez de Kerorguen,
Le comte et la comtesse Elie d'Humières,
Le professeur et Mme Michel Arthuis,
M. et Mme Hervé de Chelvron,
M. et Mme Achille Albonetti,
Le comte et la comtesse Armand d'Humières,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
font part du rappel à Dieu, le mercredi 4 avril, de

M. Jean de DREUZY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 avril, à 15 heures, en l'église de Bourgeauville, par Annebault (14430).

— La présidence du groupe Empain-Schneider,
Le président et les membres du conseil d'administration de la Banque de l'Union européenne,
Les membres du conseil d'administration de la Compagnie financière de développement des entreprises,
Les cadres et le personnel de la Banque de l'Union européenne,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean de DREUZY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 4 avril 1979, à Paris.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 9 avril, à 15 heures, en l'église de Bourgeauville, par Annebault (14430).

[Né le 4 février 1920, à Paris, M. Jean de Dreuzy a fait toute sa carrière dans la banque. D'abord de 1946 à 1968, à l'Union européenne industrielle et financière, puis à la Banque de l'Union européenne (banque de dépôt) dont il a été directeur général (en 1968), puis président (de 1971 à 1976). Depuis 1967, M. Jean de Dreuzy était également vice-président de l'Union industrielle de crédit et (jusqu'en 1971) président d'Euro-croissance. Vice-président du conseil de surveillance de la Banque franco-allemande de 1972 à 1976, il avait été nommé président (en 1972), puis administrateur (depuis 1976), de l'Omnium de l'Union européenne. Depuis 1976 enfin, il était président-directeur général de la Compagnie financière de l'Union européenne. M. Jean de Dreuzy était administrateur de plusieurs sociétés, dont SPIE-Batignolles.]

— On nous prie de faire part du décès de

M. André BOUTON,
historien du Maine,
chevalier de la Légion d'honneur,
décoré de la médaille militaire,
de la croix de guerre 1914-1918,
officier des palmes académiques,
survenu au Mans le 1er avril 1979.
11, rue Pierre-Belon, 72000 Le Mans.

[Né à Fresnay-sur-Sarthe, le 30 novembre 1890, combattant de la guerre 1914-1918, ancien notaire à Mamers, président de 1957 à 1973 de la Société Sciences et Arts de la Sarthe, André Bouton est l'auteur de nombreux ouvrages sur le Maine, notamment de l' « Histoire de la franc-maçonnerie dans la Mayenne et la Sarthe » et d'une monumentale « Histoire économique et sociale du Maine » en cinq volumes, ouvrages couronnés par des prix de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques. Il était l'époux de la poétesse Elisonette Bouton.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean DESBOIS,
directeur honoraire à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
survenu récemment à la suite d'un accident.

De la part de Mme Jean Desbois, sa femme,
Mme Françoise Desbois, sa fille,
Et de toute la famille.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le jeudi 29 mars 1979.

— M. Boiteux, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Blancard, président du conseil d'administration du Gaz de France,
M. Chevrier, directeur général d'Electricité de France,
M. Alby, directeur général du Gaz de France,
ont le regret de faire part du décès du

docteur René Charles FRANÇOIS,
médecin inspecteur général honoraire d'Electricité de France et du Gaz de France,

survenu à Paris le 4 avril 1979.
Les obsèques auront lieu le lundi 9 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs.

— M. et Mme Bernard Iserentant, Guillaume et Grégoire,
M. et Mme Thomas Reverdin, Cyrille, Claire et Gabrielle,
M. Jean-Renaud Reverdin et Françoise,
M. et Mme Daniel Pelanda,
M. et Mme Jean-Claude Musitelli,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Victor ISERENTANT,
docteur en droit,

survenu à Fontainebleau le 6 avril 1979.
Les obsèques, suivies de l'inhumation, seront célébrées le mardi 10 avril, à 11 heures, en l'église de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne).
« Sainte-Foy », Vaux-le-Pénil, 77000 Melun.
9, rue de Villersexel, 75007 Paris.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la société Korès S.A., 2, rue de Valenciennes, 75019 Paris,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jacques LE MECHEN,
directeur du personnel.

Les obsèques ont eu lieu ce jour en l'église de Villemomble (93).

— Les familles Parreaux, Langevin et Noral,
ont la douleur de faire part du décès de

André PARREAUX,
professeur honoraire des Universités,

survenu le 4 avril 1979.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Michel Petrot,
M. et Mme Jean-Michel Margueritte,
M. Pierre-Philippe Petrot,
Mme Georges Gay,
font part du décès de

M. Michel PETROT,

survenu à Paris le 4 avril 1979, à l'âge de quarante-sept ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 10 avril en l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Bry-sur-Marne, où l'on se réunira à 10 h. 30.
23, Grande-Rue-Charles-de-Gaulle, Bry-sur-Marne (Val-de-Marne).

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Henry PIGNOLET,
décédé jeudi 5 avril à Mougins (Alpes-Maritimes).

Ses obsèques seront célébrées lundi 9 avril, à 10 h. 30, en l'église de Mougins.

[M. Henry Pignolet, né en Belgique le 8 mai 1912, collabora à « Ce soir » avant 1939, puis, dès la libération, à « Défense de la France », qui devint « France-soir ». Grand reporter pendant trente ans de ce quotidien, couvrant les grandes enquêtes sociales ou criminelles, il prit sa retraite voici quatre ans et se retira à Mougins.]

— La Direction Rhône-Poulenc, les directions du centre de recherches Nicolas-Grillet et de l'usine de Vitry, s'associent à Mme Jean Robert, ses enfants et sa famille, pour faire part du décès de

M. Jean ROBERT,
directeur au centre de recherches,
survenu le 5 avril 1979, dans sa cinquante-septième année, des suites d'une longue maladie.

La messe d'enterrement sera célébrée le mardi 10 avril, à 8 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.
Ni fleurs, ni couronnes.

— Mme Lucien Trilling, ses enfants Bernard, Walter, Laurent, Marie-May et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien TRILLING,

survenu le 31 mars 1979.
Les obsèques ont été célébrées le mardi 3 avril, en l'église de Golfe-Juan.
Priez pour lui.
11, boulevard Ch.-Guillaumont, 06160 Juan-les-Pins.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
M. Michel ALHEINC,
président-directeur général de la B.E.R.A.O.,
directeur de la Hénin-Sofinco,
paru le 4 avril 1979, il a été omis de mentionner sa veuve, Mme Michel Alheinc.
61 ter, aven. Thermale, 63400 Chamalières.

Remerciements

— Avignon, Barbentane, Nîmes.
M. Joseph Chaix,
M. et Mme Pierre Daire,
M. et Mme René Daire,
M. et Mme Maurice Gevanon,
M. et Mme Bruno de Vieth et leur fille,
M. et Mme Jean-Patrice Daire et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Daire,
Mlle Christine Daire,
M. et Mme Renaud Horvilleur,
Sylvie, Jean-François, Laurent et Sophie Gevanon,
Mme Léone Chauvet,
devant l'affluence des différentes marques de sympathie qui leur ont été exprimées à l'occasion du décès de

Mme Joseph CHAIX,
née Marie-Jeanne Chauvet,
s'excusent de ne pouvoir répondre sans oubli à chacune d'elles et prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Georges LERMINIER,

une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et gardent son souvenir.

Communications diverses

Conférences de M. J.-T. Decaris sur les thèmes : le dimanche 8 avril, à 16 heures : « la Psychanalyse : une science profanatrice, impuissante et dangereuse ? ». Le dimanche 15 avril, à 16 heures : « Comment prévenir les thèmes, le dimanche 8 avril, à du Mont-Cenis, à 40 mètres du métro et vaincre la dépression », 20, passage

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

SPORTS

VOILE

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

Birch, de Kersauson et Gliksman vont tenter de battre un record vieux de soixante-quinze ans

A Weymouth, il y a quelques mois, le catamaran *Crossbow* a été chronométré à 34 nœuds soit 63 kilomètres à l'heure. C'est la plus grande vitesse jamais atteinte par un voilier, en l'occurrence un catamaran (deux coques) très spécial, extrêmement léger et condamné aux eaux abritées...

Les multicoques habitables de compétition peuvent dépasser 20 nœuds (37 km/h.), allure qui se trouvait parfois à la portée des grands voiliers de jadis : ceux-ci réalisaient des pointes de 18 nœuds pendant quelques heures. Cependant, dans les deux cas, les moyennes relevées sur de longues traversés demeurent beaucoup plus modestes. Avec les trois mâts ont tablait sur 5 à 6 nœud. Aujourd'hui, les épreuves transocéaniques se disputent aux environs de 7 nœuds. En course croisière, sur des distances moins importantes, une moyenne de 8 nœuds est tenue pour flatteuse.

Dans ces conditions on comprend que le vénérable record établi en mai 1905 par le trois-mâts goëlette *Atlantic* apparaisse difficile à battre et fasse l'objet de nombreux assauts : douze jours quatre heures, une minute et dix-neuf secondes, pour traverser l'Atlantique d'ouest en est, entre Sandy Hook et le cap Lizard. Les 3 014 milles avaient été couverts à la moyenne de 10,4 nœuds (19 km./h.). Il est vrai que ce voilier mesurait 56,50 mètres de long, portait 1 720 mètres carrés de voilure et disposait d'un équipage de cinquante professionnels choisis avec rigueur.

Construit en 1903 avec une coque en acier, pour le très riche M. Wilson Marshall, le trois-mâts avait été dessiné par William Gardner. Ce grand architecte naval américain a, en particulier, créé le *Star*, bateau à quille à deux équipiers lancé en 1911 et toujours bien vivant. Après avoir été longtemps série olympique, il rentrera en scène aux prochains Jeux de 1980, au terme d'un entracte partiellement meublé par le dérisoire *Tempest*.

En 1905, *Atlantic* avait réalisé son exploit en remportant la « course du Kaiser », organisée par Guillaume II, empereur d'Allemagne. Le départ avait été donné le 17 mai à huit yachts américains, deux britanniques et un allemand. Le succès du trois-mâts était largement dû au chef de bord choisi par W. Marshall, Charlie Barr, qui avait déjà remporté à trois reprises la coupe de l'America. Barreur remarquable, capitaine inflexible, ce navigateur exceptionnel a tiré le maximum de son équipage et de son bateau, mené dans la tempête, à la limite des icebergs. Le 24 mai, *Atlantic* réussit à couvrir 341 milles en vingt-quatre heures — 14,2 nœuds de moyenne — effaçant ainsi le record de 328 milles établi par Dauntless en 1887.

Plusieurs échecs

En trois quarts de siècle, beaucoup ont tenté de faire mieux qu'*Atlantic*. Ils ont tous échoué. Ce fut le cas en particulier des frères Colas en 1972, comme de Pierre English et Daniel Perrin en 1976.

Actuellement, plusieurs équipages sont prêts à s'attaquer à ce record, Olivier de Kersauson, Michael Birch et Alain Gliksman, anciens concurrents de la route du Rhum, tentent leur chance à bord de trimarans (trois coques) mesurant respectivement 23 mètres, 18 mètres et 16 mètres de long. Ces bateaux légers — moins de 10 tonnes — comptent quatre équipiers très entraînés dont les qualités jouent naturellement un rôle essentiel dans une telle entreprise.

Mais le vent, la mer, la chance, ont le dernier mot dans de telles aventures. Le calme est naturellement le pire ennemi de ceux qui espèrent aller plus vite que l'*Atlantic*. Pour le trois-mâts, la brise n'avait fléchi que le dernier jour. Il avait mis vingt-quatre heures pour couvrir les derniers 49 milles de la traversée, après avoir abattu 282 milles la journée précédente !

A New-York la météo est aussi précise que possible, mais l'océan est vaste et capricieux...

YVES ANDRÉ.

RUGBY

La campagne contre la tournée des Springboks

« *L'intégration de quelques joueurs de couleur au sein d'une sélection de joueurs blancs n'est qu'une tentative pour tromper l'opinion sur la véritable politique menée par le gouvernement de Pretoria, et les équipes dites multiraciales ne sont, en fait, formées que sur des bases raciales ; elles sont interdites en Afrique du Sud et autorisées seulement le temps d'un match international* », a déclaré M. Antoine Bouillon, porte-parole du mouvement anti-apartheid, dit Outspan (C.A.O.), en présentant l'action que son organisation entendait mener en liaison avec tous les mouvements antiracistes pour obtenir l'annulation des tournées des joueurs de rugby sud-africains en France.

Il a précisé que, dans un premier temps, une campagne d'information baptisée « Halte à la tournée des Springboks » allait être menée par l'entremise des comités locaux de l'organisation installés dans un grand nombre de villes. Cette campagne se traduira par un affichage et la distribution de tracts. Parallèlement sera mené un travail de « pression » sur les clubs, les municipalités, la Fédération française de rugby et certains ministres.

Si ces diverses actions n'aboutissent pas à l'annulation de la tournée, le C.A.O. envisage une « phase active », dont les modalités restent à définir. Le mouvement a néanmoins décidé d'œuvrer d'ores et déjà contre la tournée que doit effectuer l'équipe de France en Afrique du Sud en 1983. En ce qui concerne la tournée de quatre matches que doit effectuer, à partir du 11 avril, l'équipe du Transvaal en France (pour jouer à La Voulte, à Dax, à Nice et à Paris), un appel a la mobilisation a été lancé à toutes les organisations luttant contre la ségrégation raciale.

Le mouvement anti-apartheid a reçu le soutien du Comité olympique sud-africain non racial (SANROC), qui envisage de son côté d'organiser des manifestations en juin prochain, lors de la tournée que doit effectuer l'équipe de France de rugby en Nouvelle-Zélande : « *Notre but est désormais d'isoler totalement l'Afrique du Sud du mouvement sportif mondial, afin de consacrer les fonds dont nous disposons au développement du sport pour les gens de couleur dans notre pays* », a déclaré M. Chris de Broglio, secrétaire général du SANROC.

De son côté, le groupe communiste au Conseil de Paris a écrit le 6 avril à M. Jacques Chirac pour lui demander de ne pas mettre le stade Charléty, propriété de la Ville, à la disposition des rugbymen pour le match prévu le 21 avril avec l'équipe du Transvaal.

Enfin, « *au lendemain de l'assassinat par les racistes de Pretoria du jeune patriote sud-africain Salomon Mahlangu* », le comité central du parti communiste français a demandé à M. Valéry Giscard d'Estaing de faire « *respecter les décisions de l'O.N.U. auxquelles contrevient la tournée en France de l'équipe de rugby du Transvaal, comme celle des Springboks, en septembre prochain* ».

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *L'équipe féminine de Hongrie a battu la France par 90 à 83, le 6 avril, à Saint-Laurent-de-la-Plaine (Maine-et-Loire). Cette rencontre entrait dans le cadre de la préparation aux championnats du monde, qui se disputeront à Séoul du 29 avril au 12 mai.*

EQUITATION. — *L'Autrichien Hugo Simon, sur Gladstone (0 faute et 29 sec. 4), a gagné la première finale de la Coupe du monde d'équitation, disputée à Goeteborg (Suède), devant les Américains Katie Monahan, sur Jones Boy (0 faute et 30 sec. 8), et Norman Dello Joio, sur Allegro (1 faute et 31 sec. 7).*

NATATION. — *Deux records du monde ont été battus à l'occasion de la « rencontre de l'amitié » organisée le 6 avril à Postdam entre les nageurs de la République démocratique allemande et de l'Union soviétique. Vladimir Salnikov a amélioré de 15/100 de seconde le record mondial de l'Américain Brian Goodell sur 400 mètres en 3 min. 51 sec. 41. Sa compatriote Lina Kactusyte a réussi 2 min. 28 sec. 36 au 200 mètres brasse, soit 2 sec. 73 de mieux que Svetlana Varganova.*

TENNIS. — *Le Français Jean-François Caujolle s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi de Nice en battant le Brésilien Carlos Kirmayr 6-0, 5-7, 6-1. Le Hongrois Balazs Taroczy, tête de série n° 2, a été éliminé par le Paraguayen Victor Pecci 6-3, 6-3. Les demi-finales devaient opposer, samedi 7 avril, l'Italien Corrado Barazzutti à l'Australien John Alexander et Jean-François Caujolle à Victor Pecci.*

Le Monde

équipement

APRÈS L'ACCIDENT DE THREE-MILE-ISLAND

La municipalité de Saclay demande une amélioration de l'information nucléaire

De nouvelles réactions se sont manifestées à Paris, en province et chez nos voisins après l'accident survenu à la centrale de Three-Mile-Island, aux Etats-Unis.

● EN ILE-DE-FRANCE, le conseil municipal de Saclay (Essonne), dirigé par M. Louis Chavernoy (sans étiq.), où se trouvent les laboratoires du Commissariat à l'énergie atomique, demande « *la mise à disposition des élus locaux du plan Orsec-rad* ». Toutes tendances politiques confondues et à l'unanimité, les élus estiment qu'en cas d'accident ils seraient dans l'impossibilité de contribuer efficacement au secours de la population, faute d'information. Le conseil municipal souhaite être associé aux campagnes d'information qui « *devront être organisées par l'intermédiaire du conseil d'information nucléaire présidé par Mme Veil* ».

● A PARIS quelques centaines de militants du P.S.U., de la Ligue communiste révolutionnaire, et d'autres formations d'extrême gauche ont manifesté, le vendredi 6 avril en fin d'après-midi, à proximité du ministère de l'industrie. L'important dispositif policier mis en place a empêché leur regroupement, et, vers 20 heures, les manifestants se sont séparés sans incident. M. Alain Krivine, leader de la L.C.R., a déclaré : « *Cette manifestation symbolique marque le départ de toute une série d'actions que nous allons entreprendre à travers la France.* »

● A ORLEANS, le tribunal administratif a examiné la requête présentée par l'Association de défense du Val-de-Loire, la commune de Boulleret (Cher), la F.D.S.E.A. du Cher et plusieurs particuliers contre le projet de centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (Cher).

Les requérants invoquent contre ce projet, qui doit comporter quatre réacteurs de 1 300 mégawatts, l'insuffisance de l'étude d'impact présentée par l'E.D.F. et les risques de pollution des eaux souterraines. Le commissaire du gouvernement, nous indique notre correspondant, a indiqué que « *la défaillance du montage juridique de l'opération est évidente* ». L'E.D.F. n'a pas joint en temps utile au permis de construire l'autorisation d'extraction des graviers tirés de la Loire. Aussi le commissaire a-t-il demandé l'arrêt des travaux, qui avaient débuté sur le site il y a quelques semaines.

● DANS LA REGION RHONE-ALPES, le bureau régional de la C.F.D.T., qui s'est réuni le vendredi 6 avril, a demandé à nouveau l'interruption immédiate des travaux en cours à Creys-Malville (Isère), Cruas (Ardèche) et Saint-Maurice-l'Exil (Isère).

● EN CHAMPAGNE-ARDENNE, une vingtaine de personnes se réclamant du groupement contre l'implantation d'une seconde centrale atomique à Chooz (Ardennes) ont occupé ce samedi 7 avril la mairie de cette dernière localité. Ils protestent « contre le manque d'information sur ce qui est prévu en cas d'accident ».

Il y a quelque temps, les habitudes s'étaient prononcés par référendum contre l'installation d'une seconde centrale près de la commune.

● EN BELGIQUE, le maire de Huy, commune sur le territoire de laquelle se trouve la centrale franco-belge de Tihange (900 mégawatts, en fonctionnement depuis trois ans), demande à son tour l'arrêt total des installations.

DE NOUVELLES DIFFICULTÉS POUR REFROIDIR LE RÉACTEUR DE LA CENTRALE DE THREE-MILE-ISLAND

Harrisburg (A.F.P., A.P.). — Une nouvelle émission de gaz radioactifs a eu lieu, vendredi 3 avril vers 5 h. 30, heure locale (11 h. 30 en France), depuis la centrale nucléaire endommagée de Three-Mile-Island, en Pennsylvanie, a indiqué la commission fédérale de réglementation nucléaire (N.R.C.).

Cette émission était due à une nouvelle défectuosité de la pompe utilisée lors du transfert de ces gaz d'un bâtiment auxiliaire, non étanche, vers le bâtiment du réacteur (enceinte de confinement).

L'émission radioactive n'a pas dépassé le niveau de 0,3 millirems par heure. Elle n'a donc pas été supérieure au niveau des radiations enregistré au cours des dernières vingt-quatre heures.

Les ingénieurs s'efforcent de réparer la pompe défectueuse. Il est, en effet, important de renvoyer vers le bâtiment du réacteur les gaz qu'on a stockés dans un bâtiment annexe, qui n'est pas étanche. Ces gaz radioactifs risquent en effet de gagner peu à peu l'atmosphère.

Ce renvoi des gaz est une manœuvre préliminaire à la véritable opération de refroidissement du cœur du réacteur, qui devrait prendre dix jours.

Lorsque le cœur nucléaire sera suffisamment refroidi pour ne plus présenter le risque d'échapper à tout contrôle, les techniciens pourront enfin procéder au « nettoyage » véritable du réacteur qui sera purgé d'un millier de mètres cubes d'eau contaminée. Cette eau dangereusement radioactive sera enterrée.

ENVIRONNEMENT

L'EXTENSION DU CAMP MILITAIRE DU LARZAC

Journée « ville morte » à Millau

De notre correspondant

Millau. — « *Il n'y aura plus d'humour dans nos manifestations, l'heure est à la gravité !* » Cette déclaration de François Giaccobi, agriculteur à la ferme de Cavaliès, résume bien l'état d'esprit des paysans du Larzac au moment où les pouvoirs publics entament les dernières procédures juridiques pour l'extension du camp militaire.

Après la Cavalerie et l'Hospitalet, c'est la commune de Millau qui a reçu, le lundi 2 avril, la notification des ordonnances d'expropriations l'amputant du quart de son territoire. Outre les biens communaux, cette expropriation vise désormais les fermes de Potensac, La Blaquière, Saint-Michel, Les Baumes, Jasse-Nove, Devez du Général et une partie de la ferme de l'Hôpital.

Forte de l'appui que lui a manifesté la population de Millau lors de la récente consultation (88 % de « non » à l'extension du camp militaire), la municipalité de Millau, dirigée par M. Manuel Diaz (M.R.G.), n'a pas tardé à réagir en organisant dès le mardi 3 avril une grève administrative. Dénonçant « *l'abus de pouvoir qui bafoue les élus et méprise la population qui, par son vote massif, a rejeté l'extension du camp* », le comité de liaison pour la défense du Larzac, animé par le docteur Rimlinger, adjoint au maire, a organisé, le vendredi 6 avril, à Millau, avec l'appui de l'union du commerce et des différents syndicats, une opération « *ville morte* ».

Décidée un peu hâtivement, cette manifestation n'a pu revêtir l'ampleur que ses organisateurs auraient voulu lui donner. Elle s'est traduite toutefois par des débrayages dans les entreprises, les mairies, les magasins, les administrations et les établissements scolaires de 10 à 14 heures. Deux mille personnes environ ont défilé dans le calme dans le centre de la ville puis se sont rendues en cortège jusqu'aux terres d'une ferme acquise par l'armée, pour y participer à des semailles symboliques.

Les représentants des syndicats, les associations de sauvegarde des Grands Causses et les paysans ont unanimement exprimé leur volonté de se serrer les coudes dans un même combat pour la vie de toute une région. « *Nous en avons assez*, a déclaré Jean-Marie Burguière, l'un des principaux meneurs de la lutte, *d'être pris pour du bétail que les pouvoirs publics veulent mener à l'abattoir. Que nous reste-t-il à faire, sinon entrer dans l'illégalité ?* » — *Intérim.*

La protection des abords de la cathédrale d'Orléans

LE TRIBUNAL ANNULE UN DES PERMIS DE CONSTRUIRE CONTESTÉ PAR LES ASSOCIATIONS

(De notre correspondant.)

Orléans. — Les associations de défense hostiles au réaménagement de la place de la Cathédrale, à Orléans, viennent de marquer un point. Le tribunal administratif d'Orléans a annulé le 6 avril la déclaration d'utilité publique de l'une des opérations immobilières prévues : la construction du bâtiment des associations régionales et de l'annexe de la préfecture. Les associations contestent notamment la compétence du département, choisi comme maître d'ouvrage de l'édifice, alors qu'il n'en sera pas le principal utilisateur.

Si sur ce point le tribunal administratif ne s'est pas prononcé, il a reconnu le bien-fondé de l'argumentation des associations qui estimaient que le projet architectural finalement retenu n'avait rien à voir avec le projet soumis à l'enquête publique. En effet, le ministère des affaires culturelles avait organisé un concours d'architectes, puis confié à un unique architecte le soin d'harmoniser les différentes constructions prévues de part et d'autre de la cathédrale. Le réaménagement de la place doit être complété par l'édification d'un musée et d'une annexe de la mairie.

Les associations trouvent là une consolation bien tardive : la construction de l'immeuble a déjà commencé et a nécessité la destruction de trois hôtels particuliers des XVI[e], XVII[e] et XIX[e] siècles. Le tribunal administratif n'a pas mis moins de deux ans pour juger cette affaire, qui avait fait l'objet d'un recours au début de l'année 1977. Il n'a pas pu, d'autre part, statuer sur une dizaine d'autres recours visant à annuler cette fois le permis de construire de l'immeuble des assemblées régionales et de deux parkings souterrains dont le creusement a suscité de vives critiques dans les milieux de l'archéologie, ainsi que le permis de démolir de l'ancien théâtre municipal (*le Monde* du 24 mars).

Alors que ces différents recours devaient être examinés par le tribunal le 23 mars dernier, l'administration, consciente sans doute que ces permis attaqués comportaient de graves irrégularités, faisait retirer ces derniers quelques jours avant l'audience et les faisait remplacer par de nouveaux plus conformes immédiatement affichés sur le chantier. On se trouve désormais devant un bel imbroglio juridique.

RÉGIS GUYOTAT.

Un lobby écologique

Dix parlementaires, huit juristes et huit écologistes viennent de *fonder un Comité législatif d'information écologique*, le COLINE. Son but est d'agir auprès du Parlement et de l'administration pour que, lors de l'élaboration des lois et de leur application, les intérêts de la nature et de l'environnement soient mieux pris en compte. Cette nouvelle association, qui s'apparente aux « lobbies » américains, a été créée sur l'initiative de certains militants des Amis de la Terre.

Le bureau provisoire du COLINE est composé de MM. Michel Prieur, professeur de droit à Strasbourg, Henri Fabre-Luce, avocat à Paris, Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) du Loir-et-Cher, Alain Richard, député (P.S.) du Val-d'Oise, Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, et Mme Monique Sené, présidente du groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire. Les députés communistes sollicités ont refusé pour l'instant de se joindre à leurs collègues parlementaires, qui appartiennent à toutes les formations politiques.

Le COLINE se manifestera dès le début du mois prochain à l'occasion de la présentation au Parlement sur la loi sur les collectivités locales.

★ COLINE, 53, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

(1) Mme Brigitte Gros, sénateur (non insc.) des Yvelines ; MM. Jacques Thyraud, sénateur (U.D.F.) du Loir-et-Cher ; Georges Lombard, sénateur (U.D.F.) du Finistère ; Josy Moinet, sénateur (rad. de gauche) des Charentes-Maritimes ; Maurice Janetti, sénateur (P.S.) du Var ; Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, député (U.D.F.) de la Marne ; Georges Mesmin, député (U.D.F.) de Paris ; Michel Péricard, député (R.P.R.) des Yvelines ; Michel Crépeau, député (M.R.G.) des Charentes-Maritimes ; Alain Richard, député (P.S.) du Val-d'Oise.

CIRCULATION

Entre Beaune et Tournus TOUS A 80 KM-HEURE...

Les départs massifs sur les routes à l'occasion des vacances de Pâques ont provoqué des embouteillages de plusieurs kilomètres le 6 avril, dans la soirée, et le 7, dans la matinée, à la sortie de Paris.

A l'occasion de ces départs, la direction des routes a tenté ce samedi sur l'autoroute A 6, entre Beaune et Tournus (Saône-et-Loire), une expérience originale. Par des tracts distribués aux postes de péage et des panneaux plantés aux abords de la chaussée, les automobilistes sont invités à rouler uniformément à 80 kilomètres heure sur les 40 kilomètres qui séparent les deux villes.

Il s'agit d'éviter ainsi les « coups d'accordéon » qui, finalement, ralentissent beaucoup la circulation et d'obtenir une sorte de vitesse homogène qui, l'expérience des Etats-Unis (où les cylindrées sont beaucoup plus uniformes qu'en France) le montre, améliore beaucoup la fluidité et la sécurité.

Après l'attentat contre un chantier nucléaire

Le maire de La Seyne demande une aide exceptionnelle de 20 millions

M. Maurice Blanc, maire communiste de La Seyne-sur-Mer (Var), écrit à M. Raymond Barre pour lui demander une « aide exceptionnelle de 20 millions de francs » après l'attentat, commis dans la nuit du 5 au 6 avril, dans le hangar réservé au secteur nucléaire des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée. M. Blanc a précisé que « cette aide compensera les répercussions financières de cet attentat, d'une part, sur les constructions industrielles de la Méditerranée, et, d'autre part, sur le « tissu » économique de la ville ».

Les déflagrations provoquées par trois charges de plastic ont pulvérisé les vitres et endommagé gravement le toit du hangar réservé au secteur nucléaire, haut de 25 mètres et s'étendant sur une superficie de 500 mètres carrés, sur les quais du port de Bregaillon, entre La Seyne et Toulon. Le montant des dégâts serait de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs.

Plusieurs éléments destinés à l'industrie nucléaire ont été détruits ou très gravement détériorés par les explosions. Il s'agit, d'une part, d'un bloc métallique appelé à recevoir des piles atomiques et qui devait être acheminé sur l'Irak dans les tout prochains jours. Le deuxième lot comprenait une série de « composants nucléaires » (appareils de chargement de combustible) commandés par une centrale belge. Un troisième élément était constitué par un gigantesque bouchon pour une cuve de stockage d'éléments irradiés et destiné à la centrale ouest-allemande de Kalkar (Rhénanie). Un ensemble de « commandes électroniques » dont on ignore le destinataire a été également détruit par cet attentat.

On confirme de source officielle qu'aucun des trois gardiens du centre nucléaire n'a été blessé par les explosions. Ce centre fait partie du service « montage des installations terrestres » (MIT), qui occupe 25 % environ de l'effectif du C.N.I.M., soit environ deux mille personnes.

Dans un communiqué anonyme qu'il nous a adressé par téléphone, un « groupe d'écologistes français » a revendiqué l'attentat (*nos dernières éditions du 7 avril*) : « *Nous avons réussi à neutraliser*, écrit notamment le groupe, *des machines dangereuses pour l'existence de la vie humaine. La catastrophe de Harrisburg nous prouve encore une fois les dangers de l'industrie atomique. Nous sommes passés à l'action et nous ferons le nécessaire pour sauvegarder la vie de la population française et de la race humaine des horreurs nucléaires.* »

Ce groupe n'est pas connu des milieux écologistes français.

TRANSPORTS

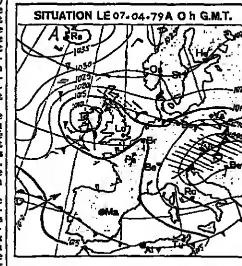
STATU QUO POUR LES TARIFS D'AIR INTER

Air Inter vient d'annoncer qu'elle n'augmentera pas ses tarifs « *malgré la hausse sensible du prix du carburant depuis le début de l'année (20 % environ)* ».

La prochaine augmentation du prix des billets est prévue pour le mois de janvier 1980. « *Il est évident que, si, d'ici à la fin de l'année, une hausse excessive du prix des carburants d'avion intervenait, il faudrait alors envisager une augmentation plus tôt que prévu* », précise la compagnie intérieure.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 avril à 0 heure et le dimanche 8 avril à 24 heures.

Les nouvelles perturbations atlantiques qui abordent l'ouest de l'Europe pénétreront très lentement sur la France. La plupart de nos régions resteront longtemps protégées de la zone active de ces perturbations par une zone de hautes pressions qui se décalera vers l'est.

Dimanche 8 avril, sur les régions proches de la Manche occidentale et de l'Atlantique, le temps sera généralement très nuageux avec des pluies intermittentes suivies d'un temps plus variable avec averses et éclaircies. Sur les régions pyrénéennes, après quelques éclaircies nocturnes et matinales, le ciel se couvrira et des orages isolés pourront éclater le soir. Sur les autres régions, le temps sera frais et brumeux au début de matinée avec des bancs de brouillard assez abondants et parfois givrants. Il deviendra ensuite souvent ensoleillé malgré des passages nuageux qui deviendront un peu plus fréquents l'après-midi avec de rares précipitations.

Les vents deviendront forts près de l'Atlantique et des Pyrénées de secteur sud dominant, ailleurs, ils seront faibles et variables. Les températures minimales seront moins basses que samedi, mais il gèlera encore dans l'intérieur en début de matinée. Les températures maximales seront en hausse sensible.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 7 avril 1979, à 7 heures, de 1 018 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 12 et 8 degrés ; Biarritz, 8 et 5 ; Bordeaux, 11 et 1 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 8 et 0 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 8 et —4 ; Dijon, 8 et —2 ; Grenoble, 5 et —1 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 7 et —2 ; Marseille, 12 et 5 ; Nancy, 8 et —1 ; Nantes, 8 et 6 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 9 et 6 ; Pau, 11 et 2 ; Perpignan, 12 et 5 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 8 et —2 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 11 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 19 et 11 ; Berlin, 9 et 4 ; Bonn, 8 et —4 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Iles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 6 et —3 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 7 et 2 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, 3 et —3 ; New-York, 7 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 2 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 2 et —2.

Journal officiel

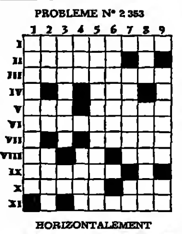
Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 avril 1979 :

DES DECRETS

● Portant nomination d'administrateurs de sociétés centrales et nationales d'assurance et de banques nationales.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 353



HORIZONTALEMENT

I. Qui peuvent nous donner la rage. — II. Serait bien ennuyé s'il perdait son tour. — III. Prouvent qu'il y a eu des négligences. — IV. Un physostome. — V. Se donna du mal ; N'est pas petit quand il est bouché. — VI. Est apprécié pour moelle. — VII. qu'on donne à une larve. — VIII. Utile pour faire des coupes ; Peut marquer l'étonnement ; Herbacée. — IX. Endroit où l'on met normalement le bidet. — X. Etre trop exposé ; Ne circule plus. — XI. Qui ne déménageot donc pas.

VERTICALEMENT

1. *Aller chasser les moutons.* — 2. A souvent des rallonges quand il est grand ; Fit un mauvais accueil (épelé) ; A payer quand on a sifflé. — 3. Travail qu'on peut faire sur un banc ; La fin de tout. — 4. Compagnons de jeux ; S'élèvent quand ils sont poussés. — 5. Qualifie un murmure qui dénote un manque d'affection. — 6. Prouve qu'il n'y a pas assez de précipitation. — 7. Evoque un complexe ; Préposition. — 8. Monte quand il y a une discussion ; Fait une peinture. — 9. Mesurés comme de l'essence ; Règles.

Solution du problème n° 2 352

Horizontalement

I. Bataille ; Napper. — II. Odeur ; Rabiot. — III. Irisé ; Go ; Ali. — IV. Sens ; Cl ; Potence. — V. Estimation ; Toc. — VI. Es ; Euripe ; Ma ; Lô. — VII. Sevré ; Méthode. — VIII. Rétréci ; Tiret. — IX. Tais ; Asa ; Pèse. — X. Ill ; Etc. ; Elus. — XI. Ellipse ; Relier. — XII. Rée ; Rl ; Stérée. — XIII. Certitude ; Git. — XIV. Es ; Os ; Sésame ; Nu. — XV. Ane ; Ection ; Si.

Verticalement

1. Boisées ; Tierces. — 2. Adresse ; Allées. — 3. Teint ; Vriller. — 4. Aussières ; Ton. — 5. Ire ; Muet ; Eprise. — 6. Car ; Rats. — 7. *Légitime* ; Céruse. — 8. Ipéca ; Idée. — 9. Poétiser ; Est. — 10. Na ; On ; Alès ; Al. — 11. Abat ; Mot ; Ultimo. — 12. *Pile* ; Adipsie ; *En.* — 13. Point ; Ere ; Erg. — 14. Et ; Col ; Es ; Reins. — 15. Récolter ; Etui (cf. conserves).

GUY BROUTY.

Visites, conférences

LUNDI 9 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Allaz : « La Conciergerie et la Sainte-Chapelle ».

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Bouquet des Chaux : « Exposition Voltaire ».

15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot : « La Conciergerie ».

15 h., Grand Palais, Mme Meyniel : « Exposition Chardin », entrées limitées (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., Musée des monuments français : « Rois de France et d'Angleterre » (Histoire et Archéologie).

15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Véra Granoff : « Ils donnent aux arts décoratifs ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).

16 h., Grand Palais : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

L'échec de la « marche sur Dunkerque » peut aussi être interprété comme un succès pour la C.G.T.

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Coup sur coup la C.G.T., qui a un pressant besoin de redorer son blason, pour enrayer sa perte d'audience aux élections professionnelles, vient de réussir deux opérations payantes pour elle sinon pour l'ensemble du mouvement ouvrier « coupé en rondelles » comme le déclarait, vendredi soir, un syndicaliste parmi d'autres. En moins de quinze jours, la centrale de la rue Lafayette vient en effet de prouver qu'il ne fallait pratiquement compter que sur elle *pour mobiliser en force*, qui plus est dans un domaine — la crise de la sidérurgie — qui devrait rallier toutes les énergies du monde du travail.

Le 23 mars, la C.G.T. parvenait à *drainer*, de la République à l'Opéra, près de 100 000 manifestants venus pour un bon nombre de Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais, et l'apport de quelques sections de la C.F.D.T. passées, à la limite, presque inaperçues. Le 6 avril, la présence des cégétistes à la marche sur Dunkerque a été purement symbolique et la C.F.D.T. qui avait pris l'initiative de cette manifestation et l'avait encouragée au niveau confédéral, n'a pu réunir, avec aussi le concours, selon les bassins, de F.O., de la C.G.C. et de la FEN, que deux mille cinq cents personnes.

On a battu la semelle, vendredi matin, sous un vent glacial, en attendant les participants qui sont arrivés au compte-gouttes devant l'entrée des grands bureaux d'Usinor à La Grande-Synthe, commune qui jouxte Dunkerque : à peine une douzaine de cars, dont la moitié avait démarré de Longwy à 5 h. 30, les autres provenant de Denain, Anzin, Isbergues et Sedan. Si l'ambiance a été beaucoup plus chaude l'après-midi dans la vaste salle du Palais du littoral, mise à la disposition des sidérurgistes par la municipalité socialiste de la *Grande-Synthe*, c'est uniquement parce que la plupart des *délégués et des militants* syndicaux ont passé leur temps à se critiquer mutuellement tout en se demandant, à longueur d'interventions, ce qu'il convenait de faire.

« *Des actions !* », « *la parole aux travailleurs* », « *la lutte jusqu'à la victoire finale* », scandaient, dès le début du meeting, quelques dizaines de militants d'extrême gauche groupés au fond de la salle et venus dans cette région de Dunkerque pour manifester, ce samedi après-midi 7 avril, devant la centrale nucléaire de Gravelines. Très vite, ces trente ou quarante contestataires dont beaucoup arboraient des badges de la C.F.D.T., se massaient aux cris de « *A Dunkerque !* » devant la tribune des orateurs. Dès lors, la confusion la plus totale allait régner.

A 16 h. 40, un porte-parole annonçait que « *l'intersyndicale* d'*Usinor se réunirait au début de la semaine prochaine pour examiner le résultat* des *négociations avec M. Etchegaray* et *pour coordonner les luttes à l'intérieur de l'ensemble du groupe* ». La marche sur Dunkerque prenait ainsi fin en queue de poisson et la déception était lisible sur les visages. « *Ce n'est pas la peine d'avoir fait 400 kilomètres pour entendre des balivernes. A Longwy, nous luttons depuis quatre mois et nos actions sont autrement unitaires et structurées* », commentait, désabusé, un sidérurgiste du pays haut-lorrain.

Des discours, toujours des discours, se sont plaints beaucoup de *participants dunkerquois* en entendant les dirigeants syndicaux disserter sur la crise de la sidérurgie. « *On bosse là-dedans, on connaît, passe à autre chose* », interrompaient les cédétistes les plus « durs », en réclamant qui la grève générale, qui l'arrêt de la production dans tous les secteurs de l'industrie, qui l'occupation de « *tous les lieux officiels où les décisions sont prises* », qui une manifestation devant l'entrée des grands bureaux d'Usinor-Dunkerque.

C'est justement sur les formes d'action — il faut dire aussi que les sidérurgistes ont, depuis le mois de décembre dernier, donné l'impression d'avoir tout essayé, en désespoir de cause — que les syndicats se sont opposés. La C.G.T., même faiblement représentée vendredi, était approuvée par une grande partie de la salle quand elle proclamait que « *ce n'est pas en affrontant les C.R.S. qu'on sauvera la sidérurgie* ». Les cédétistes s'opposaient entre eux. Le souvenir des incidents parisiens du 23 mars étaient d'autant plus présents aux esprits qu'un tract signé d'un « *groupe autonome révolutionnaire* » avait circulé la veille à Dunkerque, insinuant notamment : « *Si les pierres qui se trouvent autour des grands bureaux sont projetés sur les vitres des locaux des sbires du patronat et que des cocktails Molotov — un tiers d'huile, deux tiers d'essence — arrivent à éclabousser ces chiens, les travailleurs n'y verraient que soulagement à leur peine* ». « *Une provocation de l'extrême droite imitant le vocabulaire gauchiste* », n'était pas loin de penser M. René Carême, *maire socialiste de La Grande-Synthe*, qui indiquait qu'il avait *répondu vertement* jeudi à une lettre que venait de lui adresser — par huissier ! — la direction d'Usinor à Paris, le rendant responsables d'éventuels « *crimes et déprédations* »...

Il n'y a pas eu d'incidents, et tout le monde est remonté sagement dans les cars — avant de perturber un peu la circulation aux alentours de Lille — avec le sentiment de l'échec. Non pas parce qu'il n'y a pas eu de manifestations violentes, mais parce que chacun a eu la conviction, vendredi, qu'une brèche était ouverte dans la solidarité ouvrière. Des travailleurs d'Usinor-Dunkerque, en grève pour des revendications catégorielles et non pas touchés par le plan de restructuration de la sidérurgie, ont quelque peu boudé leurs camarades des autres usines du groupe. Et ce n'est pas la section de la C.F.D.T. de l'usine dunkerquoise qui pouvait resserrer les liens : elle est *en pleine crise, puisqu'elle vient* d'être dissoute, on le sait, *par* sa fédération de la métallurgie, et remplacée par un « collectif ». Cela moins pour avoir participé, comme on l'a cru tout d'abord, à la marche cégétiste sur Paris, que pour une vulgaire affaire de gros sous, des fonds de la section ayant été utilisés à des fins personnelles. Il était dit, décidément, que le mouvement syndical raterait une marche à Dunkerque.

MICHEL CASTAING.

M. Lionel Stoléru annonce une campagne nationale contre le « travail noir »

Au cours d'une réunion de l'intergroupe parlementaire *d'étude des problèmes* de la consommation et de la Fondation *de la qualité* de la vie, de la sécurité et de la consommation, en présence de M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel, vient d'annoncer une campagne nationale contre le « travail noir ».

Pendant dix jours, du 6 au 15 mai prochain, la presse écrite, radiophonique et télévisée sera appelée à répercuter le slogan figurant sur une affiche éditée à cinq cent mille exemplaires par le secrétariat d'Etat : « *Le travail clandestin, ça peut finir très mal.* » Des séquences audiovisuelles, d'une durée de trente *secondes, illustreront les* embûches qui guettent aussi bien les travailleurs « au noir » que ceux qui les emploient, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers ; accidents non reconnus par la Sécurité sociale ou par les compagnies d'assurances, malfaçons, etc.

M. Stoléru a précisé qu'une somme de 2 millions de francs avait été dégagée du budget de son secrétariat d'Etat pour financer cette campagne. Celle-ci lui semble le meilleur moyen de lutter contre un système de fraudes souvent très organisé et qui coûte cher à l'ensemble de la nation : huit cent *mille* travailleurs « au noir » détourneraient chaque *année en France* 3 % de la masse salariale.

D'autres types de mesures sont envisagées : la lutte sur le terrain sera intensifiée au niveau local (sous-préfectures, arrondissements). M. Stoléru *propose* à ce sujet que, sur les cinq mille *emplois* dits d'utilité collective créés par le ministre du travail, cinq cents soient consacrés pendant un an à la « *chasse aux fraudeurs* ».

Sur le plan juridique, un prochain décret obligera les entrepreneurs à afficher sur les chantiers le nom des sociétés participant aux travaux. La loi de 1972, réprimant le « travail noir » non occasionnel, sera complétée de façon que les magistrats puissent réclamer des sanctions plus sévères. D'autre part, la loi du 4 janvier 1978, rendant obligatoire la souscription d'une assurance-chômage lorsque l'on fait construire, sera appliquée plus sévèrement.

Enfin, des verrous financiers seront institués, de façon que les banques, les compagnies de crédit, notamment agricoles, et les assurances n'accordent plus de prêts ou de remboursements que sur présentation de factures — et non plus de *simples devis*, comme jusqu'à présent.

Concession importante de la direction d'Usinor :

Deux mille trois cents emplois seront maintenus pendant un an de plus que ne le prévoyait le plan de restructuration

Il s'est produit le vendredi 6 avril une sorte de coup de théâtre lors de l'ultime séance, dite de synthèse, *qui* clôturait les discussions entre les organisations syndicales et la direction générale d'Usinor. Cette dernière a en effet annoncé qu'elle acceptait d' « aménager » le calendrier des réductions d'effectifs. A cet effet, deux mille trois cents *emplois* sont maintenus temporairement pendant douze mois supplémentaires afin de faire coïncider le calendrier en question avec celui des nouvelles créations d'emplois, ce qui ramène les *suppressions* de postes de neuf mille cent quatre-vingt-dix en 1979 à six mille huit cent quatre-vingt-dix pour un coût de 160 millions de francs, fournis *par* l'Etat.

Cette ultime concession, alors que l'on redoutait le pire, c'est-à-dire l'impasse totale, a nettement détendu l'atmosphère, comme le reflétaient les physionomies des dirigeants d'Usinor et des représentants des syndicats, tout au moins ceux de la C.F.D.T., de F.O., de la C.G.C. et de la C.F.T.C. Sans doute, comme l'a bien précisé le *président* d'Usinor, et comme se sont hâtés de le relever les *syndicats*, ces *concessions* n'apportent-elles aucune modification *fondamentale au plan de restructuration* industrielle, qui reste inchangé dans ses dispositions essentielles, notamment la réduction des capacités de production.

Mais les aménagements du calendrier des réductions d'emplois, le souci d'assurer une certaine simultanéité entre les suppressions et les *créations*, la *disparition* de ces sociétés de reconversion mort-nées *que les syndicats qualifiaient unanimement de « parkings à chômeurs »*, *permettaient d'éviter* l'affrontement prévisible au cas où la direction d'Usinor, à l'image de celle de Sacilor, aurait campé sur ses positions initiales, sans accepter aucune concession. Le plus important, comme l'indiquait d'emblée M. Marchelli pour la C.G.C., c'est que « *quelque chose de nouveau s'est passé entre le monde syndical et celui du patronat* ».

Quant à M. Jacques Chérèque, qui avait, il y a un mois, littéralement arraché à la direction d'Usinor le « *gel* » *des licenciements pendant la* durée des discussions et engagé le prestige moral *de la C.F.D.T. dans* cette négociation, il triomphait discrètement. *Bien sûr*, il le reconnaît lui-même, la politique industrielle d'Usinor *n'a* pas été vraiment modifiée ; mais les dirigeants du groupe *ont* admis *que* les hypothèses de travail des syndicats, *notamment* du plan, pouvaient remettre en cause *une partie du plan*. Il *en voit un* exemple dans le prolongement de la *production* d'*acier liquide* à *Denain*, la montée en puissance *du* haut fourneau géant d'Usinor (le fameux H 4) étant encore problématique *du* fait de sa longue maladie *de jeunesse*.

Bien sûr, également, les syndicats vont « *continuer le combat* », que ce soit la C.F.D.T. pour la semaine de trente-cinq heures, ou la C.G.T., pour qui rien n'est acquis et qui estime que les luttes doivent *s'intensifier*. Mais, vendredi 6 avril, une ouverture *a été faite*, le *gouvernement* a *lâché* du lest, sans doute pour éviter le retour d'incidents comme ceux de Longwy et de Denain.

Une réflexion vient alors immédiatement à l'esprit : pourquoi ce genre de négociation, et de concessions, *n'a-t-il pas eu lieu bien avant ?* Les incidents *en* question auraient sans doute *pu être évités*. Peut-être les autorités *n'avaient-elles* pas alors en main toutes les cartes nécessaires, notamment en matière de création d'emploi ? *En* ce cas, pourquoi fallait-il se presser tellement *en* décembre, quitte à provoquer de telles explosions ?

FRANÇOIS RENARD.

Les conséquences pour chaque usine

● *A DENAIN, la production d'acier liquide, qui devait prendre fin à l'été 1979, est prolongée jusqu'à l'été 1980, ce qui permet de maintenir mille cinq cents emplois pendant douze mois* « de façon à combler le décalage entre les suppressions d'emplois et les possibilités de reconversion effectives ». *Ce maintien permet, en outre, selon la direction, de répondre à la proposition syndicale visant à rendre progressif le transfert de la production de fonte de Denain vers Dunkerque.*

● *A LONGWY, bien que l'arrêt de la production d'acier dans l'usine de la Chiers reste fixé à l'été 1979, le train à feuillards (tôles moyennes) sera en service jusqu'à fin 1980, ce qui assure le maintien de deux cent soixante-dix emplois. Chez Usinor, la prolongation du* fonctionnement *de la cokerie en 1979 préservera encore trois cents emplois.*

● *A BLAGNY (Ardennes), le relaminage sera arrêté en septembre 1979, mais les opérations de galvanisation-peinture se poursuivront jusqu'à l'été 1980 avec cent soixante-dix personnes.*

Ces mesures, couplées avec les nouvelles créations d'emplois annoncées à Douai et Valenciennes, par Renault notamment, et en Lorraine dans les prochaines semaines, permettront de renoncer aux sociétés de reconversion (Usinor-Services) qui devaient prendre en charge le personnel privé d'emploi.

Le coût de ces aménagements est estimé à 180 millions de francs, qui seront vraisemblablement fournis par les pouvoirs publics, par un processus qui n'est pas encore défini.

Par ailleurs, le groupe belge Cockerill et Usinor viennent d'engager de nouvelles négociations en vue d'étudier les possibilités d'un rapprochement plus complet de leurs établissements de Rehon et de Longwy, afin de créer, dans le bassin de Longwy, une seule unité sidérurgique ». *Cette fusion pourrait se traduire par un échange de titres ou de participations.* « Le personnel d'Usinor et celui de Rehon, ainsi que les organisations syndicales seront informés dès que possible du résultat de négociations entre les deux groupes. »

Poursuite des mouvements de grève à Fos-sur-Mer

Malgré la mise en chômage technique des huit cents travailleurs de l'aciérie, le personnel de l'usine à oxygène de la Solmer, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), a reconduit la grève le vendredi 6 avril. A une large majorité, les ouvriers de l'entreprise (7 110 salariés) avaient approuvé, au cours d'un meeting de la C.G.T. et de la C.F.D.T., l'action des grévistes qui bloquent le fonctionnement de l'aciérie. Depuis le 26 février, des grèves tournantes ininterrompues, destinées à appuyer des revendications sur les salaires et les conditions de travail, ont perturbé tour à tour tous les secteurs de l'entreprise.

Selon la direction, qui invoque ces mouvements pour expliquer le « chômage forcé » des aciéristes, la baisse de production pour le mois de mars a été de l'ordre de 40 000 tonnes d'acier, sur une prévision de 280 000 tonnes. *Même si* le travail reprenait normalement dans les prochains jours, la production, qui devait être de 285 000 en avril, ne pourra être assurée normalement.

● *Près de quatre cents suppressions d'emplois* à la gobeleterie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson de La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) ont été annoncées le vendredi 6 avril par la direction de cette entreprise de mille deux cents salariés. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. de l'usine ont décidé d'organiser une manifestation unitaire jeudi prochain 12 avril.

● *De nouvelles opérations* « *ville morte* » ont eu lieu le vendredi 6 avril, comme la veille, dans la région Midi-Pyrénées, sur le thème « *Vivre au pays* », notamment à Mazamet (Tarn) où le chômage touche mille sept cents personnes sur vingt mille habitants, et à Millau (Aveyron), où les *commerçants protestent* par ailleurs contre l'extension du camp militaire du Larzac. Jeudi à Fleurance (Gers), une manifestation avait été organisée après l'annonce, notamment, de la fermeture de l'usine locale de Grundig le mois prochain.

● *Licenciements chez Sauvagnat.* — Le tribunal de commerce d'Aurillac (Cantal) a autorisé, le vendredi 6 avril, soixante-six licenciements sur les soixante-dix-neuf réclamés par la direction de cette importante fabrique de parapluies et de meubles de jardin (sept cent *cinquante* salariés). Parmi les licenciés, neuf sont des employés *mis* en préretraite. Le syndic devra embaucher un directeur général et tenter de désengager la société Sauvagnat du capital de la société d'exploitation Dofan, maroquinerie de Verdun.

● *Une grève générale à Air France ?* — Le syndicat F.O. d'Air France vient de décider du principe d'une « *grève générale* » de tous les personnels de la compagnie pendant « *la période de Pâques* ». Dans un communiqué, il précise qu'une proposition dans ce sens sera faite aux autres syndicats lors d'une « intersyndicale » prévue le 10 avril.

● *Grève des marins de la C.G.M.* — La Fédération nationale des marins C.G.T. appelle tous les marins de la Compagnie générale maritime (C.G.M.) à retarder les appareillages des navires de quarante-huit heures à partir du 9 avril. Par cette action la C.G.T. proteste contre les licenciements envisagés et contre la vente des navires. Elle demande que l'âge de la préretraite soit avancé à cinquante ans et que les actions de formation professionnelle des jeunes soient accélérées.

● *L'évolution des salaires.* — L'enquête trimestrielle dans l'industrie réalisée par l'INSEE fait état d'une hausse moyenne du taux de salaire horaire de 1,3 % du début janvier au début de mars, soit 0,65 % par mois. Ces indications, obtenues par sondage auprès des industriels, font apparaître un taux d'augmentation, en rythme annuel, d'environ 8 %.

ÉTRANGER

ETATS-UNIS

● *Les prix agricoles américains* ont augmenté de 2 % en mars aggravant ainsi les pressions inflationnistes. Cette hausse est néanmoins inférieure à celle des mois précédents : 2,8 % en décembre, 4,5 % en janvier et 3,8 % en février. En outre, les *spécialistes* du département de l'agriculture estiment que les *prix agricoles augmenteront* moins rapidement au cours des prochains mois. Cependant le taux de croissance réel de l'économie américaine au premier trimestre 1979 aurait été de 2 % seulement en termes annuels contre 6,9 % au quatrième trimestre de 1978, a estimé Mme Courtenay Slater, principale économiste du département du commerce. Cette diminution est attribuée à la rigueur de l'hiver et à la hausse des prix alimentaires qui a freiné la progression réelle des revenus. — *(A.F.P.)*

● *Le nombre de chômeurs américains* s'élevait à 5,9 millions de personnes en mars, soit 5,7 % de la population active, comme en février. Ce pourcentage est le plus bas signalé depuis août 1974. La population active, aux Etats-Unis, compte actuellement 102,7 millions de personnes. Ce sont les jeunes de moins de vingt ans qui enregistrent le taux de chômage le plus élevé (15,5 %) suivis de la population noire (11,2 %). — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Le coût de la vie suisse* a augmenté de 0,5 % en mars. Cette hausse des prix à la consommation est nettement inférieure à celle enregistrée en février (+ 1,1 %), mais reste forte pour la Confédération helvétique, dont le taux d'inflation pour l'ensemble de l'année 1978 s'est inscrit à seulement 0,7 %.

La hausse enregistrée en mars est notamment imputable à l'augmentation des groupes « alimentation » et « transports et communications » (+ 1,1 % chacun). Elle porte à 2,5 % le taux annuel d'inflation (de mars 1978 à mars 1979). — *(A.F.P.)*

LA SITUATION DES IMMIGRÉS

Sonacotra contre résidents

Ils sont arrivés en cars, un peu inquiets, mais tout à fait déterminés, rassemblés derrière deux pâles banderoles qu'il a fallu laisser à l'entrée. Depuis deux ans, la presque totalité des deux cent cinquante travailleurs immigrés du foyer Sonacotra de Chilly-Mazarin (Essonne) observent une grève des loyers, comme c'est le cas dans nombre d'autres foyers du même type.

Vendredi matin 6 avril, l'affaire venait en audience de référé devant le tribunal d'Evry, qui avait choisi de convoquer tous les contrevenants. Aucune des salles prévues ordinairement pour les audiences ne pouvait accueillir une telle assistance, il fallut, pour que le tribunal puisse siéger, installer une table à l'extrémité du grand hall du palais de justice.

Spectacle surprenant que cette foule d'hommes, jeunes et vieux, avançant, un peu hésitants, encadrés par un cordon de policiers sous les voûtes bétonnées. On ne saurait dire qui était le plus inquiet, des accusés armés de leur seule solidarité ou du président, débonnaire et souriant, mais qui, en guise de boutade, avait glissé à son greffière quelques instants avant l'ouverture des débats : « Vous tiendrez la table. »

Avocat de la Sonacotra, Me Pierre Pruvost a rappelé que la deuxième actionnaire de cette société, après l'Etat français, n'était autre que la République démocratique algérienne. Il a reconnu, avec un sens particulier de l'euphémisme — surtout pour ce qui concerne le loyer de Chilly-Mazarin — que « le confort est assez sommaire dans les immeubles de la première génération ». Il a enfin mis en cause les comités de défense des résidents qui, selon lui, « sont des groupes assez difficilement définissables », au sein desquels il distingue tout de même l'influence des mouvements autonomes.

L'avocat des résidents, Me Françoise Natalis, a proposé, quant à lui, la désignation d'un médiateur. Mais les animateurs du mouvement ne cachaient pas, dès la fin de l'audience, leur intention de ne « pas quitter leur loyer, quoi qu'il arrive ». Pourtant, le lendemain, la décision arrivait, catégorique : les deux cent cinquante résidents seront expulsés le 1er mai. — S. B.

LES ASSOCIATIONS DE FORMATION DÉNONCENT LA DIMINUTION DE LEURS CRÉDITS

Le collectif national des associations réalisatrices *de formation* au service des travailleurs immigrés s'élève, dans un communiqué, contre les difficultés de fonctionnement « *de plus en plus contraignantes* » qu'elles rencontrent. « *Cette situation*, affirment les associations, *est due au fait que les pouvoirs publics se refusent à assurer le minimum* de *ressources financières* » nécessaires à la poursuite des activités de formation.

Evoquant « *une politique qui consiste à maintenir les immigrés dans un état d'incertitude, d'insécurité, d'isolement social et culturel tel qu'ils puissent à tous moments, au gré des fluctuations de la politique gouvernementale, être contraints de quitter la France* », les associations affirment que « *c'est dans ce contexte que s'inscrit le refus de reconnaître aux travailleurs étrangers leur* droit *à la formation générale et professionnelle* ».

Le collectif national regroupe notamment le Comité de liaison pour l'alphabétisation, l'Association pour l'enseignement du français aux travailleurs immigrés, la Fédération des clubs Léo-Lagrange, la Ligue française de l'enseignement, la *Cimade* et la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés.

AFFAIRES

Manufrance : la municipalité de Saint-Étienne est prête à garantir un emprunt de 30 millions de francs pour la création d'une nouvelle société d'exploitation

Saint-Etienne. — L'ultimatum adressé par le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne aux administrateurs et au P.-D.G. de Manufrance (« le Monde » du 6 avril) ainsi que les déclarations de M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. et président du conseil général de la Loire (« le Monde » du 7 avril), ont fait ressurgir les interrogations sur l'avenir de l'entreprise stéphanoise. La journée du vendredi 6 avril a été marquée par une succession de réunions et de déclarations. Finalement, le conseil municipal de Saint-Etienne a décidé de garantir un emprunt de 30 millions de francs à la nouvelle société d'exploitation si jamais celle-ci parvient à être créée. Force est de constater, après ce nouveau tumulte, que bien des incertitudes demeurent et que le sort de la société, de ses deux mille huit cents salariés et des quatre à cinq mille sous-traitants n'est toujours pas fixé.

De notre correspondant régional

La réunion du conseil d'administration constituait le premier événement de cette journée (1). La conférence de presse qu'a tenue M. Mestries au terme de cinquante minutes de conseil a surtout permis de constater que le P.-D.G. n'est ni démissionnaire ni démissionné. « *Je me battrai jusqu'au bout pour essayer de sauver Manufrance* », précisait-il. M. Mestries devait rencontrer samedi 7 avril les rares investisseurs encore intéressés par la reprise éventuelle des activités de la société.

Chacun a pu noter à l'occasion des récents événements combien le dernier P.-D.G. de Manufrance, nommé en janvier, était isolé. Ainsi M. Neuwirth n'a pas cru bon de le tenir au courant des résultats de ses démarches. Quant au président du tribunal de commerce, il ne lui a pas fait part de ses intentions. M. Mestries a dû attendre vendredi après-midi pour, à sa demande, rencontrer l'un et l'autre.

En ce qui concerne les déclarations faites par M. Neuwirth, il semble qu'elles doivent être ramenées à une version plus modeste que celle que le député a bien voulu fournir. Il a affirmé en effet que les pouvoirs publics acceptaient de donner sa chance à Manufrance sous la forme d'une « *aide à constituer le capital* » de la société contenues dans la tation. Mais, pour l'instant, les conditions dans lesquelles cette aide serait apportée n'ont pas été précisées.

En ce qui concerne les menaces de mise en liquidation judiciaire de la société contenue dans la lettre du président du tribunal de commerce, il apparaît qu'elles ne seront sans doute pas mises à exécution, tout au moins à court terme, une pareille décision signifiant à coup sûr l'occupation immédiate des locaux. En revanche, l'extrême sévérité du ton employé par le magistrat s'expliquerait par le désir de celui-ci de mettre fin rapidement au mandat de M. Mestries. « *Vous et vos intervenants (2) coûtez très cher à la société, et personnellement vous constituez une gêne à la création d'une nouvelle société* », aurait dit en substance le président du tribunal au P.-D.G.

Des engagements précis

Second événement de la journée de vendredi, la convocation du conseil municipal en séance extraordinaire dans l'enceinte même de l'entreprise. Qualifiant d'« *intolérable* » l'ultimatum adressé à la société par le président du tribunal de commerce, M. Joseph Sanguedolce a affirmé que « *M. Mestries et la ville procédons actuellement au montage financier de la nouvelle société d'exploitation* ». Le maire de Saint-Etienne a fait état alors des « *engagements précis* » obtenus jusqu'ici.

Le capital de la nouvelle société pourrait être apporté pour un tiers (10 millions de francs) par la MAGIF, pour un tiers par un imprimeur (3) et pour le tiers restant par l'un de ces investisseurs que le gouvernement — à en croire les déclarations de M. Neuwirth — souhaite inciter à participer. « *Si l'on ajoute les 12 millions de francs de prêt que le F.D.E.S. doit toujours débloquer au bénéfice de la société, cela fait déjà 42 millions de francs* », a fait observer M. Sanguedolce.

Celui-ci a ensuite brandi trois télex émanant de trois organismes prêteurs différents, s'engageant chacun à accorder un prêt de 30 millions de francs — remboursable en dix ou quinze ans — à la nouvelle société, pour peu que cet emprunt soit garanti par la ville. C'est la délibération qu'a finalement adoptée à l'unanimité le conseil (4), décidant également de mandater le maire et les administrateurs de la ville dans la société pour organiser dès le début de la semaine prochaine une « table ronde » entre tous les partenaires : représentants des ministères concernés, tribunal de commerce, conseil général de la *Loire, municipalité, P.-D.G.*, administrateurs et organisations syndicales de l'entreprise, ainsi qu'investisseurs et banquiers intéressés.

Au cours du débat, M. Sanguedolce a confirmé qu'« *il ne paraissait pas opportun à la municipalité de reprendre une place d'actionnaire dans une nouvelle société* ». « *Nous avons toujours dit que nous passerons la main lorsque nous saurons qui prend la suite et à quelles conditions* », a-t-il précisé, ajoutant : « *Pour nous, ces conditions restent inchangées, à savoir maintien de toutes les activités de Manufrance et maintien de l'emploi.* » Les différents partenaires, après les engagements des uns et des autres, accepteront-ils de se rassembler pour discuter enfin de l'avenir économique de l'entreprise ?

BERNARD ÉLIE.

(1) Seuls MM. Mestries, Veunin et Nicolas (représentant de la ville) étaient présents à la conseil d'administration.

(2) Les intervenants en question sont au nombre de six : un directeur de la fabrication et un directeur du marketing avec chacun un adjoint, plus deux personnes chargées plus spécialement de la recherche des investisseurs potentiels. Au total, les charges inhérentes à l'équipe de M. Mestries représenteraient une dépense de 1,2 million de francs en deux mois.

(3) Il s'agirait de M. Dargaud, éditeur.

(4) Le conseil municipal sera convoqué dans les formes légales pour confirmer cette délibération qui vaut surtout par l'engagement politique qu'elle représente.

AGRICULTURE

L'ÉPIZOOTIE DE FIÈVRE APHTEUSE

Un groupe d'éleveurs du Bessin (Calvados), où sévit actuellement l'épizootie de fièvre aphteuse, envisage de créer un nouveau syndicat pour se défendre « *contre les abattages sans nuance* » des bêtes, que la F.N.S.E.A. a laissé faire. Pour certains éleveurs, en effet, il est aussi peu logique d'abattre l'ensemble du cheptel d'une exploitation sous le prétexte qu'un animal ou deux ont été atteints et que les autres peuvent être des « *porteurs sains* » du virus que de ne pas abattre le cheptel voisin qu'une simple clôture sépare.

D'autre part, les éleveurs de Bessin souhaitent obtenir la plus large information sur l'origine du virus qui a atteint le 19 mars la région. S'agit-il d'animaux importés ? Les contrôles sanitaires ont-ils été à la hauteur des exigences ?

Prochaine radiation de 1409 médicaments remboursés par la Sécurité sociale

Mille quatre cent neuf médicaments seront prochainement radiés de la liste des produits pharmaceutiques remboursés par la Sécurité sociale. La mesure sera applicable dès la parution de l'arrêté pris en ce sens par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille. Elle touchera une série de produits antalgiques (contre la douleur) et antiseptiques, de sirops, de laxatifs et de médicaments, en général anciens, dont les médecins avaient abandonné la prescription en raison de leurs effets thérapeutiques insuffisants, ainsi que des spécialités presque disparues des officines pharmaceutiques dont les fabrications avaient été ralenties ou abandonnées parce que devenues non rentables.

L'objectif de ce grand nettoyage de printemps est donc moins destiné à réduire les dépenses de la Sécurité sociale que de purger la liste des médicaments des produits périmés qui s'y trouvaient encore.

« *Cette mesure de mise à jour*, précise-t-on au ministère de la santé, *ne diminue donc en rien les possibilités thérapeutiques. Il ne faut donc pas en attendre une incidence réelle sur l'arsenal thérapeutique.* »

Elle aura en tout cas pour effet direct de faire passer de près de 11 000 à environ 9 000 le nombre de spécialités pharmaceutiques effectivement exploitées en France (dont moins de 8 000 seront désormais remboursables contre plus de 9 000 auparavant), et de ramener ainsi notre pays au niveau de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire le plus bas au monde. L'Espagne et la République fédérale d'Allemagne, détiennent, en revanche, le record avec respectivement 25 000 et 24 080 spécialités.

L'on peut toutefois craindre, que cette opération, d'ordre administratif, ne lèse en fin de compte les personnes âgées aux revenus modestes qui sont habituées à se soigner avec ces remèdes anciens et peu coûteux. De plus, elle risque de rendre un peu plus onéreux aussi certains remboursements de médicaments dont la prescription, à titre de remplacement, sera inévitablement plus fréquente. — A. D.

VERS UN CONTROLE EUROPÉEN DES MULTINATIONALES ?

M. René Jager, sénateur de la Moselle (Union centriste), a évoqué vendredi matin 6 avril, devant le Sénat, à l'occasion d'une question orale sur les multinationales, le problème de l'installation de Ford en Lorraine ou en Autriche. Il a déploré la « *concurrence absurde* » à laquelle se livrent entre eux les pays européens et s'est interrogé au sujet de la solidarité des multinationales. « *Ne risquent-elles pas*, a-t-il demandé, *de s'écrouler comme jadis l'empire des Habsbourg ?* »

M. Monory, ministre de l'économie, a notamment répondu au sénateur de la Moselle que la question du contrôle des multinationales implantées sur le territoire de la Communauté européenne faisait actuellement l'objet d'une étude de l'O.C.D.E. dont les conclusions seront connues au mois de juillet.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES
Nouvelle hausse de la livre et du dollar

L'envolée de la LIVRE STERLING, déjà sensible la semaine dernière, s'est poursuivie cette semaine sur les marchés des changes, la monnaie britannique dépassant 9 F pour la première fois depuis mai 1978. Le redressement du DOLLAR, déjà sensible ces derniers temps, s'est nettement confirmé, notamment par rapport au YEN JAPONAIS, qui a accentué sa baisse par rapport à toutes les monnaies.

La LIVRE STERLING a donc continué de tenir la vedette sur les marchés des changes, s'avançant à 9,05 F à la veille du week-end sur la place de Paris et à près de 2,09 dollars à Londres. Sa hausse s'est poursuivie presque tous les jours, avec toutefois une accélération vendredi, sur la rumeur que la Banque d'Angleterre ne voulait plus intervenir pour l'empêcher de monter. On sait que la revalorisation rapide de la LIVRE compromet les intérêts des exportateurs britanniques, et entraîne un afflux de capitaux de nature à gonfler dangereusement une masse monétaire déjà trop importante. En tout cas, la Banque centrale s'est refusée à révéler sa tactique, comme à l'habitude. Selon les spécialistes, elle pourrait laisser la LIVRE monter jusqu'à ce que la spéculation se lasse ou que le gouvernement issu des élections prenne des mesures. Elle s'est bornée à réduire de 1 % son taux d'escompte pour essayer de freiner l'afflux de capitaux (voir ci-dessous la rubrique marché monétaire). En attendant, la monnaie britannique a progressé de 6,6 % depuis le début de février, et, selon toute probabilité, va poursuivre son avance. Les motifs n'ont pas changé : hausse du prix du pétrole, qui ne peut que valoriser les gisements de la mer du Nord et améliorer la balance des paiements de la Grande-Bretagne, et possibilité d'une victoire des conservateurs aux élections générales. Cet optimisme des milieux financiers nationaux et internationaux se reflète à la Bourse de Londres, où les cours ont notablement monté ces temps derniers.

De son côté, le DOLLAR accentue son redressement, avec l'appoint, en fin de semaine, des propositions du président Carter pour économiser l'énergie et relever les prix du pétrole produit aux Etats-Unis. L'avance de la monnaie américaine est très nette par rapport aux monnaies du système monétaire européen (DEUTSCHEMARK, FRANC FRANÇAIS, FLORIN, etc.), mais c'est vis-à-vis du YEN JAPONAIS, en baisse rapide, qu'elle est la plus sensible. A Tokyo, le DOLLAR a passé la barre de 210 yens, pour s'élever à 215 yens dans un marché assez actif, les observateurs s'attendant qu'il progresse encore à la faveur d'un mouvement de balancier assez remarquable, si l'on réalise qu'il valait 176 yens en novembre dernier.

En Europe, le DEUTSCHEMARK se montre toujours un peu dépassé par rapport à l'ensemble des monnaies du S.M.E., y compris à Paris, où il est revenu aux alentours de 2,29 F (pour un cours « pivot » de 2,3095 F).

Notons que, pour la première fois depuis près de cinquante ans, le cordoba, la monnaie nicaraguayenne, a été dévalué d'environ 70 % par rapport au dollar (12 cordobas contre 1 dollar au lieu de 7). Un marché des changes parallèle a été créé à Managua destiné à l'importation, sur lequel le dollar s'échangera à 9 cordobas.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once se maintient aux environs de 240 dollars, et continue donc à se raffermir, exprimé dans les autres monnaies.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,0875	9,0403	3,5758	3,9505	62,3118	4,2522	1758,19
	—	2,0665	8,8807	3,5058	3,8612	61,0444	4,1619	1735,24
New-York.	2,0875	—	23,0680	58,3771	52,8401	3,3500	49,0918	0,1187
	2,0665	—	23,2693	58,9448	53,5188	3,3852	48,6524	0,1190
Paris.....	9,0403	4,3350	—	253,06	229,06	14,5226	212,81	5,1463
	8,8807	4,2975	—	253,31	229,99	14,5480	213,38	5,1173
Zurich....	3,5758	171,30	39,5155	—	90,5151	5,7386	84,0942	2,0338
	3,5058	169,65	39,4764	—	90,7947	5,7430	84,2353	2,0203
Francfort.	3,9505	189,25	43,6567	110,4786	—	6,3400	92,9062	2,2469
	3,8612	186,85	43,4787	110,1385	—	6,3253	92,7755	2,2251
Bruxelles.	62,3118	29,8500	6,8858	17,4255	15,7727	—	14,6538	3,5440
	61,0444	29,5400	6,8737	17,4123	15,8094	—	14,6673	3,5170
Amsterdam	4,2522	203,70	46,9896	118,9141	107,6354	6,8241	—	2,4185
	4,1619	201,40	46,8644	118,7150	107,7869	6,8178	—	2,3884
Milan....	1758,18	842,25	194,2906	491,6812	445,0462	28,2160	413,47	—
	1735,24	839,70	195,1154	494,9602	449,3979	28,4258	416,93	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES
IRRÉGULARITÉ DES COURS

METAUX. — *Le cuivre a enregistré d'amples fluctuations de cours, tout au long de la semaine, reflétant ainsi divers développements exerçant des influences divergentes sur les marchés ; le métal rouge a pu compenser, ces derniers jours, les pertes enregistrées en début de semaine. Les opérateurs ont été particulièrement attentifs aux informations selon lesquelles le Zaïre serait amené à retarder ses livraisons, du fait des difficultés rencontrées dans ce pays, tant en ce qui concerne la production que les livraisons. On a remarqué également les répercussions suscitées par la crainte d'une grève à la raffinerie de Noranda, au Canada, et par les relèvements de tarifs annoncés par certains producteurs américains. Notons aussi que les disponibilités de métal de qualité supérieure vont en s'amenuisant en Europe et que la raffinerie de Ndola, en Zambie, a été partiellement fermée. En revanche, en début de semaine, la situation était revenue à la normale dans les mines du Pérou, ce qui avait contribué à peser sur les cours, de même que l'annonce de la découverte de 50 millions de tonnes de minerai dans une mine péruvienne abandonnée il y a vingt ans.*

Irrégulier lui aussi, l'argent s'était tout d'abord associé à la hausse marquée par les cours de l'or avant la vente du F.M.I., mais il s'était ensuite replié, avant de s'orienter de nouveau à la hausse, suite à la publication d'un rapport d'une firme londonienne selon laquelle une pénurie de métal pourrait intervenir cette année, si les stocks américains poursuivent leur diminution.

Sur le marché libre de Londres, les cours du nickel n'ont pas varié sensiblement, et ils terminent la semaine à 2,45/2,50 dollars la livre, sans changement. Notons que ce métal sera traité au London Metal Exchange à partir du 23 avril. La pénurie d'étain persiste sur le marché des livrables et les cours de ce métal ont fluctué irrégulièrement. Ferme au London Metal Exchange, l'aluminium, en revanche, a vu ses cours s'effriter sur le marché libre.

CAOUTCHOUC. — *Le marché du caoutchouc naturel a été irrégulier. Favorisé initialement par des indications selon lesquelles l'offre risquerait d'être insuffisante dans les années à venir, les cours se sont ensuite repliés, reflétant principalement les fluctuations de change. Un redressement a eu lieu en fin de semaine, suite à la matérialisation d'achats soviétiques, à Londres.*

DENREES. — *La réserve des consommateurs et l'abondance de l'offre à court terme, de même que d'importantes livraisons brésiliennes, ont pesé sur les cours du cacao, qui sont revenus à leur plus bas depuis février 1978. Le café a fluctué irrégulièrement ; les négociations entre producteurs et consommateurs, à Londres, n'ont pas permis de déboucher sur un accord en ce qui concerne les quotas d'exportation.*

Les cours du sucre se sont repliés, à Londres comme à New-York, en raison principalement des lenteurs avec lesquelles le Congrès américain étudie le projet de législation relatif à cette denrée ; on a également noté l'influence d'une offre abondante de l'Inde et de la C.E.E.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS
du 6 avril 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 1 041 (1 020), à trois mois, 1 039,50 (1 029,50) ; étain comptant, 7 375 (7 240), à trois mois, 7 143 (7 160) ; plomb, 568 (574) ; zinc, 380 (397) ; argent (en pence par once troy), 383,75 (358,30).

— New-York (en cents par livre), cuivre (premier terme), 96,45 (94,20) ; aluminium (lingots), 57,75 (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 120 (112,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 232-240 (220-240).

— Penang (en dollars des Détroits par picule de 22 lbs) : 1 950 (1 900).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai, 59,50 (59,80).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai : 242,50 (247) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 486 (487).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine 24,10 (24,30-24,35).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 60,50-61,25 (63,60-64).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 279,75-280,75 (270-270,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 139,30 (142,25) ; juil., 142,30 (145,10) ; sucre, mai, 8,34 (8,55) ; juil., 8,64 (8,82) ; café, mai, 135,75 (137,25) ; juil., 137,80 (140,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai, 103,80 (107) ; août, 107,90 (110,70) ; café, mai, 1 480,11 (1 475) ; juil., 1 453 (1 498) ; cacao, mai, 1 594 (1 660) ; juil., 1 578 (1 642).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 420,50 (1 433) ; sept., 1 462 (1 460) ; café, mai, 1 310 (1 311) ; sept., 1 337 (1 338) ; sucre (en francs par tonne), mai, 917 (910) ; août, 958 (950).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 338 1/2 (339) ; juil., 322 1/2 (322) ; maïs, juil., 257 (253 1/2) ; sept., 260 1/2 (258 1/4).

Indices. — Reuter : 1 556,30 (1 572,10) ; Moody's : 1 048,60 (1 046,80).

MARCHÉ MONÉTAIRE
Baisse des taux en Grande-Bretagne

Le seul fait saillant d'une semaine très calme a été la réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, ramené de 13 % à 12 %. L'institut d'émission britannique n'a pas voulu attendre le résultat des élections législatives pour essayer de ralentir l'afflux des capitaux étrangers qui fait monter la livre sterling (voir ci-dessus). Comme au début de 1976, les opérateurs internationaux sont attirés par les taux élevés qu'offre le marché des capitaux britanniques, dans une monnaie très recherchée pour l'instant. A l'attrait de la rémunération s'ajoute celui du gain de change. Résultat : plus d'un milliard de dollars sont arrivés à la City en mars 1979.

Sur le marché de Paris, c'est le calme. Toute la semaine, le taux au jour le jour s'est maintenu aux environs de 6 1/2 %. En raison de mouvements de grève dans les services de la Banque de France, beaucoup d'effets n'ont pas été présentés aux banques, de sorte qu'elles ont disposé de liquidités abondantes. La présentation de ces effets a été reprise vendredi, sans provoquer de mouvements appréciables. A terme, c'est la stabilité, en liaison avec la bonne tenue du franc sur les marché des changes. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 23/2	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	33696 *	33700 ..
— (kilo en lingot) ..	34495 ..	33790 ..
Pièce française (20 fr.)	285 ..	280 10
Pièce française (10 fr.)	210 ..	219 20
Pièce suisse (20 fr.) ..	273 ..	270 10
Union latine (20 fr.) ...	250 .	240 80
● Pièce tunis. (20 fr.) .	204 85	210 .
Souverain	300 ..	3(1 90
● Souverain Elizabeth II	350 ..	380 *
● Demi-souverain	354 ..	371 .
Pièce de 20 dollars ...	1310 40	1301 90
— 10 dollars ...	725 ..	720 20
— 5 dollars ...	454 ..	466 50
— 50 pesos	1338 50	1348 ..
● — 20 marks	320 ..	298 10
— 10 florins	263 ..	253 30
● — 5 roubles ..	148 ..	181 ..

*Cours du 30 mars.
*Cours demandé.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le Trésor public lancera, mercredi 11 avril, un emprunt de 3 milliards de francs, d'une durée de quinze ans, qui sera représenté par des obligations d'une valeur nominale de *1 000 F émises* au pair.

Le taux d'intérêt actuariel brut de cet emprunt sera de 9 %.

	6 avril	Diff.
4 1/2 % 1973	769	+ 7
7 % 1973	4 350	+ 50
10,30 % 1975	103,20	+ 0,10
10 % 1976	105,25	— 1,01
P.M.E. 10,6 % 1976	103,80	inchangé
P.M.E. 11 % 1977	105,85	inchangé
8,80 % 1977	106,98	— 0,02
10 % 1978	105,70	— 0,75
9,80 % 1978	104,60	— 1,65
9,45 % 1978	102,80	— 0,65
8,80 % 1978	100,01	— 0,23
C.N.E. 3 %	2 749	— 101

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Compagnie financière de Suez* annonce pour 1978 un bénéfice net de 169 millions de francs, en baisse de 1,8 % par rapport à celui de l'exercice qui comprenait, il est vrai, pour 48 millions de recettes exceptionnelles. Ce résultat finalement encourageant incite la compagnie à majorer son dividende global, qui passe de 25,5 F à 27 F.

Locabail-Immobilier augmente aussi son dividende global (+ 11,6 %), *qui est porté* à 21,20 F. Les bons résultats pour 1978 le lui permettent avec un bénéfice de 77 millions de F (+ 16,2 %).

SOFFO va procéder de même, dont la rémunération globale par action passe de 10,80 F à 12 F.

Majoration enfin du dividende versé par la *Banque ottomane* dont le montant par action a été fixé à 3,10 livres sterling contre 2,80 livres, la rémunération de la part de fondateur s'établissant à 334,36 livres contre 295,78 livres.

	6 avril	Diff.
Bail Equipement	252	+ 8
B.C.T.	125,50	+ 8,50
Cetelem	270,50	— 0,50
Cie Bancaire	428	— 6
Cie du Nord	25,80	— 0,20
C.C.F.	146,40	+ 4,40
C.F.F.	430	inchangé
C.F.I.	137,50	— 5,60
Crédit du Nord	56,50	— 3,25
Financ. Paris	228,50	+ 6,50
Locafrance	223,50	+ 4,90
Locindus	480,50	+ 13
Prétabail	494,90	— 4,10
U.C.B.	238	+ 3
Eurafrance	323	+ 7
Cie du Midi	646	+ 36
Pricel	206	+ 18,50
Schneider	154,50	+ 11
Suez	297	+ 0,50

Les actions du *Crédit foncier franco-canadien* seront radiées de la cote du terme à compter du 23 avril prochain.

Parmi les records de hausse de la semaine, celui de « Pricel » (+ 9,8 %) figure en bonne place. La société, il est vrai, venait d'annoncer un bénéfice net consolidé (part du groupe) accru de 200 % en 1978 à 56,4 millions de *francs avec à la clé un dividende* global de 12 F, dont le montant *est supérieur de 60 %* au précédent.

Ces résultats ont *été* rendus possible par la restructuration du groupe.

Alimentation

Pour le premier semestre de l'exercice au 30 juin 1979, *Guyenne et Gascogne* (maison mère) a dégagé un bénéfice avant impôts et provisions de 6,48 millions de francs supérieur de 12,8 % à celui enregistré un an auparavant à pareille *époque*.

	6 avril	Diff.
Beghin-Say	131,50	+ 8,50
B.S.N.-G. Danone	539	+ 68
Carrefour	1 875	+ 90
Casino	1 450	+ 55
Gén. Occidentale	260,50	— 1,50
Guyenne et Gasc.	380	+ 30
Moët-Hennessy	497	+ 7
Mumm	412	+ 12
Olida Caby	183,50	+ 11
Pernod Ricard	384	— 11
Radar	514	+ 32
Raf. St-Louis	116	+ 7,10
Saupiquet	195	+ 10
Saupiquet	750	+ 50
Vve Clicquot	438	+ 37
Viniprix	6 150	+ 30

La société encaissera 11,99 millions de francs de dividendes versés par sa filiale *SOGARA* au titre de 1978 contre 9,50 millions.

L'année écoulée a été un bon cru pour *Veuve Clicquot* dont le bénéfice net consolidé (hors *Canard Duchêne*) atteint 20,31 millions de francs contre 14,27 millions. Les actionnaires toucheront un dividende global de 18,30 F contre 16,50 F.

Les propriétaires d'actions *Casino, dont le bénéfice net revient* pourtant de 79,6 à 69,2 millions de francs, verront eux aussi *leur* rémunération accrue avec un dividende global de 54 F contre 48 F.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net consolidé du groupe *Grands travaux de Marseille* s'élève à 80 millions de francs environ pour 1978 (+ 11,7 %). Le dividende global est fixé à 20,25 F contre 18,75 F.

Le capital sera prochainement augmenté en multipliant par *quatre la valeur nominale* des actions, qui passera de 50 F à 200 F.

	6 avril	Diff.
Auxil. d'Entrep.	446,50	+ 46,50
Bouygues	925	— 25
Chim. et Routière	132	+ 1,50
Ciments Franç.	142	+ 4,50
Dumez	694	+ 54
Ent. J. Lefebvre	353,50	+ 5
Gén. d'Entrep.	195,50	+ 4
Gds Trav. Marseille	401,50	+ 1,50
Lafarge	247	+ 0,60
Maisons Phénix	586	+ 1
Poliet et Chausson	180	inchangé

Filatures, textiles, magasins

Pour l'exercice clos le 28 février dernier, le chiffre d'affaires T.T.C. du groupe *La Redoute* s'élève à 3 913,8 millions de francs (+ 19 %). La part *de la maison* mère dans ce chiffre d'affaires est de *3 102,7 millions* de francs (+ 14,1 %).

	6 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	62,50	— 0,90
Sommer-Allibert	327	+ 15,50
Agache-Willot (*)	554	— 1
Lain. Roubaix (*)	40	+ 3
Roudière (*)	329	+ 4
Saint Frères (*)	108	+ 8
S.C.O.A.	57	— 2,20
C.F.A.O.	345	+ 5,50
B.H.V.	164	— 1,50
Darty	659	+ 35
Gal. Lafayette	104,50	— 0,40
Prénatal	38,50	+ 3
Printemps	124,50	— 1
La Redoute	807	+ 45

(*) Différences calculées sur les *derniers cours disponibles.*

Matériel électrique, services publics

La Société des téléphones S.T.E. (Thomson-Ericsson) annonce pour 1978 un *bénéfice net* de 30,3 millions de francs, contre 4,6 millions pour l'exercice précédent.

Ce résultat tient compte cependant de divers éléments, telle que la dernière contribution exceptionnelle de 29 millions de francs reçue de *L.M. Ericsson.*

	6 avril	Diff.
Alsthom-Atlant.	65,50	+ 2,70
C.E.M.	59	+ 3
C.I.T.-Alcatel	1 020	+ 38
C.G.E.	399,50	+ 20,30
C.S.F.	485	+ 23,20
Legrand	1 815	+ 165
Leroy-Somer	730	+ 40
Mach. Bull	62,90	+ 5,20
Matra	5 240	+ 290
Moulinex	131,50	+ 13
P.M. Labinal	152,90	+ 8,40
Radiotechni.	465	— 12,30
Signaux	350	+ 45
Thomson-Brandt	235,50	+ 21,50
I.B.M.	1 380	+ 28
I.T.T. (1)	127,90	+ 4,80
Schlumberger	468	+ 1,40
Siemens (3)	594	inchangé
Gén. des Eaux	463	+ 8
Lyonn. des Eaux	439	+ 15

(1) Compte tenu d'un coupon de 2 francs.
(2) Compte tenu d'un coupon de 14 francs.

D'*une année sur l'autre,* le bénéfice net de la *Lyonnaise des eaux* est passé de 63,2 millions de francs à plus de 70 millions. *Les actionnaires encaisseront* un dividende global inchangé *(32,70 F),* auquel s'ajoutera un complément de 1,05 F au titre de 1976. *D'ici à l'automne 1980,* le président Chaussade envisage d'engager son groupe *dans* plusieurs opérations importantes de diversification pour assurer, avant son départ, son développement, stoppé avec la *stabilisation* de marché de l'eau.

Le bénéfice net de « Thomson-C.S.F. » pour 1978 s'élève à 158,29 millions de francs, contre 123,08 millions. Le dividende global est fixé à 11,70 F, contre *10,80* F.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (1)

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Matra	9 710	54 711 750
C.N.E. 3 %	10 345	28 552 470
C.S.F.	56 250	22 115 532
C.F.P.	125 450	10 565 168
Perrier	43 000	12 016 430

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	2 avril	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril
Terme	73 365 848	85 640 657	111 898 424	141 849 342	187 939 649
Compt.					
R. et obl.	346 294 937	405 001 826	220 246 651	397 227 626	351 716 465
Actions	66 965 729	88 649 586	64 615 310	65 663 162	98 411 972
Total	486 626 512	579 292 069	396 760 385	604 740 130	638 068 086

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

Franç.	100,5	99,9	100,4	101,5	103,5
Etrang.	116,1	115,8	116,9	117	117,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1978)

Tendance	N.C.	97,6	98	99,1	101,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	N.C.	88,5	87	N.C.	N.C.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 2 AU 6 AVRIL 1979

L'éclat après l'éclipse

L'ENTRACTE lié à l'un des plus durs conflits sociaux que la profession ait connus aura donc duré près de cinq semaines, à la Bourse de Paris. C'est beaucoup, sans doute. Mais, loin de se lasser, le public est revenu nombreux dans les *galeries,* et le *plaisant spectacle offert* cette semaine sous les lambris du palais Brongniart s'est joué à *guichets fermés.*

Le marché s'était tu le 26 février, tandis que se profilait à l'horizon l'ombre d'une crise dont on ignorait la durée et l'ampleur. *Un mois plus tard, personne n'en sait* beaucoup plus, mais le fait est là : le marché français des actions s'est réveillé d'humeur optimiste. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé de plus de 3,5 %, et il faut remonter jusqu'au début janvier pour trouver *performance* comparable (+ 4 % du 8 au 12 janvier).

Oh! cela ne s'est pas fait brusquement. Les deux premières séances de la semaine avaient été encore légèrement perturbées par des mots d'ordre de grève, peu suivis, lancés par les *syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du* personnel. « Il faut que la compagnie accepte de négocier le paiement des jours de grève. » Tel était le but recherché. « Pas question. Le personnel a voté. Que le travail reprenne ! », répondit en substance M. Flornoy, syndic des *agents* de *change. Le travail reprit. Fut-ce le fait* du hasard ? Il fallut attendre mercredi, lorsque chacun comprit que le « baroud d'honneur » des deux syndicats précités était terminé, pour enregistrer les prémices d'une hausse des actions françaises.

Les deux premières séances de *la semaine* s'étaient déroulées dans le calme, voire l'indifférence, les indices restant pratiquement figés. La troisième se révéla un peu plus active, du moins à terme. Jeudi, le réveil était évident. La liquidation des engagements à crédit, qui devait se dérouler le 22 mars, eut *lieu* ce jour-là dans une ambiance presque survoltée. Les actions françaises s'adjugèrent 1,3 % de hausse en moyenne, et le volume global *des transactions* augmenta de *moitié. Cette période* de crédit, d'une durée exceptionnelle de près de six semaines, s'acheva finalement par un gain de 5,4 %. La suivante, qui devait s'ouvrir le lendemain, allait-elle se montrer à la hauteur ? A la veille du week-end, tous les espoirs étaient *permis. Le renouvellement des ordres se fit sans* problème et, à l'issue de la séance, l'indicateur instantané de la chambre syndicale s'était adjugé plus de 2,5 %. Une brillante semaine venait de prendre fin.

L'optimisme de la Bourse *est-il* justifié ? Le retard accumulé dans l'exécution des ordres d'achats ne suffit pas à expliquer la hausse de ces derniers jours. Certes, les Sicav-Monory ont procédé à des nouvelles acquisitions. *Mais,* même pendant la *grève,* elles n'avaient pas vraiment cessé leurs opérations. D'autant plus que la date fatidique du 31 mars, à laquelle elles devaient se trouver en règle avec le Trésor (60 % d'actions françaises au minimum), n'a pas été prorogée. Les investisseurs étrangers, séduits par la bonne tenue du *franc,* se sont *mis* de la partie, assurent les boursiers. C'est un début d'explication. Reste que les opérateurs français sont, eux aussi, revenus sur le marché. Un peu effrayés par les querelles incessantes de la majorité, ils ont tenu néanmoins à saluer les mesures gouvernementales d'incitation à l'investissement des entreprises. Même si, avec le C.N.P.F., la corbeille jugeait « insuffisantes » ces nouvelles mesures, le début de réévaluation des bilans, contenu dans le programme, a fait une excellente impression.

Enfin, *il* est probable que la Bourse a monté pour des motifs tout à fait techniques, qui lui sont propres. Comment résister aux nombreuses augmentations de dividendes annoncées ces dernières *semaines* par *les entreprises* (exemple : Rhône-Poulenc) ? Certes, avec la hausse de ces derniers mois, les rendements des actions françaises ne sont plus aussi brillants que par le passé. Mais il en existe encore de nombreux, supérieurs à 10 % l'an. « En ces *temps d'inflation, ce n'est pas négligeable* » se sont *dit* les boursiers. Après tout, la Bourse n'est pas seulement un baromètre. C'est aussi, dit-on, un endroit pour placer son argent.

PATRICE CLAUDE.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Amax divise son capital. Ses actionnaires recevront une action supplémentaire pour deux détenues à la date du 10 mars.

Le dividende trimestriel est majoré. Son montant est de 67,50 cents par titre, avant l'opération projetée (contre 55 cents).

	6 avril	Diff.
Imetal	66,90	+ 9,90
Penarroya	45,25	+ 1,25
Charter	14,55	+ 0,20
Inco	86,50	+ 0,50
R.T.Z.	26,40	— 0,50
Union minière	115	— 4,30
Z.C.I.	1	inchangé
Kléber	64,30	+ 1,50
Michelin	1 094	+ 73

Métallurgie, constructions mécaniques

Les prévisions des résultats faites par Saunier-Duval en début d'année ont été dépassées avec un bénéfice net de 13,26 millions de F (au lieu des 10 millions escomptés) contre 5,4 millions, ce qui donne une progression annuelle de 146,3 % (au lieu de 85,2 %). Cette amélioration provient de la division « eau chaude-chauffage », dont les ventes en *fin d'exercice ont été plus fortes* que prévu.

Le service du dividende interrompu depuis 1974 est repris mais son montant global reste fixé à 7,50 F comme il en avait été question.

	6 avril	Diff.
Chiers-Châtillon	18	+ 2
Creusot-Loire	62	+ 3
Denain-Nord-Est	25,50	+ 0,20
Marine-Wendel	33,20	— 0,30
Métal.-Normandie	52	+ 0,20
Pompey	69,90	— 0,10
Sacilor	14,50	— 0,50
Saulnes	34,30	— 2,20
Usinor	11,90	inchangé
Vallourec	92,10	— 2,80
Alspi	93	+ 4
Babcock-Fives	141	+ 7
Gén. de Fonderie	208	+ 20
Poclain	191,50	+ 28,30
Sagem	830	+ 42
Saunier-Duval	293,90	+ 39,90
Penhoët	230,30	+ 7,40
Peugeot-Citroën	390	— 0,20
Ferodo	380	+ 4

Le déficit de Creusot-Loire pour 1978, soit 333 millions de F, a largement plus que *doublé* d'un exercice à l'autre (155 millions pour 1977).

Cependant à 51 millions de F, la marge brute d'exploitation traduit un léger redressement de l'activité métallurgique toujours déficitaire *néanmoins, tandis que* le secteur mécanique fait apparaître une rentabilité satisfaisante.

Une réduction des pertes est escomptée pour 1979 avec les mesures *sévères prises* pour redonner à la société une meilleure *structure financière.*

Pétroles

Elf-Gabon maintient pour 1978 son dividende à 56 francs français (2 800 F C.F.A.) nets d'impôts.

	6 avril	Diff.
Aquitaine	534	+ 4
Esso	94,20	— 0,80
Franç. des pétroles	161	+ 7,10
Pétroles B.P.	56,50	— 0,90
Primagaz	145,10	+ 9,10
Raffinage	106,50	+ 4
Sogerap	126,80	+ 0,80
Exxon	236,90	+ 8
Petrofina	393	+ 5
Royal Dutch	298,50	+ 3,50

Exxon annonce pour 1978 un bénéfice net de 2,7 milliards de dollars contre 2,4 milliards.

Produits chimiques

Autre sujet de satisfaction pour *Rhône-Poulenc* (voir encadré) : ses deux filiales pharmaceutiques, le *Laboratoire Bellon* et l'*Institut Mérieux* ont eux aussi établi de très bons scores. *Bellon* annonce un bénéfice net accru de 27 % à 14,01 millions de francs. Quant à *Mérieux,* son bénéfice net consolidé sera de l'ordre de 24 millions (+ 44,5 %).

En revanche, ce n'est pas l'euphorie dans le groupe allemand « B.A.S.F. », numéro deux mondial de la chimie, dont le bénéfice avant *impôt s'est stabilisé* d'une année sur l'autre à 1,15 milliard de DM (contre 1,11 milliard) pour un chiffre d'affaires à peu près égal aussi de 21,51 milliards de DM contre 21,15 milliards, malgré un accroissement des ventes en volume, contrebalancé, *il est vrai, par une baisse* des prix.

Les dirigeants de la firme sont néanmoins plus optimistes pour *l'exercice en cours dont les* premiers résultats semblent prometteurs.

Roussel-Uclaf devrait dégager pour 1978 un bénéfice consolidé de 95 millions de francs (+ 20 %) *après incidence* de la participation des salariés. Ce chiffre est *légèrement supérieur aux prévisions* (93 millions) de son directeur général *M. M. Monod.* En fait, son montant réel serait de 103 millions, *les règles* d'établissement des comptes de trois filiales étrangères ayant été modifiées. Le revenu global par action est inchangé : 14,25 F.

	6 avril	Diff.
C.M.-Industries	291	+ 10
Cotelle et Foucher	114,10	— 1,90
Institut Mérieux	410	+ 5
Laboratoire Bellon	310	— 10
Nobel-Bozel	39,30	+ 1,80
Pierrefitte-Auby	100	+ 2,20
Rhône-Poulenc	120,10	+ 11,70
Roussel-Uclaf	370,50	— 26,70
B.A.S.F.	310	+ 5
Bayer	317,20	+ 1,80
Hoechst	314	— 0,90
Norsk Hydro	232,70	+ 11,60

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus haut depuis six mois

La semaine écoulée a été faste pour le marché new-yorkais, qui, malgré un très léger repli à la veille du week-end, a atteint ses plus hauts niveaux depuis six mois.

Rien n'y a fait, ni les retombées de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Harrisburg, ni la grève « lock out » des camionneurs, ni les menaces inflationnistes encore accentuées par l'annonce d'une possible libéralisation progressive des *prix du pétrole aux Etats-Unis.*

En fait, le marché a surtout profité des très gros achats effectués par les « institutionnels », mais aussi par les investisseurs étrangers attirés par la fermeté du dollar. L'ampleur des transactions en *témoigne* avec 174,22 millions de titres échangés contre 154,77 millions.

Indice Dow Jones des industrielles du 6 avril : 875,69 (contre 862,17).

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Alcoa	54 3/8	54 5/8
A.T.T.	61 1/4	61 7/8
Boeing	64 1/2	65 3/8
Chase Man. Bank	31 1/2	31 3/4
Du P. de Nemours	141 1/8	143
Eastman Kodak	64	64 1/2
Exxon	52 3/4	53 3/4
Ford	43 7/8	43 3/4
General Electric	48	47 3/4
General Foods	32 1/8	32 5/8
General Motors	57 1/8	58 3/8
Goodyear	16 5/8	17 1/4
I.B.M.	315 1/2	318 1/2
I.T.T.	28 1/2	29
Kennecott	24 3/8	23 5/8
Mobil Oil	74 3/8	75 7/8
Pfizer	31 3/4	32 3/8
Schlumberger	102 3/4	100 3/4
Texaco	25 5/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	26 1/2	27
Union Carbide	39 1/4	39 3/8
U.S. Steel	24 3/8	24 5/8
Westinghouse	18 3/4	18 7/8
Xerox Corp	58 3/8	57 3/4

LONDRES

Tassement

La montée en flèche de la livre sterling a remis cette semaine les Fonds d'Etat sur le devant de la scène. Mais elle a eu, en revanche, un effet contraire sur les industrielles, qui ont fléchi dans la crainte de l'influence néfaste qu'une trop grande fermeté de la monnaie pourrait avoir sur les exportations. Les pertes subies par le marché ont toutefois été limitées, l'annonce de la baisse du taux d'escompte à la veille du week-end *effaçant,* de son côté, une bonne partie des gains *acquis initialement* par *les Fonds* d'Etat.

Indices « F.T. » du 6 avril : industrielles, 525,3 (contre 530,8) ; mines d'or, 146,3 (contre 154,9) ; Fonds d'Etat, 75,06 (contre 75,28).

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Bowater	202	192
Brit. Petroleum	1 174	1 190
Charter	162	163
Courtaulds	107	102
De Beers	393	370
Free State Geduld*	23 1/4	23 9/16
Gt Univ. Stores	412	432
Imp. Chemical	400	392
Shell	775	748
Vickers	191	191
War Loan	35 1/8	35 1/8

* En $, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Reprise en fin de semaine

Une reprise en fin de semaine a permis au marché de regagner une partie des pertes subies durant les premières séances sur des rumeurs d'un éventuel relèvement du taux d'escompte.

Une forte activité a continué de régner et 1 518 millions de titres ont changé de mains contre 1 458 *millions.*

Indices du 6 avril : Nikkei Dow Jones, 6 049,99 (contre 6 133,97) ; indice général, 442,36 (contre 449,68).

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Canon	563	598
Fuji Bank	336	N.C.
Honda Motors	469	510
Matsushita Electric	671	693
Mitsubishi Heavy	134	135
Sony Corp	1 800	1 930
Toyota Motors	829	839

FRANCFORT

Nouvelle avance

Le marché a poursuivi son avance mais à une allure assez lente, ayant été principalement freiné dans son élan par la baisse des valeurs intéressées au « nucléaire », en liaison avec l'accident survenu aux Etats-Unis à la centrale de Harrisburg, en Pennsylvanie.

Indice de la Commerzbank du 6 avril : 786,3 (contre 778,7).

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
A.E.G.	63	64,50
B.A.S.F.	137,80	137,40
Bayer	138,50	138,30
Commerzbank	200,50	203
Hoechst	135,90	135,30
Mannesmann	159,10	159,80
Siemens	258,50	255,20
Volkswagen	225,80	232

Valeurs diverses

Le *bénéfice* consolidé après impôt de *Publicis* pour 1978 s'établira aux alentours de 35 *millions* de francs, contre 23,64 millions, marquant ainsi une progression de 47,6 %, pour un chiffre d'affaires accru de *11,2 %.* Une majoration du dividende global, identique à celle de l'année passée (+ 20 % à 10,80 F), est escomptée.

	6 avril	Diff.
A.D.G.	135,20	+ 0,20
L'Air Liquide	390	+ 1
Bic	568	+ 17
Europe n° 1	854	+ 74
Cie Ind. Part.	119	— 3,70
L'Oréal	740	+ 22
J. Borel	117	+ 6
Club Méditerran.	670	— 4
Arjomari	157	+ 7
Hachette	258	+ 24
Presses de la Cité	329	+ 30
P.U.K.	81,60	+ 3,60
St-Gobain P.-à-M.	140,50	+ 2,50
Skis Rossignol	1 820	+ 29
Chargeurs réunis	284,90	+ 19,90
U.T.A.	230	+ 6

Les relèvements de tarifs accordés par la direction des prix ont *permis* à *Matter Automobile* d'améliorer en 1978 sa rentabilité, *dangereusement menacée par le* blocage des prix l'année précédente. *Le bénéfice net de la* société a presque doublé, passant de *996 801 F à 1,86 million. Le* dividende global est porté de 55,50 à 57 F.

Rhône-Poulenc : un peu de baume sur le cœur

A la portion congrue trois ans durant par la force des choses, les actionnaires de Rhône-Poulenc verront leur patience enfin récompensée cette année.

Pour l'exercice 1978, leur dividende global, ramené au strict *montant statutaire à compter* de 1975 en raison du « gouffre textiles », sera *en effet majoré de* 16,6 % et ainsi porté de 9 F à *10,50 F. On est encore loin des* 16,65 F versés au titre de 1974, année exceptionnelle. *Mais* c'est un premier pas que la Bourse a jugé très encourageant et en l'espace de deux jours le cours de l'action a monté de 12,3 % (dont 5,5 % le 5 avril). Le numéro 1 français de la chimie pouvait, il est vrai, offrir ce petit cadeau aux porteurs de ses *actions.*

Les efforts incessants exercés *par la direction pour redresser* la situation financière du groupe ont continué de porter leurs fruits et à l'issue de l'exercice écoulé le bénéfice net consolidé s'est établi à 237 millions de F, marquant ainsi une progression *de 182,1 % d'une année sur l'au*tre pour un chiffre d'affaires accru de 7,8 % seulement à 25 458 millions de F.

Hausse spectaculaire s'il en est, mais dont l'ampleur doit être cependant ramenée à de *plus justes proportions en raison* du très faible niveau des profits en 1977 *(84 millions de F),* premier exercice bénéficiaire depuis 1974. *La performance* n'en demeure pas moins appréciable. *Le bénéfice net de 1977 incluait* en effet 250 millions de plus-values et prenait en compte 325 millions de charges imputables à la restructuration de la division « textiles ». En 1978, les plus-values n'ont plus compté que pour 160 millions tandis que lesdites charges s'alourdissaient encore un peu pour atteindre 335 millions.

Même si au plan de la rentabilité, Rhône-Poulenc ne peut encore *prétendre rivaliser* avec ses grands concurrents allemands et même britanniques, les progrès réalisés et à venir avec la perspective d'une nouvelle amélioration cette année, sont significatifs d'un changement complet d'orientation *et d'état d'esprit* industriel. — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 avril 1979 a été tiré à 575 572 exemplaires.

LA GUERRE EN OUGANDA

Les alliés libyens du maréchal Amin évacuent le pays

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Annoncé vendredi 6 avril par les dissidents ougandais appuyés par la Tanzanie, l'« *ultime assaut* » contre le centre de Kampala n'était pas encore livré ce samedi en début de matinée. Le F.N.L.O. (Front national de libération de l'Ouganda) et l'armée tanzanienne n'avaient pas pris la colline de Nakasero, cœur de la capitale, où se trouvent Radio-Kampala, plusieurs hôtels, un centre de conférences international et le quartier général du State Research Bureau, la police secrète du maréchal Amin.

Vendredi, en milieu de journée, un émetteur clandestin a demandé aux rares habitants demeurés sur place de rester chez eux à partir de 16 heures afin d'éviter d'être pris dans l'« *ultime assaut* » contre Nakasero. A 17 heures, la voix du maréchal s'est fait entendre sur les ondes de Radio-Kampala. S'exprimant en anglais, en swahili et en luganda, il en a appelé à la loyauté de ses soldats et a invité la population à « *ne pas s'inquiéter* », l'ennemi ayant été « *repoussé à 60 kilomètres de Kampala* ».

A 21 heures, M. Yusuf Lule, président du F.N.L.O., a annoncé que l'aéroport d'Entebbe avait été pris par ses partisans, qui auraient infligé des « *pertes massives à l'ennemi* », que Kampala était « *complètement encerclée* », et que dix objectifs sélectionnés avaient été les seules cibles autorisées de l'artillerie, afin d'éviter des pertes civiles. Il a mentionné, à ce propos, la destruction totale du quartier général de la police à Makindye, alors que des diplomates qui se sont rendus vendredi sur place ont affirmé que cette caserne était toujours en bon état.

Au même moment, on apprenait que l'ambassadeur de Libye avait quitté son poste. Les derniers résidents de Kampala indiquaient, par téléphone, que des engins motorisés se rapprochaient de Nakasero alors que des tirs d'armes automatiques et des explosions se faisaient de nouveau entendre à la fin d'une journée relativement calme.

Une bonne partie de la direction du *F.N.L.O.* se trouvait encore à Dar-Es-Salaam vendredi soir.

Dépêchés la semaine dernière pour tenter de protéger Entebbe et Kampala, les renforts libyens ont été évacués cette semaine aussi discrètement qu'ils étaient arrivés. Il semble qu'ils se soient repliés sur les aéroports de Jinja, Nakasongola et Gulu, avant d'être transportés par avion dans l'extrême-nord ougandais, d'où ils sont directement rapatriés. On aura ignoré jusqu'au bout leur nombre et les pertes qu'ils ont pu subir. Selon des diplomates, les combats du 2 mars entre Entebbe et Kampala leur ont coûté assez cher en vies humaines pour les inciter à organiser, dès le lendemain, un repli qui paraît s'être déroulé dans l'ordre, en dépit de sérieux accrochages de dernière heure, notamment à Mukono, à l'est de Kampala, où ils auraient opposé une ferme résistance, jeudi et vendredi, à l'encerclement complet de la capitale.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AU CONGRÈS DU P.S.

Un partisan de M. Mauroy : « le parti a besoin de son unité, mais aussi de sa diversité »

De nos envoyés spéciaux

Metz. — Samedi matin, le débat général s'est poursuivi devant le congrès du parti socialiste avec une intervention d'un délégué du Bas-Rhin, M. Jean Oehler (motion Mitterrand). Après avoir souligné la progression du socialisme en Alsace, il critique les thèses de M. Michel Rocard notamment en ce qui concerne le rôle du marché. M. Roger Fajardie (motion Mauroy) constate que l'affrontement que lui-même et ses amis ont tenté d'éviter, a eu lieu. Il relève au passage que ceux qui « tentent de s'interposer reçoivent les balles perdues ». Il invite les congressistes à déboucher sur une synthèse en reconstruisant la majorité sortante du P.S. et si possible en l'élargissant. « *Le parti a besoin de son unité*, déclare-t-il. *Il a également besoin de sa diversité.* »

Evoquant la situation de l'union de la gauche, M. Fajardie estime que le parti communiste a pris la responsabilité du maintien de la droite au pouvoir. Tout en soulignant qu'il n'existe pas, pour le P.S., de stratégie de rechange, il constate que l'union est dans l'impasse et qu'un nouveau programme commun est peu probable. Il invite donc les socialistes à débattre, avec l'ensemble des forces politiques et sociales qui combattent le capitalisme et à obtenir du P.C. des garanties sur les objectifs en l'amenant à s'exprimer, notamment sur des questions comme la souveraineté nationale, les libertés, le respect du suffrage universel et la pratique de l'union de la gauche.

Il propose la conclusion d'une sorte de contrat cadre engageant l'ensemble de la gauche. Ensuite, il appartiendrait aux électeurs d'approuver, par leur vote, l'un ou l'autre des programmes des partis de gauche.

Revenant sur le débat relatif aux « deux cultures », M. Fajardie rappelle qu'il s'agit d'une discussion qui remonte à l'origine même du socialisme et qu'on appelait naguère le débat sur les « deux méthodes ». Elle opposa Jean Jaurès à Jules Guesde, la tradition issue de Proudhon à la tradition issue de Karl Marx. Il note au passage que le P.S. s'est aussi enrichi du courant socialiste chrétien, lui-même divers. Il poursuit : « *Pourquoi opposer aujourd'hui les deux courants initiaux ?* » Il rappelle que Jean Jaurès proposa aux socialistes une synthèse que Léon Blum prolongea. Récuser l'une ou l'autre des méthodes reviendrait, selon lui, à appauvrir le parti socialiste. « *Il n'y a pas de socialisme vivant sans mouvement dialectique*, conclut-il. *Le parti socialiste ne peut pas séparer son présent de son histoire.* »

De son côté, M. Louis Le Pensec (député du Finistère) est intervenu au nom des signataires de la motion de M. Rocard pour regretter que, à l'égard des minorités culturelles et régionales *de la France, le P.S. n'ait pas une* position aussi claire que celle du P.C. Il a considéré que l'attitude du P.C. peut être dénoncée comme « récupératrice », mais que cette position a le mérite d'exister. Sur cette question, le P.S. « *ne peut laisser coexister plusieurs analyses* ». Il a indiqué que la nature du projet autogestionnaire, qu'il défend, est précisément de « prendre en compte les revendications des minorités régionales ». *Il* a demandé « *une position responsable du parti tout entier sur ce sujet* » et proposé qu'en 1979 soient réunies des « assises socialistes des peuples minoritaires ».

Enfin, M. Jean Besse (Calvados), membre du CERES, a insisté sur la nécessité, pour le parti socialiste, de s'implanter dans les entreprises.

(Lire nos autres informations page 6.)

A la Société française de production

LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE LA MAIN-D'ŒUVRE AUTORISENT QUATRE CENT QUATORZE LICENCIEMENTS.

La direction de la Société française de production a reçu, le vendredi 6 avril, dans l'après-midi, les autorisations de licenciements venant des directions départementales de la main-d'œuvre, services qui dépendent du ministère du travail. La liste nominative de ces licenciements devrait être communiquée aux syndicats le mardi 10 avril.

Les autorisations portent sur quatre cent quatorze licenciements à Paris, chiffre appelé à être réduit car, selon les syndicats, il ne tient pas compte des diverses négociations qui ont été menées en février et en mars — d'une part entre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et M. de Clermont-Tonnerre, P.-D.G. de la S.F.P., d'autre part, au sein du groupe de travail Le Ménestrel, chargé du reclassement des personnels de la société.

Les syndicats rappellent, en outre, le délai de trois mois — c'est-à-dire jusqu'à fin juin — proposé par M. de Clermont-Tonnerre « *pour trouver le maximum de solutions individuelles à ces licenciements* ». Le groupe de travail Le Ménestrel devrait reprendre ses travaux dès lundi.

A Radio-France

PRÉAVIS POUR AFFIRMER LA LÉGALITÉ DE LA GRÈVE

Le Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT-C.F.D.T.) a déposé le 4 avril un préavis de grève pour le 10 avril à Radio-France (et non à la télévision comme nous l'avons annoncé par erreur dans nos dernières éditions du 7 avril), « *à partir de 0 heure, pour une durée indéterminée, et cela pour affirmer la légalité de la grève* ».

L'argumentation développée par le syndicat déborde largement le cadre des revendications du personnel, puisqu'il déclare, dans un communiqué : « *Ce préavis a été déposé en raison du fait que la République a été fondée par un acte de violence totalement illégal, que la Ve République ne paraît pas non plus totalement légale* » ; il répond à une lettre envoyée aux organisations syndicales par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France.

Dans cette lettre, Mme Baudrier s'élevait contre les préavis de grève déposés tous les jours depuis trois mois, en soulignant que « *cette pratique empêche la société de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la continuité du service public et qu'elle va à l'encontre du but défini par la loi instituant l'obligation du préavis* ». Mme Baudrier ajoutait que les dépôts de préavis successifs « *constituaient donc un détournement de la loi rendant illicites les mouvements de grève qui auraient lieu dans ce cadre* ».

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Satisfaction dans les capitales occidentales après les déclarations du président Carter

Le discours du président Carter sur l'énergie est en général accueilli avec satisfaction dans les capitales occidentales.

A Londres, le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a déclaré que les mesures annoncées « *contribueront à convaincre les autres pays que les Etats-Unis, qui sont le plus grand consommateur d'énergie du monde, font face à leurs responsabilités et reconnaissent que la gravité de la situation actuelle de l'énergie nécessite qu'ils réduisent leurs importations de pétrole* ».

La réaction est à peu près identique à Bonn. Le porte-parole adjoint du gouvernement ouest-allemand, M. Armin Gruenewald, a souligné que les autorités américaines affirmaient ainsi leur volonté de faire face à leurs « responsabilités ». Les mesures décidées, a-t-il dit, sont d'une « *haute importance* » pour le développement économique du monde. M. Gruenewald a indiqué que le président Carter avait informé le chancelier Helmut Schmidt de ses projets avant le départ de ce dernier en Amérique latine.

A Paris, un communiqué de l'Elysée souligne que M. Valéry Giscard d'Estaing, « *avisé personnellement par le président Carter (...), lui a exprimé en sa qualité et en celle de président du conseil européen son approbation pour l'action entreprise aux Etats-Unis en matière d'économies d'énergie et d'incitation à leur propre production d'énergie* ». Le président de la République française « *a exprimé le souhait que la partie de ce programme, qui doit être approuvée par le Congrès des Etats-Unis, puisse entrer en application dans les meilleurs délais* ».

Enfin, le Japon se félicite des mesures annoncées et « *tient à rendre hommage au courage du président* ». M. Rokosuke Tanaka, secrétaire général du cabinet, a exprimé l'espoir que « *ces mesures contribueraient au redressement de la balance des paiements américaine et à la stabilité du dollar* ».

Cependant, aux Etats-Unis, les compagnies pétrolières sont unanimes à vanter les mérites de la libéralisation progressive des prix du pétrole et à rejeter comme « *inutile* » la taxe sur les profits supplémentaires que le président Carter propose. Le programme énergétique annoncé « *est constructif, et ses propositions en matière des prix du pétrole sont bienvenues* », a déclaré M. Clifton Garvin, président d'Exxon, la plus importante société pétrolière américaine. Il a ajouté : « *Sans nouvelles taxes, près de 60 % des revenus supplémentaires résultant des augmentations des prix iront, de toute façon, au fisc.* »

Convoitée par L'Oréal

LA FIRME HELENA RUBINSTEIN EST VENDUE A DES JAPONAIS

Helena Rubinstein, la célèbre firme de produits de beauté pour femmes, change de propriétaire et, d'américaine, va devenir japonaise. Le groupe américain Colgate-Palmolive (18,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), un des quatre plus grands fabricants mondiaux de produits détergents, a, en effet, décidé de céder le contrôle intégral de la société à l'entreprise nippone Kao Soap (2,8 milliards de francs de chiffre d'affaires), après avoir manifestement échoué dans la gestion de l'affaire et aussi dans ses négociations avec L'Oréal, candidat français au rachat deux mois plus tôt.

En 1978, les comptes d'Helena Rubinstein se sont soldés par un déficit de 2,5 millions de dollars (18,8 millions de francs), dû, en grande partie, aux pertes subies sur le marché américain. La transaction a porté sur 75 millions de dollars (322 millions de francs, ce qui peut apparaître surprenant et fort bon marché quand on sait que Colgate, pour devenir propriétaire d'Helena Robinstein en 1973 et damer ainsi le pion à son concurrent Procter and Gamble, avait payé 142,3 millions de dollars (612 millions de francs). Colgate, il est vrai, est associé au Japon depuis janvier 1973, avec Kao Soap, dans une entreprise dénommée Kao Colgate Oral Products. Ceci explique cela...

Après un embargo de huit mois

LES ÉTATS-UNIS AUTORISENT LA VENTE D'UN ORDINATEUR A L'AGENCE TASS

L'administration Carter vient de lever l'embargo que le président des Etats-Unis avait personnellement mis sur la vente d'un ordinateur perfectionné à l'agence de presse soviétique Tass pour protester contre l'emprisonnement de dissidents. Cet équipement informatique devait servir pour la transmission des informations lors des Jeux olympiques de Moscou aux grandes agences mondiales, et aussi, par la suite, aux besoins propres de Tass.

Ni la Maison Blanche ni le département du commerce n'ont voulu préciser les raisons pour lesquelles la licence d'exportation retenue depuis le mois d'août 1978 venait d'être délivrée. Un porte-parole officiel du groupe américain a toutefois précisé : « *Nous avons la licence, mais nous ne savons pas si nous aurons la vente.* » Depuis l'embargo américain, en effet, l'U.R.S.S., scindant sa commande en deux parties, devait confier l'édition des textes pour les Jeux olympiques à une firme britannique et l'équipement permanent de l'agence Tass à la firme française CII-Honeywell-Bull.

Le syndicalisme des cadres

M. Mandinaud : le prochain congrès de la C.G.C. devrait être celui de l'unité retrouvée

Si le congrès que tiendra la C.G.C. à la fin du mois d'avril est celui de « *l'unité interne retrouvée* », a déclaré le 6 avril M. Jean-Louis Mandinaud, secrétaire général de l'U.C.T. (Union des cadres et techniciens), on peut tenir pour acquise la réunification entre la C.G.C. et l'U.C.T.

Depuis que M. Yvan Charpentié a annoncé qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat, les dirigeants des différentes organisations de la confédération des cadres se sont efforcés de rapprocher les *différents courants* de la centrale pour placer à sa tête une direction homogène. Un grand pas avait été franchi à partir du moment où les présidents des deux fédérations les plus importantes, MM. Marchelli (métallurgie) et De Santis (V.R.P.) décidèrent de transformer leurs divergences en un accord sur les points essentiels : questions financières, direction et gestion de la centrale. Restait à trouver les candidats aux trois postes-clés élus directement par le congrès : le président, le délégué et le secrétaire général. Un bon nombre de militants semblent opter pour MM. Jean Menu, De Santis, et Jean Menin pour ces fauteuils respectifs. M. Jean Menu, président de Minatom, cinquante-huit ans, que ses amis qualifient volontiers de réformiste et de démocrate, avait failli de peu l'emporter sur M. Charpentié lorsque s'était ouverte la succession de M. Malterre. Dans cette formule, M. Jean Menin (chimie) conserverait son mandat de secrétaire général et *M. Marchelli deviendrait secrétaire général adjoint.*

Mais il n'est pas exclu que M. Yann Clerc (syndicat des journalistes C.G.C.) brigue aussi les suffrages pour la présidence. Les candidatures doivent toutes être déposées le 10 avril.

Les dirigeants de l'U.C.T. estiment que, « *si tout se passe bien* », le congrès de la C.G.C. proposera l'unification des deux organisations. En dépit du contrat d'association qu'elles avaient déjà conclu l'année dernière, le rapprochement n'a guère progressé depuis la crise qui a secoué la C.G.C. avant et après le tumultueux congrès tenu à Versailles fin octobre 1978.

M. Mandinaud considère que l'U.C.T. doit être prête à répondre aux offres de la C.G.C. Un congrès de l'U.C.T. sera convoqué le 21 avril, une semaine avant celui de la centrale des cadres, pour définir la position à prendre et les modalités du retour à la « maison mère » de ceux qui s'en étaient séparés.

Dans l'immédiat, M. Gérard Donnadieu, vice-président de l'U.C.T., a présenté à la presse l'ensemble des propositions qu'il avance pour résoudre la crise de l'emploi. Economiste, auteur de *Jalons pour une autre économie*, M. Donnadieu présente une série de mesures complémentaires convergentes avec la réduction substantielle de la durée du travail, l'aménagement du temps de travail avec des formules nouvelles, l'utilisation de la formation professionnelle comme régulation de l'emploi, le développement des activités de participation, et enfin le développement du « *secteur de la production conviviale* », qui permet à chacun de « *réaliser une économie, d'obtenir un service ou un produit adapté à ses besoins et d'exprimer sa créativité dans un domaine où les résultats sont disponibles rapidement* ». — J. R.

PRÉVU POUR JUILLET 1981

Le congrès eucharistique de Lourdes pourrait attirer cinq millions de pèlerins

De notre correspondant

Lourdes. — Le congrès eucharistique international de 1981 se tiendra à Lourdes pendant la deuxième quinzaine de juillet, vraisemblablement du 18 au 25. Cette précision a été donnée le 6 avril par Mgr Henri Donze, évêque de Tarbes et de Lourdes, lors d'une conférence de presse. Cet événement, auquel doit assister Jean Paul II, présentera par son ampleur un véritable casse-tête aux organisateurs.

En 1958, année du centenaire des apparitions, quatre millions et demi de pèlerins — un record absolu — avaient visité la cité mariale. Selon le Père Mingam, responsable du comité d'organisation du congrès eucharistique, ils seront près de cinq millions en 1981.

Actuellement, avec ses quatre cent cinquante hôtels et pensions de famille, Lourdes ne peut pas accueillir plus de trente-cinq mille personnes, et les autorités religieuses vont demander à la municipalité de Lourdes de prévoir de nouveaux et vastes équipements pour faire face à ce rassemblement, et la visite du pape, marquera la clôture. — G. D.

● *Mgr Paul Poupard*, recteur de l'Institut catholique de Paris, a été ordonné évêque par le cardinal François Marty le 6 avril en l'église Saint-Germain-des-Prés. L'archevêque de Paris était assisté de Mgr André Pailler, archevêque de Rouen, et de Mgr Jean Orchampt, évêque d'Angers.

Nommé évêque auxiliaire de l'archevêque de Paris avec le titre d'évêque titulaire d'Usula en février dernier par Jean-Paul II (*le Monde* du 7 février), Mgr Poupard doit exercer son ministère épiscopal dans sa charge de recteur de l'Institut catholique.